

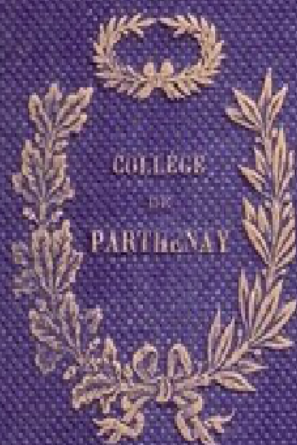
Histoire de la Bretagne ancienne et moderne

**Barthélémy (de Paris),
Charles**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

TAGNE
EVE
MERNE





Histoire de la Bretagne ancienne et moderne

Charles Barthélémy (de Paris)

Publication: 1854

Catégorie(s): Non-Fiction, Histoire, Essais

Source: <http://www.ebooksgratuits.com>

Copyright: Please read the legal notice included in this e-book and/or check the copyright status in your country.

Note: This book is brought to you by Feedbooks

<http://www.feedbooks.com>

Strictly for personal use, do not use this file for commercial purposes.

Malo mari quam foedari.
J'aime mieux mourir que de me souiller.

AVANT-PROPOS

L'histoire est la leçon des peuples ; elle est aussi celle des familles et des individus. C'est ainsi que nous avons compris la composition de ce livre, puisé aux meilleures sources.

Il nous suffira de citer, pour la partie antérieure à la réunion de la Bretagne à la France, le vieux d'Argentré, Alain Bouchard, le Baud, les Bénédictins, MM. de Roujoux, Aurélien de Courson, Daru, etc., etc. Pour l'époque révolutionnaire, nous devons beaucoup à MM. Duchâtelier, Pitre-Chevalier, Crétineau-Joly ; aux Mémoires contemporains de M^{me} de La Rochejacquelein, de MM. de Montbron et de Villeneuve sur l'expédition de Quiberon ; aux patientes recherches de M. Descepaux sur la Chouannerie, et à tant d'autres, dont il serait trop long d'enregistrer les noms. À tous respect et reconnaissance.

Ce livre se divise en cinq parties : la première, depuis l'origine de la Bretagne jusqu'à Nomenoé, le premier des rois bretons dont l'existence soit bien certaine (825) ; la seconde, depuis Nomenoé jusqu'au premier duc de Bretagne (877) ; la troisième, à partir de ce premier duc jusqu'à la réunion de la Bretagne à la France, en 1582 ; la quatrième, de la réunion et de la ligue aux préliminaires de 1789 ; enfin la cinquième et dernière, de 1789 à 1832.

Cet ordre nous a semblé le plus logique et le plus commode en même temps ; il facilite la lecture de cette histoire, que nous avons cherché surtout à remplir de faits neufs et piquants.

Persuadé qu'un récit historique doit être avant tout un enchaînement de faits plutôt qu'un réquisitoire en faveur d'un système quelconque, conçu *à priori*, nous avons cherché à être anecdotique, dans l'acception vraie et sérieuse de ce mot, en révélant des détails peu connus, et en jetant une nouvelle lumière sur ceux qui le sont mal, soit parce que l'esprit de parti les a travestis, soit parce que les sources auxquelles on les a puisés sont suspectes ou empoisonnées.

La vérité, toute la vérité, rien que la vérité, telle a été notre devise ; nous avons cru ne pouvoir trouver un plus digne pendant à celle de la Bretagne, que nous avons prise pour épigraphe de ce livre.

CHARLES BARTHÉLÉMY (DE PARIS).

Partie 1

CHAPITRE I

Origines fabuleuses. – César en Armorique. – Conan, premier roi de la petite Bretagne.

(An 48 av. J. -C. – 427 de l'ère chrét.)

Le berceau de la Bretagne, comme celui de tous les pays, est entouré de fables héroïques où les peuples ont voulu chercher leur origine, pour la faire remonter le plus haut possible. Si l'on ajoute foi à nos premiers chroniqueurs, la France doit son origine à un fils d'Hector, Francus, comme ils le nomment, échappé à la ruine de Troie. La Bretagne, si l'on en voulait croire ses vieux annalistes, aurait été peuplée, ainsi que l'Angleterre, par Brutus, descendant d'Énée, et nous pourrions produire la liste de tous les princes qui se succédèrent depuis Ascagne jusqu'à Conan Mériadec, premier roi de la Bretagne Armoricaïne.

Nous ne devons pas et nous ne pouvons nous arrêter à ces détails de pure curiosité ; l'histoire ne repose que sur des faits bien établis, et sa sévérité repousse de brillants, mais vains ornements.

Bornons-nous à rapporter, d'une manière aussi intéressante que rapide, les événements qui précédèrent la conquête de la petite Bretagne par Conan : ces notions serviront de préliminaires à l'histoire de la Bretagne ancienne et moderne.

L'Armorique resta dans une obscurité à peu près complète jusqu'au moment où César entreprit d'en faire la conquête avec ses légions. Ce grand général venait de pacifier les Gaules après une résistance longue et infructueuse. Il avait mis des légions en quartier d'hiver à Chartres, à Tours et à Angers ; dans cette dernière ville s'était retirée la septième légion, dont Crassus était le commandant. Les vivres étaient rares, et Crassus avait député des tribuns dans les principales provinces de l'Armorique, pour hâter le paiement du tribut et surveiller l'envoi des approvisionnements. Trébius et Terracidus s'étaient rendus chez les Eusébiens, dont Dol était la capitale ; M. Trébius et Gallus auprès des Curiosolites, à Tréguier ; Q. Vélianius et Titurius Gillius chez les Vénètes, habitants de Vannes. Ces derniers crurent qu'en retenant prisonniers Gillius et Vélianius, ils parviendraient à se faire rendre les otages que Crassus avait pris parmi les familles les plus distinguées.

À leur exemple, les Eusébiens retinrent Trébius et Terracidus. Les divers peuples que nous avons nommés formèrent une ligue puissante et résolurent, d'un commun accord, de repousser la servitude que leur avaient apportée les Romains, et de ressaisir la liberté que leur avaient

léguee leurs aïeux. À peine l'adhésion de toute la région maritime eut-elle été obtenue, que les Vénètes et les Eusébiens envoyèrent des députés à Crassus pour lui proposer l'échange des otages. Crassus se hâta d'informer César de ce qui se passait. Le général romain fit construire des vaisseaux sur la Loire et la côte du Poitou, et ordonna de réunir des pilotes et des matelots, qui devaient être prêts au temps où lui-même aurait rassemblé ses forces de terre.

Les Vénètes pensaient bien que César leur ferait un grand crime d'avoir jeté dans les fers les députés romains. Le péril leur apparut dans toute son étendue, mais ils se décidèrent à le braver. Ils préparèrent donc tout ce qui était nécessaire à l'armement de leurs navires. Ils savaient que les maîtres du monde n'avaient que des connaissances imparfaites de leur pays et de la situation de leurs ports, que leurs voies de communication étaient dures et difficiles, et que les troupes de l'ennemi ne pouvaient, faute de vivres, séjourner longtemps sur leur territoire. Ils possédaient de meilleurs vaisseaux que les Romains ; ceux-ci n'avaient jamais pratiqué les plages, les îles, les retraites où les Bretons voulaient les attirer et les combattre ; la navigation de l'Océan ne ressemblait nullement à celle des fleuves ou de la Méditerranée. Ils s'armèrent donc de courage, approvisionnèrent leurs forts maritimes, réunirent leur flotte à Vannes, dans le golfe du Morbihan, point vers lequel ils jugeaient que César dirigerait son attaque ; s'adjoignirent les Léonais, les Trécorenses, les Nantais, les Diablinthes, et envoyèrent en outre des députés dans la Grande-Bretagne pour solliciter des secours.

César, après avoir pesé toutes les difficultés de l'opération qu'il allait entreprendre, jugea que, dans l'état des choses, il serait imprudent de pardonner l'injure faite à Rome en la personne de ses chevaliers, la rébellion après la foi jurée, et par-dessus, tout la conjuration de tant de cités. Il songea donc à frapper des coups prompts et décisifs ; et après avoir organisé son armée de terre sous des chefs vaillants et expérimentés, il donna le commandement de la flotte romaine à D. Brutus, en le chargeant d'aller combattre les Vénètes ; lui-même, suivi de ses légions d'élite, s'avança par terre contre ce peuple redoutable. Les Diablinthes coururent au secours des Vénètes.

Viridonix défendait les frontières des Unelles, et commandait les troupes confédérées, que de nouveaux renforts accroissaient chaque jour. La cause des Vénètes et des Eusébiens était devenue celle de tous les cœurs généreux. Les chefs des Aulerciens, ayant émis le vœu de recourir à la clémence de César, avaient provoqué l'indignation des habitants de Ploërmel, au point que, dans leur fureur, ceux-ci avaient massacré plusieurs sénateurs et fermé les portes de la ville, et s'étaient joints en masse aux cohortes de Viridonix. Ce qui donnait surtout cette

énergie au désespoir des Bretons, c'est que les Romains traînaient à leur arrière-garde une foule de brigands, de lâches sans nom, ramassés de tous les coins des Gaules, et dont l'unique mission était le pillage, le meurtre et l'incendie.

Arrivé non loin du territoire des Dinanais, Sabinus, un des capitaines de César, choisit une assiette favorable, construisit un camp, s'y fortifia et se renferma dans ses tentes, comme s'il eût craint son ennemi. Viridonix s'épuisa en vains stratagèmes pour l'attirer au combat. Les Bretons insultaient chaque jour les clôtures des Romains, qui les laissèrent faire, et dont la patience devint bientôt un sujet de raillerie. Sabinus fit répandre adroitement le bruit qu'il était frappé de crainte ; cette rumeur fut propagée par un transfuge gaulois qui parla aux Bretons de la frayeur des Romains, leur apprit que César était vivement pressé par les Vénètes, et que la nuit suivante Sabinus devait évacuer son camp pour courir prêter main-forte à César. À cette nouvelle, Viridonix et les chefs ses collègues formèrent le projet de combler les fossés du camp des Romains, et de profiter du désordre de leur départ pour les attaquer. Les Dinanais passèrent la journée à confectionner des fascines, et, chargés de ces fardeaux, ils arrivèrent, à minuit, jusqu'aux clôtures, où Sabinus et ses soldats les attendaient de pied ferme. Pris en face et de flanc, les Bretons s'embarrassèrent dans les fascines, et refusant d'écouter leurs chefs, qui voulaient sauver le plus possible d'entre eux, en ordonnant la retraite, ils se firent tous massacrer par les Romains.

Cependant César marchait contre les Vénètes, et son armée s'avancait à la fois par mer et par terre. Les forts des Vénètes s'élevaient sur des roches entourées par la mer quand elle était haute, c'est-à-dire deux fois par jour. Les navires qui eussent porté des soldats au pied des murs seraient infailliblement devenus la proie de l'ennemi à la marée basse. Les ingénieurs romains parvinrent à élever, des digues et des chaussées pour donner l'assaut ; mais lorsque les Vénètes se voyaient trop serrés sur un point, leurs vaisseaux les transportaient vers un autre rocher, où ils se défendaient de nouveau. César essuya des pertes assez considérables ; les vents avaient retardé ses navires : ils n'arrivaient que les uns après les autres, et ils se trouvèrent, pendant un certain temps, inférieurs en nombre à ceux des Vénètes.

Les vaisseaux des Armoricains bretons, plus larges, construits plus savamment que ceux des Romains, tenaient aussi bien mieux la mer, si orageuse qu'elle fût. Les proues et les poupes étaient fort élevées au-dessus de l'eau ; des bordages de chêne d'une épaisseur remarquable étaient attachés à leurs flancs par d'énormes boulons de fer ; les ancres pendaient à des chaînes en guise de câbles ; et au lieu de voiles leurs vergues étaient garnies de peaux flexibles, bien tannées, soigneusement corroyées, dont la force pouvait braver les tempêtes de

l'Océan. Les Bretons avaient, en outre, déjà renoncé à l'usage des rames. La flotte romaine, plus légère, n'allait qu'à la rame ; elle devait nécessairement se briser contre les masses ennemies, ou sur les rochers du littoral. Les Vénètes ne doutaient pas de la victoire ; et leur armée navale, sortant des ports où elle était en sûreté, vint se placer devant celle des Romains. César, ayant compris les dangers qu'entraînerait la réalisation de son premier projet, s'était arrêté au parti d'un simple combat naval.

Personne, parmi les Romains, chefs ou soldats, ne songea d'abord à la possibilité du succès. Les traits que leur lançaient les vaisseaux bretons les frappaient de haut en bas avec une grande force, tandis que les leurs, tirés de bas en haut, les effleuraient à peine. Mais le vent ayant baissé, les Romains virent que leurs ennemis ne pouvaient plus manœuvrer facilement : au même instant, ils conçurent un merveilleux expédient. Ils préparèrent de grandes faux, comme celles dont on usait pour défendre les remparts, longèrent les vaisseaux ennemis et parvinrent à couper les cordages qui servaient à la manœuvre des voiles. Les Vénètes furent perdus, et durent en venir au combat à l'abordage, dans lequel brillaient surtout les Romains. Le sort de l'Armorique fut décidé en peu d'heures : un grand nombre des vaisseaux bretons furent pris d'assaut, et tout un peuple tomba ainsi en un seul jour : défaite d'autant plus terrible, que les hommes jeunes aussi bien que ceux d'un âge mûr étaient accourus de toutes parts pour défendre l'indépendance et la liberté du pays. La plupart préférèrent la mort à l'esclavage. Les forts se rendirent l'un après l'autre à César, qui se vengea en barbare : il ordonna de sang-froid le massacre du sénat des Vénètes, et fit vendre à l'encan toutes les familles de la contrée.

Les diverses provinces bretonnes étaient gouvernées, sous la domination suzeraine de Rome, par des princes qui prenaient le titre de rois ou de ducs, et qui reconnaissaient encore la suprématie du roi de Trinovante (aujourd'hui Londres). Un des derniers, nommé Cohel, d'abord duc de Kaereolum ou Glocester, fut le père de sainte Hélène, la première impératrice que l'Église ait placée au rang des saints, la mère du grand Constantin. À la mort de Cohel, Octavius son frère, duc de Windisilor (Windsor), s'empara du trône de Bretagne. Arrivé à une grande vieillesse et désirant pourvoir au soin de son gouvernement, il rassembla les grands de ses États, et leur demanda conseil sur le choix de son successeur. Il n'avait qu'une fille ; mais il lui restait un neveu, qui était Conan Mériadech. Les avis furent partagés : les uns proposaient Conan, d'autres Maxime, dont l'union avec la fille d'Octavius devait être le gage d'une paix éternelle avec les Romains. On se sépara cependant sans rien décider, et Conan sortit rempli d'indignation.

Caradoc, qui avait proposé Maxime, l'envoya aussitôt inviter à se rendre dans la Grande-Bretagne ; comme il l'avait prévu, l'ambitieux Romain arriva bientôt avec de nombreux amis. Octavius, qui penchait pour Conan son neveu, surpris de l'arrivée du général romain, pensa à l'instant que les avars dominateurs du monde exigeaient de lui de nouveaux tributs. Il appela Conan, lui ordonna de réunir ses chevaliers pour marcher contre l'étranger, et bientôt la plus vaillante jeunesse suivit Conan et parut devant Maxime.

Déjà effrayé de sa propre témérité, le Romain se dit, en les voyant, que ses hommes, si braves qu'ils fussent, étaient hors d'état de résister à cette armée dix fois plus forte que la sienne. Le fils de Caradoc, qui connaissait les mœurs de ses compatriotes et les intrigues de son père, lui conseilla de faire sortir de son camp douze vieillards, tenant élevés des rameaux verts en signe de paix, et chargés d'annoncer que Maxime n'avait d'autre mission que de porter à Octavius des mandements impériaux. Le nombre considérable de guerriers qui accompagnait Maxime fut expliqué par la juste crainte qu'il devait avoir des jaloux de sa gloire passée et des ennemis de la puissance de Rome qu'il représentait.

Ces raisons et ces excuses furent acceptées, non sans peine, surtout par Conan qui voulait la guerre ; et l'on arriva à Trinovante, réconciliés en apparence. Maxime épousa la fille d'Octavius, et, soutenu par un parti formidable, devint héritier de la couronne (an 381 de J.-C.). Conan se rendit en Albanie, arma les Pictes et les Écossais, et déclara la guerre à Maxime. Après une lutte sanglante, les légions romaines ayant proclamé Maxime empereur, il eut une entrevue avec Conan et lui offrit une partie de l'empire que sa nouvelle position lui faisait un devoir de conquérir. Conan se donna sans réserve à l'usurpateur, qui n'exigea de lui que son amitié et le secours de son bras.

Le vaillant, le hardi, le généreux Conan rassembla ses amis, ses alliés, ses serviteurs, tout ce que la jeunesse de l'île offrait de brillant, de brave et d'aventureux, et leur communiqua à tous quelque chose de sa grande âme ; il leur promit la conquête du monde. Les légions romaines qu'il commandait, s'embarquèrent suivies de plus de douze mille volontaires bretons, et abordèrent dans la péninsule armoricaine, l'an 383 de l'ère chrétienne.

Conan Mériadec (383-427).

Le premier pas de Conan sur le sol de l'Armorique fut une victoire. La ville d'Occismor était défendue par une forteresse où se trouvaient des troupes romaines ; il l'assiégea, et elle se rendit. À la nouvelle des succès croissants de Maxime, l'empereur Gratien s'émut et adressa à tous les gouverneurs du littoral des Gaules occidentales, ou provinces armoricaines, l'ordre de réunir leurs troupes pour s'opposer au

débarquement de l'usurpateur. Mais il était trop tard, et le préfet Jubaldus, après avoir perdu quinze mille hommes de son armée, vit le reste de ses soldats grossir les rangs des partisans de Maxime. Quelques jours après cette horrible défaite, Rennes était assiégée par l'usurpateur, et Conan Sulpicius, qui commandait la garnison de cette ville, apprenant le désastre de Jubaldus et la défection des troupes romaines, se rendit sans résister. Maxime, après avoir confié Rennes à son lieutenant, marcha sur Nantes, qu'il réduisit promptement. On l'accueillait partout comme un libérateur ; car il accordait sans peine aux peuples, écrasés d'impôts par les mandataires de Rome, la punition des exacteurs. Il favorisait le culte des chrétiens, qui commençaient à être nombreux, et achevait la ruine du polythéisme. Nantes devint sa résidence.

Tout le servait à souhait ; mais il sentait que la continuation de ses succès dépendait de l'aide de Conan et de ses braves : que serait-il devenu si, désireux de revoir leur patrie, ils l'avaient abandonné dans l'Armorique si récemment soumise ? Maxime, qui avait déjà songé à les attacher au sol même qu'ils avaient conquis, se hâta de couronner roi Conan, leur chef le plus aimé. La portion de l'Armorique dont la souveraineté fut conférée à Conan par Maxime, comprenait, en outre du pays encore aujourd'hui spécialement appelé la Bretagne, une partie de l'Anjou, du Poitou, de la Touraine et du Berri.

Conan, aussi sage administrateur qu'intrépide guerrier, pensa qu'un de ses premiers devoirs était de visiter en détail tout son royaume, afin de s'assurer des besoins de ses peuples. Dans le pays de Léon, il fit ceindre de murailles les principaux havres de la côte, trop souvent visités par les pirates. Près d'Occismor et de la mer, il fonda un château auquel il donna son nom et dont il fit une de ses résidences. Kemper, Vannes et plusieurs autres villes attirèrent son attention, et il pourvut à leur défense ou à leurs intérêts avec sagesse et bonté.

Maxime venait de quitter Nantes pour aller porter la guerre sur les bords du Rhin ; cette ville, qui pendant quelque temps avait été sa résidence, devint désormais celle de Conan. Dans ses voyages, il avait entendu les plaintes de ses sujets, et avait remédié, aussitôt qu'il l'avait pu, aux abus qu'on lui dénonçait. Après un examen de deux ans, il pensa qu'il était assez bien informé pour fixer par des lois et des ordonnances le sort de ses peuples. Il se mit à l'œuvre, et, tout en rédigeant un code nouveau, il sut respecter les vieilles coutumes et les anciennes libertés de l'Armorique dans ce qu'elles offraient de bon et d'utile. Après quelque résistance, les règlements de Conan furent adoptés, et le peuple les suivit fidèlement pendant plusieurs siècles.

Conan, veuf depuis quelques années, songea à se remarier ; il jeta les yeux sur la fille de Dionote, roi de Trinovante, et lui écrivit en ces termes, si nous en croyons un vieil historien :

« *Conan d'Armorique à Dionote, conservateur des Bretons :*

« Je te mande salut, et t'expose que la terre de la petite Bretagne, où je règne, possède air serein, champs fruitiers, belles forêts, eaux et poissons, chasse plantureuse et terre convenable à labour. N'y a défaut maintenant, fors de sexe féminin pour les nobles. Pourquoi je te prie que tu me veuilles donner en alliance de sacré mariage ta fille Ursule, qui surpasse en beauté les autres jeunes filles de Bretagne, à laquelle je désire être époux, et que tu pourvoies d'autres femmes brètes mes autres chers compagnons, et convenables à leur lignage ; car ils refusent prendre des Gauloises, de maison peu insigne, et ignorantes de notre langage. »

Dionote accorda sa fille à Conan, et fit réunir un grand nombre de jeunes filles de haute naissance, qu'il donna pour compagnes à Ursule. Cette princesse, parée de vêtements de soie, de bijoux d'or, de fermaux, de gemmes et de saphirs, comme il convenait à son rang, s'embarqua avec sa suite sur les navires de Conan. Ce fut un jour de tristesse pour la Grande-Bretagne, et l'événement qui le suivit en fit un jour de deuil éternel. Une tempête affreuse se déclara à la sortie du port de Trinovante, et bientôt on dût renoncer à toute espérance de salut. Plusieurs vaisseaux se brisèrent sur les rochers, d'autres sombrèrent ; celui que montaient la princesse et ses nobles compagnes fut jeté, après quelques jours, sur les rives de la Hollande, vers l'embouchure du Rhin, où une horde de Pictes et de Huns les massacrèrent sans pitié. L'Église a mis au rang des saintes Ursule et ses amies, sous le vocable des *Onze mille vierges*.

Quelques mois après ce funeste événement, Conan offrit ses vœux à Daréréá, sœur de saint Patrice, l'apôtre de l'Irlande : la mère de Daréréá était née dans les Gaules, et se trouvait proche parente de saint Martin, évêque de Tours, que Maxime avait appelé à son conseil. Les compagnons de Conan s'allièrent presque tous à des familles armoricaines.

Vers cette époque Maxime, qui avait passé en Italie pour conquérir l'empire d'Occident, fut, à la suite d'une sanglante défaite, livré à Théodose par ses propres soldats et massacré impitoyablement. Conan, qui reconnut toute l'étendue de la perte qu'il venait de faire, obtint, par des soumissions peu importantes, le retour des troupes bretonnes qui avaient suivi son ami : elles revinrent en Armorique, et le roi de Bretagne, redoublant d'activité, renforça les garnisons qui protégeaient les limites de ses États.

Depuis longtemps Conan mûrissait dans son esprit une pensée dont l'exécution offrait de grandes difficultés, mais sur les conséquences de laquelle il fondait à juste titre l'affermissement du christianisme et de sa propre puissance : il voulait anéantir sans retour et le polythéisme et le druidisme. À cet effet il réunit dans la ville de Rennes les états

généraux de la Bretagne, selon les formes que les Armoricains avaient jadis affectionnées. Comme autrefois, il fut permis aux communautés des villes de se réunir et d'élire des députés. Mais trois cents ans tout à l'heure s'étaient écoulés depuis les dernières assemblées, et la tradition des règles en usage dans les élections s'était même perdue. On eut recours aux druides, qui répondirent que tous les suffrages étaient égaux et libres ; que le vote du dernier citoyen valait celui du roi lui-même, et que trois classes étaient appelées à former les états généraux, savoir : le peuple, les guerriers ou les nobles, et les prêtres. Conan déclara qu'on suivrait de point en point leur conseil, et, l'adoptant à la lettre, il ordonna que les prêtres chrétiens seraient éligibles, et que les évêques paraîtraient de droit dans l'assemblée comme le grand chef des druides. Le même privilège fut accordé aux prêtresses de l'île de Sène sur leur réclamation.

Tous les prêtres chrétiens qui se trouvaient alors dans la Bretagne furent choisis pour représenter les opinions religieuses : les druides, exclus par le vote, se virent réduits à quelques chefs de communauté.

Les états généraux s'ouvrirent, présidés par Conan. Il était revêtu de ses armes, portait l'épée au côté et tenait dans sa main une longue baguette blanche, ornée à son extrémité supérieure d'une fleur d'argent pareille à celle du lotus. Il s'assit, et ses plus vaillants capitaines se rangèrent autour de lui. Les évêques et leur clergé entrèrent ensuite, et furent suivis des druides avec leur chef ; les vierges de l'Île de Sène fermaient la marche ; elles étaient au nombre de neuf.

La discussion fut vive et imposante : les bases des lois fondamentales du royaume et de l'administration générale y furent posées. La tradition n'a conservé qu'un faible souvenir de la plupart des points qu'on y traita.

Les druides furent ensuite écoutés, mais avec froideur ; le règne de leur doctrine était passé, et ils comprirent que le christianisme les avait vaincus. Ils allaient se retirer prudemment et sans bruit, lorsque la grande prêtresse se répandit en invectives contre Conan, et proféra des paroles tellement seditieuses, que l'indignation gagna le cœur de toute l'assemblée. Sortez, dit Conan aux druides et aux vierges de Sène ; la patrie vous rejette : je vous retire ma protection. J'ai trop longtemps balancé entre les intérêts humains et ceux du Dieu que je sers. »

L'assemblée des états continua ses travaux, qui n'éprouvèrent désormais aucune interruption. Des décrets ordonnèrent la fermeture des collèges des druides, comme celle des temples païens, et il leur fut expressément défendu de se mêler davantage de l'éducation de la jeunesse, qui fut désormais confiée aux ministres de la religion chrétienne.

La plupart des chefs qui avaient suivi Conan se convertirent à la foi du Christ. Les Armoricaïns n'eurent pas besoin de cet exemple ; le nombre des chrétiens surpassait déjà, dans les villes, celui des idolâtres et des païens à l'époque de l'invasion de Maxime. Les druides ne furent pas les derniers à reconnaître la vanité de leurs doctrines, et Conan les accueillit avec bonté et avec honneur. Plusieurs se consacrèrent au service des autels, et achevèrent dans la retraite des jours sanctifiés par la prière.

Seules les prêtresses de l'île de Sène, avec quelques druides, protestaient, l'injure à la bouche, contre les pacifiques conquêtes du christianisme, et prêchaient l'insurrection contre toute autorité. L'opinion publique poussa Conan à en faire justice, et leur destruction devenue nécessaire, rendit la paix au pays, qu'elles avaient si longtemps tenu asservi dans le mensonge et les pratiques cruelles d'un culte sanglant.

Conan mourut peu de temps après avoir mis la dernière main à toutes les grandes réformes qui ont honoré son règne : il fut regretté de tous. On l'inhuma à Saint-Pol de Léon. Tous les souverains et les ducs de Bretagne se sont fait honneur de descendre de Conan Mériadec, ou Cyning-Murdoch. La généalogie d'Anne de Bretagne, deux fois reine de France, par ses mariages avec Charles VIII et avec Louis XII, partait de cette tige héroïque.

On a longtemps cru Conan le premier auteur de la noble devise qui sert d'épigraphe à ce livre. On rapportait que, débarquant sur les côtes de l'Armorique, il aperçut des hermines qui se réfugièrent sous son bouclier. Frappé de ce présage, qu'il jugea favorable, le conquérant aurait fait peindre un de ces petits animaux sur ce bouclier même, et aurait pris pour devise ces mots sublimes : *Malo mon quam foedari*. (J'aime mieux mourir que de me souiller).

À cela, comme l'a fort judicieusement dit un historien moderne, nous ne voyons qu'une difficulté : c'est que du temps de Conan on ne prenait pas de devise et qu'on n'avait pas d'armoiries. Leur usage ne date que des premières croisades.

La Bretagne a gardé la devise de Conan, et son histoire la justifie d'une manière admirable.

CHAPITRE II

*Salomon I^{er}. – Grallon. – Audren. – Budic. – Hoël le Grand. – Hoël II.
– Alain I^{er}. – Hoël III. – Salomon II. – Alain II.*

(427 – 690)

Conan laissait une nombreuse postérité : il avait eu quatre fils de sa première femme Huéline. Les deux aînés moururent à peine adolescents, et Urbien, le troisième, laissa le trône à son fils Salomon. L'Église d'Irlande a mis au rang des saints les enfants de Daréréa, seconde épouse de Conan, qui suivirent dans la verte Érin leur oncle saint Patrice, y devinrent évêques et contribuèrent puissamment à la conversion des habitants de l'île.

Salomon respecta les institutions de son aïeul. Il renouvela le traité passé avec Honorius, et, pour cimenter l'union entre ses sujets et les Romains, il épousa la fille de Flavius, patrice de Rome. Cependant son règne ne se passa point sans troubles. Les restes des Alains et des Visigoths se liguèrent pour lui ravir les places fortes du Poitou, parcoururent le territoire de Nantes, et ravagèrent tout jusqu'à la Loire ; mais Salomon les atteignit, et les défit dans tous les combats. Avant que Clovis eût chassé les Goths, les Huns, les Alains, les Vandales, les Gépides, les Hérules, les Ostrogoths, Salomon sut défendre ses frontières, et conserver en paix le peuple qu'il gouvernait. Mais comme il s'occupait assez peu de rendre la justice, de surveiller l'administration, de soulager ses sujets des charges dont la guerre les avait accablés, le peuple commençait à murmurer, lorsqu'un fait qui paraissait tenir du prodige vint offrir aux grands une occasion de donner un salutaire conseil à Salomon.

Le corps de saint Matthieu avait été apporté d'Orient au port d'Abervrac'h en Léonais, alors nommé *Queinven*. Le vaisseau chargé des reliques de l'apôtre était à l'ancre depuis plusieurs semaines, et les fidèles venaient prier au rivage, lorsque Salomon s'y rendit lui-même, suivi de ses barons et du clergé, pour faire transférer le saint corps en sa ville royale. Mais on ne put parvenir à descendre le cercueil à terre, car il était devenu d'une pesanteur surhumaine. Alors Grallon, beau-frère de Conan, s'approcha et parla en ces termes à Salomon : « Roi Salomon, as-tu rempli envers tes peuples tes devoirs de souverain ? As-tu écouté la plainte du pauvre ? As-tu essuyé les larmes que font couler les exactions de tes argentiers ? Sais-tu que dans le Léonais ils ont l'exécrable coutume de vendre comme esclaves, à des étrangers passant la mer, les enfants des malheureux qui ne peuvent parfaire leur contingent dans les tributs que tu imposes ? Sais-tu que ce lieu

même est celui qu'ils ont choisi pour cet horrible trafic ? C'est ici qu'ils traînent, comme un vil bétail, les enfants ravis à leurs mères ; c'est ici qu'elles les embrassent pour la dernière fois, au milieu des cris et des gémissements. Ce lieu ne s'appelle plus Abervrac'h, mais Queinven, *lamentation* ! Ne sois donc pas surpris si le Ciel témoigne sa colère de ta coupable insouciance. »

Salomon ne répondit rien ; mais il entra dans le navire, posa la main sur le cercueil et prononça ces mots : « Glorieux apôtre Matthieu, je t'accorde que cette coutume, qui a toujours été exercée dans mon royaume, soit dorénavant abolie par respect pour toi, et je te confirme ce privilège par l'impression de mon anneau. »

Aussitôt le cercueil devint léger, et les reliques furent portées à Occismor. Salomon racheta de ses deniers tous les enfants qui avaient été vendus, et les plaça sous la protection du saint évangéliste. C'était beaucoup, mais c'était bien peu en raison de ce qui restait à faire : Salomon resta sourd aux justes réclamations du peuple, et les grands ambitieux, prenant ce prétexte, l'assassinèrent sur les marches de l'autel de l'église de Légionenses, où il s'était réfugié pour échapper à leur poursuite.

Grallon lui succéda. Son extrême rigidité effraya d'abord le peuple, mais bientôt il montra autant d'équité que de bravoure. Il fit alliance avec les *Bagaudes*, ou Gaulois mécontents, et les Francs, pour repousser les troupes que l'empereur Valentinien avait envoyées en Bretagne, à l'instigation de Flavius, désireux de venger la mort de son gendre. Grallon défit en un seul jour vingt mille hommes, et rendit la paix à ses États. Assailli par les pirates danois, plus connus sous le nom de Normands ou *hommes du Nord*, Grallon les chargea, les mit en fuite, et les força de reprendre la mer, avant qu'ils eussent pu pénétrer dans l'intérieur de la Bretagne. Malheureusement, ils n'en apprirent que trop bien la route, et nous les verrons bientôt couvrir de sang cet infortuné pays et le désoler par leurs brigandages.

Rendu à l'administration de son royaume, Grallon se fit respecter par de sages ordonnances, et s'occupa de rendre la justice à tous, en accueillant avec bonté ceux qui la réclamaient. Ces bonnes inspirations lui étaient suggérées par trois illustres personnages, que l'Église de Bretagne honore avec amour : saint Corentin, saint Ronan et saint Wingaloc. Tels étaient les conseillers qu'avait choisis Grallon, et tout le secret de sa puissance était dans l'observation docile de leurs excellents avis. Il venait lui-même les consulter et leur soumettre les plus importantes affaires du royaume ; et comme il aimait la vérité, il lui fut facile de persévérer dans la route de la droiture et des vertus.

Il dit un jour à Wingaloc : « Tu sais que j'ai nombre de châteaux et puissance de choses, grand espace de terres, abondance d'or, d'argent, de vêtements et autres ; que puis-je t'offrir pour te satisfaire ? parle. »

Wingaloc pria le roi d'employer ses richesses à réparer les désastres que son excessive ardeur pour la guerre pouvait avoir amenés, ou le mal qui était résulté du trop de précipitation dans ses jugements. Grallon profita du conseil, s'amenda, et se fit un devoir de protéger la veuve et l'orphelin : les pauvres devinrent ses meilleurs amis. Cependant ni ses vertus, ni les prières de ses conseillers ne fléchirent entièrement en sa faveur le Ciel, qui voulait le punir d'avoir hâté la perte de Salomon, son seigneur. Il fut cruellement affligé par le spectacle des désordres de sa fille, qui, selon une tradition constante, avait promis sa main et la couronne de son père à un homme infâme. Grallon, après avoir été le témoin de la mort terrible de cette indigne fille, consacra le reste de ses jours à la prière. Il mourut très-regretté de ses sujets, qui lui décernèrent le surnom de *Grand*.

Grallon laissait un fils ; mais comme il était en bas âge, les états placèrent le diadème sur le front d'Audren, l'un des enfants de Salomon.

À peine sur le trône, Audren fut obligé de repousser les nouvelles incursions des Alains et des Gaulois du Poitou : il les vainquit enfin, et obtint la paix après de vaillants combats.

La Grande-Bretagne, alors ravagée par les Pictes et les Écossais, avait imploré vainement, quoique dans les termes les plus touchants, le secours des Romains : abandonnés par eux, ses enfants se tournèrent vers leurs frères d'Armorique ; ils députèrent vers Audren l'archevêque de Londres, Guethelin, accompagné de quelques vieillards vénérables. Le roi les accueillit avec bonté, et Guethelin, invité à parler devant le conseil, s'exprima ainsi : « Nous, reboutés de toute autre espérance, requérons ta miséricorde et te prions que tu nous veuilles donner aide et que tu défendes des assauts des étrangers le royaume de Bretagne insulaire, lequel t'est dû par droit successif ; car nul, fors toy, n'est qui doive être couronné du diadème de Maxime. »

Guethelin peignit ensuite avec les plus vives couleurs la misère de ses concitoyens, et supplia Audren et son conseil de ne pas consentir à la perte totale des Bretons.

Après bien des tergiversations et des retards, Audren déclara aux députés de la Grande-Bretagne que ses sujets s'opposaient formellement à ce qu'il les quittât. La vérité est que, dans son égoïsme, ce monarque se souciait peu d'échanger l'heureuse tranquillité dont il jouissait, contre les travaux et les peines d'une entreprise d'autant plus difficile qu'il aurait affaire à des ennemis terribles, presque indomptables. Les malheureux envoyés fondirent en larmes : « Partons, s'écria Guethelin, et puisse notre mort ne pas retomber sur toi et ta postérité ! » Touché de leur désespoir, Audren offrit aux Bretons le bras de son frère Constantin : cette proposition fut

accueillie avec transport par les députés. « Le Ciel soit loué ! dirent-ils à Constantin, tu es roi des Bretons, et par toi la Bretagne reprendra ses forces et sera relevée. »

En peu de jours Constantin eut rassemblé une armée formidable, et sa vue, doublant le courage de ses guerriers, décida la défaite des oppresseurs de la Grande-Bretagne. À cette, nouvelle, Aëtius, général des Romains dans la Gaule, furieux de voir les Bretons se soustraire au joug de l'empire en élevant Constantin au trône, résolut de s'en venger sur les Armoricains, et ordonna à Eocharic, roi des Alains, de leur déclarer la guerre. Mais la fière attitude des Armoricains les intimida, et trois ans après, Aëtius s'estima trop heureux de les avoir pour alliés contre le terrible Attila, qu'il vainquit avec leur aide, sous les murs d'Orléans et dans les plaines de Châlons. À peine ce danger était-il passé, que les Visigoths entreprirent de s'emparer du comté de Nantes, de refouler les Bretons à l'extrémité de la péninsule, et de partager les Gaules avec les Burgondes. Prévenu à temps, Érech, un des fils d'Audren et général des troupes de son père, marcha contre l'ennemi avec douze mille guerriers ; son premier combat fut une défaite à laquelle il ne survécut pas. Eusèbe, son frère, le suivit de près dans la tombe, aussi peu regretté que son aîné fut pleuré pour ses vertus et les qualités de son esprit.

Le troisième fils d'Audren, nommé Budic ; rappelé en Armorique après la mort d'Eusèbe, n'y arriva que pour recevoir le dernier soupir et la bénédiction de son père.

Les premières années du règne de Budic furent glorieuses, mais difficiles ; il fut obligé de confirmer ses droits par l'épée. Childéric, ensuite Clovis avaient tenté la conquête de l'Armorique : repoussé devant les murs de Nantes, ce dernier prit le sage parti de s'allier avec un roi qu'il ne pouvait vaincre. Placées entre deux ennemis puissants, les garnisons romaines, qui conservaient encore quelques places sur les limites des deux États, se donnèrent, avec tout le pays qu'elles gardaient, aux Francs et aux Bretons armoricains. Cependant Budic ne put constamment maintenir son royaume en paix. Clovis essaya plus d'une fois, au mépris des traités les plus solennels, la conquête de la petite Bretagne ; mais ce fut en vain. Budic défendit avec courage, et conserva jusqu'à sa mort le territoire intact du royaume armoricain.

Il fut père de six enfants, dont l'aîné, connu sous le nom d'Hoël le Grand, lui succéda. Budic mourut à l'âge de soixante-cinq ans, et la douleur publique le rangea parmi les victimes secrètement immolées à l'ambition de Clovis.

Hoël, comme la plupart de ses ancêtres, passa les premières années de son règne dans les combats. Il reprit, avec l'aide des seigneurs bretons, tout ce que Clovis et les Frisons avaient conquis dans son royaume, et sa bravoure lui valut le respect et l'amitié de Clotaire,

avec lequel il conclut une alliance scellée par de mutuels et riches présents.

Il laissa le trône à son fils aîné, qui portait comme lui le nom d'Hoël ; et avant sa mort, il créa ses autres enfants comtes de Nantes, de Vannes et de Léon : disposition qui ne tarda pas à engendrer des guerres civiles aussi longues que cruelles.

Hoël II avait la bravoure d'un soldat en même temps que tous les vices des camps ; mais il ne possédait aucune des vertus qui font le bonheur d'un peuple et la gloire d'un souverain. Son impiété fut portée au plus haut point, et sa coupable faiblesse fit qu'on lui imputa tous les maux qui accablèrent l'Armorique sous son règne. Il ne sortit pas un instant de sa lâche oisiveté pour repousser les Frisons, qui étaient revenus en Bretagne, dans le but de venger les affronts qu'ils avaient reçus sous Hoël le Grand ; il laissa aux peuples du littoral de la Grande-Bretagne le soin de purger sa patrie de ces pirates redoutables.

Les Saxons avaient envahi la Grande-Bretagne, et ses habitants, réduits à s'expatrier, émigraient en si grand nombre dans l'Armorique, que toute la population de l'île semblait se transporter en masse dans la péninsule. Hoël, enfermé dans sa ville de Rennes, ne paraissait faire aucune attention à ces chefs d'aventuriers qui venaient s'emparer de ses terres, quelques-uns en suppliants, mais la plupart à main armée : il confirmait aux premiers la jouissance du pays qu'il n'osait pas leur disputer ; il s'alliait aux autres ; comme s'il se fût trouvé heureux qu'ils voulussent bien lui laisser quelque portion de ses États. Un de ces chefs d'émigrants, après avoir délivré l'Armorique des incursions des Frisons, prit le titre de roi, que le lâche Hoël lui laissa porter paisiblement. La péninsule se trouva dès lors divisée en deux royaumes, celui de Bretagne proprement dit, et celui de Donnonée, composé d'une portion du Léonais, des diocèses de Tréguier et de Saint-Brieuc. Cependant le roi de Donnonée reconnut la suprématie du roi de Bretagne.

Alwen, ou Alain, fils de Hoël II, lui succéda sur le trône ; mais ce prince n'eut pas assez d'énergie pour faire sentir son autorité aux comtes créés par son aïeul, et le sceptre ne fut dans sa main qu'un vain hochet. Les grands et les seigneurs dédaignèrent le pusillanime Alain, méprisèrent ses ordres, et, s'éloignant de sa personne, s'emparèrent de la puissance royale dans leurs comtés, qu'ils gouvernèrent comme autant de royaumes distincts. Leurs querelles, leurs guerres et leurs crimes forment seuls la triste histoire du règne de l'inutile Alain.

Conao, comte de Vannes, ayant fait assassiner trois de ses frères, voulut se défaire du quatrième, nommé Maclieve. Il eût exécuté cet horrible dessein, si Félix, évêque de Nantes, dont la haute naissance était accompagnée des plus rares qualités, et surtout d'une éloquence

persuasive, n'eût intercédé en sa faveur. Conao consentit avec peine à rendre la liberté à son frère, et ne le fit sortir de prison qu'après lui avoir fait jurer sur l'Évangile qu'il n'entreprendrait rien contre son autorité. Macliave, se voyant en liberté, implora le secours de Conamor, comte de Léon, qui lui assura un asile. À cette nouvelle, Conao envoya demander avec hauteur le proscrit à Conamor ; celui-ci, craignant d'irriter un prince puissant, fit mettre Macliave dans un tombeau, et introduisant les envoyés, il leur dit : « Macliave n'est plus ; voilà sa dernière demeure ; je ne saurais vous le remettre : dites à Conao qu'il n'a plus rien à redouter de la part de son frère. » Ces hommes le crurent, burent et mangèrent sur la pierre funéraire et s'en retournèrent, après avoir accompli cette antique coutume. Cependant Macliave, craignant les entreprises de son frère, quitta la demeure de Conamor, renonça au monde en apparence, abandonna sa femme, et se fit couper les cheveux pour entrer dans un monastère.

Conobert, comte de Nantes, avait épousé la seconde fille de Vilicaire, duc d'Aquitaine, dont la fille aînée avait donné sa main à Chramne, fils de Clotaire I^{er}, roi des Francs. Caltée, c'était le nom de la femme de Conobert, s'empressa d'offrir un asile à sa sœur et à son beau-frère, lorsque Clotaire poursuivit son fils Chramne et son infortunée famille.

Clotaire avait confié le gouvernement d'Aquitaine à son fils Chramne, qui s'était révolté plusieurs fois contre lui. Après la mort de Childeburt, qui l'avait accueilli, Chramne implora l'appui de Conobert par l'entremise de sa sœur Caltée. Cette princesse fit promettre à son mari de sacrifier, s'il le fallait, sa vie et ses États pour arracher son frère et sa malheureuse famille au sort que leur préparait la fureur de Clotaire. Conobert accueillit le fugitif à Nantes, avec les plus grands égards. Quatre années s'écoulèrent en paix pour Chramne et sa jeune famille, et l'on pouvait croire que le courroux de Clotaire était apaisé, quand des hérauts vinrent réclamer en son nom le fils rebelle. Conobert refusa avec la plus grande énergie : à cette nouvelle, le roi franc, ivre de fureur, accourt avec une armée en Bretagne, et bientôt Francs et Bretons se trouvent en présence.

Clotaire et Chramne se joignirent dans une plaine, entre Saint-Malo et Châteauneuf, et l'action commença ; mais la nuit qui survint suspendit les hostilités. Pendant cet instant de repos, Conobert alla trouver Chramne et lui dit : « Ce n'est pas une chose que je te crois permise de sortir du camp pour attaquer ton père. Demeure donc, et consens que cette nuit même je tente de le prévenir et de l'accabler. » Chramne, pensant que Conobert voulait lui ravir l'honneur de la victoire, rejeta la proposition du prince breton. Le jour venu, les armées étaient déjà en présence ; Clotaire, étendant ses mains vers le ciel, s'écria : « Jette les yeux sur nous, Dieu puissant ; vois que je

souffre injustement par la trahison de mon fils ; juge entre nous, et prononce l'arrêt que tu prononças autrefois entre Absalon et David. » On en vint aux mains. Le combat fut long ; mais enfin les Bretons cédèrent lorsqu'ils eurent vu tomber Conobert percé d'une flèche. Alors Chramne prit de nouveau la fuite. Il avait des vaisseaux préparés sur mer ; mais en voulant mettre en sûreté sa femme et ses filles, il fut atteint par les soldats de son père, arrêté et chargé de chaînes. Lorsqu'on vint porter cette nouvelle au roi Clotaire, celui-ci ordonna qu'il fût brûlé par le feu avec sa femme et ses filles. On les enferma dans la chaumière d'une pauvre femme ; Chramne fut lié sur un banc, et étranglé avec un mouchoir ; puis on mit le feu à la maison, dans laquelle ils furent tous brûlés.

À la suite de cette horrible vengeance et de cette défaite des Bretons, Clotaire s'empara, sans coup férir, de Nantes, puis de Rennes, où végétait l'indolent Alain, qui se retira dans la partie occidentale de la Cornouailles. Cependant Macliave, qui avait embrassé la vie monastique, s'était fait sacrer évêque de Vannes, quoiqu'il fût marié. Après la mort de Conobert, préférant le titre de prince temporel à celui de prince spirituel, et l'épée à la mitre, sans s'effrayer de l'excommunication des prélats de la province, il se rendit maître du territoire de Vannes, et s'empara ensuite du comté de Cornouailles, sous le nom de tuteur de son neveu Théodoric, fils de Budic, dernier comte de ce pays, que Conobert avait fait périr. Le jeune prince, ayant tout à craindre de lui, jugea à propos de prendre la fuite. Macliave avait deux fils, Guérech et Jacob : à l'un il destinait le comté de Cornouailles, à l'autre celui de Vannes. Mais Théodoric, secondé par un grand nombre de Bretons fidèles, vint attaquer Macliave, et le tua avec son fils Jacob. Guérech resta comte de Vannes, et fut un prince courageux, entreprenant, intrépide, d'une haute prudence et d'une rare habileté.

En 594 mourut l'inutile roi de Bretagne, Alain I^{er}.

Hoël III, fils d'Alain I^{er}, occupait le trône depuis la mort de son père : ses talents rappelèrent les beaux jours de Hoël le Grand. Il sut se faire respecter des comtes de Vannes, de Cornouailles et de Nantes ; et Judhaël, roi de Donnonée, ne méconnut point sa suzeraineté. Hoël fixa sa résidence à Rennes, et se vit bientôt revêtu d'une autorité que n'avaient eue ni son père ni son aïeul. Il régna dix-huit années, et personne ne lui contesta le titre de roi de Bretagne, pas même Judhaël, qui n'en reçut jamais que celui de duc de Donnonée. Son fils, Salomon II, lui succéda.

« Ce roi fut vertueux, et nul, disent les historiens, n'osa l'attaquer, parce qu'il usait à la fois d'armes, d'oraisons et de prières, et que Dieu, qui l'écoutait, prenait lui-même la direction de ses affaires. »

Judicaël régnait alors en Donnonée. Ce prince avait reçu la

meilleure éducation qu'on pût donner à cette époque : de plus, il était robuste, de belle stature, adroit à tous les exercices du corps ; il avait le visage agréable, le regard souriant et le plus doux organe. À peine Judicaël fut-il sur le trône, que Dagobert lui déclara la guerre, on ne sait trop pour quel motif, tant il y en a d'allégués. On dit, et c'est la version la plus vraisemblable, que les Francs et les Bretons limitrophes commencèrent d'eux-mêmes les hostilités, parce que certaines ordonnances émanées de Dagobert gênaient le commerce des deux nations. Après bien des débats de part et d'autre, comme Judicaël résistait avec fermeté aux prétentions exagérées du roi des Francs, ce dernier lui envoya en qualité d'ambassadeur saint Éloi, depuis évêque de Noyon. Judicaël accorda à saint Éloi tout ce qu'il eût refusé à Dagobert ; il consentit même à le suivre à la cour de ce roi. L'entrevue des deux rois fut très-amicale ; ils échangèrent de riches présents, et se quittèrent fort satisfaits l'un de l'autre. Il ne fut question ni de soumission, ni d'hommage, ni de rien qui y ressemblât, et le traité de paix, préparé d'avance, fut ratifié sans aucune contradiction.

Judicaël vécut désormais en paix avec ses voisins, et rendit ses sujets heureux. Ses goûts et son caractère le portaient vers la vie religieuse ; il honorait les prêtres, consolait les affligés, secourait les pauvres, logeait les pèlerins, protégeait les veuves ; c'était enfin le père du peuple.

Un jour qu'il revenait d'une campagne située dans la forêt de Montfort, s'étant arrêté à prier dans une église qu'il trouva sur son chemin, il s'aperçut, quand il en sortit, que toute sa suite avait déjà passé à gué la rivière de Meu, qui devait le conduire dans sa ville capitale. Sur le bord de l'eau était un pauvre lépreux, qui demandait en suppliant qu'on le fît passer ; mais les gens du roi le repoussaient et s'en éloignaient avec horreur. Judicaël fit monter le lépreux sur son cheval derrière lui, et le déposa sur l'autre rive. À peine le pauvre eut-il touché le sol, qu'il devint tout resplendissant et qu'en lui se manifesta le Christ même, qui dit au saint roi : « Parce que tu ne m'as pas méprisé sur la terre, tu y seras exalté, et après ta mort je te mettrai en mon paradis. » Puis il s'éleva au ciel, entouré d'une immense clarté.

Après un long règne Judicaël, quittant le monde, descendit du trône et s'ensevelit dans l'obscurité d'un cloître, ayant pourvu au bonheur de son peuple. L'Église l'a placé au nombre des saints.

Salomon II mourut en 658. Alain II, dit le Long, régna après lui, et sa mort, arrivée en 690, termina la première race des rois de Bretagne. Ce pays était devenu le partage de quelques puissants seigneurs, qui, las d'obéir à des fantômes de rois, se déclarèrent indépendants. La plupart de ces princes descendaient de la race de Conan, d'autres de celle de saint Judicaël. Ils étaient comtes de Nantes, de Vannes, de Léon, de Cornouailles : quelques-uns se qualifièrent rois ; mais nul ne

réunit sous ses lois la Bretagne entière. S'ils ont fait quelque chose de remarquable, tout est retombé dans l'oubli. La seule vérité qui éclate à travers l'obscurité des chroniques de cette époque, c'est que les peuples étaient accablés de misère. La France, du reste, ne jouissait pas d'une plus grande prospérité.

Pépin, instruit de la discorde qui régnait entre les Bretons, se hâta d'en profiter et s'empara de Nantes, de Rennes, de Dol et de Saint-Malo. Charlemagne, son fils, réclama vainement des Bretons le paiement du tribut que son père leur avait imposé. À la suite d'une ligue défensive qu'ils formèrent contre l'empereur, ils purent jouir de quatorze années de repos ; mais au bout de ce temps les ambitions particulières se réveillèrent plus fortes que jamais. Charlemagne fomenta de tout son pouvoir la discorde en Bretagne, dans le but d'asservir cette belle province et de l'attacher à ses États.

Sous Louis le Débonnaire, la lutte entre la France et la Bretagne fut violente et désastreuse pour l'antique contrée : la perte de leur chef Morvan découragea les Armoricains ; ils se retirèrent devant l'empereur et le laissèrent pénétrer jusqu'à Vannes. Deux vengeurs restaient à la Bretagne, tous deux descendants de l'antique race de Conan ; ils se nommaient Riwallo et Noménoé. Riwallo, l'aîné, mourut, laissant sous la tutelle de Noménoé son fils Salomon, que celui-ci éleva comme son propre enfant. Noménoé avait déployé de grands talents à la guerre et dans le conseil ; il s'était montré l'un des plus redoutables adversaires du roi de France, car il n'oubliait pas le sang qui coulait dans ses veines, et bientôt il allait prouver à la Bretagne tout ce qu'elle pouvait attendre de lui.

Partie 2

(845 – 877)

CHAPITRE III

Noménoé. – Érispoé. – Salomon III. – Pasquiten et Gurvand se partagent la royauté. – Fin de la royauté en Bretagne.

Guy-ô-Marc'h, élu roi de Bretagne en 818 par les seigneurs et le peuple, qui ne pardonnaient pas à Noménoé d'avoir accepté le commandement du pays des mains de Louis le Débonnaire, fut assassiné en 825 ; tous les regards se tournèrent alors vers Noménoé. La fortune abandonnait enfin les empereurs ; le vaste empire de Charlemagne venait d'échapper aux faibles mains de son fils, que ses propres enfants avaient jeté dans un cloître, après l'avoir dépossédé.

Profitant de ces dissensions, les Bretons conçurent l'espoir de reconquérir leur liberté, et ils allaient demander à Noménoé de vouloir bien être leur chef, quand des pirates danois inondèrent la contrée et y jetèrent une fois de plus le désordre et la guerre. Noménoé sentit que l'instant était venu où le sort de son pays dépendait du succès de ses armes, et que le sceptre royal serait le prix de la victoire. Une grande bataille se livra près de Tréguier ; l'action fut sanglante, et le nombre des morts presque égal de part et d'autre. Pour gagner du temps, Noménoé proposa un traité aux Danois ; ils ne lui demandèrent que des vivres, et promirent de ne plus ravager les côtes de la Bretagne.

Bientôt une volonté unanime décerna la couronne au sauveur du pays, trop longtemps méconnu. Noménoé commença par bannir tout ce qui rappelait les institutions impériales, et par rendre à sa patrie ses anciennes et chères libertés. Ayant purgé la Bretagne de ses oppresseurs, il se rendit à Rennes, dont il fit relever les murailles. Sur ces entrefaites Louis le Débonnaire mourut, et Charles le Chauve, l'un de ses trois fils, monta sur le trône paternel. Charles avait auprès de lui deux seigneurs ambitieux, Lambert et Renaud, qui avaient puissamment servi sa cause : tous les deux lui demandèrent en récompense le comté de Nantes, sur lequel Lambert, comte des Marches nantaises, croyait surtout posséder des droits mieux établis. Charles crut mieux faire en donnant ce comté à Renaud, et en lui confirmant de plus celui de Poitiers. Lambert, exaspéré, quitta la cour du nouvel empereur, et se rendit auprès de Noménoé, dont il voulait se faire un vengeur.

Noménoé embrassa la cause de Lambert, et leva aussitôt des troupes dont il donna le commandement à Erispoé, son fils, afin de s'emparer du comté de Nantes, que Charles avait donné à Renaud. Il y eut un combat sanglant sur les bords de la Vilaine, entre Renaud, à la tête d'une armée composée de Francs, et les Bretons, commandés par

Erispoé et par Lambert. Renaud fut vainqueur dans une première attaque ; mais Lambert, étant accouru au secours des siens, battit Renaud à son tour, et le tua dans le combat.

Après cette victoire, Noménoé prit hautement le titre de roi de Bretagne, et Lambert marcha du côté de Nantes avec son armée victorieuse. Les Nantais, qui n'étaient pas en état de lui résister, lui ouvrirent leurs portes, et il prit possession d'un gouvernement qu'il avait si ardemment désiré. Mais quelque temps après, ayant congédié ses troupes, il se vit maltraité par les Nantais et contraint de prendre honteusement la fuite.

Le dépit que lui causa cet affront le poussa à la funeste résolution d'introduire les Normands dans la Bretagne. Il alla les trouver sur les côtes de Neustrie, et enflamma leur cupidité, en leur disant qu'il y avait dans la ville de Nantes des richesses immenses. Animés par l'espérance du butin, ils s'embarquèrent aussitôt sous la conduite de Lambert, et en peu de temps, leur flotte, composée de 67 vaisseaux, parut en vue de Nantes. La ville, attaquée vigoureusement et faiblement défendue, fut bientôt prise d'assaut. La plupart des habitants se réfugièrent dans la grande église et s'y enfermèrent. Les barbares, après avoir rempli toute la ville de carnage et d'horreur, attaquèrent l'église, dont ils brisèrent les fenêtres et les portes. Leur fureur se tourna principalement contre les clercs, les moines et l'évêque, qu'ils passèrent tous au fil de l'épée. Ils pillèrent ensuite les trésors et les ornements de l'église ; et dès le soir même ils remontèrent sur leurs vaisseaux, n'ayant employé qu'un jour à cette fatale expédition. Lambert, qui s'était si impitoyablement vengé des Nantais, n'eut pas de peine à s'emparer une seconde fois d'une ville saccagée et réduite au plus déplorable état ; mais il fut loin de s'avouer l'auteur de ce désastre. Il plaignit beaucoup les habitants, et leur dit qu'en le chassant ils étaient demeurés sans défense et s'étaient attiré ce malheur.

Tandis que les Normands ravageaient le pays de Nantes, Noménoé, sans être d'intelligence avec eux, entra sur le territoire de Rennes et se rendit maître de la plus grande partie du pays. L'année suivante, Noménoé et Lambert ravagèrent les terres des Francs, l'un jusqu'au Mans, l'autre jusqu'à Angers. Ce fut en vain que Charles les menaça de venir fondre sur eux avec toutes les forces d'Allemagne et d'Italie. Noménoé, peu effrayé de ses menaces, passa la Loire, entra dans le Poitou et ravagea tout le pays de Maulges.

Charles s'avança du côté de la Bretagne, à la tête d'un corps considérable de Saxons et de Francs, dans la résolution de punir la révolte de Noménoé. Il traversa le Maine et une partie du pays de Rennes, et vint camper sur le bord de la rivière d'Oult. Il trouva Noménoé prêt à le recevoir ; on en vint bientôt aux mains. Le lieu où

se donna la bataille, est une plaine marécageuse entre l'Oult et la Vilaine, près d'un endroit qui s'appelait autrefois *Ballon*.

La principale force des Bretons consistait en cavalerie ; leurs chevaux étaient vigoureux, et les cavaliers n'étaient armés que d'un pot de fer, d'une cotte de mailles, d'un grand bouclier et de quelques javelots, armure convenable pour attaquer en voltigeant, ce qui était la manière de combattre des Bretons. Les Francs étaient à peu près équipés de la même façon ; mais pour armes offensives ils portaient des demi-piques, longues de six pieds, appelées *angons*, et des épées larges, courtes et sans pointe. Les Saxons, qui formaient l'avant-garde de l'armée de Charles, furent d'abord enfoncés, ce qui détermina la défaite des Francs. Cependant on se battit encore le lendemain, et l'avantage fut pareillement du côté des Bretons. Charles, épouvanté, prit alors la fuite, et à la faveur de la nuit il se retira au Mans avec son fils, l'abbé de Saint-Martin de Tours. Le lendemain matin, l'armée française, ayant appris la retraite de Charles, ne songea plus qu'à suivre son exemple.

Cette glorieuse journée acquit à Noménoé une réputation qui franchit les limites de ses États, et le fit connaître des nations étrangères. Charles acheta la paix à force d'argent, et les Francs perdirent pour longtemps le désir de déclarer la guerre aux Bretons.

Tout répondait aux vœux de Noménoé : il avait rendu la paix à ses peuples, son front rayonnait de gloire ; mais il y manquait encore l'onction sainte, et roi de fait, il désirait que l'Église ratifiât par ses augustes cérémonies la volonté du Ciel en sa faveur. En 849, quatre, ans après la victoire décisive de Ballon, tous les évêques de Bretagne se réunirent à Dol, et le sacre s'accomplit par les mains de l'archevêque Festinianus, avec autant de pompe et de magnificence que les rois des Francs en mettaient à cette solennité. Elle eut lieu aux acclamations des guerriers et du peuple, dont Noménoé était chéri. On remit au prince l'anneau royal, représentant la foi qu'un souverain doit garder à la chose publique ; les bracelets, symbole des bonnes œuvres qu'il doit accomplir ; la verge, ou main de justice ; le manteau de pourpre, emblème de la pureté et de l'innocence du cœur ; le sceptre, signe de puissance et de protection. L'archevêque enfin lui posa sur la tête une couronne d'or enrichie de pierres précieuses.

À partir de ce moment, la guerre se ralluma avec plus de force que jamais entre Charles le Chauve et Noménoé. Celui-ci entra dans l'Anjou, prit Angers et ravagea tous les environs de cette ville. Il fit aussi une irruption dans le Maine. Charles, de son côté, pénétra dans la Bretagne, et reprit Rennes et Nantes, dont le prince breton s'était emparé. Noménoé, à cette nouvelle, revint aussitôt en Bretagne accompagné de Lambert : Charles ne jugea pas à propos d'attendre son ennemi. Les garnisons qu'il avait laissées dans les deux villes ne se

défendirent point ; elles se rendirent dès la première attaque, et furent faites prisonnières de guerre. Noménoé et Lambert allèrent aussitôt assiéger le Mans, dont les habitants furent contraints de se rendre. Les principaux furent envoyés en Bretagne, et le reste fut désarmé.

Pour empêcher les Bretons de pousser leurs conquêtes plus loin, Charles résolut de donner à Robert le Fort le gouvernement des provinces entre la Seine et la Loire. Cependant Noménoé, après six mois de repos, traversa l'Anjou, et s'avança jusqu'à Vendôme. Il était près d'entrer sur le territoire de Chartres, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. Ainsi mourut le plus puissant prince qui eût encore régné en Bretagne.

Noménoé laissait trois fils : Érispoé, qui lui succéda ; Gurvand, comte de Rennes, et Pasquiten, comte de Vannes.

Érispoé était brave, généreux et savant dans l'art de la guerre. La première année de son règne fut signalée par une grande victoire qu'il remporta sur Charles le Chauve, lequel, après la mort de Noménoé, avait pensé que le temps était venu de se venger des Bretons. L'empereur dut s'estimer heureux d'avoir conservé la vie et la liberté, et d'accepter la paix que lui dicta le roi de Bretagne.

Salomon avait toujours témoigné beaucoup de respect et de soumission à l'égard de Noménoé, son oncle ; et de son vivant il n'avait point songé à faire valoir les droits de sa naissance. Mais, après sa mort, il traita Érispoé d'usurpateur, et prétendit, comme fils du frère aîné de Noménoé, que la couronne lui appartenait de droit. Charles, à qui il paraissait avantageux d'entretenir la division en Bretagne, appuya les prétentions de Salomon, malgré le traité qu'il venait de conclure, et lui adjugea le tiers de la province. La guerre s'ensuivit entre l'empereur et Érispoé ; Charles, plus heureux dans celle-ci que dans les autres, contraignit Érispoé d'abandonner au moins à Salomon le comté de Rennes.

Comme Salomon aspirait à un plus haut rang, son ambition fut peu satisfaite du dernier traité conclu en sa faveur. Cette ambition fut réveillée par l'alliance que Charles projeta entre Louis son fils, et la fille d'Érispoé, héritière présomptive de la couronne de Bretagne. Le mariage était près de s'accomplir, lorsque Salomon forma le plus odieux complot contre son cousin ; secondé par un seigneur nommé Almar, il attaqua Érispoé dans une église, et le tua sur l'autel même. Telle fut la triste fin de ce prince, qui ne régna que six ans.

Charles, à la nouvelle de l'assassinat d'Érispoé, s'avança en Bretagne avec une armée, pour venger, disait-il, la mort de son allié ; mais Salomon le gagna tellement par ses soumissions, que l'empereur lui confirma par un traité la souveraineté de toute la Bretagne.

Salomon s'efforça de conquérir l'amour de ses peuples, et de faire oublier le crime auquel il devait le trône.

Les affaires de France étaient alors dans la plus grande confusion. Les seigneurs, qui n'obéissaient qu'avec peine à Charles, résolurent d'appeler Louis roi de Germanie, son frère, prince qui avait paru jusque alors sage et prudent, et de se soumettre à lui : ils s'y croyaient autorisés par le testament de Charlemagne, qui permettait à la nation de se choisir pour maître celui de ses enfants qui lui plairait davantage. Les chefs de la conjuration étaient Robert le Fort, Eudes, les deux Hervez, et un grand nombre d'autres seigneurs, qui se retirèrent auprès de Salomon et le reconnurent pour leur chef. Ce prince, à la tête des rebelles, entra dans le Maine avec une armée nombreuse, afin d'en chasser Louis, fils de Charles. Louis, épouvanté, prit bientôt la fuite, et mit la Seine entre eux et lui.

Cependant Charles, après avoir tenté inutilement toutes les voies d'accommodement, résolut enfin de livrer bataille au roi de Germanie ; mais au moment de combattre, il se vit abandonné et contraint de fuir en Bourgogne. L'autorité épiscopale fut son salut ; les évêques refusèrent de reconnaître Louis, et excommunièrent les seigneurs qui l'avaient appelé. Le fils de Charles, qui s'était révolté contre son père, abattu par deux défaites, rentra dans son devoir, se repentit et se soumit à la correction des évêques, qui l'avaient enveloppé dans l'excommunication fulminée contre le frère, de Charles. Celui-ci pardonna à son fils, mais il ne lui rendit point son duché du Maine ; Louis fut obligé de se contenter du comté de Meaux et de l'abbaye de Saint-Crépin.

Tous les confédérés que Louis de Germanie s'était aliénés en laissant les Normands piller le pays, se soumirent à Charles, quand ce prince eut chassé son frère.

Salomon avait fourni des troupes au fils rebelle, et Charles le Chauve ne respirait que la vengeance. Il s'avança donc jusque sous les murs de Laval, où, malgré sa colère, il dut en venir à un arrangement, quand il se fut bien convaincu de la contenance énergique de Salomon et de la force réelle de son armée. Salomon III prit désormais dans ses actes le titre de roi de Bretagne et d'une grande partie de la Gaule.

En 868, Salomon se joignit à Charles le Chauve pour assiéger Angers, dont les Normands s'étaient emparés. Cette expédition, où le prince breton acquit beaucoup plus de gloire que le roi, se termina par un accommodement. Charles, après avoir comblé d'éloges Salomon, pour lui témoigner sa reconnaissance renouvela les traités faits avec lui, lui accorda le titre de roi, et consentit, sous de légères réserves, à ce qu'il en portât tous les insignes, comme la couronne et la pourpre, et à ce qu'il fit battre de la monnaie d'or.

Cependant Salomon, tourmenté par ses remords au sujet du meurtre d'Érispoé, résolut de faire le voyage de Rome pour y chercher l'absolution et l'oubli de son crime. Il rassembla donc les états, et leur

déclara le projet qu'il avait formé d'aller trouver le pape, afin de conférer avec lui sur des affaires importantes. Mais l'assemblée lui ayant représenté que son absence serait très-préjudiciable à la Bretagne, à cause du voisinage des Normands, et l'ayant instamment, conjuré de ne point abandonner ses sujets, le duc se rendit à leurs prières, et changea de résolution. Il se contenta d'écrire au pape, et de lui envoyer sa statue en or, afin que cette figure précieuse tint lieu de sa personne et lui procurât l'absolution.

À la suite d'une grande maladie, Salomon, que les reproches de sa conscience poursuivaient toujours, résolut de céder le trône à Wigon, son fils. À cet effet, il convoqua une assemblée de tous les évêques et de tous les seigneurs de la Bretagne. Mais la plupart de ces derniers, séduits par les promesses de Pasquiten, comte de Vannes, et de Gurvand, comte de Rennes, se réunirent ailleurs, prirent les armes et se révoltèrent contre leur prince. Pasquiten et Gurvand se mirent à la tête des rebelles, et marchèrent contre leur souverain, qui, surpris par leur attaque, fut obligé de s'enfuir et de se retirer dans un monastère. Wigon fût pris par les conjurés, qui le mirent à mort. Ils investirent ensuite le monastère où Salomon était entré, et lui députèrent un évêque pour l'engager à quitter son asile, afin d'éviter une profanation dont sa résistance pourrait être cause. Salomon sortit du monastère, ou plutôt de l'église dans laquelle il s'était réfugié, et parut devant les rebelles avec un visage calme et majestueux. Les plus animés ne purent soutenir sa vue, et se sentirent frappés de crainte et de respect : cependant, revenus de leur première terreur, ils le livrèrent à quelques Français qui lui crevèrent les yeux. Deux jours après, ce prince mourut dans sa prison. Quoiqu'il fût monté sur le trône par le plus horrible de tous les attentats, les Bretons ne laissent pas de l'honorer comme saint, et de célébrer sa mémoire comme celle d'un martyr. Ce fut en réalité un grand prince, et si l'ambition lui fit commettre un crime monstrueux, dans la suite elle contribua à faire éclater ses vertus.

Après la mort de Salomon, Pasquiten, gendre de Salomon, et Gurvand, gendre d'Érispoé, se partagèrent la Bretagne ; mais leur accord ne fut pas de longue durée. Pasquiten, plus ambitieux que Gurvand, ayant appelé les Normands à son secours, entra dans le pays de Rennes, et marcha sur cette ville pour y assiéger Gurvand. Pasquiten était à la tête de plus de trente mille hommes : à la vue de cette nombreuse armée, les troupes de Gurvand l'abandonnèrent, en sorte qu'il ne resta pas plus de mille hommes auprès de lui. Gurvand, réduit au désespoir, sans tenir compte de la multitude de ses ennemis, secondé par les braves qui l'accompagnaient, donna sur eux tête baissée, enfonça leurs escadrons et mit toute l'armée de Pasquiten en désordre. La bravoure, ou plutôt là fureur de Gurvand, contraignit enfin le comte de Vannes à se retirer.

Trois ans après, Pasquiten, informé que Gurvand était dangereusement malade, rassembla ses troupes et ravagea les terres de ce comte, qui, quoique mourant, se fit conduire sur une litière à la tête de ses troupes, persuadé que sa présence animerait ses soldats et épouvanterait ses ennemis. L'armée du comte de Vannes fut en effet taillée en pièces ; mais au milieu du combat, Gurvand expira. Pasquiten ne lui survécut pas longtemps ; il fut assassiné dans la même année.

La fin déplorable de ces deux frères décida la question de la royauté en Bretagne.

Partie 3

(877 – 1532)

CHAPITRE IV

Alain III, premier duc de Bretagne. – Alain IV. – Conan II. – Geoffroy I^{er}. – Alain V. – Hoël V. – Alain Fergent. – Conan III. – Conan IV. – Geoffroy II,

La mort de Gurvand et de Pasquiten ne rendit point la paix à la Bretagne.

Alain, frère de Pasquiten, lui succéda au comté de Vannes, et Judicaël, fils de Gurvand et de la fille d'Érispoé, succéda au comté de Rennes. Alain, ainsi que Pasquiten, était de la maison souveraine, et tuteur de Gurmhailon, fils de Pasquiten. Alain et Judicaël eurent entre eux les mêmes différends que ceux auxquels ils avaient succédé, prétendant l'un et l'autre à la souveraineté de toute la Bretagne. Judicaël ayant été tué l'année suivante dans un combat contre les Normands, qu'il vainquit, toute la Bretagne se vit réunie sous le gouvernement d'Alain III^e du nom, qui tantôt porta le titre de duc et tantôt celui de roi ; c'est lui qu'on appelle Alain *le Grand*.

Il rétablit l'ordre dans ses États, y fit régner les lois et la justice, et mérita par sa modération autant que par ses exploits, le surnom de grand, que lui décerna la reconnaissance publique. Il rappela dans les villages les habitants dont les cités voisines avaient accueilli la misère. Il rebâtit les chaumières, les maisons, les monastères, les églises, que les flammes avaient consumés. Il s'associa au malheur commun, se fit peuple avec le peuple, visita l'habitation du pauvre comme la demeure du riche, et mourut en 907, comblé de gloire et adoré de ses sujets. Son souvenir resta longtemps cher au pays qu'il avait servi avec un si grand zèle.

Si les derniers jours d'Alain III s'écoulèrent en paix, ce ne fut pas faute de coupables tentatives pour exciter en Bretagne des guerres civiles, et lui communiquer la contagion déplorable qui ravageait alors la France. Le comte de Mayenne, Godefroy, saccagea l'Anjou, et essaya de séduire plusieurs nobles bretons ; mais ses efforts vinrent se briser contre leur caractère patriotique. Ils repoussèrent avec le plus grand mépris celui qui voulait acheter leur honneur, et ils lui dirent avec une juste indignation, que si malheureusement ils avaient parfois des querelles de famille à vider entre eux, ce n'était pas une raison pour embrasser des intérêts ennemis du pays, et qu'ils aimaient mieux perdre la fortune et la vie que de trahir la sainte cause de la patrie.

Dès que la mort d'Alain le Grand fut connue, les pirates du Nord, sachant que ses fils n'avaient point hérité de sa valeur ni de la générosité de ses sentiments, se précipitèrent de nouveau sur la Bretagne, « pour voir, disaient-ils, de quelle aire sortaient ces niais

oiseaux. » Ils entrèrent dans la Loire, et mirent le siège devant Nantes. Ses habitants, après l'avoir d'abord défendue avec courage, se laissèrent aller au désespoir, quand ils connurent le nombre immense des barbares qu'il leur fallait combattre. Ils s'enfuirent pendant la nuit, et les Normands, maîtres de cette ville abandonnée, la pillèrent et y portèrent l'incendie. Poursuivant leurs courses victorieuses, ces pirates saccagèrent un grand nombre de cités. Peu de seigneurs leur résistèrent ; la plupart avaient délaissé leur infortuné pays, et s'étaient réfugiés, les uns en Bourgogne et en Aquitaine, les autres dans la Grande-Bretagne. Les deux fils d'Alain le Grand se cachaient dans quelque retraite impénétrable.

Las enfin des cruautés qu'ils exerçaient dans une contrée en ruines, les Normands quittèrent la Bretagne, mais pour y revenir bientôt. Vainqueur de la Neustrie et devenu gendre du roi de France Charles le Simple, Rollon, chef des Normands, reçut de son beau-père toutes ses prétentions sur le duché de Bretagne. Charles jugea parfaitement que si le guerrier dévastateur auquel il venait de donner Gisèle, sa fille, parvenait à soumettre les Bretons, il acquerrait lui-même, et sans nul danger, un arrière-fief important ; que si le duc des Normands succombait dans cette lutte suprême de la Bretagne, il ressaisirait la Normandie et avec elle l'hommage des portions conquises de la vieille Armorique ; que si cette contrée se défendait avec succès, tout resterait dans la situation présente, sans perte ni gain notable. D'ailleurs les Bretons pouvaient le débarrasser un jour ou l'autre d'un adversaire redoutable ; cet adversaire était celui dont il venait de faire son gendre.

L'indignation des Bretons fut au comble quand ils apprirent que le roi de France les livrait pieds et poings liés, pour ainsi dire, aux brigands de la mer. Pendant plus de cinq ans, les vaillants guerriers de l'Armorique combattirent Rollon et ses soldats. On se défendait dans les villes, dans les villages, dans les châteaux et jusque dans les chaumières les plus pauvres et les plus isolées. Après une guerre de cinq ans où le pillage et l'incendie ne purent que décimer les Bretons et non les réduire à la loi de l'ennemi, Rollon, qui ne régnait que sur des cadavres et des terres désertes, laissa reposer les Bretons, se contentant de députer chaque année des hérauts à Rennes et à Vannes, pour rappeler qu'on lui devait hommage et obéissance, et menacer de tous les effets de sa colère.

Rollon étant mort avant de pouvoir rentrer en Bretagne, son fils et successeur Guillaume Longue-Épée se chargea de réaliser les redoutables menaces de son père contre les Bretons. Mais, las d'une course sans but et sans gloire, il rentra en Neustrie, quand son arrière-garde fut vivement attaquée, défaite et poursuivie jusqu'à Bayeux. Dans cette expédition inattendue, les Bretons étaient

commandés par un comte de Dol et un comte de Rennes nommé Bérenger. Guillaume revint à la charge, obligea le comte de Dol à quitter la Bretagne, et reçut Bérenger à composition.

Cependant l'espoir commençait à renaître dans le cœur des Bretons. Bérenger n'avait pas survécu à sa défaite ; mais il laissait en son fils un vengeur, qui communiqua à ses compatriotes l'ardeur dont il était animé. Les Normands une fois vaincus, et cessant d'être réputés invincibles, bientôt le sol de la Bretagne fut purgé de ce peuple si longtemps redouté de nos pères. Le secours ne tarda pas à arriver aux Bretons ; il leur vint de la Grande-Bretagne. Le comte de Poher, Mathuedoé, avait, en mourant, confié son fils Alain à l'amitié d'Athelstane, roi d'Angleterre, qui tint le jeune prince sur les fonts du baptême, surveilla son éducation, et le fit instruire au métier des armes. Quand Alain eut atteint l'âge de vingt ans, il s'entoura de tous les fugitifs, obtint de son parrain quelques vaisseaux, recueillit des volontaires et vint débarquer sur le rivage de Dol. Les Normands furent surpris par le vaillant jeune homme au milieu des fêtes et des banquets : Alain les tailla en pièces, et ses troupes massacrèrent tous ceux qu'elles purent atteindre. La victoire ne l'abandonna pas un seul instant. Le bruit de ses exploits se répandit en Bretagne avec rapidité ; alors tous les gens de guerre, tous les hommes en état de porter les armes et qui gémissaient sous une cruelle oppression, accoururent sous ses drapeaux, et, pleins d'espérance, le proclamèrent duc et légitime successeur d'Alain le Grand.

Alain chassa successivement les ennemis de son pays de tous les postes qu'ils occupaient, et convoqua ensuite une assemblée générale, après avoir mandé près de sa personne les députés des villes et des communes, les seigneurs *terriens*, les évêques et le clergé. Des mesures utiles rendirent les paysans au travail et à la sécurité. Le commerce protégé devint aussi florissant qu'il l'avait été sous les rois bretons de la seconde race ; et les comtes s'empressèrent d'imiter l'exemple de leur souverain, dans les villes soumises à leur juridiction.

Cependant Louis d'Outre-Mer, roi de France, était attaqué par l'empereur Othon, qui avait pour alliés Hugues duc de France, Arnoul comte de Flandre, et plusieurs autres princes. Alain, qui se souvenait d'avoir partagé en Angleterre l'infortune du fils de Charles le Simple, se rendit à son camp, où il déploya autant de valeur que de générosité. Parmi les généraux d'Othon, qui en ce moment assiégeait Paris, se trouvait un prince saxon qui chaque jour défiait au combat les comtes et les barons de Louis d'Outre-Mer, et prétendait trancher ainsi, d'un seul coup d'épée, la question de la propriété de la couronne. Sa taille élevée, sa force, son audace, étaient telles, qu'aucun guerrier n'avait osé répondre à son appel. Alain, indigné de ce que parmi tant de nobles seigneurs il n'y en eût pas un qui défendît l'honneur du roi, prit

ses armes en secret et sortit, sans être vu de personne, à la rencontre de cet arrogant ennemi. Ayant abaissé sa visière, il s'élança sur le Saxon et le combattit à la vue des deux armées. Les deux guerriers montrèrent une égale adresse. Le Saxon, qui se croyait assuré de la victoire, accablait déjà le duc de Bretagne de ses sarcasmes, quand Alain, lui donnant le coup de la mort, lui cria : « Je te fais trop d'honneur de me servir avec toi des nobles armes de la chevalerie, moi qui ne tue les loups, les sangliers et les ours qu'avec un simple bâton ! » Au même instant le colosse roulait à terre. Alain lui trancha la tête, la suspendit à l'arçon de sa selle et rentra dans la ville avec ce trophée, tout à la fois hideux et glorieux, qui lui valut les acclamations du peuple et de la noblesse, et leurs remerciements pour avoir si bien vengé l'honneur de la France.

Alain obtint du roi Louis que tout serf ou affranchi qui viendrait demeurer en Bretagne y pût résider franc de toute servitude, sans crainte d'aucune revendication. Cette convention si généreuse, et qui fait tant d'honneur au duc Alain, contribua au repeuplement des villages que les Normands avaient dévastés.

Cependant la reine de France, qui ne pardonnait pas à Alain la mort du géant, son frère, tenta de le faire empoisonner au milieu des fêtes données en réjouissance de la paix. Averti de ce complot contre ses jours, le duc de Bretagne regagna ses États, après avoir épousé la sœur de Thibault, comte de Blois et de Chartres.

Peu d'années après, Alain, se sentant frappé d'une maladie mortelle, manda son beau-frère, ses comtes, ses barons et ses évêques, et leur parla en ces termes : « Mes seigneurs, que croyez-vous que j'aye encore de jours à vivre ? – Il n'est pas temps de vous occuper de penser si tristes, dit Thibault ; mais expliquez-nous vos volontés, et, à la vie ou à la mort, vous nous trouverez prêts à nous y conformer. – Je sens la mort qui s'approche, répondit le duc ; et, plein des consolations que m'a données le révérend père en Dieu, messire l'archevêque de Dol, je me présenterai, tout pécheur que je suis, avec quelque peu moins de crainte, au tribunal de notre Seigneur Jésus-Christ. Je lui raconterai tout ce que j'ai tenté pour le bien de mon peuple, les dangers et les travaux par lesquels j'ai passé afin de pacifier le pays, le délivrant des Normands païens, qui sont ses ennemis, et par sa sainte grâce ayant rendu la Bretagne libre, et rétabli chacun dans ses biens, titres et honneurs. Or, Sire Dieu, lui dirai-je, si j'ai observé votre sainte loi autant qu'il est possible à foiblesse humaine, ne considérez pas mon peu de mérite ; mais daignez répandre votre bénigne protection sur la personne de mon fils ; je le laisse innocent et dans sa plus jeune enfance, et exposé à toutes les entreprises, si les serviteurs et amis que vous m'aviez donnés ne lui font service de leur loyauté, et ne le soutiennent contre les ambitieux, méchants et jaloux. – Eh ! s'écria

Thibault, ne vous tourmentez point, beau frère de Bretagne ; notre divin Maître donnera certes attention à votre progéniture ; mais nous, nous voici tous prêts, à le reconnoître après vous, si à Dieu servateur plaît de vous retirer à lui, et nul qui se refuse à faire serment de féauté à cet enfant, comme le veut droit et honneur de toute la Bretagne. »

Alain expira après avoir placé son fils Drogon, âgé de trois mois, sous la tutelle de Thibault. Le beau-frère d'Alain ne garda pas longtemps la mémoire de son compagnon d'armes ; il se hâta de marier sa sœur à Foulques, comte d'Anjou, avec lequel il régit l'héritage du fils mineur du défunt duc de Bretagne. L'avarice conseilla bientôt un grand crime à Foulques ; il détermina par des menaces terribles la nourrice de Drogon à lui donner la mort. La malheureuse femme, tremblant pour ses jours, exécuta en pleurant ce que lui commandait son souverain. Ce n'était toutefois qu'un crime inutile ; il aurait fallu conquérir la Bretagne, et le comte d'Anjou n'avait ni le courage ni les forces nécessaires pour réussir dans une telle entreprise.

Trois compétiteurs se disputèrent alors la souveraineté de la Bretagne. Hoël et Guérec'h, fils d'Alain, s'emparèrent du comté de Nantes ; et Conan, fils du comte de Rennes Bérenger, leur déclara la guerre. Conan se prétendait héritier direct de Salomon, le dernier roi de Bretagne, et réclamait la totalité des États qui avaient appartenu à ce prince. Hoël se mit à la tête de ses troupes, après avoir fait nommer Guérec'h évêque de Nantes, marcha sur Rennes, ravageant, pillant et brûlant tout ce qui se trouvait sur son passage ; Conan ne se montra nulle part, et Hoël revint à Nantes avec un riche butin. Le comte de Rennes, pour couper court à ces redoutables hostilités, résolut de se défaire de son ennemi, sans confier sa destinée au sort hasardeux d'un combat. Un de ses gens, nommé Galvron, qui s'était retiré près d'Hoël à la suite d'un différend survenu avec un des domestiques de Conan, négocia son retour près de son premier maître au prix de la mort d'Hoël. Un soir que ce dernier avait chassé le cerf, il envoya devant lui les gens qui l'accompagnaient, afin de préparer ses logements, et il resta dans le bois, seul avec son chapelain qui lui récitait ses vêpres. Galvron, s'étant arrêté sous un prétexte frivole, revint sur le prince à bride abattue, le perça d'un grand coup d'épée, et se perdit ensuite dans les profondeurs de la forêt. Après la mort de son frère, Guérec'h fut proclamé comte de Nantes, et dès lors la guerre se ralluma plus furieuse que jamais. Guérec'h, pour venger Hoël, s'allia avec Geoffroy Grise-Gonelle, comte d'Anjou, que Conan avait gravement offensé. Les deux armées ennemies se mesurèrent sur la lande de Conquereux, où l'avantage demeura à Guérec'h, après un engagement dans lequel Conan fut blessé au bras. Ce dernier, voyant que le sort des combats lui était contraire, songea à se délivrer de Guérec'h par le poignard

d'un assassin, comme il avait déjà fait d'Hoël. Cette fois, le meurtrier fut le médecin de Guérec'h, qui, séduit par l'or de Conan, fit usage, pour le saigner, d'une lancette empoisonnée. Le mal faisant des progrès rapides, les amis du comte le supplièrent de se laisser couper le bras, dans l'espoir qu'on pourrait encore le sauver. « Non, dit avec courage le patient ; les princes ont besoin de leurs bras ; Dieu veut me retirer de ce monde, je m'abandonne à sa miséricorde ; » et il mourut. Il laissait un fils, qu'une même tombe enferma avec son père peu de jours après.

Conan, devenu prince de toute la Bretagne, prit le titre de duc et chercha, par de riches aumônes, à se mettre en paix avec sa conscience et à faire oublier la route sanglante qui l'avait conduit à la couronne.

Le seul descendant des comtes de Nantes était alors Aymon, fils de Hoël : ce jeune prince, toujours affligé de la mort de ses frères, supplia vivement Foulques Néra, comte d'Anjou, de l'aider à venger Hoël et Guérec'h, si traîtreusement assassinés. Foulques y consentit. Un combat se prépara de nouveau sur la lande de Conquereux, témoin d'une première défaite de Conan ; cette fois l'usurpateur eut recours à une ruse dont les effets devaient être désastreux pour ses ennemis. Il fit creuser des fosses larges et profondes, qu'on recouvrit ensuite de claies, de feuillage et de gazon.

Lorsque Aymon et Foulques furent en présence des Bretons et à portée de la voix, le comte d'Anjou, élevant dans ses bras le jeune Judicaël, fils de l'infortuné Hoël : « Voilà votre souverain, dit-il, l'unique rejeton d'Alain le Grand, le libérateur de la Bretagne ! Voilà l'héritier légitime du comté de Nantes ! Conan, contre Dieu, raison et justice, s'est emparé de sa terre, l'a dépouillé de son héritage, ayant méchamment fait mourir, par embûche et venin, son père et son oncle. Notre épée va punir le crime et renverser la tyrannie. Notre cause est juste, Dieu nous protège ! » De chaleureuses acclamations accueillirent ces paroles, et les troupes demandèrent le combat. « Approche, Aymon, s'écria Foulques, je te remets ma bannière ; porte-la au plus épais de la bataille, et va recouvrer le bien de ton neveu. »

On s'ébranle des deux côtés ; mais les soldats de Conan se mettent à fuir pour attirer l'ennemi dans le piège fatal : d'abord culbutés, les hommes de Foulques et d'Aymon reviennent d'une première surprise, fondent sur leurs perfides adversaires et les taillent en pièces. Conan est tué par un soldat : Aymon, plutôt que d'abandonner son drapeau, se roula dedans et expira dans ce glorieux suaire ; Foulques lui-même, grièvement blessé, le pleura et lui rendit les devoirs funèbres.

Aymeri, frère d'Aymon, prit possession de Nantes au nom de Judicaël, trop jeune encore pour gouverner par lui-même.

Geoffroy, l'aîné des fils de Conan, se hâta de prendre le titre de duc de Bretagne, et n'oublia rien pour se concilier l'attachement de ses comtes et de ses barons. Il y parvint d'autant plus facilement, qu'il n'avait pour rival qu'un faible enfant, mal conseillé. Aymeri étant mort, Judicaël se disposait à faire hommage de ses États à Foulques Néra, lorsque Geoffroy réunit des troupes, se rendit sous les murs de Nantes et se fit transporter l'hommage destiné au comte d'Angers.

En 1005, périt Judicaël sous le poignard d'un assassin, qu'on ne put jamais retrouver : tout porte à croire que Geoffroy ne fut pas étranger à ce crime. Il ne survécut que cinq ans à l'infortuné Judicaël, et sa mort arriva dans des circonstances si bizarres, que nous devons la rapporter avec quelques détails.

Geoffroy ayant résolu de faire un pèlerinage à Jérusalem, en esprit de dévotion, mit ordre aux affaires les plus pressantes de la Bretagne, confia le gouvernement de son duché et la tutelle de ses enfants à la prudente Avoïse, son épouse, et partit, accompagné de l'évêque de Nantes. Les deux pèlerins n'allèrent pourtant que jusqu'à Rome, où ils accomplirent de nombreux actes de piété. Le pape leur donna l'absolution de toutes leurs fautes ; et Geoffroy exprima le désir de revenir promptement en Bretagne. Ce pays respirait sous le gouvernement doux et pacifique de la duchesse Avoïse ; sa sagesse lui avait concilié l'estime de tous les grands vassaux, et sa justice, unie à sa bonté, lui valait l'amour du peuple. Le voyage de Geoffroy devait durer quelques années, et l'avenir se présentait aux yeux des Bretons sous l'aspect le plus favorable. Mais la nouvelle du retour inattendu du duc vint détruire ces flatteuses espérances : des troupes d'exacteurs se répandirent dans les campagnes pour percevoir le droit de *joyeuse advenue*. Cet impôt onéreux, récemment inventé par les fiscaux des seigneurs qui revenaient ruinés de la Terre-Sainte, parut aux paysans le comble de l'injustice et de l'oppression. Malgré les murmures des grands et du peuple, l'impôt n'en fut pas moins perçu avec les violences les plus cruelles : les prisons regorgèrent de familles insolvables, on vendit la vache du pauvre et sa chaumière ; jamais enfin tant de larmes n'avaient été répandues en Bretagne.

Les premiers produits du don de joyeuse advenue furent offerts en pompe au duc, sur les limites de ses États. Le lendemain, il fit son entrée dans un village, l'épervier au poing, marque distinctive de son rang et de sa puissance. À ce moment même, une pauvre veuve venait de payer sa taxe ; mais il lui manquait deux deniers. Il ne lui restait plus pour s'acquitter envers les collecteurs qu'une poule noire, et elle alla la chercher pour la leur livrer. Comme elle revenait avec l'oiseau domestique, l'épervier du duc prit son vol, plongea sur le volatile de la veuve et se mit à le dépecer, aux éclats de rire de tous les spectateurs. Furieuse et excitée au plus haut degré par les injures des collecteurs,

la malheureuse alla attendre Geoffroy au passage, et se dressant derrière une haie, elle lui lança une pierre qui l'atteignit à la tête et le tua sur le coup.

Mais sa mort n'avait pas satisfait les paysans : ils chassèrent les exacteurs, se réunirent en foule, armés de pieux et de faux, et causèrent de grands ravages. Ils assiégèrent les châteaux, les détruisirent, les brûlèrent et firent périr tous les nobles qui eurent le malheur de tomber entre leurs mains. Quinze années suffirent à peine pour éteindre une guerre d'extermination commencée pour un sujet futile en apparence, mais qui touchait aux intérêts les plus pressants du peuple, à son existence de chaque jour. On parvint enfin à dompter les paysans rebelles, et la veuve de Geoffroy employa tout l'ascendant que lui donnait son caractère conciliant pour étouffer l'esprit de vengeance, et adoucir les châtiments réservés aux plus coupables.

Le règne d'Alain V offre peu d'intérêt, du moins dans ses premières années, qui furent troublées par des guerres, soit avec les comtes d'Anjou, soit avec les propres vassaux du duché de Bretagne, dont l'un des plus puissants était le comte de Cornouailles, appelé Alain Caignart.

Le duc Alain mourut empoisonné par les ordres de son pupille Guillaume le Conquérant, laissant un fils appelé Conan.

Après huit années d'un règne fort agité, pendant lequel il prit tour à tour le titre de comte et de duc de Bretagne, Conan II fut empoisonné par les ordres de l'assassin de son père, Guillaume. Il mourut sans laisser d'héritiers.

Hoël V, comte de Cornouailles et de Nantes, époux d'Avoïse, sœur de Conan II, ceignit la couronne ducal du droit de sa femme. Il n'éprouva aucun obstacle à se faire reconnaître.

Guillaume le Conquérant, n'ayant rien à redouter de la Bretagne, dont le nouveau souverain ne songeait qu'à se faire des amis, l'envoya prier de lui prêter son assistance pour s'emparer de la couronne d'Angleterre. Hoël lui donna des fantassins et des cavaliers commandés par la plus brillante noblesse de Bretagne : son propre fils, Alain Fergent, l'héritier présomptif de son duché, menait au combat de Hasting l'une des trois divisions qui composaient l'armée de Guillaume. Le Normand reconnut ses services en lui donnant des terres considérables, et tous les seigneurs bretons qui s'étaient distingués furent récompensés par la concession de grands fiefs, dont le conquérant fit insérer les titres dans un livre ou chartrier général, nommé le *Domesday Book*.

Hoël V étant mort le 10 avril 1084, Alain Fergent, l'aîné de ses enfants, lui succéda.

Suivant la coutume de ce temps, les voisins d'Alain VI mirent son courage à l'épreuve, mais sans résultat pour eux. Guillaume le

Conquérant, admirant sa valeur, offrit son amitié au duc de Bretagne, et lui proposa même la main de sa fille Constance. Alain, honoré d'une si glorieuse alliance, n'eut garde de refuser : la duchesse entra en Bretagne, aux acclamations du peuple, qui regardait ce mariage comme un gage de paix et de prospérité. Mais, après quatre années d'union, Constance mourut sans enfants, suivant à peu de distance son redoutable père.

La fin du XI^e siècle fut signalée par des maux infinis, résultats des querelles insensées qui s'élevaient entre les princes et qui accablaient les peuples. Un tremblement de terre épouvanta tous les esprits, et leur enleva l'énergie nécessaire pour remédier à l'excès de la misère publique. On regarda la fin du monde comme prochaine ; on se pressa de toutes parts dans les églises ; on fit de riches donations aux monastères. Les riches voulaient mourir en habit de religion, et leurs femmes sous le voile des recluses. Beaucoup de cultivateurs abandonnèrent les travaux de la campagne ; et, après un été humide et orageux, le peu de semence que l'on avait confié à la terre ayant manqué, une disette générale se déclara en France, en Bretagne, en Angleterre et dans presque toute l'Europe. Les couvents avaient de très-grandes provisions, qu'ils distribuèrent avec générosité, ou qu'ils vendirent à bas prix ; mais ces ressources une fois épuisées, les familles même les plus aisées se virent livrées aux horreurs de la famine. Une maladie contagieuse qui se déclara vint ajouter à ces causes de désespoir : il fallait, comme au temps de David, périr, ou par le glaive, ou par la faim, ou par le fléau de la peste. « Que de larmes furent répandues ! s'écrie un vieil historien ; que de gémissements s'élevèrent au ciel ! Que de liens brisés sur la terre donnèrent naissance à de grandes et intolérables douleurs ! Quel est le cœur dur qui, par un retour sur lui-même, n'accorderait pas des pleurs à de telles calamités ! »

Mais déjà Pierre l'Ermite parcourait l'Italie, l'Allemagne et la France, pour chercher des soldats et des vengeurs au sépulcre du Christ. Alain Fergent fut un des premiers seigneurs qui se croisèrent ; cependant, avant son départ, il voulut contracter une nouvelle alliance. Il épousa Ermengarde, veuve de Guillaume, comte de Poitou : en s'unissant par ce mariage aux comtes d'Anjou, il donnait à sa maison de vaillants appuis. Un grand nombre des membres de la noblesse bretonne accompagna le duc à la première croisade ; les préparatifs en durèrent près de deux années, pendant lesquelles Ermengarde mit au monde deux enfants, qu'on nomma. Conan et Geoffroy.

Ces princes, qu'un but religieux poussait en Palestine, s'étaient tous réconciliés au pied des autels avant de se mettre en voyage : la paix qui régna parmi leurs peuples pendant leur lointaine et longue

absence permit de réparer une partie des maux dont leurs dissensions avaient accablé les campagnes. Pendant que, l'épée en main, ils délivraient les chrétiens d'Orient du joug des sectateurs du Coran, le zèle de Robert d'Arbrissel combattait en Bretagne, avec l'arme de la parole, les dérèglements du siècle dans tous les rangs, et le feu de l'amour de Dieu se rallumait dans le cœur des fidèles au flambeau de sa charité toute céleste. Robert d'Arbrissel, prêtre, partagea d'abord les soins du diocèse de Rennes avec l'évêque Sylvestre de la Guerche. Après la mort de son protecteur, il se retira avec un seul compagnon, dans la forêt de Craon, située entre la Bretagne et l'Anjou. Sa réputation ne le laissa pas longtemps jouir de la solitude : une foule de disciples se rendit au désert, vint partager la pénitence de l'ermite et imiter sa vie austère. À la plus grande éloquence, à l'esprit de persuasion et de charité, à la sagesse des conseils, à la vraie humilité, Robert joignait cette force de santé indispensable pour la réalisation de ses saints projets. Il prêcha devant le pape Urbain II, qui déclara que l'Esprit saint parlait par la bouche de Robert, et qui le chargea d'évangéliser les campagnes. Il commença à parler dans les carrefours et les places publiques, et bientôt il fut suivi d'un grand nombre d'hommes et de femmes, qui renonçaient à tout en ce monde pour profiter de ses enseignements et gagner le royaume des cieux, dont il leur faisait les plus éloquentes peintures. Il y avait, près de Saumur, une forêt où le brigand Évrault avait fixé sa demeure, et d'où il faisait frémir les habitants des villages voisins. La mort attendait quiconque eût osé franchir le seuil de son repaire. Robert, après s'être armé du signe de la rédemption, pénétra dans la redoutable forêt et s'avança jusque auprès d'une source, où, la fatigue, l'ayant gagné, il s'endormit. À son réveil, un homme, debout devant lui, le regardait attentivement : Robert, pensant que cet homme l'avait accompagné pour lui porter secours au besoin, lui dit de se retirer. « Pourquoi me repousses-tu loin de toi ? s'écrie l'inconnu ; n'es-tu pas Robert d'Arbrissel ? – Oui, dit le prêtre, et mon devoir est de te préserver des dangers que tu cours dans cette forêt. – Des dangers ! et ne viens-tu pas les braver toi-même ? – Dieu me défendra, mon fils ; je veux lui ramener une brebis égarée ; si je succombe, je prierai du moins pour Évrault, et puisse mon sang racheter le désordre de sa vie aux yeux de l'éternel rémunérateur ! – Viens, reprit l'inconnu, je te conduirai moi-même à la demeure d'Évrault. »

On arrive au repaire du bandit, où cinq horribles brigands se précipitent sur le saint la hache à la main, lorsque le guide de Robert s'écrie : « Misérables ! c'est l'homme de Dieu, Robert d'Arbrissel ! »

Ce guide, c'était Évrault lui-même. Converti par un miracle du ciel, les six bandits suivirent Robert, qui, transformant la caverne de voleurs en monastère, et lui donnant le nom de Font-Évrault, les y

établit comme le premier germe d'un ordre qui en peu d'années compta des milliers de religieux.

Alain Fergent revit la Bretagne après six années, avec le petit nombre de guerriers qu'avait épargnés le fer des Sarrasins. Non content de s'être signalé dans plusieurs combats particuliers, il avait assisté à trois grandes batailles, et était entré un des premiers dans Jérusalem. Fergent, de retour en Bretagne, se livra tout entier à de pieuses pensées et à de saintes œuvres. La prospérité de ses peuples, la justice et la religion devinrent l'objet de ses constantes préoccupations. Il maria son fils aîné, Conan, à Mathilde, fille du roi d'Angleterre, et contribua, par ses sages conseils, à la conclusion d'un traité de paix entre Henri et Louis le Gros. Ce qu'il y eut de bizarre, c'est que, par ce traité, daté de Gisors, en 1113, le roi de France céda la Bretagne au roi d'Angleterre en toute propriété. Le duc Alain ne s'en émut nullement : il était alors affligé d'une maladie grave, pendant laquelle il fit vœu de quitter le monde, et d'entrer pour le reste de ses jours dans un cloître. Après avoir recouvré la santé, il remit, en présence de ses barons et de sa famille assemblée, le gouvernement de ses États à Conan, son fils aîné. Il se retira ensuite à l'abbaye de Redon, où il vécut en simple moine. À son exemple, la duchesse sa femme entra dans l'ordre de Font-Évrauld, dont elle devint une des plus humbles religieuses.

Le peuple regretta l'abdication d'Alain, car il était son père et son protecteur. Il fut le premier à donner des formes stables à la justice, qui jusqu'à lui s'était rendue à peu près au hasard ; ce fut pour ses sujets un immense bienfait. Cette organisation de la justice fut l'origine des célèbres États de Bretagne.

Alain Fergent mourut en 1419, regretté de tous. Son fils aîné, qui gouvernait l'État depuis près de six ans, se fit alors couronner sous le titre de Conan III, et, par tendresse pour sa mère, il prit le surnom d'Ermengard ; mais le peuple ne l'appela que Conan le Gros, comme le roi Louis VI, qui régnait alors en France.

À cette époque, Henri d'Angleterre faisait la guerre à Louis, parce que ce monarque généreux avait pris la défense de Guillaume duc de Normandie, fils de l'infortuné Robert, mort dans les prisons de son frère. Henri somma Conan de venir à son aide ; mais les Bretons, las de l'alliance anglaise, qui, ne voilait que faiblement des prétentions souveraines à l'antique Armorique, refusèrent de marcher, et Conan conduisit ses troupes au roi de France, alors occupé à repousser l'empereur d'Allemagne. La puissance de Louis le Gros s'augmentait à cette époque de toutes les forces que l'affranchissement des communes mettait à sa disposition.

Alain Fergent avait donné à la France l'exemple des appels, par la création d'une cour supérieure qu'il présidait lui-même, accompagné

des princes de son sang, des plus grands seigneurs de ses États et des évêques. Son fils Conan voulut à son tour suivre la route que lui montrait Louis VI. Il aimait passionnément la justice ; mais il lui manquait l'expérience nécessaire pour mener à bonne fin sa généreuse et louable entreprise. Aussi ses premiers essais de réforme ne lui attirèrent que l'inimitié des grands, sans lui assurer la sympathie et l'amour du peuple.

Les malheurs de ce temps, tout en ramenant un grand nombre d'âmes à Dieu, avaient aussi ulcéré quelques esprits brouillons, qui, exaltés par le délire de l'orgueil et méconnaissant la vertu qui était la base des prodiges opérés par les Robert d'Arbrissel, les Bernard de Tyron, les Vital de Mortain et autres saints apôtres de la Bretagne, se jouaient du texte des saintes Écritures et traînaient à leur suite des hordes d'hommes égarés. Parmi ces fanatiques, chefs de parti, il faut citer en première ligne Éon de l'Étoile.

Issu d'une famille noble de Loudéac, il avait d'abord été ermite dans la forêt de Brocéliande. Un jour l'esprit de Merlin, l'antique et populaire barde d'Armorique, lui apparut et lui dit de porter aux paroles de l'office divin plus d'attention qu'il n'avait fait jusque alors. À la suite d'un assez long combat intérieur, Éon se rendit cependant à l'église la plus proche, et remarqua, après avoir ouï messe et vêpres, que le prêtre avait répété plusieurs fois ces mots latins : *Per EUM qui venturus est judicare vivos et mortuos ; per EUM qui vivit et regnat*. À ce moment il comprit le sens du conseil de Merlin, et sortant de l'église, en proie au démon de l'orgueil, il répétait : « Par Éon qui viendra juger les vivants et les morts !... Éon ! mais, c'est moi, bien moi ! » Il était donc évidemment désigné, prédit par les Écritures ; il était le fils de Dieu ! Fou de vanité, l'ermite rentra dans sa solitude, et l'esprit du mal lui révéla les trésors de Merlin. Avec un tel secours, il convertit sans peine les malheureux qui venaient entendre ses prédications ou plutôt ses divagations incohérentes. Ces hommes s'établirent en grand nombre autour de lui, le suivirent partout où il les mena, sans cesse au Milieu des fêtes et des banquets, richement vêtus, sans soucis, jouissant enfin de tous les plaisirs imaginables. Il suffisait de s'asseoir à sa table pour qu'elle se trouvât sur-le-champ garnie, sans qu'on sût comment, et couverte avec profusion de viandes exquis et de mets délicieux. Seulement cette nourriture était si légère, qu'après tant soit peu d'exercice, l'appétit se faisait sentir aussi vif qu'auparavant ; preuve que la magie s'en mêlait, dit la légende des prétendus miracles opérés par Éon.

À l'aide de l'esprit trompeur, il exécutait des choses vraiment merveilleuses. Lorsqu'on venait le visiter, il paraissait entouré d'une clarté si extraordinaire, qu'en le voyant dans ce rayonnement fantastique, il était difficile de ne pas être ébranlé et trop souvent

séduit. Un jour qu'un de ses parents était venu le voir, dans l'intention de le ramener à la vraie foi catholique, Éon lui montra tant de richesses, de diamants, de saphirs, de rubis, de perles, d'argent et d'or monnayé, que les trésors de deux rois n'en eussent pas approché, et il lui permit d'en prendre à sa volonté. Un gentilhomme qui par curiosité avait suivi le parent du prophète aperçut un superbe épervier sur le poing de l'un des serviteurs d'Éon. Vivement désireux de posséder cet oiseau chasseur, le noble offrit de l'acheter ; mais Éon le pria avec beaucoup de grâce de l'accepter comme un présent. Le fauconnier du seigneur se plaignit bientôt de l'étreinte extraordinaire de l'épervier, qui semblait vouloir lui broyer le poing dans ses serres. Le gentilhomme lui commanda de le faire envoler, pour s'en débarrasser : l'oiseau s'envola en effet, mais emportant avec lui le pauvre varlet, qu'on ne revit plus jamais.

Tels sont les récits exagérés que le peuple recueillait sur le compte d'Éon. Ce qu'il y a de plus avéré, ce sont les brigandages de sa troupe, qui, sous le prétexte d'entretenir l'esprit de pauvreté parmi les moines, dépouillait à main armée les églises et se partageait les vases sacrés. Ces hommes étaient l'effroi des magistrats, qui ne savaient quel moyen prendre pour les réduire sous l'action de la justice. Enfin, il n'est que trop prouvé que les trésors dont disposait Éon étaient le produit du pillage. Cependant le pape Eugène III, alors en France pour présider le concile de Reims, fit sommer Éon de comparaître devant lui : le prophète y consentit d'autant plus volontiers, qu'il fondait de grandes espérances sur la séduction du chef de l'Église.

Un vieil et naïf auteur nous a conservé le dialogue suivant, qui s'établit entre Eugène III et Éon de l'Étoile, en ces termes : « Qui es-tu ? lui demanda le pape avec bonté. – *Ego sum ille qui venturus est judicare vivos et mortuos, et sæcu lum per ignem.* – Tu serois bien plutôt l'Antéchrist, reprit le saint-père, car tu as fait assez de mal en perdant de bonnes âmes qui ne songeaient point à pécher. Mais que tiens-tu là à la main ? » C'était un bâton fourchu, sur lequel on voyait des figures singulières. Ceci ? dit Éon ; oh ! c'est un grand mystère ! – Et ne peux-tu le dévoiler ? ajouta le pape. – Oui-da, répondit Éon ; mais toutes oreilles ne sont pas faites pour le comprendre ; toutefois les vôtres, qu'il ne vous déplaise, me semblent confectionnées bien à point. Écoutez donc : lorsque je tiens les deux pointes de ma fourche tournées vers le ciel, Dieu ne gouverne plus que les deux parties du monde, et je régis la troisième ; et lorsque ma fourche est renversée, les deux pointes en bas, Dieu me cède les deux parties du monde qui me conviennent, et je consens à lui laisser l'autre tiers à gouverner. »

En voyant une telle folie, le saint-père ne put s'empêcher de rire, et tous les membres du concile suivirent son exemple. On jugea que le cerveau d'Éon était complètement détraqué ; mais comme sa présence

pouvait être encore dangereuse en Bretagne, on le tint enfermé à Saint-Denis, où il mourut peu de temps après, rentré dans son bon sens et très-repentant de ses erreurs et de ses méfaits.

On eut de la peine à réduire ses disciples ; force fut d'user de rigueur à l'égard d'un assez grand nombre d'entre eux : plusieurs expirèrent dans leur fatal aveuglement et le blasphème à la bouche.

Les guerres funestes qui avaient désolé la Bretagne, et le fanatisme des hérésiarques, n'empêchèrent pas de grands esprits de cultiver les lettres sacrées et profanes. Pierre Abailard, l'évêque Marbode, l'archevêque Baldric, honorèrent par leurs talents et leurs vertus le pays qui leur avait donné le jour. Marbode se fit un nom dans la poésie latine ; Baldric écrivit l'histoire civile et ecclésiastique de son temps ; et tous les deux menèrent une vie sainte et paisible, tout entière occupée par les soins actifs qu'ils donnèrent aux intérêts spirituels et matériels de leurs diocèses. La vie d'Abailard fut, au contraire, semée d'épreuves : son âme était plus ardente, il avait trop aimé le monde et sa gloire trompeuse ; il ne rencontra la guérison que dans l'humilité, et le repos que dans la tombe.

Cependant la mère de Conan venait de mourir, et son fils s'apprêtait à la suivre dans le tombeau, en proie depuis un an à une maladie grave, qui laissait peu d'espérance. Avant d'expirer, il déclara aux seigneurs qu'il avait mandés auprès de sa personne, qu'il désavouait pour son fils Hoël, qu'il avait pourtant toujours désigné comme son héritier présomptif. Cinquante années de guerres furent le triste résultat de ce funeste aveu, dont il est difficile de comprendre le motif.

La déclaration de Conan III ne changea rien aux dispositions des comtés de Nantes et de Cornouailles ; ils reconnurent Hoël. Eudon, gendre du feu duc, lui déclara la guerre, que les Nantais soutinrent avec courage. Ils allaient succomber enfin, si Eudon n'eût trouvé un ennemi plus redoutable à combattre dans le fils de Berthe, sa femme. Conan IV sortait à peine de l'adolescence, quand tous les jeunes seigneurs se rangèrent sous l'étendard qu'il venait de lever, en revendiquant le duché de son grand-père. Une sanglante bataille décida momentanément en faveur de son beau-père ; mais il se réfugia en Angleterre pour y préparer les moyens de se venger. Henri II, roi d'Angleterre, le mit à la tête d'un corps de troupes considérable, et lui dit : « Cousin, entre nous autres souverains, il n'est de loi que celle du plus fort. Je ne suis pas clerc, et n'ai pas étudié ce que vaut le droit que tu invoques ; mais chasse tes ennemis, et je le tiens pour certain et valide de tout point. » Conan n'eut qu'à se montrer sur le sol de la Bretagne, pour voir revenir à lui ses anciens partisans, et même ceux qui naguère avaient suivi les drapeaux d'Eudon. Rennes, assiégée par Conan, se défendit avec opiniâtreté. Encouragé par cette résistance, Eudon vint attaquer Conan dans ses propres retranchements ; mais,

après un rude combat, Eudon dut prendre la fuite, et Rennes fut obligée de se rendre. Conan, autour duquel se rassemblèrent tous les seigneurs bretons, reçut leur hommage, et se déclara duc de Bretagne sous le nom de Conan IV.

Les Nantais, ne reconnaissant pas à Hoël assez d'énergie ou de talent pour l'opposer avec succès au nouveau duc, le chassèrent ignominieusement, sans que depuis aucun événement ait révélé son sort. Ils appelèrent Geoffroy, comte d'Anjou, frère de Henri II, roi d'Angleterre, se donnèrent à lui, et renoncèrent, en quelque sorte, au nom de Bretons. Cette erreur singulière, cette faute immense eut les suites les plus affligeantes. Geoffroy mourut deux ans après, et, en vertu d'une nouvelle décision, les Nantais supplièrent Conan de les recevoir à obéissance : mais le coup fatal était porté. Ils avaient une fois méconnu leur patrie ; ce fut par leur ville que les prétentions étrangères firent irruption dans la Bretagne ; ce fut leur inqualifiable versatilité qui amena la domination anglaise et les guerres sanglantes qui désolèrent ce malheureux pays pendant plusieurs siècles.

En effet, à peine le roi d'Angleterre eut-il appris la mort de son frère, qu'il se hâta de venir en personne réclamer son héritage. Conan, qui redoutait trop le puissant monarque pour s'engager dans une guerre contre lui, mais qui voyait avec peine son duché dépouillé d'une de ses plus fortes places, consentit au mariage de sa fille Constance avec Geoffroy, troisième fils de Henri II, enfant d'un mois à peine, et constitua le comté de Nantes en dot à la princesse. Henri prit à l'instant possession de la ville, aux honteux applaudissements des Nantais.

La pusillanimité dont Conan venait de donner la preuve ne l'arrachait pas au danger, et ne sauvait pas même ses peuples des horreurs de la guerre. Elle existait en ce moment, plus cruelle que jamais, entre deux de ses grands vassaux, les vicomtes de Léon et du Faou. Le fils du vicomte de Léon, voulant venger son père fait prisonnier par son antagoniste, assiégea Châteaulin, s'empara du vicomte du Faou et de ses principaux serviteurs, les enferma dans la tour de Daoulas, et les condamna à mourir de faim. On apprit avec horreur les détails de leur long supplice : les infortunés s'étaient mutuellement dévorés. Conan IV avait prêté son assistance au vicomte de Léon : il fut bientôt puni de ne s'être pas opposé à une si atroce inhumanité. La Bretagne fut ravagée par une épouvantable famine, pendant le cours de laquelle on vit se commettre les crimes les plus exécrables pour se procurer une chétive subsistance. Le peuple attribua l'excès de sa misère, aux fautes de ses souverains : la guerre se propagea de toutes parts, et son sang fut répandu à flots par le glaive de l'étranger.

Le vicomte de Léon quitta Conan pour s'unir à Eudon : jaloux de

l'influence du parti de l'Angleterre en Bretagne, Raoul de Fougères, Jean de Dol et les comtes de Porhoët, s'allièrent aussi à Eudon. Conan implora alors le secours de Henri II, qui vint saccager Dol et Combourg. À la nouvelle de cet appel à l'étranger, les grands formèrent des ligues offensives et défensives, et les peuples, furieux, s'armèrent pour tout abattre. Henri, après avoir fait ratifier le mariage de Constance et de Geoffroy, son fils, exigea la cession régulière du duché de Bretagne. Conan accorda tout ce qu'on voulut, ne se réservant que le comté de Guingamp, que le roi d'Angleterre lui laissa, certain de le reprendre quand il le voudrait. Henri traita dès lors la Bretagne en pays conquis, disposa de toutes les charges et leva des impôts extraordinaires. Les barons mécontents s'étant précipités sur les terres de Conan, Henri envahit leur territoire, les défit et les força de lui jurer obéissance, après avoir exigé d'Eudon, comme otage, sa fille Alix.

La mort de Mathilde, sa mère, ayant appelé le roi d'Angleterre en Normandie, les barons de Bretagne, Eudon et le roi de France, Louis VII, profitèrent de son éloignement pour se liguier contre sa tyrannie. Instruit du complot qui se trame, Henri revient en toute hâte, et, pour se venger d'Eudon, déshonore sa fille Alix. Un cri de douleur universel se fit entendre, des plaintes retentirent dans toute la Bretagne ; car l'outrage avait pénétré dans tous les cœurs. Mais des larmes ne suffisaient pas, il fallait que la vengeance fût aussi éclatante que le crime avait été odieux. La plume se refuse à transcrire les scènes d'horreurs auxquelles donna lieu cette guerre, qui se termina cependant tout à l'avantage du roi d'Angleterre : contre la volonté impuissante de Conan, le fiancé de sa fille, âgé de dix ans, reçut l'hommage des seigneurs bretons, comme duc de Bretagne (1169). Henri II porta le fer et la flamme dans les terres des grands qui refusaient de se soumettre au joug de l'étranger. Eudon, condamné par un tribunal de sang, paya de la prison sa rébellion contre le souverain anglais.

Tous ces maux furent le résultat de la conduite antipatriotique des Nantais ; ils en furent punis par les exactions odieuses des agents anglais, et, longtemps après, l'opinion refusait encore de voir en eux des Bretons.

Conan mourut en 1171 ; il n'était plus pour ses sujets qu'un comte de Guingamp, et le mépris général le suivit dans la tombe. Sa mort ne changea pas la triste condition des Bretons ; ils résistèrent vainement à la puissance étrangère qui les envahissait comme un torrent. Henri s'empara de tout le duché et du comté de Guingamp. Guyomarc'h de Léon n'avait cessé de prendre le parti d'Eudon, qu'il regardait comme celui de la Bretagne ; mais il vint s'humilier devant l'usurpateur, et son exemple entraîna les seigneurs qui résistaient encore. Eudon dut

s'estimer heureux de demeurer pauvre et méconnu.

Les fils aînés de Henri II s'étaient révoltés contre lui, forts de l'assentiment du jeune Geoffroy, ou plutôt de ses conseillers. Craignant l'attachement des Bretons pour leur jeune duc, craignant aussi qu'ils ne jugeassent l'occasion favorable pour se soustraire à son joug, il manda près de sa personne tous les barons de ce pays, sous prétexte de lui rendre hommage. Plusieurs seigneurs, loin de se rendre à cet ordre, se fortifièrent dans leurs châteaux et s'occupèrent à prévenir les effets de la fureur de Henri : instruit de la conduite de ces grands vassaux, le monarque anglais déchaîna contre la Bretagne une troupe d'aventuriers, appelés Brabançons ou Routiers, misérables enrôlés dans le Brabant, qui se donnaient à qui payait le mieux, et qui pillaient, brûlaient, massacraient sans pitié. Comme ils marchaient sans ordre et combattaient sans discipline, ces aventuriers furent bientôt taillés en pièces par les Bretons, non toutefois sans avoir causé de grands ravages.

Geoffroy, par les conseils de Rolland de Dinan, se fit une étude de gagner les cœurs des seigneurs bretons. Il refusa de rendre hommage pour son duché à son frère aîné, couronné roi du vivant de son père. Henri II, pour le punir, envoya faire le siège de Rennes ; cette ville fut prise et brûlée en partie. Geoffroy vint assiéger à son tour les troupes anglaises, qui se rendirent à discrétion. Après cette triste expédition, il se réconcilia avec son père, et épousa la duchesse Constance, à laquelle il était fiancé depuis sa naissance. Il mourut à Paris, où il était allé voir Philippe-Auguste et implorer son aide pour reconquérir l'Anjou sur son père. Quelques mois après, Constance mit au monde un fils, qui reçut le nom d'Arthur, et dont la naissance fut accueillie avec des transports de joie par les fidèles Bretons. Mais Henri II, qui ne voulait pas que le duché de Bretagne cessât de dépendre de lui, forma le dessein de remaria la veuve de Geoffroy avec un seigneur anglais qui lui fût tout dévoué, et qui ne fit aucune difficulté de lui rendre hommage. Il maria donc la duchesse à Ranulfe, comte de Chester, et celui-ci prit aussitôt le titre de duc de Bretagne. Les Bretons ne voulurent point lui obéir, le regardant comme un usurpateur, et s'unirent contre lui avec le roi de France et avec Henri et Richard, fils de Henri II ; ce qui causa tant de chagrin à ce monarque qu'il en mourut.

Richard, connu avec le surnom de *Cœur-de-Lion*, succéda à son père dans tous ses États, dont il donna une portion peu considérable à son frère Jean Sans-Terre, et dont Arthur ne reçut rien, quoiqu'il représentât Geoffroy, son père. Ranulfe fut alors chassé de Bretagne, et Richard se mit peu en peine de l'y rétablir. Comme il était très-puissant, il gouverna en maître absolu et la duchesse et le duché, qui appartenait de droit à Arthur.

Richard fit en 1190 le voyage de la Terre-Sainte avec Philippe II. Étant en Sicile, il s'engagea par un traité avec Tancrède, roi de cette île, à faire épouser la fille de ce prince au jeune Arthur, son neveu et son héritier présomptif. Tous les seigneurs de sa cour firent serment pour lui qu'il accomplirait fidèlement cette promesse. Il toucha alors vingt mille écus d'or d'avance, pour la dot de cette princesse. Guillaume, évêque d'Ély, chancelier et grand justicier d'Angleterre, reconnut en même temps le jeune Arthur pour héritier présomptif de Richard, et le fit reconnaître en cette qualité par le roi d'Écosse.

CHAPITRE V

Arthur.

(1190 – 1208)

Cependant Jean Sans-Terre, fort mécontent que le chancelier eût ainsi déclaré Arthur héritier présomptif des États de Richard, lui fit la guerre, et, ayant assemblé les états à Londres, il le fit dépouiller de la régence. Richard, à cette nouvelle, prit la résolution de repasser en Europe, pour rétablir le calme dans son royaume ; mais il fut arrêté à Vienne en Autriche, et livré au duc Léopold, son ennemi. Celui-ci l'envoya à l'empereur, qui le retint prisonnier pendant plus d'un an. Richard, de retour en Angleterre, pour se venger de son frère, le dépouilla de toutes les terres qu'il possédait, d'où lui vint le nom de Jean Sans-Terre. Sur ces entrefaites, Arthur fut reconnu pour duc de Bretagne, dans une assemblée des états tenue à Rennes. Richard, qui peut-être avait formé le dessein de réunir la Bretagne au domaine de sa couronne et d'en être le suzerain, irrité de voir que cette province lui échappait, eut recours à la ruse. Il envoya inviter sa belle-sœur la duchesse Constance à venir le trouver en Normandie. Son dessein était de l'arrêter, persuadé que lorsque la Bretagne ne serait plus gouvernée par cette habile princesse, il lui serait aisé de subjuguier un enfant et de s'emparer de ses États. Ranulfe, chassé par les Bretons, s'était attaché au roi d'Angleterre : ce fut lui qui se chargea de s'emparer de la duchesse. Il l'arrêta à Pontorson, lorsqu'elle allait trouver le roi d'Angleterre, et l'enferma dans le château de Saint-James-de-Beuvron, qui lui appartenait. Les Bretons firent alors appel au roi de France ; mais cette démarche leur fut préjudiciable, et sans aucune utilité pour procurer la liberté à leur duchesse. Richard entra dans la Bretagne à la tête de ses troupes et la ravagea. Il fit main basse sur tous les Bretons qui tombèrent entre ses mains, sans épargner les enfants. Plusieurs s'étant cachés, il les poursuivit avec le fer et le feu jusque dans leurs retraites, et signala de la manière la plus barbare sa vengeance et sa fureur. Puis il fit tous ses efforts pour se rendre maître de la personne du jeune Arthur ; mais Guihenoc, évêque de Vannes, le mit en sûreté, et l'envoya ensuite à la cour du roi de France.

Il y eut un seigneur breton qui s'opposa courageusement aux fureurs de Richard : ce fut Alain de Dinan. Après lui avoir tenu tête en Bretagne, il se rendit à l'armée de Philippe, qui assiégeait la ville d'Aumale. Le roi d'Angleterre quitta la Bretagne, et s'avança pour combattre l'armée française. Philippe accepta le combat, qui fut opiniâtre de part et d'autre. Richard, ayant aperçu dans le fort de la

mêlée Alain de Dinan, qui s'était un peu écarté pour rajuster son casque, marcha sur lui la lance baissée. Alain, ayant aussi reconnu le roi d'Angleterre, courut avec fureur contre ce prince. La lance du roi se brisa contre le bouclier de son ennemi. Celle d'Alain, ayant glissé sur l'écu du roi, passa entre ses jambes, et ce prince fut renversé par terre avec son cheval ; mais aussitôt les Anglais accoururent à son secours, et le tirèrent du péril où il était. Cette chute ne fut pas le seul affront qu'il reçut au siège d'Aumale : il fut encore obligé de fuir avec toute son armée et de laisser prendre la ville. De son côté il y eut trente chevaliers faits prisonniers, et de ce nombre fut Gui de Thouars, depuis duc de Bretagne. Du côté du roi de France, Philippe, il n'y eut personne de tué ni de pris.

Cependant les Bretons, voyant que Philippe ne venait pas à leur secours, conseillèrent à Arthur de s'accommoder au plus tôt avec Richard. Par malheur pour ce jeune prince, Alain de Dinan, son principal soutien, était mort depuis peu, et il se trouvait sans appui. Les Bretons conclurent donc avec Richard un traité, où il ne fut fait aucune mention d'Arthur, de peur d'offenser le roi de France, entre les mains duquel il était demeuré. Constance fut en même temps mise en liberté, et elle continua de gouverner la Bretagne, comme elle avait fait auparavant. Peu de temps après, Arthur s'échappa de la cour de Philippe, et se rendit auprès de Richard, son oncle, qui fit alors la guerre à la France ; mais elle fut bientôt terminée par un traité.

Richard mourut en 1198, à la suite d'une blessure qu'il avait reçue au siège d'un château du Limousin. Il désigna par son testament (du moins les partisans de Jean Sans-Terre le prétendirent) le prince Jean, son frère, comme héritier de tous ses États, à l'exclusion d'Arthur, son neveu, qui, selon les coutumes de Normandie, du Maine, de Touraine et d'Anjou, devait lui succéder dans sa suzeraineté sur ces provinces, comme représentant Geoffroy, frère aîné de Jean. Aussi la Touraine et l'Anjou se déclarèrent-elles d'abord pour Arthur ; mais la Normandie, peu disposée à obéir à un prince breton, reconnut Jean pour son souverain, et l'Angleterre, par différents motifs, en fit autant.

Constance, qui n'avait épousé Ranulfe que par contrainte, ayant invoqué le trop proche degré de parenté entre elle et son mari, fit annuler son mariage et s'unit à Gui de Thouars. En même temps elle remit Arthur son fils entre les mains du roi de France, qui avait déclaré la guerre à Jean. Philippe l'emmena à Paris, lui promit sa protection, et reçut son hommage pour l'Anjou, le Poitou, le Maine, la Touraine, la Normandie et la Bretagne. Mais Philippe ayant paru songer à ses intérêts bien plus qu'à ceux du jeune duc, on le retira d'entre ses mains, et l'on ménagea un rapprochement entre l'oncle et le neveu. Il fut confié encore l'année suivante au roi de France, qui avait conclu la paix avec le roi d'Angleterre, et Philippe obligea Arthur

à faire hommage de son duché et de ses autres terres au roi Jean, comme duc de Normandie. Une des conditions du traité fait entre les deux rois était que, si Jean mourait sans postérité, Philippe hériterait de toutes ses terres situées en France, c'est-à-dire, non-seulement de la Normandie, mais encore de l'Anjou, du Maine et de la Touraine, qui de droit appartenaient à Arthur, et que Jean prétendait lui appartenir. Jean obtint même l'investiture de l'Anjou. C'est ainsi que les intérêts de ce jeune prince étaient également sacrifiés et à ceux de son ennemi et à ceux de son protecteur.

Pour comble de malheur, Arthur perdit sa mère, Constance, qui mourut à Nantes en 1201, laissant deux filles de son mariage avec Gui de Thouars, Éléonore et Alix.

L'année suivante, le roi de France se brouilla avec le roi d'Angleterre, et le somma, comme son homme lige^[1], de comparaître à Paris dans la quinzaine d'après Pâques, pour y répondre à ce qu'il avait à dire contre lui. Il lui ordonna en même temps de restituer au jeune Arthur toutes les terres qu'il possédait deçà la mer, à savoir : la Normandie, le Poitou, l'Anjou et la Touraine. Jean n'ayant pas comparu, Philippe, de l'avis de son conseil et de celui de tous les seigneurs de son royaume, lui déclara la guerre, rassembla son armée et marcha sur la Normandie. En même temps il arma Arthur chevalier, et reçut à Gournai son hommage lige pour la Bretagne, le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine. Philippe donna ensuite une somme considérable d'argent à son protégé, et l'envoya conquérir le Poitou. Arthur commença par assiéger Mirebeau, dont il se rendit maître aisément. Jean accourut aussitôt pour l'en chasser, et se hâta de prévenir la jonction des troupes qui allaient se ranger sous les étendards de son neveu. Il reprit la place et fit prisonniers les principaux seigneurs du parti d'Arthur et Arthur lui-même. Il en enferma vingt-deux des plus distingués par leur valeur dans le château de Corf, où il les laissa mourir de faim. Les autres furent dispersés en différentes prisons de Normandie et d'Angleterre. Pour Arthur, Jean l'envoya au château de Falaise, où il fut enfermé. C'est là qu'il alla le voir pour l'exhorter à se désister de ses prétentions, et lui représenter la folie qu'il faisait de se fier à l'amitié du roi de France, l'ennemi naturel de sa famille. Le courageux jeune homme répondit à ses conseils qu'il n'abandonnerait ses droits qu'avec la vie. Jean se retira pensif et mécontent ; Arthur fut transféré au château de Rouen, et renfermé dans un cachot de la nouvelle tour.

Jean conçut alors le plus horrible dessein, celui de faire périr son neveu. N'osant d'abord tremper lui-même ses mains dans le sang d'Arthur, il employa les caresses, les présents et les promesses les plus séduisantes auprès de ceux qu'il crut entièrement dévoués à ses intérêts, afin de les engager à commettre le crime qu'il méditait. Mais

ne trouvant personne pour prêter sa main à cet affreux attentat, il se vit réduit à lui-même pour son exécution. Nous laissons parler un chroniqueur contemporain, Guillaume le Breton :

« Le roi Jean, à qui seul la vie de son neveu était odieuse, qui seul était poussé par son esprit à commettre un tel meurtre, s'éloigne secrètement de tous les officiers de sa cour, se détermine à s'absenter pour trois jours, et va se cacher dans les vallées ombreuses de Moulineaux. De là, et la quatrième nuit étant venue, au milieu de la nuit, Jean monte dans une petite barque, et traverse le fleuve, en se dirigeant vers la rive opposée. Il arrive à Rouen, et s'arrête devant la porte par où l'on arrive à la tour, sur le port que la Seine inonde deux fois chaque jour, à de certaines heures, du reflux de ses ondes...

« Le roi... se tenant debout sur le haut de la poupe de sa barque, ordonna que son neveu sortît de la tour et lui fût amené par un page ; puis l'ayant placé avec lui dans sa barque, et s'étant un peu éloigné, il se retira enfin tout à fait. Alors l'illustre enfant, déjà placé près de la porte par où l'on sort de la vie, s'écriait : « Mon oncle, prends pitié de ton neveu ! épargne, mon oncle, mon bon oncle, épargne ton neveu, épargne ta race, épargne le fils de ton frère ! » Tandis qu'il se lamentait ainsi, l'impie, le saisissant par les cheveux, au-dessus du front, lui enfonça son épée dans le ventre, jusqu'à la garde, et la retirant encore humectée de ce sang précieux, la lui plonge de nouveau dans la tête et lui perce les deux tempes ; puis s'éloignant encore, et se portant à trois milles environ, il jette son corps privé de vie dans les eaux qui coulent à ses pieds (1203). »

Le corps d'Arthur fut trouvé par des pêcheurs, et enterré sans bruit dans le prieuré de Notre-Dame-du-Pré, dépendant de l'abbaye du Bec.

Éléonore, sœur de l'infortuné duc de Bretagne, communément appelée *la vierge de Bretagne*, fut envoyée en Angleterre, et placée dans la retraite la plus rigoureuse, afin qu'elle ne pût, en se mariant avec un prince étranger, susciter un nouveau prétendant à la succession de son frère.

Dès que la nouvelle du meurtre d'Arthur se fut répandue dans la Bretagne, elle y souleva tous les esprits. Les barons et les évêques s'étant assemblés à Vannes pour délibérer sur l'état présent des affaires, il fut résolu qu'on députerait vers le roi de France, pour lui porter, comme au seigneur lige du roi Jean, les plaintes de la Bretagne au sujet du meurtre d'Arthur, et pour le supplier de venger un crime si énorme. Gui de Thouars présida cette assemblée, et prit le titre de duc de Bretagne.

Philippe, sollicité par les Bretons et plus encore par l'horreur générale qu'inspirait ce crime, cita le roi Jean, comme vassal de sa couronne, à comparaître devant la cour de ses pairs, pour répondre sur l'accusation de parricide justement intentée contre lui. Jean

n'ayant pas déferé à la citation, les barons le condamnèrent par contumace à perdre toutes les terres qu'il possédait en France. Au milieu de ces pertes, Jean paraissait insensible et ne s'occupait que de ses plaisirs. Quand on lui parlait des conquêtes du roi de France, il répondait fièrement : « Je reprendrai en un seul jour tout ce qu'il m'a pris en plusieurs années. » Il semblait que sa stupide inertie fût la punition du forfait exécrable qu'il avait commis, et que son ambition, qui avait étouffé en lui les sentiments de la nature, fût elle-même étouffée par ses remords et par la répulsion de tous ses peuples.

Cependant il avait toujours en sa puissance la princesse Éléonore, sœur d'Arthur, et il la retenait captive à Bristol, sous la garde de quatre chevaliers. Philippe, craignant que Jean, après avoir fait mourir cette princesse comme son frère, ne vînt s'emparer de la Bretagne, où il avait des partisans, jugea à propos de le prévenir. Il se présenta donc devant Nantes ; Gui de Thouars, avec qui il avait des intelligences, lui en fit aussitôt ouvrir les portes. Philippe fut alors reconnu par les Bretons pour seigneur de la Bretagne pendant la minorité de leur princesse, et Gui de Thouars ne fut plus regardé que comme régent, en attendant qu'Alix, sa fille aînée, dont le roi prit la garde noble^[2], fût en état de gouverner.

Jean se réveilla enfin, passa la mer, aborda à la Rochelle, prit Angers, ruina cette ville et ravagea toute la province. Il se présenta ensuite devant Nantes, et mit tout à feu et à sang dans la Mée et dans le pays de Rennes. Philippe accourut bientôt au secours des Bretons avec une puissante armée, et contraignit Jean à se retirer. Ce prince recula vers la Rochelle et repassa la mer, ne remportant de sa funeste et vaine expédition qu'un surcroît de haine et de mépris de la part des peuples qui le détestaient.

Pour comble de disgrâce et de punition, Jean fut excommunié par le pape, qui publia même une croisade contre lui.

Philippe songea alors à marier Alix, fille aînée de Constance et de Gui de Thouars, et héritière du duché de Bretagne. À cet effet, il jeta les yeux sur Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, fils de Robert II comte de Dreux, qui était petit-fils de Louis le Gros, roi de France. Mais avant de le marier avec Alix, il exigea de lui qu'il observerait toutes les conditions du traité conclu avec Gui de Thouars ; qu'il lui ferait hommage lige, et qu'il recevrait les hommages des Bretons avec cette clause, *sauf la fidélité du roi de France, notre sire*, et ne les dépouillerait d'aucun de leurs fiefs qu'après que la cour du roi les aurait condamnés à les perdre. Pierre Mauclerc jura d'observer ces conditions, et son frère Robert de Dreux, troisième du nom, déclara expressément qu'il consentait à être caution pour lui, et que le roi fit saisir, ses terres en cas que le duc de Bretagne manquât à l'exécution de ce qu'il avait promis. Dès lors Pierre Mauclerc fut regardé comme

duc de Bretagne, même avant d'être marié à Alix, qui n'avait encore que onze ans.

Pour se distinguer de ses autres frères, il écartela des hermines les armes de Dreux. Ses successeurs portèrent comme lui les armes de Dreux, jusqu'au duc Jean III, qui les quitta et ne retint que les hermines, lesquelles depuis ce temps-là furent regardées comme les armes de la Bretagne.

Après que Pierre Mauclerc eut été publiquement reconnu duc de Bretagne, Gui de Thouars alla demeurer sur les terres de sa seconde femme à Chemillé, où il mourut en 1213, l'année même de sa retraite.

CHAPITRE VI

Pierre Mauclerc. – Jean le Roux. – Jean II. – Arthur II. – Jean III.

(1214 – 1347)

Pierre Mauclerc, le prince le plus habile de son siècle, mais d'un esprit inquiet et turbulent, se proposa d'abord de régner sur la Bretagne avec une autorité absolue. Son surnom lui vint de ce qu'après avoir été destiné à la cléricature, et avoir longtemps étudié dans les écoles de Paris, il avait pris le parti des armes, tout en conservant un talent remarquable pour la dialectique. *Mauclerc* veut dire, selon quelques auteurs, *méchant clerc*, et suivant d'autres, à l'avis desquels nous croyons devoir nous ranger, *grand clerc* (*magnus clericus*). *Clergie* et littérature, *clerc* et écolier étaient des termes équivalents pendant tout le moyen âge.

Pierre n'avait pas tardé à se distinguer dans la carrière militaire. Philippe-Auguste l'avait armé chevalier, et le nouveau duc montrait autant de finesse et de talent que de bravoure. La guerre occupa ses premiers moments. Il se ligua contre Jean Sans-Terre avec Philippe-Auguste, qui ne pouvait pardonner au monarque anglais la mort d'Arthur et le massacre de cent quatre-vingts nobles enfants donnés en otage par les villes du Poitou. À la tête de sept cents chevaliers, Pierre combattit les Anglais à Dam. Apprenant que le roi d'Angleterre allait passer avec une armée en Bretagne, où il se proposait de faire une incursion, il s'empressa de rentrer dans ses États, et arriva à temps pour empêcher l'ennemi de s'emparer de Nantes. Déconcerté dans ses projets dévastateurs, Jean Sans-Terre se hâta de quitter un pays si vigoureusement défendu. De retour dans son duché, Pierre se fit rendre compte de l'état des revenus publics et de l'administration civile et judiciaire de ses États. Beaucoup plus instruit que la plupart des princes de son temps qui savaient à peine lire, il fixa son attention sur les abus les plus invétérés et les plus criants qui désolaient la législation de ce temps. Il se promit de porter un prompt remède à tant de maux, et d'abolir les coutumes cruelles qui entachaient les mœurs de son époque.

Jean Sans-Terre mourut en 1216. Objet de l'exécration des Anglais, des Français et des Bretons, il était depuis plusieurs jours en proie à une fièvre maligne, lorsqu'au passage de Cross-Keys il vit emporter par la marée montante les chariots qui contenaient ses bijoux, sa couronne et ses trésors. La douleur que cette perte causa à son avarice fut telle, qu'il expira trois jours après. On inhuma son corps près des reliques de saint Wulstan, dans l'abbaye de Worcester. Les anciennes

chroniques assurent qu'après la cérémonie funèbre, et quand les religieux furent rentrés dans leurs cellules, un mystère horrible s'accomplit sur la tombe du roi meurtrier de son neveu. À minuit on entendit un cri terrible, et tel qu'aucun homme n'en avait jamais entendu : les ombres des nombreuses victimes de Jean Sans-Terre entouraient le cercueil de leur assassin, qui laissait échapper cette effrayante plainte : « Je suis Jean, naguère souverain, naguère roi de la vieille Angleterre. Tous les innocents à qui j'ai donné la mort se sont réunis pour me tourmenter ; mais aucun supplice n'égale celui que me fait éprouver le voisinage d'un ami de Dieu, de saint Wulstan. Enlevez mes os de ce temple saint, jetez-les dans le lieu le plus vil ; je suis condamné par le juste jugement de Dieu ! » Le lendemain, le corps de Jean Sans-Terre fut transporté dans un champ qui depuis lors s'est refusé à toute culture et est toujours resté stérile.

En 1218, Pierre Mauclerc perdit sa femme, la duchesse Alix, dont il avait trois enfants : Jean dit le Roux, qui lui succéda ; Arthur, mort dans sa jeunesse ; et Yolande, que le comte de la Marche épousa quelques années après. Mauclerc, qui ne devait conserver le gouvernement que jusqu'à la majorité de son fils, héritier du duché de Bretagne du chef de sa mère, entreprit, dans l'intérêt de ce fils et d'une meilleure administration, de ressaisir les droits royaux que quelques grands avaient usurpés. Mais les réclamations de Pierre furent vaines ; non-seulement ces seigneurs refusèrent toute enquête, mais ils prirent les armes, et une guerre s'engagea qui devait décider en faveur de l'injustice ou du bon droit. Pierre vit bientôt accourir en foule sous ses drapeaux le peuple qui l'aimait, et il fut sur-le-champ en état de combattre les rebelles. La victoire, en effet, lui resta dès la première bataille, qui fut sanglante pour les deux partis.

Toujours disposé à favoriser le peuple, le duc de Bretagne accorda de grandes franchises aux paysans qui se fixaient sur ses terres, et aux marchands qui voulaient y trafiquer, comme des exemptions de péages et d'amendes en diverses circonstances, le droit de pâture dans ses forêts, l'usage du bois mort, etc. Les avantages qui résultèrent de cette manière d'agir furent si marqués, que la plupart des seigneurs en firent autant sur leurs terres et cessèrent de mettre les voyageurs à contribution. Un seigneur angevin, Thibault Crespin, avait sur les bords de la Loire la forteresse de Châteauceaux. Il ne passait personne sur la rivière qui ne fût arrêté par ses hommes, rançonné et souvent totalement dépouillé. Les récits les moins exagérés portaient le nombre des victimes de sa cupidité à quinze cents. Pierre lui fit signifier de cesser ses brigandages ; Crespin se moqua, d'un tel ordre ; mais Pierre l'assiégea dans son repaire, le prit et le jeta dans la prison même où depuis quinze ans il avait successivement laissé mourir tant d'hommes inoffensifs. Après une longue détention et la confiscation de

ses biens, le noble pillard fut banni pour toujours du territoire de la Bretagne et de l'Anjou.

Pierre Mauclerc, voyant que le plus grand nombre des seigneurs approuvait sa conduite envers les paysans, les convoqua à une assemblée générale, afin de faire ratifier ses réformes et de les sauvegarder des atteintes de ses successeurs. Après avoir réglé toutes choses pour le mieux et pour le plus grand bien de ses peuples, le duc de Bretagne accompagna le roi de France, Louis VIII, dans la seconde croisade qu'il venait de proclamer contre les Albigeois. Après quarante jours de service, Pierre quitta l'armée royale, et suivit Thibault comte de Champagne, qui avait le premier quitté l'étendard de Louis VIII. La guerre contre les Albigeois fut fatale à leurs ennemis, tant par la perte d'hommes que divers combats leur occasionnèrent, qu'à cause d'une épidémie qui sévit avec fureur contre l'armée de Louis VIII et dont lui-même mourut à Montpellier. La calomnie attribua sa mort au poison.

Louis IX, ou saint Louis, son fils, qui lui succéda, n'avait alors que douze ans. Sa mère, Blanche de Castille, nommée régente de France, déploya un caractère plein d'énergie et des talents supérieurs dès son avènement à l'autorité. La première démarche que fit la reine mère fut de rassembler autant de troupes qu'il lui fut possible, et de conduire son fils à Reims, pour l'y faire sacrer. Tous les seigneurs du royaume avaient été invités à cette auguste cérémonie ; mais la plupart refusèrent de s'y trouver. Les principaux de ces grands de l'État étaient : le duc de Bretagne, le duc de Bourgogne, les comtes de Champagne et de la Marche, le comte de Bar, le comte de Saint-Pol et d'autres. Ils formèrent tous une ligue formidable contre la régente. Ils répandirent le bruit qu'elle avait manifesté l'intention d'éloigner de l'intimité du roi les princes et seigneurs de son sang, et qu'elle livrait à la politique espagnole et le gouvernement de la France et les volontés de son fils. Ils avaient favorisé l'entrée dans la Rochelle de Richard, frère du roi d'Angleterre. Blanche, à cette nouvelle, conduisit son fils à Tours, et s'avança même jusqu'à Loudun. Savary de Mauléon, Mauclerc et Thibault, se réunirent à la carrière de Curtroy et restèrent vingt jours en conférence. Blanche n'eut qu'un mot à dire pour ramener le comte de Champagne aux pieds du roi ; puis elle se hâta de dépêcher vers le duc Pierre, et de le prier, avec la courtoisie qui lui était naturelle, de venir la visiter ; elle lui envoyait un sauf-conduit. Mauclerc se rendit à Vendôme, et l'on y examina ses prétentions. Pour les satisfaire, on crut devoir arrêter le mariage du prince Jean, frère du roi, âgé de huit ans, avec Yolande, fille du duc de Bretagne. Le roi lui donnait le comté d'Anjou, remettait à Pierre les villes d'Angers, de Beaufort et de Beaugé, et lui promettait celle du Mans, à la mort de la reine Bérengère. Ces conventions, et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, furent écrites et signées ; mais aucun article n'en fut

exécuté.

L'année suivante, le duc de Bretagne entra dans la ligue des barons de France, qui, ayant à leur tête le comte de Boulogne, frère du feu roi Louis VIII, demandèrent insolemment à Blanche qu'elle se démît de ses fonctions de régente. Le comte de Champagne était dans le parti de la reine ; Pierre conçut le dessein de l'en détacher en lui promettant la main de sa fille Yolande : l'affaire aurait réussi, si le roi de France n'eût interposé son autorité pour défendre à Thibault de contracter ce mariage. À cet effet, il lui écrivit la lettre suivante : « Sire Thebaud de Champagne, j'ai entendu que vous avez convenance et promis à prendre à femme la fille du comte Pierre de Bretagne ; pourtant vous mande que si chier que avez tout tant que amez ou royaume de France, que ne le faites pas. La raison pourquoi, vous sçavez bien. Je jamais n'ai trouvé pis qui mal m'ai voulu faire que lui. »

Le comte se rendit aussitôt (1229) auprès du roi, et lui découvrit toutes les intrigues du parti des mécontents. Ceux-ci, pour se venger de Thibault, se jetèrent sur la Champagne ; mais le roi marcha en personne à son secours, et contraignit ses ennemis de se retirer.

Le duc de Bretagne se rendit vers la fin de la même année en Angleterre, pour s'entendre avec le roi Henri III, avec lequel il s'était ligué. À son retour, il fut cité par son souverain pour venir rendre compte de sa conduite devant les juges qu'il avait nommés. Pierre représenta que le terme prescrit était trop court, et demanda que, selon la coutume du royaume, on lui en assignât un de quarante jours. En même temps il envoya un mémoire contenant ses sujets de plaintes contre le roi et la reine sa mère. Ses juges, sans avoir égard aux remontrances du duc, le déclarèrent *dessaisi* de tout ce qu'il tenait du roi en Anjou. Mauclerc, irrité de cette sentence, envoya un chevalier à la cour pour déclarer de sa part qu'il ne se regardait plus comme *homme du roi*, et qu'il le *défi*ait. Le roi d'Angleterre arriva peu de temps après en Bretagne avec une armée ; le duc lui remit toutes les places fortes du pays, et engagea une partie de la noblesse à lui rendre hommage. Mais André de Vitré et plusieurs autres seigneurs n'y voulurent jamais consentir ; ils fortifièrent leurs châteaux, et résolurent de s'opposer de tout leur pouvoir aux Anglais.

Henri III, ayant vu que Louis IX, guidé par Blanche, avait déjà pris Bellesme, dans le Perche, sur ses ennemis, quitta la partie, et Mauclerc chercha à se ménager un troisième accommodement. La prise du château de Bellesme était un coup décisif, et Blanche y acquit une grande réputation de bravoure. La place passait alors pour imprenable, à cause de l'épaisseur de ses murs, et surtout de la tour qui défendait le fort. La saison était un autre obstacle ; on se trouvait au cœur d'un hiver extrêmement rude ; la rigueur du froid faisait périr les hommes et même les chevaux. Blanche cependant ne se rebuta

point. Elle était en personne au siège, marchait aux côtés du roi son fils, animait le soldat, encourageait l'officier, et leur remontrait quelle honte ce leur serait si, le roi à leur tête, ils étaient réduits à lever le siège et à fuir devant un vassal révolté. Pour mieux mettre l'armée à l'abri du froid, elle fit couper une prodigieuse quantité d'arbres, fruitiers ou non, et on alluma dans le camp du roi de si grands feux et en si grand nombre, que le soldat n'eut plus à se plaindre. Deux assauts violents furent donnés au corps de la place, et l'on brisa les toits du fort avec deux pierriers qui lançaient une grêle de cailloux tellement meurtrière, que les assiégés n'étaient en sûreté nulle part. La grosse tour fut enfin abattue, et ses défenseurs se livrèrent au roi et à la reine mère, à laquelle on peut à juste titre attribuer tout l'honneur de ce siège.

Louis IX s'avança ensuite du côté de la Bretagne, assiégea Ancenis, fit déclarer Mauclerc déchu de la tutelle de son fils et de sa fille, et par conséquent de la garde du comté de Bretagne, et dégagea les barons du duc du serment de fidélité. Les Bretons promirent de recevoir dans leurs places les troupes du roi, et de lui faire hommage de tout ce qu'ils tenaient du duc, sauf le droit de Jean son fils et d'Yolande sa fille, quand ils auraient atteint l'âge de vingt-un ans, pourvu qu'ils rendissent au roi l'hommage qu'ils lui devaient. Le roi d'Angleterre, ayant laissé en Bretagne quelques chevaliers anglais et promis au duc de le secourir, repassa la mer. Bientôt après fut conclue une trêve pour trois ans, entre le roi de France d'un côté, le roi d'Angleterre et le duc de Bretagne de l'autre. À son expiration, Henri III envoya en Bretagne vers la Saint-Jean, soixante chevaliers et deux mille Gallois. Louis IX, de son côté, s'avança avec trois corps d'armée et attaqua cette province par trois endroits. Le duc épouvanté demanda une suspension d'armes jusqu'à la Toussaint, promettant que si dans cet intervalle le roi d'Angleterre ne venait le secourir en personne, il remettrait son duché entre les mains du roi. La trêve accordée, Pierre laissa trois places à Louis IX pour sûreté de sa parole, et se rendit auprès de Henri III, pour solliciter des secours d'hommes et d'argent. Mais Henri lui dit que ce n'était point lui qui avait demandé la trêve, qu'il ne l'avait point ratifiée, que tout l'argent d'Angleterre ne suffirait pas pour garder la Bretagne ; enfin il lui fit entendre qu'il ne devait guère compter sur son aide. Pierre, mécontent, alla trouver Louis IX à Paris, pour faire la paix avec ce monarque.

Les Anglais, dans un honteux esprit de vengeance, publièrent que Mauclerc s'était présenté, devant le roi Louis et sa mère, la corde au cou ; qu'il s'était mis à deux genoux devant le trône, demandant pardon de sa félonie, et que le monarque, le traitant avec le plus grand mépris, lui avait dit : « Mauvais traître, encore que tu ayes mérité une mort infâme, cependant je te pardonne en considération de la noblesse

de ton sang ; mais je ne laisserai la Bretagne à ton fils que pour sa vie seulement, et je veux qu'après sa mort les rois de France soient maîtres de la terre. »

Louis IX permit à Mauclerc de jouir encore une année du *bail* de la Bretagne, qui était près d'expirer à cause de la majorité de son fils. Le duc assembla ses états le jour même où Jean venait d'accomplir sa vingt-unième année, et déclara solennellement devant les barons, les prélats et les députés des villes, qu'il se démettait de son autorité entre les mains de son légitime successeur. Il ne se qualifia désormais que du nom de *Pierre de Braine, chevalier* ; cependant, par habitude ou par courtoisie, on lui conserva jusqu'à sa mort le titre de comte de Bretagne.

Jean se rendit à Paris, où, après avoir fait preuve de son âge en présence du roi, il lui fit hommage de son duché. Ensuite il retourna en Bretagne, fit son entrée solennelle à Rennes, et reçut des mains de l'évêque, dans l'église cathédrale de cette ville, la couronne, l'épée et la bannière (marques de la dignité ducale), avec les serments et hommages des prélats et des barons. Le nouveau duc leur promit de les maintenir dans leurs franchises et libertés.

Jean I^{er} avait été surnommé le Roux, à cause de la couleur de sa chevelure ; mais bientôt on l'appela Jean le Mauvais. Il fut cependant un peu plus modéré que son père ; mais il ne se montra ni moins fier ni moins jaloux de son autorité. Son énergie et des succès rapides dans les premières guerres intestines qui inaugurèrent son règne, valurent une longue paix à ses sujets.

Cependant la croisade était prêchée depuis plusieurs années : le pape Grégoire IX rappela aux croisés qu'il était temps d'effectuer leur départ pour la Terre-Sainte, et nomma Pierre Mauclerc généralissime de l'armée chrétienne, en lui remettant la disposition des trésors accumulés dans ses mains par la charité des fidèles. Pierre passait pour le premier capitaine du siècle ; il réunit à Lyon les chefs de l'entreprise, et se disposait à mettre à la voile, quand le nonce du pape ordonna aux croisés de rentrer dans leurs foyers.

« Or sachiez donc, beau-frère de Cornouailles (écrivait Pierre à un de ses parents), qu'étant réconfortés de bons gens d'armes, tous gaillards et dehait, ayant blés, vins, avoines et autres pourvéances, et nostre voulenté d'affronter à belle aventure les méchants Sarrazins, est venu à grande erre un féal du saint apostole, et ses diacres couverts de beaux ornements d'or. Les barons, chevaliers, escuyers s'esbahissoient et tomboient à deux genouils, cuydant que ce fust bénédictions pontificales. Ains le seigneur nonce, ainsin appelle l'on, se prend à se signer d'un grand signe de croix, et nous tous, de cœur, fismes à la pareille, tirant exemple sur luy et nous confortant d'un tronson de patenostres ; puis s'en va dire : – Monsieur le pape a dit : Les seigneurs

croisés sont gens de bien et vaillants. Ores, nouvelles certaines des Sarrazinois me sont advenues que, tout à la malheure, l'ost des mescréants est accrue et grandement doutable (redoutable). Adonc, au lieu d'eux assaillir follement, si fais commandement d'attendre et soy retraire en ses châteaux, et le pourquoy, c'est que l'an qui vient la trêve à nostre chier fils Frédéric sera forclose et esteinte ; et ses chevaliers recueillis, serez en nombre suffisance. – Ces lettres ouïes, n'eussiez vu sans étonnement, beau-frère très-chier, les seigneurs croisés qui là estoient, se pressant à rencontre monsieur le nonce, comme mouches à un pertuis enmiellé, et l'auroient bientôt occis, n'eussent par belles paroles agi les prélats et moy-même qui ne m'espargnay mie, et l'emmenay à toute force. »

Les croisés, mécontents, se divisèrent : quelques-uns revinrent dans leurs domaines ; d'autres passèrent en Sicile, ou attendirent à Aigues-Mortes le printemps de l'année suivante.

Pierre Mauclerc se croisa avec Thibauld, roi de Navarre, Hugues, duc de Bourgogne, Henri, comte de Bar, et plusieurs autres seigneurs, qui se rendirent tous à Ptolémaïs au commencement de 1240, et y élurent pour général de l'armée chrétienne le roi de Navarre. Mauclerc se signala d'abord contre un émir des Sarrasins, qu'il mit en fuite après un combat opiniâtre : il lui enleva le convoi qu'il conduisait, et revint au camp chargé d'un butin considérable. Le duc de Bourgogne, le comte de Bar et Amaury de Montfort, piqués d'émulation, voulurent aussi se distinguer par quelque expédition glorieuse. Malgré la défense du général et contre l'avis de Pierre Mauclerc, ils sortirent un soir du camp, suivis d'environ six cents chevaliers. Après avoir chevauché toute la nuit, ils se trouvèrent le matin à la vue de Gaza, dans un terrain sablonneux, où ils marchaient avec peine. L'ennemi, à leur approche, sortit de la ville et tomba sur eux : comme ils étaient extrêmement fatigués, ils firent peu de résistance et ne se battirent qu'en retraite. Le comte de Bar, Simon de Clermont, Jean des Barres, Robert Mallet, Richard de Beaumont et un grand nombre d'autres furent tués ; Amaury de Montfort fut pris avec plus de soixante chevaliers de distinction, et conduit prisonnier à Babylone. Le duc de Bourgogne prit la fuite avec le petit nombre de ceux qui purent échapper. On prétend que les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean de Jérusalem auraient pu les secourir dans cette occasion, et que saint Louis, désespéré de la perte irréparable qu'avait éprouvée l'armée chrétienne, fit retirer de leurs mains les sommes qu'il confiait chaque année à leurs soins pour le soulagement, des chrétiens.

Tandis que Mauclerc s'illustrait en Syrie, Jean I^{er}, son fils, affermissait sa puissance en abaissant l'autorité de ses barons. Vers 1241 mourut la sœur de l'infortuné Arthur, Éléonore, héritière légitime de la Bretagne. Depuis plus de quarante années, les rois

d'Angleterre la retenaient en prison et la faisaient garder à vue par des soldats.

Mauclerc se couvrit de gloire à la fameuse bataille de Taillebourg, et dans la seconde croisade, dont le mauvais succès résulta de ce qu'on n'avait pas voulu suivre le sage conseil qu'il donnait, d'attaquer Alexandrie plutôt que Damiette.

Le vaillant comte de Bretagne n'eut pas le bonheur de revoir sa patrie : il mourut (1250) en mer, trois semaines après son départ de la Terre-Sainte. Son corps fut apporté en France, et Jean I^{er} ordonna qu'on le conduisît en grande pompe à sa dernière demeure, l'abbaye de Saint-Yved-de-Braisne, à quatre lieues de Soissons.

Ce fut un prince d'un esprit supérieur, mais trop infatué de sa puissance et de son habileté. Un ancien auteur dit qu'il *surpassa de sens tous les barons de France*. On lui reproche d'avoir eu un esprit trop inquiet, et d'avoir été ingrat, de mauvaise foi, inconstant et d'une ambition démesurée.

Jean I^{er} s'était croisé en même temps que son père ; mais, malgré les avis affectueux du pape et les représentations des légats, il n'avait pas quitté son duché. Revenu à des sentiments plus chrétiens, il résolut d'entreprendre le voyage de Rome, afin de se faire absoudre de l'excommunication qu'il avait encourue : le saint-père le rétablit dans la communion des fidèles. Rentré dans ses États, après avoir assisté à la troisième croisade, une des plus désastreuses qu'on eût encore vues, Jean réforma les mœurs et l'administration de la justice, abolit des coutumes anciennes que ses conseillers lui signalèrent comme intolérables pour ses sujets, et les réduisit à ce que prescrivaient la raison et l'équité. Il châtia sévèrement les hommes nourris dans la licence des guerres, accoutumés à vivre à leur fantaisie et sans aucun frein, à tyranniser le peuple qui leur rendait haine pour haine, et souvent se révoltait contre eux.

Le duc Jean mourut en 1286 : son épitaphe dit qu'il était robuste et vigoureux, beau et bien fait, prudent, et vainqueur de ses ennemis moins par la force de son bras que par celle de son génie ; qu'il augmenta ses droits ; qu'il maintint la religion ; qu'il fut le sévère vengeur du crime, le protecteur des pauvres et du clergé, le pacificateur de sa nation et le dompteur des superbes.

Le comte de Richemont, fils de Jean I^{er}, lui succéda sous le nom de Jean II.

Loin d'avoir hérité de la rigidité de son père, non-seulement le nouveau duc se montrait affable et gracieux aux personnes de sa cour ou aux nobles à qui leur naissance permettait de l'approcher, mais il étendait sa courtoisie sur les gens du peuple, qui invoquaient sa justice ou sa bienfaisance. Le nom de Jean II fut bientôt dans toutes les bouches, comme il était déjà gravé dans tous les cœurs ; on espéra que

le bonheur public résulterait en peu d'années de la sagesse de son administration.

Son premier soin fut de promulguer d'utiles ordonnances. Deux ans après son couronnement, il convoqua les états de Bretagne, et confirma à la noblesse et au peuple les privilèges dont ils jouissaient. La paix, appuyée sur de sages réformes, paraissait devoir durer longtemps en Bretagne, sous le gouvernement d'un prince qui commençait si bien son règne, lorsqu'on le vit embrasser tout à coup le parti du roi d'Angleterre, en qualité de comte de Richemont.

Depuis deux ans, les marchands français et anglais se poursuivaient à outrance sur les mers. Les marins de Bayonne étaient venus, sans provocation, incendier la ville du Conquet, près de Brest ; un matelot normand avait été tué par des Anglais soutenus des Rayonnais, et les Normands avaient pendu, par vengeance, un marchand de Bayonne fait prisonnier sur un navire anglais. Ces derniers réunirent quatre-vingts navires ; les Normands, se voyant menacés, appelèrent les Français à leur aide, et, après avoir ravagé les côtes de la Gascogne, se réfugièrent à Saint-Mahé, petit bourg non loin de Brest. C'est là qu'eut lieu un terrible combat naval, où périrent quinze mille hommes : les Anglais furent vainqueurs.

Outré d'abord de la perte du Conquet, Jean II s'adressa à Philippe le Bel pour qu'il le vengeât d'Édouard, roi d'Angleterre ; puis, adroitement circonvenu par Édouard, il s'allia à lui contre le roi de France. Le monarque anglais abusa d'une manière cruelle de la confiance de son vassal, en laissant ravager par ses soldats indisciplinés les côtes de Bretagne. Trop tard éclairé, Jean II versa des larmes de regret, et abandonna le parti de son perfide suzerain. Il se rendit sur-le-champ à Paris, où Philippe le Bel, charmé de trouver un pareil auxiliaire, l'accueillit avec honneur et lui témoigna une chaleureuse amitié. Jean accompagna le roi de France en Flandre, partagea ses dangers, et contribua à plus d'une victoire. Il lui rendit surtout d'éclatants services au siège de Courtray. L'armée bretonne était forte de dix mille hommes, et Jean II ne voulut recevoir aucune indemnité du roi de France pour la solde ou l'entretien de ses troupes. Philippe, qui cherchait à lui exprimer sa reconnaissance, lui proposa de le nommer duc et pair de France. Jean se mit à sourire, et lui dit : « Grand mercy à vostre Altesse, c'est marque de courtoisie et tout vient à point de vous. Toutes fois, je suis roy dans mon pays, et pour éloigné qu'il soit, voicy beaulx gens d'armes qui bien en sçavent parler ; avez veu comment ils se démeinent. – Oui, dit Philippe, par le chief saint Denis, ils sont drus et vaillants ! Ores le faites pour moy, et ne sera chose qui vous amène repentir. Mon cousin le duc de Bourgogne est haut et fier, si treuve-t-il à trop grand honneur que soyez à ma droicte, et dit que c'est à faire à luy qui est duc et pair de

France. – Viègne le dit duc dans mes États, continua Jean II, je luy bailleraï ma droicte, et sera honoré ; icy, tout près, est suspendu mon écu, à belles hermines et sans briseure ; viègne, s'il ose, y toucher ! – Nenni, nenni, fist le roy tout riant, les soudards de Flandres en auroyent moult grand joye et crierioient Noël ; avez son amitié et la mienne comme frères. Encore y a ma cour de parlement, gens rogues et au regard courroucié, et de par Dieu, je ne m'en feins à leur dire, toujours en leurs actes et grimoires mettent-ils comte de Bretagne, et affirment primauté n'appartenir à comte. Ores ne vous en revient ne profict ne dommage ; mais moy qui tant vous aime, seray-je point délivré de ces tousseux ? Auriez-vous à mépris ma prière ? – Adonc soit faict à votre voulenté. »

Les lettres de duc et pair de France ne tardèrent pas à lui être expédiées : Jean les reçut avec indifférence, et ne s'en servit jamais dans ses titres. Les dernières guerres de Flandre n'attirèrent pas le duc de Bretagne, qui permit cependant à ses barons de se joindre à l'armée de Philippe le Bel. Il s'occupa de modifier les anciennes constitutions relatives au maintien de l'ordre, à la distribution de la justice et à l'assiette des impôts. Jean I^{er} avait déjà mis des bornes à l'avidité des hommes de robe ; son fils interpréta l'acte célèbre connu sous le nom d'*Assise du comte Geoffroy*, et ses ordonnances s'intitulèrent *Constitutions de Jean II*. Les principaux articles avaient de grands rapports avec les *Établissements* de saint Louis ; nous y remarquons surtout un point important : c'est que tout individu se trouvant dans une ville, fréquentant la taverne, ne gagnant rien et dépensant beaucoup sans avoir de propriété, devait être repris de justice, afin que l'on connût ses moyens d'existence.

Le duc, dont la santé commençait à décliner, fit son testament ; puis, voulant terminer les différends qui depuis longtemps divisaient le clergé et la noblesse de Bretagne, il résolut d'aller trouver à Lyon le pape Clément V, qui devait se faire sacrer en cette ville. La cérémonie eut lieu avec la plus grande magnificence. Le roi, le duc d'Anjou et le comte d'Évreux, ses frères, et le duc de Bretagne, tinrent tour à tour la bride du cheval du saint-père. Comme il approchait des murs de la ville, un pan de muraille à demi ruiné et chargé d'une foule de peuple s'étant écroulé, le duc de Bretagne fut écrasé sous les décombres, d'où on le retira tellement mutilé, qu'il ne vécut que deux à trois jours.

Les Bretons transportèrent le corps de leur souverain dans l'église des Carmes de Ploërmel. Jean II fut vivement regretté du peuple : il avait diminué les tailles, s'était fortement opposé au paiement des droits excessifs, et s'était gardé d'entraîner ses sujets dans les guerres que se livraient perpétuellement les puissances.

Heureux, a dit un sage, heureux les peuples dont l'histoire n'est pas intéressante !

Sous le règne de Jean II vivait saint Yves, surnommé l'*Avocat des pauvres*, et que le barreau regarda longtemps comme son patron. Né le 17 octobre de l'an 1253, près de Tréguier, dans la basse Bretagne, il fut envoyé encore jeune à Paris pour y faire sa philosophie : il y apprit aussi la théologie et le droit canon. Après y avoir passé dix ans, il étudia le droit civil à Orléans, où professaient alors de célèbres jurisconsultes ; puis il vint remplir une petite cure près de Tréguier : ce qui ne l'empêchait pas d'exercer la profession d'avocat par charité, en faveur des veuves, des orphelins et des pauvres, dont il n'exigeait aucun salaire. Il déployait dans ses plaidoyers tant de savoir et d'éloquence, qu'il charmait tous ses auditeurs. Indulgent et charitable envers les autres, il était pour lui-même d'une excessive rigidité, couchant sur la dure, se privant de vin et parfois de nourriture, pour la donner à des malheureux, et se livrant aux mortifications des couvents les plus austères. Il apaisait les querelles, arrangeait les procès, réconciliait les ennemis les plus acharnés. Les juges ne l'écoutaient qu'avec respect et le consultaient souvent.

Un jour, une veuve qui tenait hôtellerie reçut chez elle deux hommes se disant marchands : ils lui confièrent un sac de cuir bien scellé, contenant, assuraient-ils, douze cents écus d'or, et lui recommandèrent de ne le remettre à aucun des deux qu'en présence de son compagnon. À peine étaient-ils sortis, que l'un d'eux vint réclamer la sacoche : la veuve, sans réfléchir, la lui donna, et il s'en alla en l'emportant. Le soir même, l'autre camarade réclama l'argent, et, apprenant que son associé l'avait retiré, il se répandit en reproches et en injures contre l'hôtesse, et la cita par devant le lieutenant du bailli de Touraine.

La pauvre femme eut recours à saint Yves, qui, après s'être bien fait raconter son affaire, lui promit de la plaider : après avoir pris diverses informations, l'avocat des pauvres comparut au jour fixé avec l'hôtesse. Saint Yves, voyant que le marchand n'avait pas hésité à faire un faux serment, s'avisa d'une ruse pour le convaincre de fourberie et le démasquer sur-le-champ. Il dit aux juges que le sac avait été retrouvé, et qu'il serait présenté quand la justice l'exigerait. En même temps saint Yves pria les juges d'ordonner au demandeur de faire venir son compagnon, en présence duquel l'hôtesse exhiberait le dépôt, conformément à la première convention passée entre les deux marchands. À trois jours de là, le second marchand fut arrêté pour un autre délit ; il avoua que le sac ne renfermait que des cailloux, et fut, ainsi que son associé, pendu au gibet de Tours.

La souveraineté de la Bretagne comptait encore des envieux ; mais elle ne trouvait plus de contradicteurs, et ce fut sans la moindre contestation que le fils aîné de Jean II ceignit la couronne, sous le nom d'Arthur II, duc de Bretagne, comte de Richemont.

Les exécuteurs testamentaires du feu duc découvrirent deux trésors amassés par ce prince : le premier dans la tour neuve de Nantes ; le second dans le château de Sussinio, situé au bout de la presqu'île de Ruis. Ces trésors se composaient d'une somme de 88,534 livres en argent monnayé, de 40 marcs de vaisselle d'or, et de 5,073 marcs d'argenterie ou de lingots, sans compter les bijoux, qui étaient nombreux. Ces valeurs, qui s'élèveraient de nos jours à plusieurs millions, formaient un fonds des plus riches ; cependant elles ne suffirent pas pour solder l'arriéré du règne de Jean II, et Arthur dut puiser dans son épargne particulière pour payer l'excédant.

Le règne du nouveau souverain fut exempt de trouble ; il est vrai de dire, à sa louange, qu'il préféra la paix et ses modestes et solides fruits, à la gloire vaine et trop souvent trompeuse qu'offre la guerre à un jeune prince. Sous son règne le commerce fleurit, l'agriculture prospéra, et sans les subtilités de la chicane qui envahirent vers ce temps la procédure, et paralysèrent dans leurs germes une foule de réformes jugées nécessaires, Arthur eût pleinement joui du bonheur que sa rare prudence promettait à ses sujets et leur avait déjà assuré en partie.

L'admission du tiers-état dans les assemblées de Bretagne n'était pas encore déterminée d'une manière invariable. Déjà, il est vrai, les villes s'étaient fait représenter par des mandataires près des ducs, et dans les sessions où il s'agissait de voter des impôts. Alain Fergent avait appelé à son conseil, à son parlement, des hommes de toutes classes et de tous rangs ; ses successeurs avaient même quelquefois imité son exemple ; mais ce n'était encore qu'une tolérance, un acte de bon vouloir de la part du maître, qui demandait à tous l'aide de leurs vues, sans pourtant souffrir qu'on se crût acquis le droit de lui donner des lumières. Sous Arthur II, la position précaire du tiers-état fut fixée ; du moins on reconnut par des formes légales le droit qu'il avait de faire partie des états généraux dans la personne de ses députés. Depuis le commencement du XIV^e siècle (1309), les mandataires des communes furent toujours admis aux états de la province.

Après sept années d'un règne trop court pour le bonheur de son peuple, Arthur mourut : il fut vivement regretté, à cause de sa bonté et de sa justice.

Il avait épousé en premières noces Marie, fille unique et seule héritière de Gui IV, vicomte de Limoges, morte en 1300, dont il eut : Jean III, dit le Bon, son successeur ; Gui, comte de Penthièvre, vicomte de Limoges ; et Pierre, qui mourut sans postérité. Arthur se remaria avec Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury, veuve d'Alexandre III, roi d'Écosse, qui le rendit père de Jean de Montfort ; mariage si funeste à la Bretagne, comme on ne tardera pas à le voir, à cause de la contestation qui s'éleva au sujet de la succession, après la

mort de son fils aîné Jean III.

Jean III eut d'abord de graves différends avec Yolande, sa belle-mère, qu'il haïssait ainsi que ses enfants. Se voyant lui-même sans espérance de postérité, il maria sa nièce Jeanne avec Charles de Blois, neveu de Philippe de Valois, roi de France. Jean III avait rassemblé ses états, et les avait conjurés de délibérer au sujet de sa succession, afin de prévenir les troubles qu'elle pourrait causer ; mais les états, n'ayant pu s'accorder, étaient convenus de s'en rapporter au duc lui-même. Ce fut alors que ce prince conclut le mariage de sa nièce avec Charles de Blois, et le désigna pour son successeur, en présence même de son frère Jean de Montfort. Charles fut dès lors regardé comme héritier du duché de Bretagne, et plusieurs barons, du vivant même de Jean III, lui tirent hommage : Charles n'avait alors que dix-sept à dix-huit ans.

La Bretagne semblait heureuse sous le gouvernement pacifique de Jean III. Le commerce prenait de l'extension, et ses bienfaits réparaient les désastres occasionnés par de longues guerres. Le goût des lettres et le désir de l'instruction commençaient à pénétrer dans toutes les classes. Beaucoup de villes avaient des écoles publiques ; mais la lumière rayonnait principalement de Paris. L'université de la capitale de la France resplendissait d'un éclat que lui enviaient, en l'admirant, Rennes, Nantes, Saint-Pol-de-Léon, Quimper et Tréguier. Des collèges, destinés surtout à l'enseignement du latin, s'élevaient sous le patronage des prélats de ces divers diocèses. Des prêtres, riches et généreux, fondèrent à Paris des établissements destinés à l'éducation et à l'entretien des jeunes écoliers bretons à qui le peu ou le manque de fortune ne permettait pas de suivre les cours de l'université. Le collège de Cornouailles fut fondé par Galeran, Nicolas et Jean de Guistry. Geoffroy Duplessis-Balisson donna ses biens et son nom au collège Duplessis, où il établit quarante boursiers et un principal. Guillaume de Coatmohan créa celui de Tréguier, devenu plus tard le *collège royal de France*.

Le duc Jean III ne voulut pas rester inactif spectateur de ce mouvement si remarquable des esprits ; il résolut de fixer les diverses juridictions qui tendaient à s'envahir réciproquement, et de déterminer, pour le bonheur et la tranquillité de son peuple, les bases d'une administration constante et surtout équitable. Il convoqua successivement à cet effet trois parlements : à Rennes, à Ploërmel et à Quimperlé. Malheureusement il ne put mettre la dernière main à ces importantes et si utiles réformes. Philippe de Valois venait d'inciter les grands vassaux de la couronne à l'accompagner dans une expédition contre les Flamands rebelles à Louis, leur comte. Les ducs de Bretagne, de Bourgogne et de Lorraine, le roi de Navarre, les comtes d'Alençon, de Bar, de Boulogne et de Savoie se trouvèrent au rendez-vous ; Jean III y était venu avec quinze bannières de chevaliers et dix mille

fantassins.

Les Flamands furent écrasés à Cassel ; mais plusieurs des princes alliés de Philippe de Valois furent gravement blessés. On comptait parmi eux Jean III, qui, après s'être fait transporter à Saint-Omer, y congédia la plupart de ses gens. À peine convalescent, il s'achemina vers Paris, et le roi de France lui exprima en termes chaleureux sa gratitude pour les services qu'il venait d'en recevoir. Mais un des intimes conseillers de Jean lui fit entendre que, s'il s'était conduit en bon parent, comme son prédécesseur, en participant sans rémunération à des entreprises aussi coûteuses, on avait à craindre de la part des monarques français l'habitude d'appeler dorénavant ses successeurs sous la bannière royale comme devoir de vasselage. Jean jugea donc convenable d'avoir une explication avec Philippe.

« Jamais duc n'aura regret de m'avoir fait service, lui répondit le monarque ; je déclare hautement, et devant tous, que je ne dois celui de mon cousin de Bretagne qu'à son plein gré, mû par la proximité du sang. Pareil fait ne saurait tirer à conséquence pour ses successeurs, et grâce d'amitié ne dégénérera point en dette de service ou obligation. C'est bien le moins que je lui doive. »

Philippe lui écrivit ensuite une lettre (3 novembre 1328), qui déclarait expressément que les ducs de Bretagne n'avaient suivi les rois en Flandre que par *pure courtoisie* et *libéralité*.

Jean III perdit, peu après, sa troisième femme, fille unique du comte de Savoie et de Blanche de Bourgogne. La mort de ce comte éveilla un instant l'ambition du duc de Bretagne ; il réclama la souveraineté de la Savoie au nom de la duchesse, s'unit à Guigues, dauphin de Viennois, et les deux princes se promirent le loyal partage de leurs conquêtes. Mais bientôt, cédant aux judicieuses observations que lui présentèrent les états de Savoie, il conclut un traité de paix.

Cependant la mort dévastait la famille souveraine de Bretagne ; elle frappa Gui de Penthievre, frère puîné de Jean III, et le comte de Richemont, son oncle. Il ne resta de la nombreuse postérité d'Arthur II qu'une fille de Gui de Penthievre, encore dans l'enfance, et le fils de la comtesse de Montfort, frère consanguin de Jean III, qui avait essayé de contester sa légitimité.

Jean n'avait jamais eu d'enfants, et il haïssait trop Yolande sa belle-mère pour appeler un de ses enfants à sa succession. Ce sentiment funeste lui fit déshériter Jean de Montfort, pour donner sa fille, et avec elle son duché, à Charles de Blois, comme nous l'avons dit plus haut. Il ne s'attendait certes pas à tous les malheurs qu'un pareil choix allait attirer sur le pays qu'il aimait avec une si grande affection. Il expira le 30 avril 1341, et avec lui s'évanouit pour longtemps le bonheur de la Bretagne. Sa mort devint le signal de la guerre civile, du pillage, de l'incendie et du meurtre. Jean III possédait des vertus

rares : il était charitable, loyal, équitable, craignant Dieu, aimant le peuple, qui le lui rendait bien et ne le nommait que *le bon duc*.

CHAPITRE VII

Jean de Montfort et Charles de Blois. – Leur lutte. – La comtesse de Montfort.

(1341 – 1346)

Jean de Montfort, dans l'écrit qu'il produisit par la suite pour appuyer ses droits, soutint que le feu duc son frère, près de mourir, l'avait déclaré son successeur à la couronne de Bretagne, et que Charles de Blois étant venu lui représenter ce qui lui avait été promis par son mariage, le duc avait répondu : Pour Dieu, qu'on me laisse en paix ; je ne veuil charger mon âme ! » Charles de Blois soutint de son côté, également dans un écrit, que le duc n'avait dit ces paroles qu'à ceux qui lui parlaient en faveur du comte de Montfort.

Un historien moderne a admirablement précisé le caractère de la lutte qui eut lieu entre Jean de Montfort et Charles de Blois. On nous saura gré, nous l'espérons, de citer textuellement ce passage, qui donne le vrai point de vue d'un fait diversement envisagé.

« Il fut grand, mais douloureux, le spectacle donné au monde par ces deux princes. Aucune guerre, à cette époque, ne parut plus vaillamment conduite et plus vigoureusement soutenue de part et d'autre. Les prétendants étaient de même âge, pleins d'ardeur, vifs, hardis, entreprenants : l'un, c'était Charles de Blois, sévère, rigide, religieux à l'excès ; l'autre, Jean de Montfort, de mœurs douces, polies, avenantes ; tous deux modèles de grandeur d'âme, remplis d'un courage que ne pouvait ébranler l'adversité. Ils portaient également les hermines sur leurs armes de bataille, ils avaient mêmes enseignes, ils proféraient le même cri de guerre ; leurs troupes se composaient de soldats d'une même nation, leurs usages étaient semblables, ils coururent des hasards pareils, et la conformité de leurs aventures est des plus surprenantes. Vainqueurs tour à tour dans les escarmouches et les combats, ils balancèrent longtemps la fortune ; toutefois Montfort l'emporta le plus souvent, et Charles de Blois, dont on estimait les vertus austères et l'inébranlable équité, fut jugé malheureux dans l'exécution, quoique toujours des premiers au danger. Ils emportèrent des villes d'assaut, ou les gagnèrent par des traités ; ils se chassèrent alternativement et furent chassés ; ils devinrent prisonniers l'un de l'autre ; rendus à la liberté, ils n'en continuèrent pas avec moins d'acharnement leur querelle envenimée, et la mort du comte de Blois ne fut pas même le signal de la paix des peuples.

« Mais ce qui parut digne d'une éternelle admiration, ce fut la

conduite magnanime de leurs nobles compagnes. La comtesse de Montfort, la comtesse de Blois, loin de se laisser abattre par les revers, inspirèrent un nouveau courage aux partis chancelants de leurs époux ; elles se présentèrent au combat à pied comme à cheval, sur mer comme sur terre, et d'un cœur indomptable dirigèrent leurs armées, rassurèrent les peuples effrayés, et reconquirent tour à tour les droits incertains de leurs enfants.

« Deux rois puissants soutenaient aussi les deux comtes. Le roi de France protégeait son neveu Charles de Blois, et le roi d'Angleterre appuyait de son autorité Jean de Montfort et ses amis...

« Cent cinquante mille soldats bretons, français, anglais, flamands, écossais, périrent dans la querelle ; le nombre des familles indigènes qui disparurent est incalculable. La Bretagne perdit les neuf dixièmes de sa population ; et sa fière noblesse, qui se vantait de descendre des compagnons de Conan, ou du plus pur sang de tous les rois de l'Europe, regretta des ducs, des comtes, des barons, des chevaliers, et pleura, désespérée, en comptant les races fameuses dont il ne lui restait qu'un vain souvenir. »

Mais il est temps de raconter avec quelque détail les principaux épisodes de la lutte mémorable dont on vient de lire la rapide esquisse. Nous laisserons souvent parler les chroniqueurs du temps, entre autres l'incomparable Froissard et le vieux et patriote d'Argentré.

Jean de Montfort n'eut pas plutôt appris la mort de son frère, qu'il se rendit à Nantes, où il fut reconnu duc de Bretagne par les habitants de cette ville et de son territoire. Les évêques et les barons s'assemblèrent pour délibérer à qui le duché devait appartenir. Sept des prélats se déclarèrent pour Montfort ; et deux d'entre eux, avec la presque totalité des barons, conclurent que l'affaire devait être plus amplement discutée et qu'elle demandait mûre réflexion. Jean de Montfort alla ensuite à Limoges, suivi d'un grand nombre de gens de guerre, pour enlever de cette ville le trésor du feu duc, à qui la vicomté de Limoges avait appartenu. Les habitants lui ouvrirent leurs portes, lui firent hommage et lui remirent le trésor qu'il réclamait. Montfort s'en retourna aussitôt à Nantes, où il avait convoqué les états de Bretagne ; il y trouva les avis de l'assemblée fort partagés. La crainte du roi de France, qui protégeait Charles de Blois, fit que plusieurs se déclarèrent pour ce dernier. Cependant la majorité embrassa le parti de Montfort. Le trésor de Limoges servit au comte à augmenter le nombre de ses partisans, et à former une armée capable de conquérir la Bretagne entière. Il avait déjà la réputation d'un brave, il acquit celle d'un prince généreux. Il se déclara le défenseur des libertés populaires, traita avec les communautés des villes, et leur promit de nouvelles franchises.

Jugeant son armée assez puissante, il entreprit la conquête de toutes les places fortes de Bretagne, dont les gouverneurs paraissaient décidés à reconnaître Charles de Blois. Assuré des bords de la Loire, et voulant utiliser le temps que lui laissait l'inconcevable inaction de son rival, Montfort vint attaquer Brest, qu'il voulait empêcher celui-ci de renforcer par mer. Garnier de Clisson soutint le siège, et se défendit courageusement jusqu'à la dernière extrémité ; mais ce brave chevalier ayant été tué, la ville se rendit, et ses habitants firent serment de fidélité au comte, qui marcha aussitôt sur Rennes, défendu par Henri de Spinefort. Le siège ayant été formé, le commandant fit une sortie au point du jour, surprit les sentinelles endormies, abattit les tentes d'un quartier et tua plusieurs soldats. Mais les assiégeants, ayant pris les armes, tombèrent bientôt sur les gens de Spinefort, les mirent en fuite, en massacrèrent un grand nombre et firent quelques prisonniers, parmi lesquels se trouva Spinefort. Montfort lui ordonna de se présenter devant les murs de la ville, et de dire aux assiégés que s'ils ne se rendaient pas, on le ferait pendre à l'une des portes.

Comme Spinefort était très-aimé, le peuple fut d'avis de se rendre ; mais les riches bourgeois furent d'un sentiment contraire, quoique la place manquât des munitions nécessaires pour soutenir un siège. Ceux qui conseillaient la résistance luttèrent à main armée contre le peuple pour faire triompher leur résolution ; on se battit dans la ville avec acharnement. Enfin le peuple ayant eu le dessus, on ouvrit les portes au comte, qui entra dans la place, reçut l'hommage de tous les habitants et de Spinefort lui-même, qu'il mit aussitôt en liberté. Il prit alors les insignes de la dignité ducale, et après avoir établi dans Rennes des officiers pour y rendre la justice en son nom, il marcha vers Hennebon, place forte et port de mer important, dont le gouverneur était Olivier de Spinefort, frère de Henri, devenu membre du conseil de Jean de Montfort. Le comte, avant de rien entreprendre, consulta ses guerriers. Henri de Spinefort se présenta et lui dit :

« Je suis de votre conseil et vous dois désormais féauté. Or, sachez que ladite ville et son chastel ne sont mie (*pas*) aisés à gagner comme vous pourriez penser ; vous y pourrez bien seoir (*rester*) et perdre un an, sans être mieux avancé ; mais je vous diray comme, vous le pourrez avoir. Il fait bon ouvrir par engin plutôt que par force. Vous me baillerez donc, s'il vous plaist, jusques à cinq cents hommes d'armes à faire à ma volonté, et je les meneray en avant de votre ost (*armée*) par l'espace de demi-lieue de terre, et porteray la bannière de Bretagne devant moy. J'ay un frère qui est dedans, gouverneur de la ville et du chastel ; tantost (*dès*) qu'il verra la bannière de Bretagne et qu'il me cognoistra, je suis certain qu'il me fera ouvrir les portes, et j'entreray dedans à tout (*avec*) mes gens, et me saisiray de la ville et des portes, et prendray mon frère ; je vous le remettray prins

(prisonnier) à votre volonté, s'il ne veut obéir à moy ; mais vous me promettez la foy du corps que rien ne lui ferez. – Par mon chef, dit le comte, nenny ! tu es gentil compagnon et bien avisé ; je t'aime mieux que devant, et encore mieux t'aimeray, si tu peux faire que soye seigneur de Hennebon, je dis de la ville et du chastel. »

Henri se présenta devant la ville avec la bannière de Bretagne ; Olivier, s'imaginant qu'il venait à son secours, lui fit ouvrir les portes et le laissa entrer avec ses gens. Henri se saisit aussitôt de la personne de son frère, en lui disant : « Messire Olivier, vous êtes mon prisonnier. » Olivier, croyant d'abord à une plaisanterie, répondit gaiement : « Ce fait d'armes sera suivi de bonne fête. – Pas tant que vous croyez, répliqua Henri. – Comment ! s'écria Olivier, qui se voyait entouré par les soldats de Montfort, je me suis confié en vous, et je pensois que vous veniez ici pour m'aider à garder cette ville et ce chastel ! – Beau sire, dit Henri, je me mets en saisine (je vous prends) de par le comte de Montfort, qui est actuellement duc de Bretagne, et à qui j'ai fait féauté et hommage, et toute la plus grande partie du pays ; il convient que vous obéissiez aussi, et mieux vaut par amour que par force, et vous en saura mon seigneur le comte bien meilleur gré. »

Olivier se laissa persuader, et livra Hennebon à Montfort ; celui-ci y mit une garnison, et alla aussitôt à Vannes, qui lui ouvrit ses portes et le reconnut pour duc de Bretagne. Ensuite il mit le siège devant le château de la Roche-Périon, où commandait Olivier de Clisson. Ce fut en vain que Montfort employa les promesses et les menaces pour gagner ce fier chevalier ; il se vit obligé de lever le siège pour aller attaquer Auray. Il aurait peut-être encore été contraint de renoncer à prendre cette place, où s'étaient retirés Geoffroy de Malestroït, sire de Kaer, et Olivier de Trésiguidy, si Henri de Léon, le premier des seigneurs bretons s'étaient déclarés pour lui, ne leur eût persuadé de reconnaître le comte, qui leur laissa le commandement de la cité. Montfort s'empara ensuite de Carhaix, que l'évêque de Léon remit lui-même en sa puissance.

Après s'être ainsi rendu maître de la plus grande partie du duché, Montfort passa en Angleterre ; il y fut très-bien reçu d'Édouard III, qui disputait encore la couronne de France à Philippe de Valois, et qui était alors à Windsor. Il y trouva le comte d'Artois, l'ennemi de la France, qui le servit de tout son crédit dans le conseil, où il en avait un très-grand. Le roi promit sa protection à Montfort, et le combla de présents : celui-ci lui fit alors hommage de la Bretagne. L'acte se lit dans le recueil de Rymer ; en voici les termes : « Je vous reconnois de droit roi de France, et à vous comme seigneur lige et de droit roi de France, fais mon hommage pour ladite duché de Bretagne, que je proclame tenir de vous, mon seigneur, et deviens votre homme lige de

vie et de membre et de terre, à vivre et mourir contre toutes gens. »

C'est ainsi que l'ambition poussa Montfort à présenter la Bretagne comme une proie à l'Angleterre, la plus grande ennemie de la Bretagne et de la France.

Cependant Charles de Blois, vivement affecté des progrès de son rival, porta ses plaintes à Philippe de Valois, et lui représenta que Jean de Montfort lui avait injustement enlevé un duché qui lui appartenait. Le roi assembla ses pairs, qui décidèrent que Montfort serait ajourné pour venir rendre compte de sa conduite à la cour. Le comte, ayant reçu à Nantes les ordres du roi, traita magnifiquement ceux qui les lui apportèrent, et répondit qu'il irait prochainement à Paris. Il y arriva en effet, à la tête de quatre cents gentilshommes, et le lendemain de son arrivée il se rendit au palais, où le monarque l'attendait avec Charles de Blois, les pairs et les plus hauts barons de France. Montfort, après avoir reçu les saluts de tous les grands qui l'estimaient beaucoup, s'inclina devant le roi en lui disant : « Sire, je suis venu à votre mandement et plaisir. » – Le roi lui répondit : « Comte de Montfort, de ce je vous sçay très-bon gré ; mais je m'esmerveille bien fort pourquoy et comment vous avez osé entreprendre de votre volonté sur le duché de Bretagne, où vous n'avez nul droict, car il y a plus prochain que vous ; et pourtant vous le voulez déshériter ; et pour mieux vous en efforcer, vous êtes allé à mon adversaire le roi d'Angleterre, et avez de lui relevé, ainsi comme on m'a conté. » – Montfort reprit : « Ha ! cher sire, ne le croyez pas, car vraiment, le bon vraiment, vous êtes de ce mal informé. » Il déclara en même temps qu'il ne connaissait aucun héritier du feu duc plus proche que lui, puisqu'il était son frère.

Le roi lui témoigna qu'il était content de lui, et lui ordonna de rester quinze jours à Paris pour laisser le temps aux pairs de décider sur son différend avec Charles de Blois. Mais Montfort, malgré l'accueil favorable que Philippe de Valois lui avait fait et l'ordre qu'il en avait reçu, partit secrètement le jour même ou le lendemain, dans la crainte d'être arrêté ; prévoyant bien d'ailleurs que le jugement des pairs ne lui serait pas favorable. Il se rendit à Nantes, où il trouva la comtesse sa femme, et pensant qu'il aurait bientôt une guerre à soutenir, il visita toutes les places dont il s'était rendu maître, renforça les garnisons et y mit les munitions nécessaires, ainsi que des commandants braves et fidèles.

Cependant les deux partis fournirent leurs réclamations de part et d'autre, en forme de requête au roi. Le comte de Montfort fondait son droit sur ce qu'il était plus proche parent d'un degré du feu duc, que la comtesse de Penthievre, femme de Charles de Blois ; qu'il était son frère de père, au lieu que la comtesse n'était que sa nièce. Il ajoutait que la Bretagne était une pairie dont les femmes étaient exclues dans

les successions collatérales tant qu'il y avait des hommes.

Charles de Blois, de son côté, alléguait la coutume de Bretagne, où la représentation avait lieu. Il disait que si Guy, frère puîné du feu duc, et aîné du comte de Montfort, était encore vivant, on ne lui disputerait pas la succession ; que par conséquent le duché appartenait à la fille de Guy, qu'elle représentait ; que d'ailleurs la disposition du feu duc avait été acceptée et ratifiée par les états de Bretagne le 7 septembre 1341.

Quinze jours après le départ du comte de Montfort, les pairs, assemblés à Conflans, rendirent un arrêt en faveur de Charles, qui en conséquence fut reçu à faire hommage de la Bretagne. Le roi le fit chevalier, et lui promit un prompt secours contre son concurrent. En effet, le duc de Normandie, fils aîné du roi, ne tarda pas à se mettre en marche à la tête d'une armée et vint assiéger Nantes, où était le comte de Montfort. Le comte ayant prié les Nantais de vouloir bien tenir un mois, et leur ayant promis de s'en aller au bout de ce terme s'il ne pouvait faire lever le siège, ils lui accordèrent sa demande, prirent les armes et s'engagèrent à soutenir le siège avec vigueur. Il y eut d'abord deux cents bourgeois faits prisonniers dans une sortie, ce qui alarma beaucoup les Nantais, parce que ces prisonniers appartenaient aux plus riches familles de la ville. Pendant le siège eut lieu un combat près du château de Valgarnier, entre deux cents chevaliers français et un pareil nombre de chevaliers bretons. Ces derniers furent vaincus, et il n'en resta que trente, qui furent pris et amenés au camp. Le duc de Normandie, par une barbarie sans exemple, les condamna aussitôt à être décapités et fit jeter leurs têtes dans la ville, afin d'épouvanter les Nantais, qui craignirent en effet qu'on ne traitât avec la même rigueur leurs prisonniers, et que leur ville ne fût saccagée si elle était prise d'assaut. Montfort, les voyant découragés, et pensant ne devoir plus compter sur leur fidélité, fit demander un sauf-conduit pour aller trouver le duc de Normandie. Il l'obtint, et s'étant rendu au camp, il se mit entre les mains du duc, la vie sauve. Nantes et tout son territoire firent aussitôt hommage à Charles de Blois. Montfort fut conduit Paris et enfermé dans la tour du Louvre.

La captivité de Jean de Montfort devait naturellement faire déclarer toute la Bretagne en faveur de son rival ; mais la fermeté de Jeanne de Flandre, son épouse, rassura les esprits et empêcha cette révolution. Elle soutint courageusement le parti de son mari, et dans une conjoncture si douloureuse elle sut conserver assez d'empire sur la noblesse, sur les soldats et sur les bourgeois de plusieurs villes de la Bretagne, pour pouvoir les maintenir dans ses intérêts. C'était une femme au-dessus de la faiblesse ordinaire à son sexe, et qu'on doit, à juste titre, considérer comme une des plus grandes princesses dont l'histoire ait enregistré le nom et les actions. Elle maniait un cheval

ainsi que le meilleur écuyer, et possédait une santé robuste et une âme infatigable. On la vit soutenir des sièges, marcher le casque en tête et l'épée à la main, commander comme le plus habile capitaine et combattre comme le soldat le plus intrépide. Ferme dans l'adversité, elle ne perdit jamais l'espoir dans les affaires les plus désespérées : son assurance en inspirait aux autres. D'un esprit pénétrant et solide, elle était très-habile dans les négociations, et sa politique égalait son courage.

Elle était à Rennes avec son fils, à peine âgé de trois ans, lorsque son mari fut fait prisonnier à Nantes. Elle prit son enfant dans ses bras, et, vêtue de longs habits de deuil, parcourut toutes ses villes, disant au peuple et aux soldats assemblés sur son passage :

« Mes amis, ne vous défiez de la grâce de Dieu. Nous sommes grandement infortunés de ce qui est advenu en la personne de mon seigneur ; mais j'espère, par la même grâce, qu'il sortira de là où il est, tôt ou tard, et qu'encore nous le verrons sain et sauf. Prenez cœur, et ne veuillez abandonner celui qui a mis toute son espérance, après Dieu, en vous et en votre loyauté ; et si Dieu nous défavorise tant qu'il y demeure, je mets sous votre garde son héritier légitime, de son sang, et nourri sous espérance qu'il sera un jour homme de bien et de valeur, et, croissant, rétablira la perte de son père, malgré ses ennemis, lesquels, à cette heure, lui occupent sa terre. »

Puis montrant son pauvre enfant aux seigneurs restés fidèles à sa cause, et qui pleuraient en l'écoutant, elle leur disait : « Ha ! ha ! seigneurs, ne vous esbahissez mie de mon seigneur que nous avons perdu. Ce n'estoit qu'un homme. Véez cy mon petit enfant qui sera, si Dieu plaist, son restorier, et vous fera des biens assez ; et j'ai de l'avoir à planté (en abondance), si vous en donneray et vous pourchasseray (trouverai) tel capitaine par quoy serez réconfortés. »

En même temps Jeanne renforça les garnisons de toutes ses places, et distribua de l'argent à tous ceux qui portaient les armes pour son parti. Elle se rendit ensuite à Hennebon, où elle passa l'hiver, ne cessant d'envoyer visiter ses places et faisant exhorter ses partisans à lui être fidèles. Cependant Philippe de Valois fit proposer à la comtesse de consentir que la Bretagne fût mise en séquestre entre ses mains, pour en disposer en faveur de celui dont le droit lui paraîtrait le meilleur, afin d'éviter une guerre longue et cruelle. Ce piège était trop grossier pour séduire la comtesse : elle feignit pourtant de s'y laisser prendre ; et pour gagner du temps, elle consentit à une trêve de quelques mois.

Au commencement du printemps la guerre se ralluma. Le duc de Normandie envoya à Charles de Blois douze mille hommes d'armes, et Charles lui-même partit de Nantes avec ses troupes pour aller faire le siège de Rennes, où commandait Guillaume de Cadoudal. L'attaque et

la défense furent d'abord très-vigoureuses ; mais les bourgeois, bientôt las du siège, se saisirent du commandant et capitulèrent malgré lui. Charles entra dans Rennes, et Cadoudal, suivant les conditions de la reddition qui accordaient aux partisans de la comtesse de Montfort la permission de se retirer où ils voudraient, se rendit à Hennebon. Ce fut de cette ville forte que la comtesse envoya en Angleterre Amaury de Clisson, en qualité d'ambassadeur, pour demander du secours à Édouard. Amaury conclut avec ce prince un traité, en vertu duquel le comte de Northampton fut désigné pour recevoir l'hommage de Jeanne, tant en son nom qu'en celui de son fils, et pour le demander aussi à Amaury, comme tuteur et gardien du jeune comte de Montfort. Par le même traité, Amaury s'obligea à livrer au roi d'Angleterre toutes les villes et tous les ports de la Bretagne qu'il jugerait à propos de réclamer, et il fut stipulé que le jeune comte de Montfort épouserait une des filles d'Édouard, qui porterait le titre de duchesse de Bretagne. Cette mesure, qui valut au fils de Montfort le trône ducal, attira sur ses sujets des calamités innombrables : elle ne fit que cimenter encore avec plus de force cette haine implacable que dans les siècles suivants les Bretons parurent avoir vouée aux Anglais.

Bientôt Charles de Blois vint assiéger Hennebon, déterminé à finir la guerre par la prise de cette ville, dans laquelle la comtesse s'était enfermée avec son fils. Dès que l'armée ennemie parut à la vue de la place, la comtesse fit sonner le tocsin et ordonna que chacun se mît sous les armes. Armée elle-même et montée sur un cheval de bataille, elle parcourut toutes les rues pour animer les habitants à se défendre avec vigueur. Son exemple et ses paroles engagèrent les femmes du peuple et les plus nobles dames à contribuer à la défense de la ville, en portant des pierres aux créneaux pour en accabler les ennemis. Elle monta ensuite au haut d'une tour, d'où elle vit que le camp des Français était sans défense du côté opposé à celui où avait lieu l'attaque. Aussitôt elle remonte à cheval, se fait suivre de trois cents hommes, sort de la ville, attaque le camp des ennemis dans son endroit faible et brûle les tentes qui n'étaient gardées que par des varlets. Mais après cette expédition, comme elle allait rentrer dans la ville, les Français lui coupent la retraite. La comtesse, sans s'étonner, prend son parti sur-le-champ. Elle rallie ses soldats, pique du côté d'Auray et leur ordonne de la suivre au galop. Louis d'Espagne la poursuit et lui tue quelques soldats ; mais le reste s'échappe avec elle et arrive à Auray.

Cependant les habitants d'Hennebon, ne sachant ce qu'elle était devenue, furent dans une grande consternation. Au bout de quelques jours, après avoir rassemblé cinq à six cents cavaliers bien montés et bien armés, elle partit d'Auray, et fit une si grande hâte qu'elle arriva le lendemain à la pointe du jour en vue d'Hennebon, où elle rentra

avec ce renfort, au bruit des trompettes et aux yeux de l'ennemi étonné de sa résolution.

Le siège continuait avec vigueur, la brèche était déjà ouverte, et l'effroi commençait à se répandre dans la ville. Deux partisans secrets de Charles de Blois qui étaient dans Hennebon, s'entendirent pour livrer la place au rival de Montfort, en obtenant qu'il ne serait fait aucun mal à ses habitants. Jeanne, de son côté, résolue à se défendre jusqu'au bout, tâchait de rassurer les esprits en publiant dans la ville qu'elle attendait un puissant secours qui arriverait très-prochainement. Déjà Hervé de Léon, comptant sur ce que son oncle lui avait promis, s'était approché d'une porte qu'on était convenu de lui livrer, lorsque la flotte anglaise parut. Elle était conduite par Gauthier de Mauny, qui amenait six mille archers anglais avec un grand nombre de chevaliers. Une violente tempête que cette flotte avait essuyée, avait retardé son arrivée de plus de quarante jours. Ceux qui avaient été d'avis de se rendre dirent alors aux deux traîtres qu'ils avaient changé d'avis, et qu'il n'était plus question de tenir leur promesse inconsidérée. Hervé de Léon, confus et irrité, fit dresser contre la ville les plus grandes machines dont il disposait, et partit d'Hennebon pour se rendre à Auray, dont Charles de Blois faisait alors le siège.

Cependant l'armée navale entra dans le port d'Hennebon. La comtesse reçut Mauny et les chevaliers anglais avec toute la magnificence possible. Le lendemain elle leur offrit un banquet splendide. Comme les balistes battaient continuellement les murs, sur la fin du repas Gauthier de Mauny, portant la santé de la comtesse, dit à voix haute : « Je fais vœu d'aller abattre ce grand engin par lequel on croit nous effrayer ; qui de vous veut me suivre ? – Moi ! moi ! » répondirent à la fois une foule de braves. On ordonna à l'instant à trois cents archers de tirer sans cesse sur ceux qui gardaient cette machine afin de les écarter. En même temps on fit une sortie, on se rendit maître de l'*engin*, qui fut mis en pièces ; on courut aux tentes, on y mit le feu et l'on fit un grand carnage des assiégeants, qui ne s'étaient point attendus à cette attaque. Une troupe de Français armés s'avança alors pour repousser l'ennemi ; Mauny, les voyant venir, dit à ceux qui l'accompagnaient : « Que je ne sois jamais salué de ma dame et chère amie, si je rentre en chastel ou forteresse jusques à temps que j'aye renversé l'un de ces venants malencontreux ! » Cependant il fut obligé de reculer, parce que les Français étaient en trop grand nombre. Il se retira peu à peu vers les fossés, combattant toujours, et tuant beaucoup de monde. Alors ceux de la ville, ayant monté aux créneaux, tirèrent sur les ennemis et les obligèrent à battre en retraite. Mauny rentra avec sa troupe, et fut accueilli avec joie et honneur par la courageuse comtesse de Montfort.

L'arrivée de la flotte anglaise fit juger aux Français qu'ils n'avaient

plus d'autre parti à prendre que de lever le siège. Ils décampèrent et marchèrent vers Auray, pour aller joindre Charles de Blois qui l'assiégeait. Ceux de Hennebon les poursuivirent vigoureusement ; mais ayant perdu beaucoup de monde dans une sortie, ils furent obligés de rentrer dans leurs murs.

La garnison d'Auray ne se composait que de deux cents hommes d'armes, qui depuis quelques jours souffraient tellement de la faim et étaient tellement dénués de provisions, qu'ils étaient réduits à tuer leurs chevaux pour s'en nourrir. Charles de Blois, sans leur promettre de quartier, voulait qu'ils se rendissent à discrétion. Réduits au désespoir, ils résolurent de sortir de la place qu'ils ne pouvaient plus défendre et de se retirer à Hennebon, malgré tous les obstacles. Avec une hardiesse étonnante, ils traversèrent, à la faveur de la nuit, le camp des Français, et, s'ouvrant le passage avec leurs épées, arrivèrent sains et saufs à Hennebon. Charles, étant entré dans Auray, en fit réparer les brèches, et, après y avoir laissé une forte garnison, alla assiéger Vannes, qu'il prit en peu de jours.

Cependant Louis d'Espagne, à la tête des Génois et des Espagnols, ayant monté sur ses vaisseaux et ayant pris terre à Kemperlé, faisait de grands ravages dans tout le pays, sans y rencontrer la moindre résistance. Gauthier de Mauny et Amaury de Clisson, avec plusieurs chevaliers et trois mille archers, résolurent de l'aller attaquer. Ils s'embarquèrent et se rendirent au port de Kemperlé, où étaient les vaisseaux de Louis d'Espagne. Ils tuèrent d'abord tous ceux qui les gardaient, et firent un immense butin. Le général anglais débarqua ensuite ses troupes, qu'il partagea en trois corps, ne laissant que trois cents archers à bord des vaisseaux. Louis d'Espagne fut défait et blessé ; il eut de plus la douleur de voir périr Alphonse, son neveu, qu'il aimait tendrement. Son armée fut taillée en pièces ; ceux qui échappèrent furent massacrés par les paysans : en sorte que de six mille hommes qu'il avait amenés, il ne lui en resta que trois cents avec lesquels il courut au port, dans le dessein de gagner en toute hâte la pleine mer. Mais il trouva que l'ennemi s'en était rendu maître, et son étonnement fut au comble, quand il vit des Anglais qui tiraient sur lui. Il eut cependant le bonheur de se saisir d'une barque, sur laquelle il se sauva avec le peu de monde qui lui restait, et aborda à Redon, d'où il se rendit à Rennes.

Après avoir passé six semaines dans cette ville pour y faire panser ses blessures, il rejoignit Charles de Blois, qui assiégeait alors Hennebon pour la seconde fois. Ce prince faisait battre la ville nuit et jour par quinze grandes machines, qui lançaient des pierres jusqu'au milieu de la place. Les assiégés, soutenus par leur vaillante comtesse, par Mauny et d'autres braves, loin de s'étonner du nombre des ennemis qui allait s'augmentant tous les jours, ni du fracas des

balistes, insultaient les assiégeants et leur criaient du haut des murailles : « Vous n'êtes mie encore assez ; allez quérir vos compagnons qui se reposent aux champs de Kemperlé ! »

Louis d'Espagne, que cette insulte touchait personnellement, ne pouvant dissimuler son ressentiment, se rendit un jour à la tente de Charles de Blois, et en présence d'un grand nombre de seigneurs, il lui dit : « Monseigneur, longtemps y a que je vous sers, sans que je vous aye encore importuné pour en obtenir récompense ; or, je vous demande un don, ce sera le loyer de mes services. – Quel qu'il soit, je vous l'octroie, répondit Charles. – Adonc, reprit Louis, je vous prie que vous fassiez venir les deux chevaliers qui sont en votre prison, au chastel de Faouet, et que vous me les donniez pour en faire à ma volonté. C'est le don que je vous demande. Ils m'ont chassé, déconfit et navré (blessé), et aussi ont occis monseigneur Alphonse, mon neveu. Je ne m'en says autrement venger, fors que je leur feray les testes couper, par devant leurs compagnons qui céans sont enfermés. – Oh ! s'écria Charles au comble de l'étonnement, certes, les prisonniers vous donneray voulontiers, puisque demandé les avez ; mais ce seroit grande cruauté et blasme à vous, si vous faisiez deux si vaillants hommes mourir ; et nos ennemis auroient motif de faire ainsi aux nôtres quand les pourroient tenir, et nous ne savons ce que nous peut advenir de jour en jour ; pourquoy, chier sire et beau cousin, je vous prie que veuillez être mieux advisé. » Louis lui répondit : « Si vous ne me tenez convenant (convention), sachez que je me départiray de votre compagnie, et ne vous serviray ne aimeray tant que je vive. »

Ce fut en vain que Charles voulut détourner Louis d'un si horrible dessein. « Je veux leurs têtes, s'écria le barbare Espagnol, je veux leurs têtes, comme Hérodiad vouloit celle de saint Jean-Baptiste ! et je les feray décoller à l'issue de mon dîner. » On fit donc venir les deux prisonniers pour les lui livrer ; ils devaient être décapités ce jour-là même, rien n'ayant pu fléchir la colère du général espagnol.

Cependant Mauny et Clisson, qui étaient dans Hennebon, informés du péril de ces deux braves chevaliers, résolurent de faire les derniers efforts pour les délivrer. Ils partagèrent en deux troupes tous les chevaliers qui étaient dans la place. Clisson, s'étant mis à la tête de la première, sortit par la grande porte vers midi, et ayant attaqué à l'improviste le quartier de Charles de Blois, il renversa les tentes et fit un grand carnage. Tout le camp s'émut, et la troupe de Clisson eut bientôt à se défendre contre l'armée entière des assiégeants ; un grand nombre de chevaliers périt de part et d'autre. Clisson, sans cesser de combattre, se retira vers les barrières de la ville, où il tint ferme, secondé par les archers qui bordaient le chemin. Toute l'armée française étant accourue en cet endroit, le combat fut des plus meurtriers. Mauny sortit alors par une autre porte, marcha vers la

tente de Charles où étaient les deux prisonniers, tua leurs gardiens, et, les ayant fait monter à cheval, il les conduisit en triomphe à Hennebon.

Louis d'Espagne, qui combattait contre Clisson avec toute l'armée française, au désespoir de voir que sa proie lui avait échappé, se retira, et son exemple fut suivi par tous les autres alliés du comte de Blois. Du côté des assiégés, le sire de Landernau et le châtelain de Guingamp furent faits prisonniers ; Charles de Blois, les ayant appelés dans sa tente, leur persuada d'embrasser son parti, et ils lui firent serment de fidélité : les défections ont été de tous les temps. Le siège de Hennebon fut encore une fois levé, et Charles se retira à Carhaix.

Sur ces entrefaites, la comtesse de Montfort passa en Angleterre : un parlement devait se tenir bientôt à Londres.

Elle obtint un secours considérable sous la conduite de Robert d'Artois, qui s'embarqua avec elle sur une flotte composée de quarante-six vaisseaux, tant gros que petits, et montée par un grand nombre de seigneurs anglais. Charles de Blois informé de cet armement, avait aussi équipé une flotte de trente-deux gros vaisseaux, chargés de trois mille Gênois et de mille hommes d'armes. Il monta lui-même sur cette flotte pour la commander, avec Louis d'Espagne, Charles Germaux et Othon Adorne. Les deux armées navales se rencontrèrent à la hauteur de l'île de Guernesey. Aussitôt les Anglais firent sonner les trompettes, arborèrent leurs pavillons avec la bannière de saint Georges, et fondirent à pleines voiles sur la flotte de Charles de Blois. Après s'être quelque temps envoyé des flèches, on en vint à l'abordage : la comtesse de Montfort se battit comme le chevalier le plus brave, et se signala avec la plus grande gloire. L'action dura jusqu'à la nuit, qui obligea les deux flottes à jeter l'ancre. On se préparait à recommencer le combat le lendemain, lorsqu'il s'éleva vers minuit un terrible orage, qui, faisant heurter les vaisseaux les uns contre les autres, contraignit les Anglais, dont les navires étaient plus faibles que ceux de leurs ennemis, à se retirer. Quatre de leurs bâtiments, chargés de vivres, furent pris par les Gênois. Louis d'Espagne fut poussé jusque sur les côtes de la Biscaye, d'où il revint en Bretagne. Robert d'Artois, ayant doublé le cap d'Ouessant, prit terre à un petit port près de Vannes, y fit débarquer ses troupes, et envoya ses vaisseaux à Hennebon.

Ce fut alors qu'il entreprit le siège de Vannes avec la comtesse de Montfort, qui fit voir qu'elle savait aussi bien prendre les villes que les défendre. Le siège fut soutenu avec vigueur par quatre chevaliers : Henri de Léon, Olivier de Clisson, Tournemine et de Lohéac. Mauny, ayant laissé Guillaume de Cadoudal dans Hennebon pour y commander, vint joindre la comtesse avec le sire de Trésiguidy, cent hommes d'armes et deux cents archers. Après plusieurs combats aux

barrières, on donna à la place un assaut qui dura tout un jour et ne cessa qu'à la nuit. Robert d'Artois, au bout de quelques heures, ayant ordonné d'allumer des feux, le fit recommencer sur deux points ; mais ces deux assauts n'étaient que de fausses attaques. Mauny, à la faveur des ténèbres, approcha sans bruit d'un point de la muraille qui était sans défense. Ses soldats, ayant planté leurs échelles, mirent leurs boucliers sur leurs têtes, montèrent sans bruit, entrèrent dans la place sans trouver d'opposition et vinrent prendre à dos les assiégés, qui combattaient aux deux brèches. Il y eut beaucoup de sang répandu dans la ville ; mais les quatre chevaliers purent s'échapper. Tout le reste fut exposé à la merci du vainqueur. Robert d'Artois demeura à Vannes pour garder la place, et la comtesse, après y avoir séjourné cinq jours, s'en retourna à Hennebon avec plusieurs chevaliers bretons et anglais.

Comme on imputait à la négligence de Henri de Léon et d'Olivier de Clisson la prise de Vannes, ces deux guerriers, pour rétablir leur honneur insulté, rassemblèrent tous leurs amis, tous les gentilshommes leurs vassaux, beaucoup de paysans de leurs terres ; et en y joignant quelques troupes que Charles de Blois leur donna, ils composèrent un corps de douze mille hommes. Avec cette armée, à laquelle se réunit Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, ils entreprirent de reprendre la place qu'ils venaient de perdre ; ils poussèrent le siège avec tant de vigueur, qu'après avoir forcé toutes les barrières des faubourgs, ils se rendirent maîtres des murailles et entrèrent dans la ville par les brèches qui n'avaient point encore été réparées. La garnison fut taillée en pièces. Robert d'Artois, dangereusement blessé, fut heureusement enlevé par ses gens et transporté à Hennebon. Espérant trouver de meilleurs chirurgiens en Angleterre qu'en Bretagne, il s'embarqua pour y retourner ; mais l'air de la mer et le mouvement du vaisseau le mirent en si mauvais état, qu'il mourut à son arrivée à Londres. Le roi d'Angleterre qui l'aimait tendrement, se promit de venger sa mort : « Je jure, disait-il, de mettre si mal ce pays félon, qu'il y paraîtra pendant cinquante ans. » Édouard ne fut que trop fidèle à ce funeste serment.

Malgré les secours d'Angleterre et le courage de la comtesse de Montfort, le parti de Charles de Blois prévalait en Bretagne. Il était maître des plus considérables villes de ce duché ; la plus grande partie de la noblesse bretonne était de son côté, et il avait pour lui les forces d'un grand royaume, qui lui fournissait sans peine des troupes. La comtesse de Montfort, au contraire, retranchée dans la basse Bretagne, ne pouvait recevoir que par mer des secours qui dépendaient de l'inconstance de cet élément.

Cependant le roi d'Angleterre vint lui-même en Bretagne avec une nouvelle armée, et prit terre au Morbihan, près de Vannes. Pour jeter

la terreur dans le pays, il assiégea en même temps les trois plus considérables villes de la province : Rennes, Nantes et Vannes. Les Anglais et les Bretons avaient déjà commencé le siège de Rennes ; il entreprit lui-même celui de Vannes ; mais, n'ayant pas réussi dans un assaut qu'il donna, il laissa la conduite de ce siège à ses lieutenants et mena la meilleure partie de son armée devant Rennes. Après avoir visité les travaux, il en partit au bout de quelques jours, pour aller assiéger Nantes, où Charles de Blois s'était enfermé, dans l'attente d'un secours de France. Édouard n'eut pas plus de succès devant cette place que devant celle de Vannes, et il fut toujours repoussé. Après ces tentatives inutiles, il laissa, pour continuer le siège, un corps de troupes peu nombreux, et alla attaquer Dinan, ville sans murailles et qui n'était défendue que par une palissade. Pierre Portebœuf, qui y commandait, ayant refusé de rendre la place, fut forcé et fait prisonnier, et la ville abandonnée au pillage.

Les sièges de Nantes et de Rennes n'avançaient point. Celui de Vannes était poussé avec plus de vigueur ; il ne se passait pas de jour qu'on ne livrât quelque assaut à l'une des portes. Les assiégés se défendaient courageusement et se mettaient souvent en bataille hors de la ville. Un jour, Henri de Léon et Olivier de Clisson ayant fait reculer Warwick. Arundel, Stafford et Mauny, tous les chevaliers bretons, animés par cet avantage, sortirent de la barrière et donnèrent sur les Anglais, qui firent à leur tour reculer les Bretons, et passèrent pêle-mêle avec eux au delà de la barrière. Ceux qui la gardaient se hâtèrent de la fermer avant que Henri de Léon et Olivier de Clisson fussent rentrés, et ces deux seigneurs furent faits prisonniers. Stafford, qui combattait entre la porte et la barrière, fut aussi retenu par les Bretons, après un combat opiniâtre, et tous ceux qui l'accompagnaient furent pris ou tués.

Louis d'Espagne tenait la mer et enlevait presque tous les convois qui venaient d'Angleterre : il attaqua la flotte anglaise au Morbihan, prit quatre vaisseaux et en coula trois à fond : ce qui obligea Édouard à la mettre en un lieu plus sûr et à en envoyer une partie à Brest et l'autre à Hennebon. Le duc de Normandie, d'un autre côté, rassembla près d'Angers une armée de quatre mille hommes d'armes et de trente mille soldats de ses troupes, avec laquelle il entra en Bretagne, et s'approcha de Nantes, toujours assiégé par les Anglais. Édouard, à cette nouvelle, leur ordonna de lever le siège, aussi bien que celui de Rennes, et de venir le trouver près de la ville de Vannes. Le duc de Normandie marcha aussitôt de ce côté-là. Il fut joint par Robert de Beaumanoir, qui commandait quelques troupes de Charles de Blois, et son armée se trouva alors forte de quarante mille hommes. En arrivant près de Vannes, il trouva Édouard retranché dans son camp, de manière à ne pouvoir être attaqué ; il se fortifia aussi à deux lieues de

lui, résolu de n'attaquer les ennemis que lorsqu'ils sortiraient de leur camp pour donner quelque assaut à la ville ; mais ils n'osèrent le faire, en sorte qu'ils paraissaient plutôt assiégés qu'assiégeants. Les deux armées demeurèrent dans cette situation fort avant dans l'hiver.

Édouard, voyant que ses troupes souffraient beaucoup de la disette des vivres, parce que Louis d'Espagne leur enlevait tous les convois qui leur venaient du côté de la mer, envoya offrir la bataille au duc de Normandie. Le duc, dont l'armée souffrait aussi beaucoup du froid et des pluies continuelles, accepta le défi, et le jour du combat fut fixé. Mais, sur ces entrefaites, le roi de France arriva en Bretagne avec de nouvelles troupes et s'avança jusqu'à Ploërmel. Alors le roi d'Angleterre ne voulut plus combattre, et attendit qu'on vînt l'attaquer dans ses retranchements, ce que Philippe de Valois et son fils ne jugèrent pas à propos de faire.

Les choses étant en cet état, le pape Clément VI envoya en France les cardinaux de Prenest et de Clermont. L'un et l'autre, s'étant rendus près de Vannes, allèrent souvent d'un camp à l'autre pour négocier la paix : ils vinrent enfin à bout de faire consentir les deux rois à une trêve de trois ans, qui serait observée en Bretagne comme ailleurs, entre les partisans des comtes de Montfort et de Blois, sans préjudice de leurs prétentions respectives, et sans que la trêve fût réputée enfreinte, quoi que l'un des deux partis pût entreprendre contre l'autre, pourvu qu'aucun des deux rois ne s'en mêlât. La ville de Vannes devait être, durant la trêve, mise au pouvoir des deux cardinaux, qui la tiendraient au nom du pape, pour en disposer à leur gré à la fin de la trêve ; mais les deux cardinaux s'étaient engagés, par un écrit particulier, à la remettre au roi de France. On employa cette formalité pour sauver l'honneur du roi d'Angleterre, qui ne voulait pas qu'il fût dit qu'il avait assiégé vainement la ville de Vannes. Par le traité, les deux rois s'obligeaient à envoyer sur-le-champ à Rome leurs procureurs, pour y régler leurs différends et conclure une paix solide.

Ce fut alors qu'on découvrit en France qu'Olivier de Clisson, fait prisonnier au siège de Vannes, et échangé depuis avec le comte de Stafford, Godefroi d'Harcourt et quelques autres seigneurs avaient passé un traité secret avec Édouard, d'après lequel ils tenaient réellement pour Jean de Montfort, et ne demeureraient qu'en apparence dans le parti de Charles de Blois. Le comte de Salisbury, dépositaire de leurs lettres, pour se venger d'Édouard dont il avait reçu un sanglant outrage, passa en France et livra cette correspondance à Philippe de Valois. Philippe fit arrêter Clisson, qui eut la tête tranchée à Paris, sur un échafaud élevé au milieu des Halles ; après quoi son corps fut attaché au gibet de Montfaucon et sa tête portée à Nantes, où elle fut mise au bout d'une lance à l'une des portes de la ville. Harcourt se retira en Angleterre. Quelques autres

gentilshommes bretons et normands furent aussi décapités pour le même fait.

On ne peut douter que le motif qui fit condamner à mort Olivier de Clisson et les autres ne fût la découverte de leurs intrigues avec le roi d'Angleterre. Aussi ce prince donna-t-il pour raison de la guerre qu'il déclara alors à Philippe de Valois, la mort de Clisson et des autres gentilshommes exécutés. Ils n'étaient pas ses sujets, et par conséquent il ne pouvait s'intéresser à leur sort jusqu'à ce point-là qu'à cause des liaisons qu'il avait eues avec eux. Philippe le fit d'ailleurs assez connaître par une protestation qu'il publia contre la déclaration de guerre : il imputait la cause de la rupture à Édouard, qui, contrairement à un des articles de la trêve, avait suborné des sujets de la couronne de France, et conclu avec eux un traité préjudiciable à leur patrie.

Édouard, ayant appris la mort de ces chevaliers, voulut user de représailles pour la venger, et il résolut de faire mourir Henri de Léon, qui avait été pris au siège de Vannes ; mais le comte de Derby le rappela à la raison en lui disant : « Monseigneur, si le roi Philippe a commis la félonie d'envoyer à mort de si vaillants chevaliers, faut-il entacher votre caractère ? Au vray, votre prisonnier est étranger à un tel outrage ; qu'il vous suffise de le mettre à rançon. » – Édouard ne répondit pas ; mais il se fit amener Henri de Léon, et lui adressant la parole : « Ah ! messire Henry, messire Henry ! lui dit-il les larmes aux yeux, Philippe de Valois, mon adversaire, a montré crueusement sa félonie quand il a fait mourir ces chevaliers ! Il m'en déplaît grandement, et s'il a prétendu me défier, il me seroit loisible d'imiter sur vous l'exemple qu'il me donne ; car vous m'avez causé en Bretagne plus de contrariété que nul autre, et aussi à mes gens. Mais je garde en moy ma souffrance, et le laisse avec sa noire volonté. Mon honneur au moins me restera. Je vous mettray donc en liberté, et vous feray rançon légère, pour l'amour du comte de Derby, qui m'en a prié. Mais promettez-moy de faire ce que je vous diray. » – Le chevalier répondit : « Cher sire, je feray, selon mon pouvoir, tout ce que vous me commanderez. » – Et le roi reprit : « Messire Henry, je sçay que vous êtes un des plus riches chevaliers de Bretagne, et que si je voulois vous presser, vous pourriez me payer trente ou quarante mille écus. Vous irez donc par devers mon adversaire, le roy Philippe de Valois, et vous lui direz, de par moy, que puisqu'il a mis à mort vilaine de si vaillants chevaliers, je dis et maintiens qu'il a enfreint les trêves que nous avons ensemble, que j'y renonce de mon côté, et le défie de ce jour en avant. Et parce que vous aurez fait ce message, je vous tiens quitte pour dix mille écus, que vous payerez à Bruges, cinq jours après avoir passé la mer. Et encore vous direz à tous chevaliers et escuyers, de par delà, qu'ils ne laissent pas, à raison de ce, de venir à notre fête ;

car nous les y verrons volontiers, et ils auront quinze jours de sauve  t  , avant et apr  s. »

Henri de L  on retourna en France, s'acquitta de sa commission, et mourut peu de temps apr  s    Angers.

Philippe de Valois ne fut point surpris de cette d  claration de guerre ; il donna ordre de construire un grand nombre de vaisseaux. Il fit alliance avec Alphonse roi de Castille et son amiral, qui s'engagea    lui fournir une flotte bien   quip  e. Il mit dans son parti Engilbert de la Marche,   lu depuis   v  que de Li  ge. Il gagna aussi Jean de Hainaut comte de Beaumont, qui avait   t   jusque alors un des plus z  l  s partisans du roi d'Angleterre. Le roi d'  cosse promit aussi    Philippe de faire diversion en sa faveur.

Tandis que le roi de France armait ainsi, Charles de Blois emporta d'assaut Quimper, o   ses troupes exerc  rent d'horribles cruaut  s et tu  rent plus de deux mille personnes sans exception d'  ge ni de sexe. Charles prit ensuite le chemin de Paris, o   il conduisit ses prisonniers : trois d'entre eux eurent la t  te tranch  e, et leurs corps furent attach  s au gibet.

Peu de temps apr  s (1344), Jean de Montfort s'  vada de sa prison, aid   par quelques pauvres gens qui le d  guis  rent en marchand. Il se rendit d'abord en Angleterre, o  , ayant obtenu d'  douard quelques gens de guerre, il passa en Bretagne et commen  a par assi  ger Quimper ; mais il fut bient  t oblig   de se retirer, et se vit lui-m  me bloqu   dans un ch  teau o   il s'  tait enferm  . Il put enfin passer au travers du camp ennemi et s'  chapper. Il mourut quelques mois apr  s, le 26 septembre 1345,    Hennebon. Ce prince, malheureux depuis sa naissance, pers  cut   par le duc son fr  re, prisonnier dans le temps qu'il veut recueillir sa succession,    peine est-il en libert   qu'il meurt.

Jean de Montfort laissait un testament par lequel il instituait le roi d'Angleterre tuteur de Jean, son fils, l'h  ritier de ses pr  tentions au tr  ne ducal. Le comte de Montfort n'a point   t   plac   au rang des ducs de Bretagne.

Charles de Blois profita peu des malheurs de son rival, et la comtesse de Montfort ne fut pas plus d  concert  e par la mort de son mari qu'elle ne l'avait   t   par sa prison. Son fils Jean,   g   de sept    huit ans,   tait en s  ret      la cour du roi d'Angleterre.   douard avait envoy   en Bretagne le comte de Northampton, en qualit   de capitaine g  n  ral des troupes anglaises qui   taient dans ce duch  . La comtesse de Montfort, second  e des forces   trang  res, sut tenir t  te    Charles de Blois. Ce prince ayant mis le si  ge devant la Roche-Derrien, forteresse importante    une lieue de Tr  guier, le g  n  ral anglais accourut    la t  te de vingt-huit mille hommes. Thomas Dagworth, son lieutenant, conduisit ses hommes    travers les bois et par des chemins d  tourn  s. Ayant ainsi d  rob   sa marche, il arriva pr  s du camp ennemi. Comme

la nuit était très-obscur, ceux qui étaient de garde ne s'aperçurent point de la présence des Anglais, qu'on s'attendait à voir arriver dans une tout autre direction. Cependant le guet, ayant entendu quelque bruit, donna sur eux avec succès et fit même Dagworth prisonnier ; mais il fut délivré presque aussitôt. Charles, étant venu alors au secours de ses gens, combattit avec vigueur et fit prisonnier de sa main Dagworth ; mais les défenseurs de la Roche-Derrien firent en même temps une sortie, et Dagworth recouvra une seconde fois la liberté. Charles, attaqué alors par devant et par derrière, et ne pouvant être secouru par les troupes campées au delà de la rivière, jugea à propos de se retirer vers la montagne de Mezeaux, après avoir vu tomber auprès de lui l'élite de ses troupes. Là il se défendit encore quelque temps à l'abri d'un moulin à vent ; mais enfin il fut forcé de se rendre à Robert du Chastel, chevalier breton, après avoir reçu dix-huit blessures.

Avec Charles de Blois se rendirent les principaux seigneurs de sa cour, les sires de Laval, de Châteaubriant, de Rougé, de Raiz, de Rieux, etc. Dagworth envoya plus de quatre mille prisonniers à Hennebon. La bataille avait eu lieu le 18 juin 1347.

L'infortuné Charles fut amené de la Roche-Derrien à Vannes, où il demeura près d'un an occupé du soin de sa guérison ; Jeanne de Penthièvre, sa femme, obtint la permission de le venir voir. De Vannes il fut conduit à Hennebon, où on l'embarqua pour l'Angleterre avec une bonne escorte. La prison et la mort du comte de Montfort avaient obligé la comtesse à se charger du soin des affaires de la guerre : Jeanne de Penthièvre se trouva dans la même nécessité par la captivité de son mari. Ces deux femmes héroïques poussèrent la guerre avec vigueur, et firent éclater de part et d'autre beaucoup de prudence et de courage.

CHAPITRE VIII

Suite de la lutte entre Jean de Montfort et Charles de Blois. – Le combat des Trente. – Du Guesclin. – Clisson. – Jean de Montfort triomphe.

(1351 – 1366)

La défaite des Français par les Anglais à Crécy (1346) avait eu pour résultat de ranger la ville de Calais sous la domination du roi d'Angleterre. Une trêve avait été signée peu de temps après entre Édouard et Philippe, et la Bretagne s'y trouvait comprise ; mais de nombreux chefs de bandes des deux partis n'en parcouraient pas moins la province, rançonnant les villes et faisant des conquêtes pour leur propre compte. L'habile et téméraire Dagworth avait péri non loin d'Auray, et ses compatriotes, pour venger sa mort, reprirent le cours de leurs pillages et de leurs cruautés dans les campagnes. Un de leurs chefs surtout, sir Richard Bemborough, commandant de Ploërmel, faisait retomber sa colère sur les marchands et les laboureurs. Les champs et les routes se couvraient de cadavres. Une foule d'enfants et de vieillards expiraient dans les cachots, et les jeunes gens qui échappaient aux massacres étaient menés sur les marchés, où l'on en trafiquait comme de vils animaux. Les populations désespérées se réfugiaient dans les cités, en proie à la misère, à la faim et aux maladies contagieuses. Elles maudissaient avec énergie Charles de Blois, Édouard d'Angleterre et Jean de France, qui venait de succéder à Philippe de Valois.

Le sire de Beaumanoir, chevalier plein d'honneur, commandant de Josselin pour Charles de Blois, pressé du désir de faire cesser ces malheurs, envoya demander un sauf-conduit à Bemborough pour aller le trouver. L'ayant obtenu, Beaumanoir se mit en marche pour se rendre à Ploërmel : arrivé devant le capitaine anglais et en présence de ses compagnons d'armes, il leur parla en ces termes pleins d'une noble fierté :

« Chevaliers d'Angleterre, je m'étonne fort que des hommes vaillants comme vous l'êtes fassent une guerre honteuse et cruelle, non pas aux gens qui portent les armes, mais aux marchands, aux laboureurs, aux hommes paisibles. Ce n'est pas coutume que les soldats soient employés à vexer et à ruiner le pauvre habitant qui sème le blé, qui nous procure du vin et qui nourrit le bestail. Je vous en dis tout mon penser, s'il n'y avoit pas de laboureurs, ne faudroit-il pas que les nobles travaillassent à la terre et se servissent du fléau et de la houe ? Ne faudroit-il pas qu'ils endurassent la pauvreté, ce qui seroit grande

peine pour qui n'y est pas accoutumé. Paix donc sur les paysans d'ores en avant ; ils n'ont que trop souffert ; les volontés de Dagworth, qui voulait qu'on les épargnât, n'ont été que trop oubliées ! »

Bemborough, offensé de la hardiesse d'un tel discours, lui dit d'une voix haute et forte :

« Taisez-vous, Beaumanoir ; qu'il n'en soit plus question ! Montfort sera duc de toute la Bretagne, Édouard sera couronné roi de France, et les Anglais auront partout la puissance et le commandement, malgré les François et ceux qui tiennent à leur parti. »

Beaumanoir reprit avec une grande modération : Songiez un autre songe, cestuy est mal songié. Jamais par telles voies ne parviendrez à vos fins. Vos goberges, Bemborough, ne valent néant. Ceux qui en disent le plus sont sujets à se méprendre. Agissons plus sagement, s'il vous plaist, délivrez les prisonniers, et nous verrons après ce qu'il conviendra de faire. »

Bemborough s'emporta, refusa de mettre les paysans en liberté, et finit par s'écrier : « Il ne faut pas s'imaginer qu'il existe au monde d'aussi vaillants guerriers que les Anglais ; ils surpassent tous les autres en courage et prouesse ; et quant aux Bretons, qui donc en a parlé ? qu'ont-ils fait ? quelles conquêtes ont établi leur gloire ? Il leur convient bien de se comparer à la nation anglaise ! » Beaumanoir, en présence d'une pareille forfanterie, eut peine à se contenir. Il ajouta cependant avec une modération apparente : Les Anglais sont sans doute des guerriers recommandables ; mais, à mon avis, ils sont loin de l'emporter sur les Bretons. À l'occasion, je me fais fort de le leur apprendre par expérience, et si Bemborough, dont j'estime le grand cœur, ne veut pas attendre une rencontre fortuite, il n'a qu'à choisir un certain nombre des siens, désigner le jour et le lieu, et là, sans plus de paroles, je le lui ferai reconnaître. »

Bemborough accepta le défi, donna sa parole à Beaumanoir, et tous deux, se séparant, songèrent au choix de leurs hommes, dont le nombre était fixé à trente. Le rendez-vous fut donné près d'un vieux chêne, entre Ploërmel et Josselin, dans une lande dite la lande de Mi-Voie. Le jour du combat fut mis au samedi, veille du dimanche où l'on chante à l'introït de la messe, *Lætare, Jérusalem* ; c'est celui qui précède le dimanche de la Passion (27 mars 1351).

Dix chevaliers et vingt écuyers, tous Bretons, s'adjoignirent à Beaumanoir, qui n'eut que l'embarras du choix dans la noblesse, impatiente de se mesurer avec l'ennemi du pays. Quant à Bemborough, il eut grand'peine à trouver ses trente soutiens parmi les guerriers de sa nation. Sa petite troupe se composa de vingt Anglais, six Allemands et quatre Bretons, partisans de Montfort. Parmi les Anglais, Thommelin Belliford combattait avec un maillet d'acier du poids de vingt-cinq livres, et Hucheton de Clamaban se servait d'une

faux tranchante d'un côté, hérissée de crochets de l'autre, et dont tous les coups étaient mortels.

Bemborough arma le premier au rendez-vous, et les Bretons ne tardèrent pas à paraître. Des deux côtés, les combattants étaient armés à leur gré, d'épées, de lances, de poignards et de *fauchons*, sabres courts et recourbés comme des cimenterres. Les deux chefs haranguèrent leurs compagnons :

« Amis, dit Beaumanoir, que Dieu nous fasse croître en vertu ! nous avons fait dire des messes, et reçu l'absolution au nom du roi Jésus ! Il nous donnera la force et l'avantage. Ce que je requiers de vous, c'est d'avoir bonne contenance. Serrez-vous l'un près de l'autre, comme vaillants et sages. Les Anglais veulent notre perte, montrez-leur seulement votre fier visage, et malheur à Bemborough ! »

« Seigneurs, disait Bemborough de son côté, voici l'instant où nous devons nous réjouir. Merlin, dont j'ai fait consulter les livres, a prédit que nous aurons aujourd'hui pleine victoire sur les Bretons. Nous tuerons ou prendrons Beaumanoir et tous ses compagnons. Nous amènerons ceux qui seront vivants à notre gentil roi Édouard, qui les traitera à son plaisir. La Bretagne bientôt et toute la France lui appartiendront, et nous pourrons aller jusques à Paris ; car qui oseroit nous regarder en face ? »

Bemborough cependant fit signe à Beaumanoir qu'il voulait lui parler. Beaumanoir s'avança, et le capitaine anglais lui dit, d'un ton singulièrement peu d'accord avec le discours tout récent : Notre entreprise, ce me semble, a été faite à l'étourdie. Remettons cette journée à d'autres temps. Soyons amis, Beaumanoir. J'enverrai prendre les ordres du noble Édouard, vous vous adresserez au *roi de Saint-Denis*, et, s'ils nous approuvent, nous nous retrouverons ici à jour fixé. – Cette réflexion est bien tardive, répondit Beaumanoir ; toutefois je consulterai mes amis. »

« Qui de vous, leur dit-il en revenant vers eux, veut ajourner l'affaire ? Bemborough le propose, et chacun peut s'en aller sans avoir frappé un chétif coup ! Dites-m'en votre pensée. Quant à moi, j'en jure de par le grand Dieu du ciel, je ne céderais pas cette occasion de bataille pour tout l'or de la terre. – Quoi ! s'écria Yves Charruel irrité, ne sommes-nous pas ici gens portant épées, dague et lances, et venus pour combattre ? On se gausserait de nous. Soit maudit, de par saint Honoré ! quiconque voudroit ajourner le combat ! – Allons donc à la bataille ! » reprit Beaumanoir.

Quand Bemborough sut cette réponse, il dit : « C'est pourtant grande folie d'exposer ainsi à la mort la fleur de la duché ! Quand tous seront tués, la querelle de nos princes ne sera amendée, ni avancée d'un pas ; et jamais ne trouvera-t-on si braves chevaliers au monde ! – Mais ce n'est point là, répondit Beaumanoir, l'objet de la querelle.

Nous défendons ici les droits de l'humanité. – Faut-il vous ramentevoir les excès de vos soudarts ? C'est honte que vous n'ayez accordé à ma demande première. Or, de par Dieu ! quoique j'aye ici de nobles chevaliers, encore n'y sont-ils tous ceux qui ne daigneraient fuir pour sauver leur vie. De par le Fils de Marie ! vous mourrez ignominieusement *avant l'heure de compiles*, ou vous et les vôtres serez pris et garrottés. En avant, amis, et à l'épreuve ! »

Après cette réponse on en vint aux mains. L'avantage fut d'abord du côté des Anglais, qui tuèrent Mellon et Poulard, et blessèrent dangereusement Rousselot, Tristan de Pestivien et Caro de Bodegat : ces deux derniers furent pris avec Yves Charruel. Le brave Tristan retrouva cependant des forces pour appeler Beaumanoir : Où es-tu, Beaumanoir ? les Anglais m'entraînent blessé et meurtri. Sois aujourd'hui pour moi, Notre-Dame de Bon-Secours ! » À ces accents déchirants, Beaumanoir accourt, et sa bravoure indomptée rend l'espoir aux Bretons. Des deux côtés on s'attaque, on se défend avec acharnement. La mêlée devient horrible, plusieurs braves mordent la poussière, et après deux heures de lutte corps à corps, les deux partis, accablés de fatigue, se retirent d'un commun accord pour reprendre haleine et se rafraîchir.

« Ah ! s'écria Geoffroy de la Roche, comme on s'apprêtait à recommencer le combat, deux de nos amis ont perdu la vie, trois autres sont prisonniers ! Dieu nous soit en aide ! Mais que ne suis-je chevalier ! avec combien d'ardeur je ferais mes premières armes ! – Qu'à cela ne tienne, par sainte Marie ! dit Beaumanoir ; beau doux fils, agenouille-toi. – Je te fais chevalier ; souviens-toi de ton aïeul Bude de la Roche, dont la valeur émerveilla tout l'Orient, et songe que j'ai juré que les Anglois paieront ta chevalerie *avant l'heure de complies*. »

En ce moment Bemborough s'élance sur Beaumanoir, le frappe d'un coup qui l'étourdit, et le saisissant au corps : Rends-toi, lui crie-t-il, je ne te tuerai pas ; mais je te donnerai à ma mie, à qui je t'ai promis en présent. – Par saint Yves ! reprend le Breton, il n'en sera pas comme tu penses ! » Il allait pourtant succomber, quand Alain de Keranrais accourt en disant à Bemborough : « Ah ! misérable présomptueux, qui se flatte d'emmener un homme d'un tel courage ! » Et il le renverse par terre d'un coup de lance dans le visage : Bemborough s'efforce de se relever, mais en vain ; Geoffroy du Bois l'achève d'un coup d'épée, et lui tranche la tête. Un cri de triomphe ébranle tous les cœurs des Bretons : « Beaumanoir est vengé ! »

Croquart, l'un des plus vaillants parmi les Anglais, voyant ses camarades étonnés de la mort de leur chef, leur dit : « Voici Bemborough mort ! Tous les livres de Merlin ne lui ont pas valu deux deniers ! N'ayons d'espoir qu'en notre courage ; serrez-vous contre moi, et périssent tous ceux qui nous approcheront ! »

Cependant les trois Bretons qui avaient été faits prisonniers, profitant du désordre que la mort de Bemborough avait mis parmi les siens, s'échappent et viennent rejoindre leurs compagnons. Le combat reprend avec plus d'acharnement. La chaleur était excessive, et Beaumanoir, à la fois affaibli par la perte de son sang et par le jeûne qu'il s'était imposé en l'honneur de la fête du lendemain, sent ses forces défaillir et laisse échapper ce cri d'angoisse : « À boire ! – Bois ton sang, Beaumanoir ! lui répond Geoffroy du Bois, et la journée est à nous ! » Ce mot, qui dès lors devint la devise des Beaumanoir, rend au héros chrétien toute son énergie, et il fond sur les rangs pressés de l'ennemi. En ce moment, Guillaume de Montauban monte à cheval, prend sa lance et semble vouloir s'éloigner. « Ah ! faux et mauvais écuyer, lui dit Beaumanoir, où vas-tu ? Cela te sera reproché à toi et à ta race ! – Besogne bien de ta part, vaillant chevalier, réplique Montauban ; j'y vais penser de la mienne. » Aussitôt il pousse son cheval, donne au travers des Anglais et les rompt, en criant : « Bretagne et Montjoie ! frappez, francs et preux compagnons ; vengez-vous des Anglois ! » Les Bretons pénètrent alors dans les rangs des ennemis ; ce n'est plus qu'un massacre : tous sont tués ou pris. Croquart, Knoles, Belliford et Caverley furent conduits à Josselin et mis à rançon. Tinténiaç, du côté des Bretons, et Croquart, du côté des Anglais, eurent le principal honneur de cette action, où ils se distinguèrent beaucoup par leur valeur. Tel fut le succès de ce fameux *Combat des Trente*, célébré par la poésie et la peinture, qui acquit de la gloire aux vainqueurs, mais qui n'eut aucun résultat pour leur parti.

La trêve entre les rois de France et d'Angleterre continuait d'être mal observée, surtout en Bretagne. Le roi Jean y envoya des troupes sous la conduite de Guy de Nesle ; mais le général anglais, Richard Bentley, le vainquit à Mauron ; et dans cette affaire sanglante périrent Guy de Nesle, le comte de la Marche, le vicomte de Rohan et le fameux Tinténiaç, le héros du combat des Trente.

Les partisans de Charles de Blois, consternés de cet échec, eurent lieu de s'en consoler en quelque sorte par la liberté qui fut accordée alors à ce prince de retourner en France, sur sa parole, pour y marier sa fille avec Charles d'Espagne, connétable de France, à qui le roi avait donné le comté d'Angoulême. Jean s'était engagé à payer la rançon de Charles de Blois ; mais le connétable, peu de temps après son mariage, ayant été tué par le roi de Navarre, et celui de France n'acquittant point la dette de Charles, ce dernier se vit contraint de retourner en Angleterre. Il fit alors un traité avec Édouard, par lequel il s'engagea à faire épouser, à Jean de Bretagne, son fils aîné, la princesse Marguerite, fille d'Édouard, moyennant quatre cent mille deniers d'or, et à condition qu'on lui rendrait la liberté, et qu'il serait reconnu duc de Bretagne, aussi bien que son fils et les enfants qui naîtraient de ce

mariage avec Marguerite. Le traité ayant été conclu et juré de part et d'autre, le prince Jean passa en Angleterre avec son frère Guy, pour épouser la princesse. Mais le comte de Derby, neveu d'Édouard, lui ayant représenté qu'il se déshonorait en traitant ainsi avec le rival du jeune comte de Montfort, dont il s'était déclaré le protecteur et qui avait été regardé jusque alors comme son gendre futur, Édouard changea de résolution et ne voulut point observer le traité. Bien plus, il arrêta à sa cour les deux princes, comme prisonniers. Toute la négociation se borna donc à traiter de la rançon de Charles de Blois, leur père, qui vint en Bretagne afin d'y recueillir la somme nécessaire au recouvrement de sa liberté. Au bout de trois mois, étant retourné en Angleterre, il l'obtint enfin, à condition que ses deux fils demeureraient en otage jusqu'à l'entier paiement de sa rançon.

La trêve n'arrêtait pas les hostilités partielles. Jean de Montfort était trop jeune, et Charles de Blois trop fidèle à ses serments, pour se montrer sur les champs de bataille ; mais ni les capitaines ni les peuples n'étaient liés par aucune promesse, et dans la Bretagne entière on faisait la guerre de ville à ville, de château à château, de chaumière à chaumière. Tout devenait une arme redoutable dans les mains du peuple et des villageois.

Alors parut un homme que sa force corporelle et la fortune de la guerre ont élevé au premier rang parmi les plus célèbres capitaines : c'était Bertrand Du Guesclin, ou de Gléquin, pour nous conformer à la véritable manière d'écrire son nom.

On lit dans de vieilles chroniques qu'un chef maure appelé Hakim ou Aquin, échappé aux poursuites du grand Karl, et n'ayant pu retrouver le chemin des Pyrénées, s'était enfui en Bretagne avec un petit nombre de fidèles serviteurs. Arrivé près de la mer, entre l'endroit nommé depuis Cancale et le bourg de Saint-Meloir-des-Ondes, il prit un peu de repos dans une verdoyante prairie, tout émaillée de fleurs de *glay* ou d'iris. Il y construisit en ce lieu, sur une roche élevée, un château qu'on nomma le Glay-d'Aquin ou le Glay-Aquin, à cause des fleurs qu'il ne cessa de faire cultiver aux environs. Bertrand descendait-il du Sarrasin Aquin ? Nous ne savons ; mais le bon connétable était lui-même si convaincu de cette origine romanesque, qu'il avait formé le projet d'aller, après la guerre de Castille, conquérir en Afrique le royaume de Bougie, entre Alger et Bone.

Une vieille tradition, rapportée par Froissard et par plusieurs auteurs ses copistes, dit que le fils du Maure fut baptisé au berceau par l'ordre de Charlemagne, qui lui donna le nom d'Olivier de Glay-Aquin ; qu'il lui assigna en apanage les terres qui environnaient la tour de Glay, et que les seigneurs du Guesclin descendaient de cet enfant.

Quoi qu'il en soit de ces traditions merveilleuses, dont on peut

croire ce qu'on voudra, le père de Bertrand avait épousé Jeanne de Mallemaings de Sacé, femme d'un esprit remarquable, qui lui donna trois fils, lesquels se distinguèrent tous dans la carrière des armes, et dont l'un, Olivier, fut connétable de Castille, chambellan de Charles VI et comte de Longueville. Bertrand Du Guesclin, le plus célèbre des trois, était arrivé à l'âge de quinze ans sans autre éducation que celle qu'il recevait dans la compagnie des enfants du village, hargneux, querelleur, toujours battant ou battu, réunissant les petits campagnards, les divisant en armées, et les contraignant, soit par des coups, soit par l'exemple, à représenter des batailles. Il était devenu l'effroi des fermiers, des serviteurs de son père et même de ses frères, qui ne pouvaient supporter l'humeur difficile de leur aîné. Très-laid d'ailleurs, il avait la taille courte, les bras longs, les mains grosses, le nez écrasé, les épaules larges, le teint bronzé, et il se faisait détester de tous ceux qui l'entouraient, particulièrement de sa mère.

Un jour, une de ses tantes, religieuse, vint voir le père du terrible enfant, et fut invitée à partager le repas de la famille. Elle avisa les trois frères qui, selon l'usage du temps, mangeaient ensemble à une table séparée. Sont-ce là vos enfants, dame ? dit-elle à la mère. – Oui, répondit la châtelaine. – Il me semble, dit la perspicace religieuse en montrant Bertrand, que vous ne tenez pas cestuy-là le plus près de votre cœur. – Il est vrai, reprit la dame ; de plus mauvais garçon n'y a au monde ; ni son père ni moi ne nous en pouvons aider. Il est toujours borgne et le visage rompu et égratigné ; en somme, nous le voudrions sous la terre. – Bonne dame, dit la religieuse d'un ton grave et prophétique, ne vous ennuyez point de cet enfant, il viendra un jour en perfection et sera le premier homme de France, et l'honneur de son pays, de ses parents et du royaume. – Dieu vous en veuille ouïr, dit la mère d'un air de doute pénible ; mais qu'attendre d'un pareil commencement ? »

Peu de temps après cette prédiction, la religieuse rencontre Bertrand, qui avait été blessé en luttant contre des paysans et que ceux-ci rapportaient chez son père : « Ah ! beau neveu, lui dit-elle, n'est-il pas honteux que le fils d'un chevalier se batte contre ceux qu'il devrait protéger, et se serve de son poing au lieu de lance ! – Mais, sainte dame, s'écria Bertrand, je n'ay ni lance ni roussin, et pour néant mon père ne m'en voudroit bailler. – Venez dans ma cellule, quand vous serez guéri, et le bon Dieu y pourvoira. » La religieuse, en effet, lui donna un peu d'argent, dont il acheta une lance et un mauvais cheval avec lesquels il s'exerça en secret au métier des armes.

Bientôt un magnifique tournoi fut proclamé dans Rennes : le père de notre héros s'y montra avec honneur, et fut chargé de la fonction de tenant des joutes. Vainement Bertrand lui demanda des armes et mit en usage les prières les plus humbles pour obtenir la permission

d'assister au tournoi ; le chevalier s'y refusa toujours, redoutant la honte que les défauts d'éducation et de caractère du pauvre Bertrand devaient lui attirer indubitablement. Il prolongea même d'un mois la réclusion à laquelle il l'avait condamné pour quelque incartade. À peine fut-il parti, que Bertrand parvint à s'échapper de son cachot, et, monté sur son haridelle, entra dans Rennes à quelques pas du brillant cortège de son père. Il fut en butte aux plaisanteries des nobles, des dames et du peuple, qui ne pouvaient regarder sa grotesque figure et son ridicule équipage sans éclater de rire. Piqué au vif des sarcasmes dont il ne pouvait pas douter qu'il fût l'unique objet, Bertrand, de simple spectateur, entreprend de devenir un des figurants de la lutte et d'y jouer un rôle brillant. Par bonheur, comme il se retirait tout frémissant, passe un de ses parents qui allait se faire désarmer à la prochaine hôtellerie, après avoir donné maints bons coups de lance. Bertrand ne l'a pas plutôt vu, qu'il se jette à ses pieds, et, les larmes aux yeux, lui demande de lui prêter son cheval et ses armes pour tenter une course. – « Oui-dea, mon ami, dit le bon gentilhomme, soyez digne fils de votre généreux père ; il est d'un homme de cœur de se vouloir montrer en telle occasion. Or donc, je vous arme moi-même ; mais souvenez-vous que jamais combattant n'a vu le dos de ma cuirasse. »

Du Guesclin, sans lui répondre, endosse le harnois, s'élance sur le cheval encore fumant, et piquant des deux, visière baissée, lance haute, il va se mêler dans les rangs. Dès la première course il envoie son adversaire mesurer la terre, cavalier et monture. Des applaudissements chaleureux excitent le héros ; il repart, et quinze fois de suite il désarçonne quinze chevaliers qui avaient réclamé l'honneur de se mesurer avec lui. Enfin le père de Bertrand s'avance pour combattre cet invincible jeune homme, qu'on ne désignait que sous le nom de *l'écuyer aventureux*. Bertrand, reconnaissant son père, jette sa lance et s'offre avec respect à ses coups. Forcé de se faire connaître, Bertrand lève sa visière : son père, qui ne peut en croire ses yeux, court à lui et le presse avec tendresse et orgueil dans ses bras.

Dès lors son fils eut des armes et des chevaux, il fréquenta les tournois, fit la guerre pour son compte, et acquit une telle réputation de force et d'audace, que les soldats les plus intrépides abandonnaient, pour le suivre, leurs anciennes bannières et refusaient les meilleurs engagements. Tels furent les commencements de Bertrand Du Guesclin, depuis connétable de France et duc de Molines.

Un de ses premiers exploits fut la prise du château de Fougeray. Ayant appris que Robert Branbolle, chevalier anglais, qui y commandait, était sorti avec la meilleure partie de sa garnison, Bertrand se met aussitôt en campagne avec ses gens. Il leur fait prendre à tous des blouses de toile par-dessus leurs armes et les charge

de fagots, de manière à leur donner l'apparence de bûcherons. Lui-même, travesti comme eux, s'approche du château, après avoir partagé sa troupe en quatre bandes. La garnison, les ayant aperçus, les prit en effet pour des bûcherons qui apportaient leur bois à la ville. On baisse le pont et on leur ouvre la porte. Du Guesclin entre le premier et jette aussitôt sa charge ; ceux qui le suivent en font autant, et empêchent ainsi que la porte ne puisse être refermée. Alors Bertrand, mettant l'épée à la main, tue le portier et crie : *Notre-Dame Du Guesclin !* Les Anglais accourent au nombre de deux cents et viennent fondre sur lui. Malgré le courage de ses gens, il était près de succomber, lorsqu'une troupe d'hommes d'armes du parti de Charles de Blois, informée de l'entreprise de Du Guesclin, vint à propos pour le seconder. Ils entrent dans la ville sans obstacle et se joignent aux autres Bretons qui se trouvaient alors dans une fâcheuse extrémité, mais qui, avec ce secours inespéré, eurent bientôt l'avantage. Tous les Anglais furent tués ou pris, et le château fut rendu. Le capitaine Branbolle s'étant mis en chemin quelques jours après pour reprendre la ville, Du Guesclin le défit et le tua (1356).

Il se distingua d'une manière encore plus éclatante au siège de Rennes. Le duc de Lancastre, cousin germain du roi d'Angleterre, assiégeait cette ville avec le comte de Montfort ; la place était défendue par le vicomte de Rohan, le sire de Laval, Charles de Dinan et plusieurs autres : Penhouët, surnommé *le Boiteux*, en était gouverneur. Du Guesclin, posté avec une troupe de gens d'élite dans les bois environnant la ville, donnait souvent l'alarme au camp des Anglais et leur faisait beaucoup de prisonniers. Il y avait déjà plusieurs mois que la ville était assiégée, et les vivres commençaient à y manquer. Le duc de Lancastre fit amener au milieu des prés qui joignaient les fossés de la ville environ deux mille porcs, persuadé que les assiégés, dans l'extrémité où ils se trouvaient, ne manqueraient pas de faire une sortie pour les enlever ; mais le gouverneur ne donna pas dans le piège, et résolut cependant de se rendre maître d'une partie de ces porcs. À cet effet, il fit abaisser le pont d'une porte à laquelle il fit pendre par un pied une truie vivante : les porcs, comme on sait, accourent toujours aux cris de leurs compagnons. Ceux qui étaient dans la prairie, entendant la truie crier, se dirigèrent en courant vers le pont. Aussitôt on détache la truie, qui, s'enfuyant dans les rues de la ville, y attira tous les pourceaux qui étaient sur le pont.

Ce secours fut peu de chose, en comparaison de celui que Du Guesclin procura à la ville peu de temps après. Il attaqua le camp des Anglais au lever du soleil, dans le temps où on changeait les gardes, et où la plupart des ennemis étaient encore plongés dans le sommeil. Il renversa les tentes, mit le feu partout, massacra tout ce qu'il rencontra, et fit tant de ravage, que les Anglais s'imaginèrent que leur

camp était attaqué par vingt mille Français. Bertrand y trouva un grand nombre de charrettes chargées de toutes sortes de provisions de bouche. Il s'en rendit maître, et les fit conduire à la porte de la ville, qui lui fut ouverte lorsqu'on l'eut reconnu. Il y entra avec ses gens, et y fut reçu comme en triomphe. Ensuite il paya les charretiers et les renvoya, avec ordre de rapporter au duc ces paroles : « Sire, Bertrand se recommande à vous, et dit que, par Dieu, il vous verra le plus tôt qu'il pourra, et qu'il a tant de vivres pour lui et ses gens que, quand il vous plaira des vins de la cité, il vous en enverra, et de l'hypocras aussi pour adoucir votre cœur ! »

Le duc de Lancastre, loin de s'offenser de la hardiesse de Bertrand, témoigna le désir de le connaître : « Par saint Dunstan, dit le comte de Pembroke, c'est un vaillant jeune homme, Monseigneur, et un gentil chevalier. Envoyez-lui un sauf-conduit, et Dieu me damne s'il ne vient. – Si je le croyais, reprit le duc, je lui enverrais incontinent un héraut. »

Un héraut, porteur d'un sauf-conduit, fut donc envoyé à Bertrand, pour le prier de venir trouver le duc de Lancastre. Du Guesclin accepta cet honneur, monta aussitôt à cheval, après avoir fait un riche cadeau au messager, et marcha vers le camp anglais. Le duc le reçut très-poliment, le combla de louanges, et lui dit qu'il lui savait bon gré de l'être venu trouver comme il l'en avait prié. « Je serai toujours prêt à faire tout ce que vous m'ordonnerez, répondit Du Guesclin, excepté la paix, tant que vous ferez la guerre à Charles de Blois, mon seigneur, qui est le légitime héritier de Bretagne. – Le droit est douteux, reprit le duc ; avant qu'il soit décidé, il en coûtera la vie à plus de cent mille hommes. – Tant mieux, repartit brusquement Du Guesclin ; ceux qui demeureront en seront plus riches. » Cette répartie lit rire le duc, qui essaya, mais vainement, par des promesses séduisantes, d'attirer Du Guesclin dans le parti de Montfort.

Pendant cet entretien on vit entrer dans la tente du duc un chevalier anglais, nommé Guillaume Branbolle, proche parent du capitaine de Fougeray, tué par Du Guesclin. Ce chevalier offrit à Bertrand le combat à trois fers de glaive, trois fers de hache et trois coups de dague. C'était ce qu'on nommait alors le combat à outrance. Le Breton pressa fortement la main de l'Anglais et lui dit : « Si trois fers ne suffisent pas, je t'en donnerai six, et, dût-on me proposer ton pesant d'or, je ne renoncerais pas au duel que tu viens chercher. » Le combat fut fixé au lendemain, et le duc fit présent à Du Guesclin d'un superbe cheval, que le Breton monta pour revenir à Rennes.

Ce fut en vain qu'instruits de la nouvelle de cet engagement, les parents et les amis de Bertrand le supplièrent de ne pas ainsi risquer sa vie sans utilité pour sa cause : Bertrand répondit qu'il avait donné sa parole et qu'il la tiendrait. Le lendemain, dès le matin, il se vêtit de

ses armes, à l'exception de sa cuirasse, et, ainsi accoutré, se rendit à l'église pour y entendre la messe et se recommander à Dieu. Comme il allait monter à cheval, une bonne vieille tante qui l'avait souvent aidé dans sa détresse vint le prier d'ôter son casque, afin qu'elle eût la satisfaction de l'embrasser une dernière fois : « Ma tante, lui cria Bertrand en prenant le galop, allez au logis embrasser votre mari, et faites préparer le dîner, car je serai de retour avant le *Benedicite*. »

Il tint parole. Vainqueur de l'Anglais, non-seulement il ne le tua pas, comme il en avait le droit, mais il ne voulut pas même le faire prisonnier. Il fit présent du cheval de son ennemi au héraut de Lancastre, et revint manger, avec un appétit et une joie faciles à comprendre, le dîner de sa bonne vieille tante.

Cependant le pape, instruit par ses légats qu'au mépris de la trêve Lancastre persistait à poursuivre le siège de Rennes, s'en plaignit au roi d'Angleterre, qui envoya l'ordre précis de le lever. Il fallait obéir au roi, et pourtant Lancastre avait fait le serment sur l'Évangile de ne pas perdre de vue les remparts de Rennes, qu'il n'y eût fait flotter la bannière d'Édouard. On s'avisa d'un singulier expédient pour ne pas exposer le duc à la honte d'un parjure. Bertrand Du Guesclin, effrayé des cruels ravages de la famine sur les infortunés habitants de Rennes et ne conservant nulle espérance de les ravitailler de nouveau, fit dire à Lancastre que s'il voulait entrer dans la ville avec dix personnes seulement, on lui ouvrirait les portes et on lui laisserait arborer son drapeau sur les remparts. Le duc agréa une offre qui le relevait honorablement de son serment. Le jour de la cérémonie fut fixé, et tous les boulangers, bouchers et marchands de comestibles eurent ordre d'étaler toutes les denrées qui leur restaient, afin que les Anglais ne connussent pas la détresse où le peuple était réduit. Le duc entra dans Rennes en triomphateur ; on lui présenta le vin d'honneur. Il gravit le rempart et y planta fièrement son drapeau, au-dessus de la porte qui conduisait au camp anglais. Mais à peine fut-il reparti, que son enseigne fut abattue, souillée de boue et mise en lambeaux ; furieux, mais lié par le serment qu'il avait fait de lever le siège, il se retira, cruellement mortifié, à Auray avec le jeune comte de Montfort.

Charles de Blois récompensa en paroles le dévouement des habitants de Rennes, et créa Du Guesclin seigneur de la Roche-Derrien. Il profita de la trêve pour réparer ses pertes, fortifier ses places et solder sa rançon. Ce fut le peuple qui paya.

Au milieu de la guerre comme de la paix, ce sont désormais le nom et les exploits d'un seul homme qui dominent cette époque et écrasent tout son entourage. Partout on le retrouve, en Espagne, en France, en Italie, en Bretagne ; il semble que sa biographie soit l'unique histoire du XIV^e siècle, tant il rayonne d'un vif éclat ; et l'on a peine à se maintenir dans d'étroites limites en parlant de cette grande et noble

figure du chevalier qui a nom Bertrand Du Guesclin.

Le traité de Bretigny, déshonorant pour la France, n'apporta en Bretagne qu'un surcroît de calamités. Il y avait été arrêté, par rapport à cette province, que Jean de Montfort et Charles de Blois comparaitraient en personne, ou par leurs procureurs, devant les deux rois ou leurs commissaires, qui tâcheraient de les mettre d'accord au plus tôt ; que si l'une des deux parties refusait de comparaître dans le temps, ou d'obéir au jugement, les deux rois se déclareraient contre elle ; que cependant aucun des deux monarques ne pourrait, sous quelque prétexte que ce fût, faire la guerre à l'autre pour ce sujet ; enfin, que la souveraineté et l'hommage de la Bretagne demeureraient toujours au roi de France (1360). La même année, le 8 juillet, le roi Jean, prisonnier depuis la bataille de Poitiers (1355), fut amené à Calais, et Édouard s'y rendit aussi. Le monarque anglais renonça formellement à la souveraineté et à l'hommage de la Bretagne, conformément au traité. Les conditions qui regardaient la Bretagne furent acceptées par Jean de Montfort et par Charles de Blois, qui comparurent devant les deux rois, à Saint-Omer. On y parla de partager le duché ; mais ni l'un ni l'autre n'ayant goûté cet expédient, Montfort suivit Édouard en Angleterre, et Charles, pour engager de plus en plus le roi de France à soutenir ses intérêts, maria sa fille à Louis, comte d'Anjou, fils du roi.

Cependant la mort de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, et du duc de Lancastre, qui avaient beaucoup de crédit, l'un sur l'esprit de Charles de Blois, l'autre sur celui de Jean de Montfort, fit perdre toute espérance d'accommodement entre eux. Les deux parties ne songèrent donc qu'à la guerre. Les deux rois ayant consenti, tout en s'abstenant eux-mêmes, que leurs sujets et leurs alliés prissent parti dans ce différend, Jean de Montfort eut bientôt une armée beaucoup plus nombreuse que celle de Charles de Blois, qui, redoutant les forces de son concurrent, jugea à propos, de lui demander une trêve, comme pour se disposer à traiter de la paix, mais, dans le fond, pour gagner du temps. Elle fut conclue pour durer jusqu'à la Saint-Michel de l'année suivante. Charles profita de cette trêve pour grossir le nombre de ses partisans et assembler des troupes.

Malgré la trêve, chacun des deux partis fit des entreprises sur l'autre. Charles de Blois mit le siège devant Becherel, où commandait le sire de Latimer pour le comte de Montfort, qui aussitôt réunit toutes ses troupes à Vannes, et marcha au secours de la place. Montfort, ayant trouvé son ennemi trop bien retranché pour pouvoir l'attaquer, se contenta de le contre-assiéger. Charles, dans cette situation, étant venu à manquer de vivres et de fourrages, fit dire à son adversaire qu'il ne tiendrait qu'à lui qu'ils se vissent dans un endroit plus commode, tel que la lande entre Évran et Becherel. Montfort répondit

qu'il allait décamper, et l'attendre dans le lieu qu'il avait nommé ; il décampa en effet, et Charles aussi. Les deux armées étaient en présence, et l'on était près d'en venir aux mains, lorsque quelques évêques qui se trouvèrent là proposèrent un traité au lieu de combat, et firent consentir Jean de Montfort (à la prière de Charles de Blois) à renouer la négociation qui avait été commencée. Elle réussit, et le traité fut conclu.

Mais l'année suivante (1364), la légèreté de Charles de Blois et son inexactitude à tenir ses promesses firent rompre le traité, et l'on se prépara des deux côtés à continuer la guerre.

Charles V, qui venait de succéder à Jean son père, avait résolu d'appuyer de toutes ses forces le parti de Charles de Blois : il ordonna à Du Guesclin, qu'il venait de créer maréchal de Normandie et comte de Longueville, pour le récompenser de ses éclatants services, d'aller en Bretagne avec mille lances, à l'armée du comte de Blois. Le grand capitaine vint trouver Charles à Nantes, où ce prince était avec la comtesse de Penthievre, sa femme, et un grand nombre de seigneurs et de chevaliers français, normands et bretons. L'armée de Charles de Blois se composait d'environ quatre mille hommes.

Charles de Blois, à la tête de ses troupes, partit de Nantes, marcha du côté de Rennes et arriva à Josselin, où il en fit la revue. Montfort, qui assiégeait alors le château d'Auray, apprenant que son ennemi venait à lui, lui dépêcha un héraut pour lui proposer d'indiquer un endroit où leurs conseillers pussent s'assembler, afin de faire un accord entre eux. Montfort était résolu à se contenter de la moitié de la Bretagne, suivant le traité d'Évran, avec cette condition que, s'il mourait sans enfants, tout le duché appartiendrait à Charles de Blois.

Jeanne de Penthievre avait dit à Charles, son mari, en présence de Du Guesclin et d'autres barons de Bretagne, avant son départ : « Monseigneur, vous vous en allez défendre mon héritage et le vôtre, car ce qui est mien est aussi vôtre, lequel messire Jean de Montfort nous empêche et a empêché un grand temps, à tort et sans cause. Ce sçait Dieu. Les barons de Bretagne qui cy sont sçavent bien comment j'en suis droicte héritière ; si vous prie chèrement que nulle ordonnance, ne composition d'accord, ne traité, ne veuillez faire ou y condescendre que le corps de la duché ne nous demeure. » Charles avait promis de se conformer à cette injonction : son bon sens et son caractère le portaient à la paix ; mais il n'était pas libre, et puis il espérait enfin triompher de son concurrent. Le héraut fut renvoyé et chargé de dire à Montfort que s'il ne se retirait de lui-même de devant Auray, on l'y forcerait avant quatre jours ; qu'il n'était plus question de traiter, mais de combattre.

La veille de la Saint-Michel de l'année 1364, Charles de Blois parut en vue d'Auray avec son armée, que, par le conseil de Du Guesclin, il

partagea en trois corps avec une arrière-garde. Montfort forma aussi trois divisions ; l'organisation de l'arrière-garde éprouva une assez grave contrariété. Chandos avait appelé Caverley, et lui avait dit : « Messire Hugues, vous commanderez l'arrière-garde ; je vous donne cinq cents bons combattants. C'est votre partage. Vous vous tiendrez sur l'aile droite, et ne quitterez ce poste, quelque chose qui advienne, à moins d'une extrême nécessité, comme par exemple si nos corps de bataille étaient entrouverts par l'ennemi et commençaient à s'ébranler. Alors vous vous porterez sur le point qui souffrira, vous le soutiendrez et lui imprimerez votre courage. Vous ne sauriez aujourd'hui rendre un plus éminent service. »

À ces mots, Hugues de Caverley rougit, et, tout plein de colère, répondit : « Sire, sire, remettez cette arrière-garde à un autre que moi, je ne demande nullement à m'en charger... Ah ! sire chevalier, dans quel lieu, en quelle circonstance m'avez-vous trouvé si misérable, que je ne sois en ce jour digne de combattre des premiers comme vous autres ? » Chandos reprit avec douceur : « Messire Hugues, je ne vous ai pas mis à l'arrière-garde par aucun motif qui puisse empêcher de vous considérer comme un des meilleurs chevaliers de l'armée ; je sais très-bien que vous êtes digne de combattre aux premiers rangs ; mais je vous ai confié ce commandement parce que vous êtes un homme sage et avisé, et qu'il y faut un brave comme vous. Je vous prie instamment de l'accepter. Je vous assure que si vous le prenez, le sort du combat dépendra de vous, et que vous y acquerrez un immense honneur ; et je vous promets de plus que je vous accorderai la première demande que vous me ferez, quelle qu'elle soit. » Caverley cependant, qui se regardait comme un homme déshonoré, suppliait Chandos, au nom de Dieu et à mains jointes, de remettre le commandement à un autre, parce qu'il voulait combattre des premiers. Chandos en pleura, et lui dit avec une sorte de sentiment résigné : « Eh bien donc ! comme il faut que je le prenne ou que vous le preniez, décidez vous-même lequel vaut le mieux pour le salut de l'armée. » Honteux de son obstination, Caverley saisit la main de Chandos et lui dit : « Ah, sire ! certes, je sais bien que jamais vous n'exigerez de moi rien qui puisse m'attirer du blâme, je l'accepte donc, et vous serez content. »

Avant de commencer le combat, le comte de Montfort, par piété et par prudence, envoya prier les ennemis de respecter le jour du Seigneur et d'attendre au lendemain. Cette proposition fut regardée par l'armée de Charles comme une marque de timidité et de faiblesse, et rejetée avec mépris. Bientôt on entendit le bruit des cors et des trompettes, et les deux armées commencèrent le combat au cri de : *Bretagne ! Bretagne !* répété des deux côtés. Les gens de Montfort y joignirent : *Malo*^[3] *au riche duc !*

La mêlée fut sanglante et meurtrière : les chevaliers de part et d'autre, excités par la présence et par l'exemple des deux chefs, se signalèrent par des prodiges de valeur.

Olivier de Clisson, armé d'une hache, ouvrait les rangs et abattait tout devant lui. Il reçut un coup de pointe qui lui creva l'œil, après avoir traversé sa visière d'acier ; ce qui ne l'empêcha pas cependant de continuer de combattre.

Chandos se battait avec la même vigueur contre le corps commandé par le comte d'Auxerre, qui eut un œil crevé d'un coup d'épée et fut fait prisonnier avec le comte de Joigny.

Du Guesclin, au milieu de la mêlée, armé d'un lourd marteau d'acier, frappait avec furie en criant : *Notre-Dame !* et assommait tout ce qui s'opposait à lui. Mais Chandos, suivi de plusieurs chevaliers, étant venu l'attaquer par devant et par derrière, il fut renversé. Relevé par des soldats de sa bande, il se battit encore avec succès, quoique gravement blessé.

Le comte de Montfort avait commandé ou permis à un chevalier de ses parents de porter une cotte d'armes chargée d'hermines, pour qu'il pût se mesurer avec Charles de Blois. Ce chevalier criait à haute voix dans la mêlée : « Bretagne ! où es-tu Charles de Blois ? » Charles, croyant en effet que c'était le comte de Montfort, alla à lui, le combattit, et, lui ayant déchargé sa hache sur la tête, l'abattit à ses pieds en criant : « Bretagne ! or est mort icelui de Montfort, par qui j'ai été ainsi grevé. » Au même instant parut à ses yeux le véritable Montfort, qui continuait de combattre avec beaucoup de courage, à côté de Chandos. Ce dernier, tout en portant des coups terribles, conseillait, encourageait le prétendant : « Faites ceci, allez là, venez de ce côté, » lui criait-il ; injonctions auxquelles le jeune Montfort s'empressait d'obéir.

Charles de Blois avait jusque alors remporté l'avantage par sa valeur et par celle de ses troupes : il avait poussé si vivement le comte de Montfort, qu'il avait renversé sa bannière. Il touchait enfin à la victoire, lorsqu'il se la vit arracher soudain par Caverley, qui commandait l'arrière-garde de l'armée de son concurrent. Le capitaine anglais vint le prendre en dos, mit le désordre parmi ses troupes, abattit son drapeau et le fit prisonnier. Presque aussitôt un soldat lui perça la gorge et le tua. Du Guesclin, ayant appris le sort de Charles, et que tout pliait devant l'ennemi, se battit en désespéré pour vendre chèrement sa vie. Enfin, n'ayant plus d'armes, accablé de fatigue et blessé, il se rendit à Chandos. La victoire fut complète. Toute la fleur de la noblesse bretonne périt dans cette bataille.

On chercha sur le champ de bataille le corps de Charles : on lui trouva une haire sous ses armes, avec une ceinture de corde. Ah ! monseigneur Charles, mon beau cousin, dit Montfort qui ne put

s'empêcher de verser des larmes, quoique pour maintenir votre opinion vous ayez causé de grands malheurs à la Bretagne, que Dieu ne me soit en aide si je n'ai pas du regret de vous trouver ainsi ; mais cela ne peut désormais être autrement. » Chandos, moins touché de ce triste spectacle, lui dit : « Sire, sire, partons d'ici, et remerciez Dieu de la belle aventure que vous avez, car, sans la mort de cestuy, vous ne pouviez venir à l'héritage de Bretagne. » Le corps de Charles de Blois fut porté à Guingamp et enterré dans l'église des Cordeliers. Ainsi périt dans ce combat, après plus de vingt ans de guerre, le comte de Blois, aimé du peuple à cause de son désintéressement et de son amour pour la justice. Sa haute piété, qui le fit vivre au milieu des camps comme dans un cloître, lui valut l'honneur de la béatification.

Charles laissa cinq enfants de la comtesse de Penthievre, sa femme : trois fils jeunes encore, et deux filles mariées, l'une à Louis de France, duc d'Anjou, second fils du roi Jean ; l'autre à Charles d'Espagne, connétable de France.

Un fait qui paraît bien prouvé, c'est que tant les partisans de Charles de Blois que ceux de Montfort avaient résolu de mettre fin à la guerre en sacrifiant l'un des deux antagonistes. Charles, vaincu, fut mis à mort ; et la même destinée était réservée à Montfort si la chance de la bataille ne lui eût pas été favorable. Toutefois ce lâche assassinat ne passa que pour l'excès de zèle d'un soldat. Voilà pour l'histoire, trop exacte, hélas ! d'un crime ordonné par l'ambition. Rappelons maintenant une anecdote peu connue, et que longtemps le peuple breton raconta à ses enfants.

Charles possédait un magnifique lévrier blanc dont il ne se séparait jamais. Jusqu'au jour de la bataille d'Auray, ce bel animal lui avait donné des preuves d'un attachement extrême. Au moment où le corps d'armée du comte de Blois vint attaquer le bataillon commandé par Chandos, au centre duquel était le jeune Montfort, le lévrier de Charles quitta son maître, prit son élan, évita les coups qui pleuvaient autour de lui comme une grêle serrée, arriva près de Jean de Montfort, lui posa ses deux pattes effilées sur les épaules et lui prodigua les plus folles caresses. Courtisan de la fortune et du succès, ce chien, qui semblait doué d'une double vue, donna en ce moment un triste exemple de la versatilité des amis de cour. Mais cette leçon, comme bien d'autres, devait-elle profiter au vainqueur et à son brillant entourage ?

Jean de Montfort, pour tirer parti de sa victoire, après avoir réduit le château d'Auray, se rendit maître de Malestroit, de Redon et de Jugon, et alla assiéger Dinan, qu'il n'emporta qu'au bout d'un mois, car cette place était bien garnie d'hommes et de munitions. Louis d'Anjou, gendre de Charles de Blois, par ordre du roi Charles V son frère, s'était approché des frontières de la Bretagne pour soutenir les

restes du parti de la comtesse de Penthièvre, et il avait mandé aux assiégés qu'il venait à leur secours. Ils furent cependant contraints de se rendre, après avoir essuyé plusieurs assauts : la ville de Quimper se soumit aussi après un siège de quelques jours.

La veuve de Charles de Blois était à Nantes lorsqu'elle apprit la mort de son mari et l'état déplorable où ses affaires étaient réduites. De trois fils qu'elle avait donnés à Charles, deux étaient prisonniers en Angleterre ; le troisième, encore enfant, était auprès de sa fille, la duchesse d'Anjou. Si le roi de France eût voulu lui donner de puissants secours, son parti n'était pas encore entièrement abattu. Mais on craignit à la cour de Charles V que Montfort ne fit hommage du duché de Bretagne au roi d'Angleterre, qui l'eût reçu infailliblement, et y eut trouvé un prétexte de faire la guerre à la France pour soutenir son vassal. Le roi de France prit donc le parti d'offrir à Montfort de le reconnaître pour duc de Bretagne, à condition que le duc le reconnaîtrait lui-même pour son souverain et lui ferait hommage. Après avoir consulté Édouard, le comte de Montfort consentit à la proposition de Charles V, et un traité fut conclu à Guérande le 12 avril 1365, par lequel, outre la reconnaissance de Montfort comme duc de Bretagne, il fut réglé, à l'égard de la comtesse de Penthièvre, qu'elle conserverait ce comté, dont elle avait toujours porté le nom, et les autres terres qu'elle avait héritées de son père et de sa mère, etc. L'article X portait que désormais les femmes ne pourraient prétendre au duché, qu'au défaut de tous les mâles légitimes de la maison de Bretagne. Ce point, jusque alors indécis, avait été la cause de la guerre. Enfin, l'année suivante (1366), Charles V ratifia le traité de Guérande, et fixa le jour où le duc viendrait à Paris lui rendre son hommage : cette cérémonie eut lieu le 13 décembre de la même année.

CHAPITRE IX

Jean de Montfort. – Ses alliances avec l'Angleterre. – Il persécute Clisson.

(1366 – 1399)

Jean de Montfort, alors unanimement reconnu comme duc de Bretagne, se rendit dans son duché, où d'abord il fit battre une nouvelle monnaie en son nom. En même temps il fit publier par chaque ville qu'il avait enfin la paix avec tout le monde, et qu'il défendait, sous quelque prétexte que ce pût être, de se livrer à aucune hostilité. Il rassembla ensuite les états, et travailla à rétablir partout l'ordre et la tranquillité.

Les Bretons vivaient en repos depuis cinq ans, et commençaient à réparer les désastres causés par la guerre, lorsque le roi de France saisit une occasion de reprendre les hostilités contre l'Angleterre. Le prince de Galles, qui gouvernait la Guienne pour Édouard III, ayant surchargé d'impôts cette province, vit les barons de Gascogne en appeler à la cour des pairs et à son suzerain Charles V. Le parlement le fit sommer de comparaître. Le prince, indigné, répondit qu'il s'y rendrait avec soixante mille lances en guise de témoins ; et sur-le-champ il ordonna aux débris des grandes compagnies, revenues des campagnes de Navarre et de Castille, d'entrer sur les terres françaises et d'y vivre à discrétion. Charles V, de son côté, envoya l'un de ses gentilshommes à Du Guesclin, alors en Catalogne, pour l'engager à lui ramener les troupes bretonnes et françaises qu'il avait encore sous ses ordres.

Le duc de Bretagne, attaché au roi d'Angleterre par les liens de la reconnaissance, crut ne pouvoir se dispenser d'accorder passage à quatre cents hommes d'armes et à autant d'arbalétriers, envoyés au prince de Galles par le roi son père, au commencement de cette guerre, qui devait être surtout funeste à Jean de Montfort. Charles V ne pouvait se dissimuler, d'après tout ce qu'il apprenait, que Montfort ne fût au fond plus Anglais que Français, et il attendait impatiemment le retour de Du Guesclin. Le roi commença par le nommer connétable de France ; mais, par prudence et par une économie que lui commandaient rigoureusement les circonstances, il ne voulut pas lui donner plus de cinq cents hommes, dont la solde était payée pour quatre mois. Du Guesclin eut beau représenté qu'il ne pouvait rien faire avec cette poignée de soldats, et surtout sans argent ; il ne gagna rien sur l'esprit du monarque.

Bertrand, très-mécontent d'avoir accepté une charge si lourde, partit

pour la Normandie, où le rejoignirent ses fidèles Bretons : Clisson, Rohan, Raiz, etc. Ranimé par cet entourage des plus célèbres capitaines du siècle, il écrivit à sa femme de lui apporter les bijoux et la vaisselle qu'il avait conquis en Espagne, ou qui provenaient de la reconnaissance du roi de Castille. Il vendit tout, et bientôt il eut à sa solde plus de quatre mille hommes d'armes. Son frère Olivier ne put s'empêcher de lui dire en voyant une telle dépense : « Monsieur, des gens de guerre vous arrivent de toutes parts, et il en accourt encore ; l'argent du roi ne suffirait pas à payer quinze cents hommes d'armes ; faites, je vous prie, un peu d'attention à vos affaires. – Vous avez bien raison, mon frère, reprit Du Guesclin ; mais s'il en vient mille fois plus, je n'en refuserai pas un seul tant que dureront les bagues de ma femme, ma vaisselle et mes meubles. Les grandes compagnies, que nous avons eu tant de peine à extirper du royaume, ne se sont formées qu'à défaut de paiement. Peut-être le roi me le rendra-t-il un jour. » Puis il se mit en campagne à la tête de ses braves : partout l'Anglais fuyait devant lui, abandonnant ses conquêtes passées. Le connétable était dignement secondé, et lui et ses compagnons firent de si belles actions, que le roi en les apprenant, s'écria : « Je voudrais être Breton ; il n'y a pas de plus vaillante nation au monde ! »

Il récompensa largement les troupes de Bertrand, qui venaient de nettoyer le Poitou, et les dirigea sur la Guienne, où elles se couvrirent d'une gloire nouvelle. En peu de temps la Saintonge, le Rochelois, la Gascogne, se trouvèrent purgés d'Anglais, et le roi combla les Bretons de tant d'honneurs, ils acquirent une telle renommée parmi les guerriers de cette époque, qu'on ne croyait point à la vaillance d'un soldat s'il ne se disait Breton.

Le duc de Bretagne, loin de prendre part à l'allégresse générale, s'affligeait des désastres de l'armée anglaise. Non-seulement il leur avait donné passage à travers son pays, mais encore il était resté chez lui pendant la guerre dont nous venons de parler, pour ne pas exposer ses États, disait-il, à l'invasion des ennemis de la France. Charles V n'était pas dupe de cette hypocrisie, et il attendait un moment favorable pour le punir d'avoir sitôt manqué à ses promesses. De plus, Jean n'avait su se concilier ni l'affection de ses barons, ni l'amour de ses sujets des classes plus humbles ; tous en général embrassaient le parti de la France contre leur seigneur. On se plaignait hautement, et avec raison, de ce que Jean préférait les Anglais aux Bretons. En effet, honneurs, richesses, places, tout était réservé aux insulaires. L'injustice devint si manifeste, que la plupart des seigneurs bretons s'empressaient de se rattacher à la cause française.

Jean IV, loin de chercher à calmer l'exaspération toujours croissante de ses peuples, livra aux Anglais toutes ses places maritimes, telles que Brest, Concarneau, Quimperlé, Hennebon ; et les barons en conçurent

de telles alarmes, qu'ils députèrent vers le roi de France pour le supplier d'occuper les bonnes villes de Bretagne et d'y placer des hommes de guerre, afin de les délivrer du joug de l'étranger. Charles V, irrité de la conduite du duc, qui favorisait ainsi ses ennemis et leur ouvrait ses ports, envoya au connétable l'ordre d'entrer en Bretagne avec une armée, pour lui faire la guerre et le contraindre de chasser les Anglais. Du Guesclin partit à la tête de quatre mille hommes, accompagné des ducs de Bourgogne, de Berri, de Bourbon, et s'avança jusqu'à Rennes. Les Bretons les plus dévoués à la personne du duc lui conseillèrent alors d'entrer en arrangement avec le roi de France et de renvoyer les Anglais, pour détourner l'orage dont il était menacé. Le duc, qui avec sept cents lances s'était approché de l'armée française dans le dessein de la combattre, rejeta cet avis. Cependant il ne tarda pas à prendre une résolution plus sensée, qui fut de négocier avec le connétable et les autres chefs de l'armée ennemie. Le duc promit de renvoyer prochainement les Anglais, et Du Guesclin se retira. C'est ainsi qu'un auteur contemporain raconte ce fait. Un autre historien, un peu postérieur, l'expose avec des circonstances différentes. L'armée française, selon lui, s'avança jusqu'à Rennes, d'où la duchesse venait de partir pour se retirer à Vannes. On dépêcha après elle cinq cents hommes d'armes, qui la joignirent à quatre lieues de là et l'amènèrent au duc de Bourbon. La duchesse, en le voyant, s'écria : « Ah ! beau cousin, suis-je prisonnière ? – Non, Madame, répondit le duc, je ne fais point la guerre aux dames. » En même temps il lui fit rendre tout ce qu'on lui avait pris, excepté des lettres d'alliance entre le roi d'Angleterre et le duc son mari ; ensuite on lui donna une escorte pour la conduire à Lohéac. L'armée française se présenta devant Redon : le sire de Rieux, qui y commandait, étant sorti de la place pour s'aboucher avec les généraux, on lui fit voir les lettres qu'on avait prises à la duchesse. Ce seigneur, après les avoir lues, protesta qu'il ne servirait jamais le duc tant qu'il en userait ainsi à l'égard de son souverain. « Alors, ajoute cet auteur, comme la saison était avancée, les chefs de l'armée revinrent à Paris, et y emmenèrent le sire de Rieux et quelques autres Bretons. Le roi n'épargna rien pour se les attacher, et pour soulever contre le duc toute la noblesse de Bretagne, dont la plus grande partie prit des engagements afin de le forcer à chasser les Anglais. »

Cependant le duc, toujours obstiné à favoriser les ennemis de la France, renouvela ses alliances avec le roi d'Angleterre. Par ses lettres du 22 octobre 1372, datées de Brest, il s'engagea à recevoir en Bretagne tous les soldats qu'Édouard y voudrait envoyer pour faire la guerre à la France ; et le roi d'Angleterre, par les siennes du 19 décembre de la même année, promit au duc de le secourir, et que, si lui ou ses successeurs devenaient un jour rois de France, le duc de

Bretagne serait affranchi de l'hommage.

L'année suivante (1373), une flotte anglaise de quarante gros vaisseaux, sur lesquels il y avait deux mille hommes d'armes, sans compter les archers, aborda à Saint-Malo comme par accident, et y brûla sept navires espagnols. Les seigneurs bretons, ayant été informés que le duc avait lui-même fait venir cette flotte, en furent indignés. Charles V, de son côté, convaincu de sa mauvaise foi et de sa félonie, ordonna au connétable d'entrer en Bretagne et de saisir le duché. Du Guesclin partit de Paris et alla à Angers, où il avait donné ordre aux troupes de s'assembler. Le duc de Bretagne se trouva alors dans un grand embarras. Le comte de Salisbury, général des troupes anglaises débarquées depuis peu en Bretagne, voyant que tout le pays était soulevé contre le duc, et que les forces de la France allaient l'accabler, avait jugé à propos de rembarquer ses troupes et de se retirer à Brest. Dans ces fâcheuses circonstances, le duc, après avoir envoyé la duchesse son épouse à Auray, où commandait un chevalier anglais, se rendit au port de Concarneau et passa en Angleterre. En partant, il laissa le gouvernement de son duché à Robert Knolle, général anglais.

L'armée française, composée de troupes nombreuses et de la plus illustre noblesse du royaume, entra alors en Bretagne sous la conduite du connétable. Elle se présenta d'abord devant Rennes, qui lui ouvrit ses portes, et reconnut le roi de France pour seigneur et premier souverain du duché. Fougères, Dinan, Vannes, Guingamp, Saint-Mahé, Quimper, Quimperlé, Redon et Guérande se rendirent pareillement. Quelques villes défendues par les Anglais, ayant opposé de la résistance, furent prises de force et leurs garnisons passées au fil de l'épée. À Hennebon particulièrement, on fit main basse sur tous les Anglais, et on n'épargna que deux capitaines : on en agit de même à Concarneau, et on n'excepta que le capitaine de la place.

Le connétable marcha ensuite vers Nantes, et somma les habitants de se rendre. Ceux-ci répondirent que le roi de France ayant reconnu Jean IV pour duc de Bretagne, et leur ayant ordonné de le reconnaître, ils lui avaient prêté serment de fidélité ; que le duc avait été bon et loyal seigneur, et qu'ils ignoraient qu'il eût commis le crime de félonie envers le roi ; qu'ils consentaient cependant à ce que le connétable entrât dans la ville, à condition que si le duc revenait et faisait son devoir à l'égard du roi, ils le reconnaîtraient pour leur seigneur comme auparavant, et qu'il ne leur serait d'ailleurs fait aucun tort. Le connétable jura d'observer ces conditions et entra dans Nantes.

Derval, château appartenant à Knolle, traita aussi avec le connétable, et promit de se rendre si dans deux mois il ne paraissait pas une armée en campagne capable de livrer bataille aux Français. On stipula que durant la suspension d'armes la place ne serait point ravitaillée, et que dans le temps du combat la garnison ne pourrait

sortir pour combattre ni pour faire aucune entreprise. Pour sûreté du traité, les Anglais donnèrent des otages. Knolle obtint les mêmes conditions pour Brest, et donna aussi des otages.

Cependant le duc de Lancastre, accompagné du duc de Bretagne, débarqua à Calais avec une nombreuse armée. Ils s'avancèrent jusqu'à Hesdin, où Lancastre demeura quelque temps, tandis que le duc de Bretagne ravageait la Picardie du côté de Corbie et de Doullens. Il passa même la Somme, et écrivit au roi pour le défier, en lui déclarant qu'il le réputait pour son ennemi, et qu'il se tenait déchargé de sa foi et hommage. En même temps le comte de Salisbury reçut en Bretagne un secours d'Angleterre, et envoya offrir la bataille au connétable. Comme il s'était fait un détachement considérable de l'armée de Bretagne, par ordre du roi, pour aller en Picardie, le connétable ne jugea pas à propos d'accepter le combat. Le général anglais lui proposa de rendre les otages, ce que Du Guesclin refusa. Salisbury entra alors dans Brest avec des vivres et des munitions : le connétable, de son côté, se retira avec ses otages, accusant le comte d'avoir enfreint le traité.

À l'égard de celui qui avait été fait par le commandant du château de Derval, nommé Broite, Knolle désavoua cet officier, qui était son neveu, en disant qu'il n'avait pu traiter sans sa participation. Le duc d'Anjou, lorsque le terme prescrit fut expiré, vint en personne au siège de Derval, et envoya sommer la garnison de se rendre, et, en cas de refus, menaça de faire mourir les otages. Knolle qui était entré dans la place malgré le traité, fit répondre qu'il se mettait peu en peine de cette menace, et qu'il userait de représailles. Le duc ordonna donc qu'on amenât les otages en vue du château, et qu'on leur coupât la tête. Knolle fit aussitôt dresser une espèce d'échafaud à une des fenêtres du fort, y fit monter quatre prisonniers qu'il avait, trois chevaliers et un écuyer, et aux yeux des assiégeants il les fit décapiter. Après cette cruelle exécution, le duc d'Anjou et le connétable levèrent le siège et retournèrent en France pour s'opposer aux ducs de Lancastre et de Bretagne, qui, à la tête de trente mille hommes, étaient entrés en France, et y commettaient de grands désordres. Ils traversèrent une grande partie du royaume, et se rendirent à Bordeaux, où le duc de Bretagne passa le reste de l'année.

Au commencement de l'année suivante (1374), il s'embarqua et vint séjourner quelque temps à Auray. Il fit fortifier cette place et celles de Derval et de Brest, presque les seules qui tinssent pour lui en Bretagne. Mais, se voyant haï et abandonné de ses barons et de presque tous ses sujets, il résolut de retourner en Angleterre, où il emmena la duchesse sa femme. Après avoir habité quelque temps son comté de Richemont, il reçut d'Édouard un secours de trois mille archers, payés pour six mois, et de quatre mille hommes d'armes commandés par Edmond,

comte de Cambridge, fils du roi d'Angleterre. Le duc s'embarqua avec cette armée à Southampton, et aborda à Saint-Mahé : il assiégea d'abord le château, le prit et passa la garnison au fil de l'épée : exemple qui intimida la ville et la força d'ouvrir ses portes. Il se préparait à faire d'autres conquêtes, et il était sur le point de prendre Quimperlé, lorsqu'on lui apporta une copie du traité de Bruges, par lequel le roi de France et le roi d'Angleterre étaient convenus d'une suspension d'armes pendant un an, entre eux et leurs alliés. Le duc, se voyant les mains liées par ce traité, jugea à propos de repasser en Angleterre. De là il se rendit en Flandre, où il resta quelque temps, espérant s'accorder avec Charles V et rentrer en grâce. Frustré de ses espérances, il retourna encore en Angleterre, où il trouva Édouard atteint de la maladie dont il mourut, le 23 juin 1377. Comme la trêve conclue par le traité de Bruges, et prolongée depuis, était expirée (1377), les hostilités recommencèrent en Bretagne. Le duc de Lancastre partit d'Angleterre avec une armée considérable, et vint assiéger Saint-Malo ; mais Du Guesclin et Olivier de Clisson le forcèrent à lever le siège et à s'en retourner. Peu de temps après, Charles V fit attaquer Auray : après un siège assez long, la ville se rendit à Clisson, lieutenant du roi en Bretagne.

Durant tous ces troubles, le duché se trouvait dans un état déplorable. La justice n'était plus rendue, le bon droit était opprimé : ce n'était partout que violence et déprédation. Les exactions des seigneurs ne faisaient pas moins gémir le peuple que les ravages des gens de guerre. Charles V étant devenu le maître de toute la Bretagne, à la réserve de deux ou trois places, il semblait que l'ordre et la tranquillité allaient être rétablis dans la province, sous la paisible domination de la France, et que désormais ni les Anglais ni les autres partisans du duc n'en pourraient troubler le repos. Ce roi forma en effet le dessein de s'assurer pour toujours la possession du duché de Bretagne ; mais il s'y prit mal. Au lieu de commencer par dompter tous les Bretons et les mettre hors d'état de lui résister, il employa des formalités précoces contre le duc Jean pour le dépouiller juridiquement. Après l'avoir fait ajourner à comparaître en personne, le roi se rendit au parlement le 9 décembre 1378 et tint son lit de justice. Le procureur du roi dit que Jean de Montfort, *qui fut duc de Bretagne*, était tombé dans les crimes de félonie et de lèse-majesté par son alliance avec les ennemis de l'État et par les hostilités qu'il avait commises en France. Il conclut à ce qu'il fût déclaré déchu de sa pairie et que son duché fût confisqué. Alors le procureur de la comtesse de Penthievre se leva, et dit que Jean de Montfort n'avait jamais été duc de Bretagne, qu'il n'avait été que le détenteur de ce duché. Enfin, après plusieurs procédures, il fut déclaré, le 18 du même mois, que Jean de Montfort avait encouru toutes les peines du crime de lèse-

majesté, et qu'en conséquence le duché de Bretagne, le comté de Montfort et tout ce qu'il tenait en France, étaient acquis au roi, qui pouvait et devait dès lors en prendre possession et l'unir au domaine de la couronne.

La comtesse de Penthievre, blessée de cet arrêt, représenta que le duché de Bretagne ne pouvait être confisqué, n'étant point dans son origine un démembrement de la couronne de France ; que si Jean de Montfort, en punition de sa félonie, méritait de perdre le duché, elle ne devait pas pour cela être privée de ses droits qu'elle lui avait cédés par le traité de Guérande ; et que, puisque celui avec qui elle avait traité était déclaré déchu de ses prétentions, c'était à elle de le remplacer. Malgré ces raisons, Charles V ordonna au duc de Bourbon, à Louis de Sancerre, maréchal de France, et à Jean de Vienne, amiral, d'entrer en Bretagne à la tête d'une armée, pour faire exécuter l'arrêt du parlement et prendre possession en son nom du duché. Cette armée ne partit qu'au printemps de l'année suivante (1379).

Le roi, qui s'était flatté que toute la Bretagne allait se soumettre à lui, s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé. De tous les Bretons sur lesquels il comptait le plus, il n'y en eut qu'un fort petit nombre qui entra dans ses vues. Tous les autres résolurent unanimement de s'opposer à son projet et de défendre leur pays contre l'usurpation dont il était menacé. Charles V, étonné de cette noble fermeté à laquelle il ne s'attendait pas, entreprit de gagner par des promesses ou d'intimider par des menaces les seigneurs de Bretagne qui lui parurent les plus puissants et les plus obstinés. Il manda donc à Paris le sire de Laval, Bertrand Du Guesclin, Olivier de Clisson et le vicomte de Rohan. Ces gentilshommes consentirent volontiers à tout ce que le roi exigea d'eux, à l'exception du sire de Laval, qui ne voulut jamais promettre de faire la guerre au duc, et qui s'engagea seulement à ne point se déclarer contre le roi. De son côté, le sire de Lohéac, à la tête de quarante gentilshommes, forma à Rennes une ligue pour s'opposer à l'invasion de la Bretagne, et souleva contre le roi toute la noblesse du pays. Ces confédérés se promirent par écrit et avec serment de s'entr'aider à défendre le droit ducal de la Bretagne contre tous ceux qui voudraient s'en emparer, excepté celui à qui le duché devait appartenir par droit de naissance, etc.

Bientôt la Bretagne entière entra dans cette ligue et s'arma pour la défense du droit ducal. Tous ceux qui avaient été jusque alors dans les intérêts contraires, se réunirent pour s'opposer à l'usurpation, et l'on prit, d'un accord unanime, la résolution de députer en Angleterre vers Jean de Montfort, pour le prier de revenir en Bretagne.

Le duc apprit avec joie la nouvelle disposition de ses sujets à son égard, et promit aux députés de partir prochainement. Mais avant de s'embarquer il fit un traité avec le roi d'Angleterre, par lequel ce

monarque s'engagea à lui fournir deux mille hommes d'armes et deux mille archers, payés pour quatre mois et demi. Le duc, de son côté, s'obligea à faire la guerre dans ses États aux ennemis de l'Angleterre, et après cette époque, s'il avait entièrement recouvré son duché, à la faire hors de la Bretagne aux Français, avec deux mille combattants, à ses propres frais, durant neuf mois.

Lorsque tout fut prêt pour son départ, Jean de Montfort s'embarqua à Southampton. À la hauteur de Caen, il envoya annoncer son retour à Geoffroy de Kerrimel, un des seigneurs bretons qui lui étaient le plus dévoués. Enfin il prit terre près de Saint-Malo, pour se rendre de là à Dinan. La noblesse et le peuple allèrent au-devant de lui. « On voyoit, dit un ancien auteur, les plus grands seigneurs, vêtus superbement, se jeter dans l'eau pour approcher du vaisseau du duc, et se mettre à genoux dans la mer même, pour le saluer et lui témoigner leur respect. » Le duc vint à Dinan, où, quelques jours après, les principaux barons se rendirent près de lui avec des troupes. Le vicomte de Rohan, qui avait été un de ses plus grands ennemis, lui amena quatre cents lances. La comtesse de Penthièvre même prit part à la joie publique, et arriva à Dinan pour féliciter son cousin sur son heureux retour. Chose remarquable ! malgré tant de troubles et de ravages, Jean de Montfort retrouva ses meubles, sa vaisselle et ses trésors dans le même état que s'il les eût conservés lui-même ; il toucha aussi tous les revenus du duché, que pendant son absence on avait déposés dans un lieu sûr.

Le duc, après avoir remercié les seigneurs des témoignages d'attachement et de fidélité qu'ils lui donnaient en cette occasion, les renvoya chez eux afin qu'ils se disposassent à la guerre, indiquant Vannes comme le point où toutes les troupes devaient se réunir. Quelques jours après il se rendit à Rennes : le peuple et le clergé, en procession, allèrent au-devant de lui et le reçurent avec de grandes démonstrations de joie.

Du Guesclin, qui jusque alors s'était flatté de pouvoir soutenir en Bretagne les intérêts du roi, voyant que la plupart des seigneurs et des villes se déclaraient hautement contre les prétentions de la France, commença à augurer mal du succès de la guerre. Clisson, qui n'approuvait pas la réunion du duché à la couronne, mais qui haïssait personnellement le duc, vint joindre le connétable, et tous les deux se rendirent à Pontorson, auprès des ducs d'Anjou et de Bourbon, qui à la tête d'une armée se préparaient à entrer en Bretagne. En même temps celle de Jean de Montfort s'assembla à Vannes, et marcha sur Pontorson pour combattre les troupes françaises, dont une partie, à cette nouvelle, se débanda. Le duc d'Anjou, abandonné d'un assez grand nombre de ses soldats, crut devoir proposer à Jean une trêve d'un mois. Le duc de Bretagne, qui craignait les armes de la France, et qui ne cherchait qu'à amuser le roi, y souscrivit volontiers et consentit

à remettre la décision de ses différends avec Charles V entre les mains du duc d'Anjou et du comte de Flandre. Mais le roi de France persistant à vouloir que l'arrêt de confiscation fût exécuté, les engagements de part et d'autre furent sans effet.

Le roi d'Angleterre et Jean de Montfort firent alors une convention par laquelle le duc de Bretagne s'engagea à ne point traiter avec la France et les autres ennemis des Anglais, sans le consentement de Richard. Richard, roi d'Angleterre depuis la mort d'Édouard et du prince de Galles, s'engageait à comprendre le duc de Bretagne dans tous les traités qu'il passerait. Il fut de plus arrêté, dans le parlement de Westminster, que Thomas de Wodestok, comte de Buckingham, débarquerait à Calais avec six mille hommes, et traverserait le royaume de France pour se rendre en Bretagne. Buckingham, depuis duc de Glocester, aborda à Calais le 19 juillet 1380 ; après y avoir demeuré deux jours, il se mit en marche avec son armée, traversa la Picardie et entra dans l'Île-de-France. Les Anglais publiaient partout que les Bretons les avaient appelés afin de se joindre à eux pour faire la guerre au roi. La plupart des seigneurs bretons avaient en effet consenti que le duc employât le secours des Anglais, mais seulement pour empêcher le roi de France d'asservir la Bretagne, et non pour porter aucun préjudice au royaume.

Du Guesclin, ne pouvant oublier que la Bretagne était sa patrie, blâma la rupture de la trêve, et déclara qu'il ne servirait plus contre son pays. Le chambellan Bureau de la Rivière, qui redoutait l'influence du grand capitaine, se joignit aux conseillers de Charles V, et fit entendre au monarque qu'il importait d'éloigner le connétable des marches de son territoire natal. Du Guesclin reçut donc un ordre qui renvoyait en Guienne combattre les Anglais. Il vint trouver le roi, prit ses instructions, et lui dit en le quittant : « Sire, vous m'envoyez en Gascogne. Je ne dois pas vous cacher que j'accepte ce poste avec une vive satisfaction. Quoique je puisse me regarder comme le plus dévoué de vos serviteurs, il m'était impossible de faire honorablement la guerre où vous m'aviez placé. C'est le pays où Dieu m'a fait naître. Là sont mes parents, mes amis, mes compagnons d'enfance. J'aurais fait sans doute mon devoir, mais avec douleur, et d'autres obtiendront plus de succès que moi. Sachez encore, Sire, je dois le dire, que vous m'aviez enlevé les meilleurs moyens de vous être utile, en me privant des Bretons, les plus sages et les plus vaillants de mes guerriers. Mon aigle ne peut plus voler, vous lui avez arraché son plumage^[4]. – Monsieur le connétable, reprit le roi, je vous envoie en Guienne, parce que je sais que mes affaires iront toujours bien où vous serez, il en eût été de même aux lieux que vous quittez... – Ah, Sire ! répondit Du Guesclin, j'ai longtemps combattu en France et en Espagne ; j'ai vu des batailles, des rencontres, des assauts, des sièges de villes et de

forteresses, on le sait ; mais qui pourrait penser que je doive à mes seules forces le peu que j'ai fait ? Ce sont mes soldats, mes vieux capitaines bretons, qui, en s'élevant avec moi, m'ont aidé, m'ont secouru, et j'ai joui de leur propre gloire. Je me fiais en eux comme en moi-même, parce que je connaissais leur valeur. Ils se sont éloignés, et avec eux ma force a disparu. Je vous supplie humblement, Sire, de prendre en bonne part ce que je vous dis. Je ne sais si je reviendrai du lieu où je vais ; je suis vieilli, quoique je ne sois pas fatigué. Mais s'il en existe un moyen, je vous en prie, faites la paix avec le duc de Bretagne. Soyez avec lui de bon accord, et il fera son devoir ; car les gens d'armes de son pays vous ont bien soutenu, et ils peuvent encore vous servir avec fidélité ; mais je crains qu'à la longue cette guerre ne vous en suscite d'autres. – J'y pense souvent, dit Charles, et à cause de vous j'en saisirai l'occasion, si je la trouve. Je ferai si bien que vous serez content. »

Le bon connétable ne revit plus le roi. Il pénétra dans le Gévaudan, mit le siège devant la forteresse de Châteauneuf-Randon, et fut atteint d'une fièvre maligne qui l'enleva en peu de jours. Il mourut le 13 juillet 1380. Quelques moments avant d'expirer, il réunit ses capitaines près de sa couche de mort et les entretint dans les termes les plus attendrissants. Il regretta de n'avoir pu les faire tous connaître au roi, selon leurs mérites, et les exhorta à persévérer dans leur noble conduite, à se souvenir toujours que la faute de la guerre ne vient pas du cultivateur ; que les armes ne doivent jamais se tourner contre les gens paisibles ni contre les femmes et les enfants, et qu'il se repentait fort de n'avoir pas été plus compatissant dans sa jeunesse. Puis il remit sa vieille et bonne épée aux mains de son meilleur ami, Olivier de Clisson : « Vous me remplacerez, lui dit-il... Je recommande au roi ma femme et mon frère. Adieu, je n'en puis plus. » Et il expira.

Le deuil fut général par toute la France : les paysans pleurèrent avec les soldats le grand capitaine et le père de la patrie. Du Guesclin était de tous les gentilshommes le plus aimé, et de tous les chefs d'armée le plus respecté. Les Anglais le regardaient comme le premier guerrier du siècle, les peuples comme le plus humain, les diplomates comme le plus sage ; les Bretons et les Français voyaient en lui l'honneur de la chevalerie, et ne l'appelaient que *le bon connétable*. Il fut digne de son immortalité.

Il avait alors soixante-six ans. Son corps embaumé traversa la France, où dans les villes on lui rendit les honneurs funèbres réservés aux seuls souverains. Le roi pleura à la vue de son cercueil, et le fit inhumer à Saint-Denis, au pied du tombeau où il devait bientôt se coucher lui-même. Trois mois après la mort de Du Guesclin, la France pleurait celle de Charles V.

Dix ans plus tard, le jeune roi Charles VI s'entretenait un jour avec

les seigneurs de sa cour des hautes vertus de Du Guesclin ; cette noble mémoire porta dans leurs âmes un tel enthousiasme, que le roi se hâta d'ordonner un service solennel à Saint-Denis en l'honneur du connétable. Il y assista en personne, avec Olivier de Clisson et les seigneurs les plus distingués du royaume, en habits de deuil. L'évêque d'Auxerre officia et prononça la première oraison funèbre dont les voûtes d'une église aient retenti ; son discours, simple comme la vérité, mais grand comme le héros dont il rappelait le souvenir, arracha des larmes à toute l'assistance.

Quand l'offrande ainsi fut passée,
L'évesque d'Auxerre prescha ;
Et fut mainte larme plorée
Des paroles qu'il recorda.
Car il conta comment l'épée (de connétable)
Bertrand de Gloequin bien garda,
Et comme, en bataille rangée,
Pour France grand'peine endura.
Tous les princes fondoient en larmes
Des mots que l'évesque montroit :
Car il disoit : Plorez, gens d'armes.
Bertrand, qui tretous vous aimoit !
On doit regretter les fés d'armes
Qu'il fit au temps qu'il vivoit.
Diex ait pitié, sur toutes âmes,
De la sienne, car bonne estoit !

Jamais on ne vit rien de comparable à la pompe, à la magnificence de cette cérémonie funèbre ; jamais on ne rendit de si grands honneurs à la mémoire d'un guerrier.

Sur sa tombe on lisait l'inscription suivante, remarquable par sa simplicité :

Cy-gist honorable homme et vaillant messire Bertrand Claikin, comte de Longueville, jadis connétable de France, qui trépassa l'an MCCCLXXX, le XIII^e jour de juillet.

Cependant les Anglais, sous la conduite de Buckingham, arrivés sur les frontières de la Bretagne, attendaient des nouvelles du duc pour y entrer. Leur présence, coïncidant avec la mort de Charles V, donna quelque inquiétude à Montfort, qui balançait si au début d'un nouveau règne il devait faire la guerre à la France, et s'aliéner par là Charles VI, qui dans la suite pouvait lui être favorable ; mais, d'un autre côté, il lui paraissait comme impossible de renvoyer les Anglais qu'il avait mandés, et qui pour venir le joindre avaient traversé toute la France. Dans cet embarras, il crut devoir consulter les seigneurs bretons ; mais, en attendant qu'il eût pris son parti, il envoya au-devant de Buckingham plusieurs gentilshommes pour lui dire qu'il

l'irait joindre incessamment à Rennes. Les députés furent en même temps chargés d'avertir Buckingham que la Bretagne n'était plus dans les mêmes dispositions que lorsqu'il était parti d'Angleterre, et que les Nantais en particulier s'étaient déclarés pour le roi de France.

Les Anglais, quatre jours après, se rendirent à Rennes, qui leur ferma ses portes ; de sorte qu'ils furent obligés de camper dans les faubourgs. Buckingham, Latimer, Knolle et quelques seigneurs furent seuls logés dans la ville, où ils attendirent plus de quinze jours le duc, qui était à Vannes, et qui, par politique, différât de jour en jour de les aller trouver. Buckingham, las de l'attendre vainement, fit marcher du côté de Vannes mille hommes d'armes et les suivit avec le reste de son armée. Le duc, informé de leur approche, se trouva alors dans la nécessité d'aller au-devant d'eux. Pour s'excuser d'avoir tant tardé à venir les joindre, il alléguait le changement des Bretons à son égard depuis qu'ils l'avaient rappelé d'Angleterre. « Je vois bien que vos sujets ne sont pas à votre dévotion, dit l'Anglais ; je vous amène de quoi châtier les rebelles et les mettre à la raison : cela ne tient plus qu'à vous. »

Mais Montfort n'était pas assez certain du succès pour combattre sans hésiter les Bretons avec les forces anglaises. Il laissa Buckingham commencer tout seul le siège de Nantes, qui fut vaillamment soutenu par Amaury de Clisson, Le Barrois-Desbarres et tous les gentilshommes voisins. Montfort cherchait vainement à lever des hommes : ses bans, ses proclamations, ses supplications n'avaient plus le don d'émouvoir ses sujets. Les seigneurs enfin fermèrent leurs places et leurs châteaux aux partisans du duc, et déclarèrent que, s'il se rendait au siège de Nantes, ils se lèveraient en masse et courraient sus à ses soldats. Après deux mois et demi d'attaques infructueuses, Buckingham se mit en marche vers la ville de Vannes, où il prit ses quartiers d'hiver, la saison étant très-avancée. Hennebon, Quimperlé et Quimper ne voulurent jamais se rendre, et il fallut que les soldats anglais se contentassent d'habiter les villages voisins, où ils souffrirent beaucoup des rigueurs de l'hiver, attaqués de plus en toute occasion par les paysans armés, qui n'épargnaient aucun homme isolé, et n'osant s'aventurer, même en grand nombre, pour aller au fourrage ou pour se procurer les objets les plus nécessaires à leur subsistance.

La plupart des barons de Bretagne pressaient Montfort de se réconcilier avec le roi de France et de se soumettre à ses volontés, lui promettant leurs bons offices pour obtenir de Charles VI des conditions honorables. Le duc goûta leur avis et promit de le suivre d'autant plus volontiers qu'il n'avait encore eu aucun sujet particulier de se plaindre du jeune roi, et qu'il avait tout lieu de craindre, dans la disposition où étaient les esprits des Bretons, de se voir encore contraint à se réfugier en Angleterre. Il envoya donc au roi le sire de

Laval, Charles de Dinan, Gui de Rochefort et deux chevaliers de distinction. On s'entendit si bien de part et d'autre, et si promptement, que, le 15 janvier 1381, un projet de traité fut rédigé et approuvé, et qu'il ne resta plus qu'à obtenir la signature de Jean IV. Le duc, tout en reconnaissant la nécessité d'accepter un traité avec Charles VI, ne le signa qu'à grand'peine, fort embarrassé des excuses qu'il serait forcé de faire à Buckingham. Il se rendit cependant à Guérande, et là, en présence de quelques évêques et des premiers barons de Bretagne, il en jura l'observation sur les reliques. La paix fut ensuite proclamée à son de trompe : c'était le 4 avril 1381. Une proclamation enjoignit au clergé breton, à la noblesse et aux habitants des bonnes villes de ratifier par écrit les dispositions du traité. On le fit partout avec empressement, et la veuve de Charles de Blois y apposa sa signature.

Lorsque les Anglais apprirent que le duc avait traité avec le roi de France sans les prévenir ni les consulter, et qu'il s'était même ligué avec lui pour leur faire la guerre, ils en furent également surpris et consternés. Montfort, pressé d'obtenir le départ des Anglais, alla trouver Buckingham à Vannes. Celui-ci lui témoigna son indignation et l'accabla de reproches amers : il s'embarqua le même jour pour retourner en Angleterre, et persévéra dans son refus de voir le duc de Bretagne, qui voulait encore protester de son amour pour les Anglais et de sa reconnaissance.

Le roi d'Angleterre, pour se venger de Jean IV, retint dans ses États la duchesse de Bretagne, et fit saisir les revenus de son comté de Richemont. Tel fut le résultat d'une expédition guerrière entreprise à grands frais, et qui traversa les plus belles provinces de la France, qu'elle traita en pays conquis.

Olivier de Clisson, qui avait succédé à Du Guesclin dans la charge de connétable de France, voyant le duc brouillé avec les Anglais qu'il haïssait mortellement, devait naturellement se réconcilier avec lui. Ils se donnèrent réciproquement des lettres d'alliance, et jurèrent sur les Évangiles et par la foi de leurs corps, comme loyaux chevaliers, le connétable d'être *bon, vrai et loyal* allié du duc de Bretagne, de lui aider à garder et à défendre sa personne et son duché contre tous, excepté contre le roi, ses successeurs et monsieur le duc d'Anjou. Le duc promit, de son côté, d'être *bon et loyal seigneur, allié et bienveillant* du connétable, et d'être avec lui *à la garde de sa personne et de ses biens* contre tous, excepté le roi de France, le duc d'Anjou et le comte de Flandre. Il est à remarquer que, dans cet acte, Clisson ne se qualifie point *sujet* du duc, mais seulement son *allié*. Ces préliminaires accomplis, le duc de Bretagne songea aux préparatifs du voyage qu'il avait à faire en France, afin de rendre au roi l'hommage qu'il lui devait. Il rassembla ses états, leur demanda un subside qu'il obtint, et se mit en marche vers Paris avec une suite brillante. De Paris, où le

duc fut reçu avec honneur, il se rendit à Compiègne, où résidait à cette époque le jeune Charles VI. Le 27 septembre 1381, jour marqué pour la cérémonie, le duc, suivi de ses barons et chevaliers, se présenta devant le roi assis sur son trône et entouré de princes, de prélats et d'un grand nombre de seigneurs du royaume. Il se mit d'abord à genoux et demanda pardon au monarque, conformément à ce qui avait été arrêté dans le traité. L'hommage et la prestation du serment vinrent ensuite : le duc les fit agenouillé comme ses prédécesseurs. Le roi retint le duc à dîner, et celui-ci, pour faire honneur au suzerain qu'il venait de reconnaître, posa la main sur son assiette et sur sa serviette. C'était donner à entendre qu'il était prêt lui-même à servir le roi. On regarda ce geste comme la marque la plus insigne de courtoisie, et on le combla de politesses à son tour. Quand le duc prit congé du jeune monarque, il en reçut des amitiés naïves et la promesse affectueuse de l'oubli total du passé.

Tandis que la guerre ravageait le reste de l'Europe, et qu'on se battait au nord et au midi de la France, la Bretagne goûtait les douceurs de la paix après de longs et sanglants revers. Cependant toutes les haines ne s'étaient pas éteintes en un jour, toutes les armes n'étaient pas posées, tous les fruits de la paix ne pouvaient prospérer.

Le duc était rentré en Bretagne avec l'intention de se saisir des terres de sa cousine, la veuve de Charles de Blois. Cette princesse venait d'expirer sans avoir pu revoir ses fils aînés, que la politique anglaise retenait prisonniers depuis le jour où leur père les avait livrés en otage pour se racheter lui-même, après le combat de la Roche-Derrien. Jean IV mit la main sur leur héritage, sous prétexte de le garantir de tout envahissement, jusqu'au jour où ses neveux (à la mode de Bretagne) viendraient lui en faire hommage. Durant quelques mois il parut s'occuper d'une administration plus active de la justice, que réclamaient vivement ses sujets.

La duchesse de Bretagne, prisonnière des Anglais, avait succombé à de longs chagrins. Le duc, marié dès son enfance à une fille d'Édouard III, avait épousé en secondes noces Jeanne Holland, belle-sœur du même Édouard et tante de Richard II. Mais aucune d'elles ne l'avait rendu père. Les oncles et tuteurs de Charles VI, craignant que Montfort ne se remariât encore en Angleterre, se hâtèrent de lui proposer la main de leur nièce, Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais : le mariage eut lieu à Pampelune.

On a vu que le duc de Bretagne et Clisson, après s'être haïs mortellement, s'étaient enfin réconciliés de bonne foi, au moins en apparence ; mais leur haine réciproque se ralluma bientôt. Le connétable ne cessait de presser le duc de mettre en liberté les deux fils de Charles de Blois, comme il s'y était engagé formellement par le traité de Guérande. Jean IV prétendait de son côté qu'il ne s'était

point obligé à payer leur rançon, mais seulement à leur rendre de bons offices pour qu'ils devinssent libres.

Sur ces entrefaites, Guy de Blois, le plus jeune des deux frères, étant mort, le connétable forma le projet ambitieux de marier sa fille au prince Jean, qui restait et qui devait être duc de Bretagne, si Jean IV n'avait point d'enfants. Il attendit cependant que la comtesse sa mère fût morte pour proposer à son fils une union si disproportionnée, à laquelle, selon toute apparence, elle n'eût pas consenti. Après sa mort, le connétable fit dire au jeune prince que, s'il voulait épouser sa fille, il payerait sa rançon. Jean, ennuyé de sa longue captivité, dont ses plus proches parents se mettaient si peu en peine de le tirer, accepta les offres du connétable, qui pour la somme de cent vingt mille francs lui procura sa liberté.

Le duc de Bretagne fut très-offensé de la démarche de Clisson ; il ne voulut voir dans la conduite du connétable que le projet formel de l'anéantir ; et dès ce jour, alliances, promesses, serments, services, soins du présent, craintes de l'avenir, équité, honneur, tout fut mis en oubli. Un seul sentiment resta, l'ardeur effrénée de la vengeance.

Pressé de satisfaire son ressentiment, le duc attira Clisson à Vannes, sous prétexte de le faire assister (juin 1387) aux états généraux assemblés dans cette ville pour s'occuper de l'administration, du bien public, de mesures qui importaient au repos des peuples et aux intérêts du commerce. Comblé de prévenances par son ennemi, et fasciné par sa perfide cordialité, Clisson offrit au duc un repas que ce dernier accepta. On allait se séparer après maintes causeries intimes, lorsque le duc fit tomber la conversation avec une négligence toute naturelle sur le château de l'Hermine, qu'il faisait alors bâtir sur les bords de la mer, tout près de Vannes. Soudain, s'adressant au petit nombre de convives qui n'avaient pas quitté la table : « Beaux seigneurs, leur dit-il, je vous prie, à votre département, que vous veuillez voir mon château de l'Hermine ; si verrez comment je l'ai fait ouvrir et fais encore. »

La proposition est acceptée ; on arrive au château. Montfort prend le bras du connétable ; le prince a fait place à l'ami. Il montre en détail à son ancien frère d'armes toutes les chambres de sa future résidence, le questionne sur la meilleure distribution intérieure, et le conduit jusqu'au cellier, où l'on vide la coupe de l'hospitalité. Le duc entraîne toujours Olivier, qui n'est accompagné que du sire de Laval, son beau-frère. Au pied du donjon, Jean IV, quittant le bras du connétable, lui dit : « Messire Olivier, il n'y a homme deçà la mer qui se connoisse mieux en maçonnerie que vous faites ; je vous prie, beau sire, que vous montez là sus : si me sauriez dire comment le lieu est édifié ; si il est bien, il demeurera ainsi ; si il est mal, je le ferai amender. – Volontiers, sire, répond Clisson en s'inclinant, je suis à vos

ordres ; or, passez devant nous, seigneur. – Je n'en ferai rien, ajoute le duc ; allez seul, voyez, examinez tout : pendant ce temps je causerai un petit avec le sire de Laval, avec qui j'ai affaire. »

Le connétable monte sans défiance ; mais il a à peine franchi le premier étage qu'il entend la porte extérieure rouler sur ses gonds, et que des hommes armés se jettent sur lui. Sa force herculéenne, son courage rendaient la prise difficile. Néanmoins, à peine armé, entouré à l'improviste par de nombreux assaillants, il succombe, et Yvonnet, l'un des écuyers du duc, le fait attacher par une triple chaîne à la pierre d'une chambre froide et humide. Olivier envisage alors toute l'horreur du sort qui l'attend, et il ne doute plus que le duc n'ait résolu de le faire périr secrètement dans cette prison. Une sueur froide inonde son corps ; cet intrépide guerrier, qui a tant de fois bravé la mort dans les combats, frémit à la pensée qu'il va devenir la victime d'un lâche assassinat, et expirer sans gloire entre les murailles d'un cachot.

Mais dès que le sire de Laval, resté à la porte de la tour, l'avait vue se fermer sur Clisson, il craignit d'autant plus pour les jours de son beau-frère, qu'ayant jeté les yeux sur le duc, il le vit, dit Froissart, *plus vert qu'une feuille*. « Ha ! monseigneur, s'écria-t-il, pour Dieu mercy, que voulez-vous faire ? N'ayez nulle male volonté sur beau-frère le connétable. – Sire de Laval, dit le duc, montez à cheval, et vous partez de ci ; vous vous en pouvez bien aller, si vous voulez ; je sais bien que j'ai à faire. – Monseigneur, répondit le sire de Laval, jamais je ne me partirai sans beau-frère le connétable. »

Alors survint le sire de Beaumanoir, qui joignit ses instances à celles de Laval ; mais le duc n'en tint compte, et, après l'avoir menacé de lui crever un œil, pour lui faire de tous points un sort semblable à celui de Clisson, il l'enferma dans une chambre où il fut chargé de chaînes.

Le sort de Beaumanoir ne découragea pas Laval ; plus que jamais il conjura le duc d'abjurer ses mauvais desseins.

Sans lui le connétable eut été mis à mort dans la nuit même qui suivit son arrestation. On lui ôta ses fers jusqu'à trois fois, et l'on se prépara soit à lui trancher la tête, soit à le noyer, selon les ordres qu'envoyait le duc, et dont le sire de Laval obtenait la révocation par ses prières. Jean de Bazvalan partagea avec Laval l'honneur d'avoir sauvé le connétable. Il était gouverneur du château de l'Hermine ; Montfort, l'ayant mandé, lui dit : « Bazvalan, vous sçavez que j'ay cest après midy faict prendre Clisson et constituer prisonnier en cest chaste ! ; je suis résolu qu'il en mourra, et pour ce, je vous ordonne que ceste nuict, sur la mynuict que tout le monde reposera, vous ne faillez le plus secrètement que faire se pourra, de le faire lier pieds et mains et le clorre en un sac, et le jecter en l'eau, et qu'il n'en soit jamais parlé ; mais n'y faites pas faulte, c'est sur votre vie. »

Vainement Bazvalan, se jetant aux pieds du duc, le conjure d'abandonner son projet ; vainement il lui représente les suites terribles d'un pareil traitement exercé sur le premier officier de la couronne de France, sur un homme si haut placé par ses exploits, ses richesses, ses alliances. Il le supplie de ne point écouter son premier mouvement, et de faire instruire le procès de Clisson par les barons de Bretagne. « Pour Dieu, dit-il en terminant, n'attachez pas à votre nom une si grande flétrissure. – Taisez-vous, répond le duc transporté de colère, car si vous me rebarbez plus, je vous détruirai de fond et de racine. »

Bazvalan, voyant qu'il n'y avait rien de bon à attendre d'un homme en délire, résolut de gagner du temps. Le sire de Laval, qu'il avait prévenu de l'état d'exaltation du duc, revint à la charge ; il ne craignit pas de lui reprocher la déloyauté et la barbarie de sa conduite. Ses raisons ébranlèrent Montfort. Aussi, le lendemain matin, agité de remords, et effrayé de l'idée que le roi de France et les seigneurs bretons ne tarderaient pas à tirer une éclatante vengeance du meurtre du connétable, le duc s'empressa-t-il d'appeler Bazvalan pour lui donner contre-ordre. Bazvalan parut, affectant une contenance morne, et le duc lui ayant demandé s'il avait exécuté ses ordres : « Monseigneur, répondit Bazvalan, vous me le commandastes en telle instance que je n'eusse osé y faillir ; c'est fait. » À ces mots Montfort laisse éclater ses sanglots. « Hé Dieu ! s'écrie-t-il, que m'est-il advenu ? Que ferai-je ? que fera mon pauvre pays que je vois tant allumé en guerre ? Il me semble que je vois déjà mes ennemis par les villes, et moi banni, exilé, à la fuite en Angleterre, devers ceux que j'ai tant offensés, et de grâce me suis fait leur ennemi. « ... Clisson est-il bien mort ? demanda-t-il une seconde fois. – Ouy, Monseigneur, répliqua Bazvalan ; soubdain que j'ai entendu la mynuict, je l'ay fait mettre au sac, et l'ayant tenu en l'eau et noyé, je l'ay fait lever, afin que le corps ne fust trouvé, et l'ay fait enterrer auprès du château. » Le duc, entendant cette réponse, s'écria douloureusement : « Aah ! Dieu mon créateur ! Aah ! messire Jehan, vecy un piteux resveille-matin ! Ah ! maudicte cholère ! où m'has-tu mené soubdainement, et en moins, d'une heure ? Pleust à Dieu, Bazvalan, que je vous eusse creu ; vous me conseilliez bien, et mon insensé esprit ne vous peut pas croire ; je voy bien que je n'auray jamais bien et seray tout le reste de mes jours en pauvreté et mendicité ; et pleust à Dieu que je fusse le plus pauvre gentilhomme de ce duché, et en seureté de ma personne. »

Bazvalan, à qui le duc intima l'ordre de ne plus reparaître devant lui, se retira. Mais, démêlant dans tout ce qu'il venait d'entendre, moins un remords réel que la crainte de perdre la couronne de Bretagne, il voulut que l'épreuve fût complète. Il épia donc le duc pendant toute la journée, et quand il fut bien assuré du désespoir de

son maître, il se représenta devant lui et lui avoua sa désobéissance. Le duc, passant alors de l'excès du désespoir à celui de la joie, se jeta au cou de Bazvalan, l'embrassa à plusieurs reprises, et promit de le dignement récompenser du service qu'il lui avait rendu.

Mais, comme l'avait pressenti Bazvalan, la crainte, plus qu'un repentir réel, avait déterminé Montfort. Incapable de générosité, dominé d'ailleurs par toutes ses mauvaises passions, il ne consentit à relâcher son prisonnier qu'à beaux deniers comptants. La rançon de Clisson fut fixée à cent mille livres, et il lui fallut accepter un traité portant que les villes et châteaux de Clisson, Josselin, Lamballe, Broons, Jugon, Blain, Guingamp, La Roche-Derrien, Chatelaudren et Chateaugui, près Oudon, seraient remis au duc dans les trois jours suivants, c'est-à-dire les 28, 29 et 30 juin 1387, etc. Le traité du 27 juin contenait encore beaucoup d'autres stipulations oppressives et humiliantes pour le connétable.

Comme on le pense bien, Clisson n'aspirait qu'à déchirer un traité si onéreux et si déloyalement extorqué. Il se hâta de se rendre à Paris, et là, en plein conseil, il demanda au roi que le duc perfide, rebelle et félon, subît le châtiment dû à ses méfaits. Il jeta fièrement son gantelet en signe de défi à quiconque soutiendrait qu'il avait manqué à ses devoirs, et présentant au roi l'épée de connétable : « Je vous la rends, Sire, dit-il, donnez-la à tout autre ; pour moi, je ne saurais plus exercer avec dignité si haute charge. »

Charles VI aimait Clisson ; de plus il était courroucé d'un attentat qui avait causé une indignation universelle parmi les gens de guerre et la noblesse. Aussi, après avoir refusé de reprendre l'épée de Clisson, lui promit-il de mesurer la punition du coupable à l'énormité de son crime. Cette peine, c'étaient les pairs qui devaient la prononcer : il fut décidé que, avant de citer le duc de Bretagne, on lui enverrait une députation pour l'engager à venir à Paris. Montfort éluda la réponse : il demanda un délai pour réfléchir, déclarant toutefois que, si quelque acte de rigueur avait été exercé, ce n'était ni au mépris de l'autorité royale, ni contre le connétable, mais contre un baron, vassal et sujet du duché de Bretagne, et qu'il avait usé de son droit de suzeraineté et de justice contre Olivier avec plus d'indulgence que celui-ci ne le méritait. Il termina en assurant les députés qu'aussitôt que ses affaires le lui permettraient, il se rendrait volontiers près du roi.

Cette réponse parut satisfaire Charles VI ; mais il n'en fut pas de même de Clisson. Désespérant d'obtenir aucune réparation, il résolut de se faire justice lui-même. Après avoir solennellement défié Montfort, qui ne répondit point à son cartel, il passa en Bretagne, où plusieurs seigneurs l'aidèrent à reprendre quelques-unes des places que Jean lui avait arrachées. Charles VI, contrarié d'un état de choses qui suspendait l'exécution de ses projets contre l'Angleterre, envoya en

Bretagne une nouvelle députation qui signifia aux deux parties l'ordre de suspendre les hostilités et de se soumettre à son arbitrage ; ce que Montfort accepta, mais après avoir préalablement déclaré dans son conseil (19 et 31 décembre 1387) qu'il protestait d'avance contre tout ce que le conseil ferait, n'entendant se dessaisir d'aucune des places cédées par Olivier. Quoi qu'il en soit, les deux adversaires se soumirent à la trêve ordonnée par le roi, et Clisson en profita pour marier sa fille au comte de Penthievre, et pour mettre lui-même un terme à son long veuvage, en épousant Marguerite de Rohan, veuve du sire de Beaumanoir.

Jean IV, cité à paraître devant le roi à Orléans, où se tinrent les états après les fêtes de Pâques (1388), ne se présenta ni en personne ni par procureur. Clisson détailla ses griefs avec une mâle dignité, et offrit de se mesurer en combat singulier avec le duc ou tout autre champion assez osé pour soutenir qu'il n'avait point été traîtreusement surpris et outragé. Ce nouveau défi resta encore sans réponse. Quant à Montfort, ingénieux à trouver des motifs pour reculer son voyage, il ne vint, non pas même à Orléans, mais à Paris, que pressé par son propre conseil. Après d'assez longs débats, Charles VI prononça son jugement, le 20 juillet 1388, à l'hôtel Saint-Paul, en présence des grands du royaume. La paix fut encore une fois rétablie en apparence entre Jean IV et Clisson, ces deux irréconciliables ennemis.

Les largesses du roi, la considération, l'appui dont le roi entourait Clisson, en faisaient un adversaire redoutable pour Montfort : l'événement le prouva. En effet, au mois de septembre 1388, pendant que le connétable accompagnait Charles VI dans la Gueldre, Montfort ayant envoyé ses gens prendre possession, en son nom, conformément à la décision du 20 juillet, des villes et forteresses qui devaient lui être remises, les capitaines qui y commandaient pour Clisson s'étaient refusés à les restituer, alléguant le défaut d'ordres nécessaires, et Marguerite avait même gardé les prisonniers qu'elle avait en son pouvoir. Ces violations de la sentence royale déterminèrent Montfort à envoyer une députation à Charles VI pour lui exposer ses doléances. Mais Clisson avait aussi à se plaindre de plus d'une infraction de la part de Jean IV à la décision du 20 juillet. Dans cet état de choses, le roi intervint de nouveau, moins pour résoudre les questions en litige que pour favoriser Clisson en ne l'obligeant à aucune restitution.

Lorsque Charles VI revint à Paris, les démêlés de Jean et du connétable étaient plus animés qu'en aucun temps. On était alors à la fin de 1390. L'année suivante se passa en escarmouches, en négociations. Les amis communs des deux antagonistes étaient parvenus à les rapprocher ; il en résulta un traité ou arrangement qui, s'il fut réellement consenti, ce qui est peu probable, ne fut point exécuté. Le roi désirait pourtant qu'un accommodement entre les deux

contendants ôtât à Montfort tout prétexte de s'allier aux Anglais à l'expiration de la trêve (conclue avec cette nation le 18 juin 1389, pour durer jusqu'au 16 août 1392), et il s'y employa de façon à amener le traité arrêté à Tours le 26 janvier 1392, et stipulant, pour principales conditions, que le duc de Bretagne paierait à Clisson, avant le 18 mai suivant, ce qu'il restait lui devoir des cent mille livres de rançon qui lui avaient été arrachées avant sa sortie du château de l'Hermine ; qu'il fournirait des cautions ; que les excès seraient réciproquement pardonnés, les sentences annulées, les procédures anéanties. Tout ce qui ne consistait qu'en paroles fut exécuté sur-le-champ. Il en fut tout autrement des stipulations qui devaient se traduire en actes : le traité de Tours, comme la très-bien dit un auteur moderne, fut une lettre morte qui n'eut d'autre effet que de faire cesser la guerre ouverte, sans atténuer les haines qui couvaient, aussi intenses qu'auparavant. À quelques mois de là elles firent une explosion terrible.

Pierre de Craon, sénéchal et premier baron de l'Anjou, avait longtemps été protégé par le duc d'Orléans, bien que ses débauches et sa conduite déloyale envers le duc d'Anjou l'eussent rendu indigne de cette faveur. Chassé enfin de la cour sur la demande de son protecteur lui-même, il attribua sa disgrâce au connétable, qu'il savait avoir de l'influence sur le duc d'Orléans, et qu'il savait aussi ne voir en lui qu'un espion de Montfort. Furieux, et méconnaissant les liens de parenté qui l'unissaient à Clisson, Pierre de Craon vint à la cour de Bretagne, et, après avoir concerté avec Montfort les moyens de se défaire de leur ennemi commun, il dirigea à plusieurs reprises sur Paris de *mauvais garçons* bien armés et résolus à tout entreprendre. Le 14 juin 1392, jour de la fête du Saint-Sacrement, Charles VI tint cour plénière à l'*hôtel des grands ébastements* (hôtel Saint-Paul), et y donna une fête qui se prolongea fort avant dans la nuit. Clisson, sorti vers une heure du matin, se rendait à cheval, n'ayant pour escorte que huit hommes sans armes, à son hôtel situé sur l'emplacement qu'occupent actuellement les Archives de France, lorsqu'en passant dans la rue Culture-Sainte-Catherine, lui et ses gens furent brusquement assaillis par une troupe à cheval qui arracha les flambeaux qu'on portait devant lui. Le connétable, regardant cette attaque comme une espièglerie du duc d'Orléans, dont il venait de prendre congé quelques instants auparavant et dont il connaissait l'humeur joyeuse, s'écria : « Monseigneur, par ma foi, c'est mal fait ; mais je vous le pardonne, car vous êtes jeune, si sont tous revaux et jeux en vous. » Mais Pierre de Craon, tirant son épée, lui cria : « À mort ! à mort ! Clisson, cy vous faut mourir ! – Et qui es-tu ? reprit Clisson d'une voix terrible ; qui es-tu, qui oses dire de telles paroles ? – Je suis Pierre de Craon, votre ennemy ; vous m'avez tant de fois courroucé, qu'icy vous le faut

amender. En avant ! dit-il à ses gens, je tiens celui que je demandois et que je voulois avoir ! »

Et aussitôt il se précipita avec ses sicaires sur le connétable. Quoique Olivier n'eût pour toute arme qu'une dague et que tous ses serviteurs eussent été dispersés, à l'exception d'un seul, il lutta néanmoins contre ses nombreux assassins, et, s'adossant à un mur, il se défendit vaillamment jusqu'à ce que, renversé de cheval par un violent coup asséné sur sa tête, il alla rouler dans la boutique d'un boulanger qui venait de l'entr'ouvrir au bruit de la rue. Craon et les siens, le croyant mort ou mortellement blessé, s'enfuirent à toute bride par les portes de Paris qui n'avaient pas été rétablies depuis que Clisson les avait fait abattre à son retour de la campagne de Flandre en 1382.

Le bruit de cet assassinat parvint aussitôt aux oreilles du roi, qui allait se mettre au lit. Il se vêtit d'une houppelande, on lui *boutases* souliers ès pieds, et il courut à l'endroit où l'on disait que son connétable venait d'être *occis*. Il le trouva baigné dans son sang. « Eh bien ! connétable, lui dit-il, comment vous sentez-vous ? – Chier Sire, petitement et faiblement. – Eh ! qui vous a mis en ce parti ? – Sire, Pierre de Craon et ses complices, traîtreusement et sans nulle défiance. – Connétable, oncques chose ne fut si comparée comme celle sera, ni si fort amendée. »

Quand les médecins eurent donné au roi l'assurance que les plaies d'Olivier, bien que nombreuses, lui permettraient de se rétablir dans quinze jours, Charles VI fit transporter le malade à l'hôtel Saint-Paul et ne songea plus qu'à punir les assassins. Il enjoignit à Pierre de Folleville, prévôt de Paris, de se mettre sur-le-champ à la poursuite de Craon, et, en attendant qu'on pût s'emparer de sa personne, il ordonna l'exécution de ceux de ses complices qu'on parvint à saisir ; il fit démolir l'hôtel de Craon, dont l'emplacement fut converti en cimetière^[5], et la rue qui passait sous les murs du jardin où les spadassins s'étaient cachés, fut appelée la rue des *Mauvais-Garçons*, nom qu'elle a conservé jusqu'à ce jour.

Pierre de Craon, qui avait gagné son château de Sablé, apprit avec effroi que Clisson vivait encore. Redoutant le ressentiment du roi, il se hâta d'aller chercher un refuge auprès de Montfort, qui l'accueillit assez mal et lui reprocha d'avoir manqué son coup. « Vous êtes un chestif, lui dit-il, quand vous n'avez sçu occire un homme duquel vous étiez au-dessus. – Monseigneur, répondit Pierre, c'est bien diabolique chose ; je crois que tous les diables d'enfer, à qui il est, l'ont gardé et délivré de mes mains ; car il y eut sur lui lancé et jeté plus de soixante coups que d'épées et de grands couteaux. »

Quand le roi sut que le duc de Bretagne avait donné asile à Craon, il demanda que ce meurtrier lui fût livré : Montfort refusa. Charles, irrité

de la désobéissance de son vassal, s'avança en Bretagne avec une armée ; mais en traversant la forêt du Mans il fut atteint de l'horrible accès de folie qui priva la France du meilleur de ses souverains (5 août 1392). Clisson, comprenant qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui à la cour, s'enfuit en Bretagne, où la haine de ses ennemis le poursuivit : les ducs de Berri et de Bourgogne lui adressèrent des commissaires du parlement de Paris, pour le citer devant ce tribunal. Comme il ne comparut ni en personne ni par procureur, il fut condamné par contumace à être banni du royaume, comme traître envers la couronne. Persécuté en France, le connétable se vit en même temps attaqué par Montfort, qui, dans la situation où il le voyait, crut en venir aisément à bout ; mais il trouva plus de résistance qu'il ne s'était imaginé. Clisson mit sur pied des troupes composées de ses vassaux et de ses amis, et il reçut des secours de France, que le duc d'Orléans lui envoya à l'insu des ducs de Berri et de Bourgogne, tandis que ce dernier prince en faisait autant en faveur de Montfort.

Craon ne contribuait pas peu à animer le duc de Bretagne contre Clisson. Ce prince résolut de l'aller assiéger dans son château de Josselin. Clisson, averti par le vicomte de Rohan, y laissa une bonne garnison et en sortit secrètement pour aller s'enfermer dans Moncontour. Le duc, le croyant à Josselin, s'approcha de la place à la tête d'une armée, et en fit le siège dans les formes. Réduits à l'extrémité, les assiégés firent prévenir le connétable ; mais n'ayant pas assez de troupes pour contraindre le duc à lever le siège, Clisson prit le parti de la négociation. Montfort consentit à se retirer, à condition que Clisson paierait les frais du siège et qu'il lui obéirait comme ses prédécesseurs, ce qui fut accepté par le connétable.

Le duc s'en alla ensuite au château de La Chèze, où Clisson avait promis de se rendre pour ratifier le traité ; mais il ne vint point, et alléguait pour prétexte que le duc avait auprès de lui certaines personnes qui étaient ses ennemis déclarés : il voulait surtout désigner Pierre de Craon. Montfort, qui trouva de la mauvaise foi dans ce procédé, en fut très-irrité. Pour s'en venger, il se prépara à lui faire vivement la guerre l'année suivante.

Cependant Charles VI, qui avait des intervalles de raison, témoigna qu'il était fort mécontent de la conduite qu'on avait tenue à l'égard du connétable, et révoqua l'arrêt prononcé contre lui. Le roi, se trouvant mieux au commencement de janvier (1394), partit de Paris pour aller au Mont-Saint-Michel accomplir un vœu qu'il avait fait. La proximité de la Bretagne fit naître à son conseil l'idée d'y envoyer des ambassadeurs pour y établir la paix entre Montfort et Clisson. Le duc, qui était d'un caractère fougueux, leur refusa d'abord le sauf-conduit : « Que viennent faire ici ces Français ? dit-il ; qu'ils s'en aillent ; je n'ai que faire d'eux. » Cependant il se rendit à l'avis de ses ministres, et

permit aux ambassadeurs de venir le trouver. Il leur fit des promesses et leur donna des assurances de paix, qu'il ne tint pas. Les actes d'hostilité recommencèrent donc, et le duc vint assiéger le château de la Roche-Derrien. Roland de Coëtmen, commandant de la place, ne se croyant pas en état de tenir contre Montfort, prit le parti d'aller se jeter à ses pieds, suivi des principaux chefs militaires. Le duc pardonna à tous, fit ensuite raser le fort, congédia ses troupes et se retira à Morlaix.

Clisson, de son côté, ayant reçu un renfort que le roi et le duc d'Orléans lui avaient envoyé, alla assiéger Saint-Brieuc : s'en étant rendu maître en quinze jours, il marcha sur le château de Perrier, qu'il prit en une semaine et qu'il fit démolir, comme Montfort avait fait abattre celui de la Roche-Derrien. Le duc se repentit alors d'avoir congédié ses troupes, et de ne les avoir pas plutôt distribuées sur les frontières de l'Anjou, du Maine et de la Normandie, pour empêcher les Français d'entrer en Bretagne et de donner du secours à ses ennemis. Il rassembla donc sur-le-champ son armée, qu'il partagea en trois corps. Il mit le premier sous la conduite du sire de Malestroit et du vicomte du Faou ; il voulut conduire lui-même le second, et donna le commandement du troisième aux sires de Montfort, de La Hunaudaye et de Montauban. Son armée se composait de deux mille cinq cents hommes d'armes, et de treize mille cinq cents hommes, tant arbalétriers qu'archers et valets bien armés. Ils accoururent sous les murs de Saint-Brieuc et offrirent le combat à Clisson, qui le refusa.

Sur ces entrefaites, le roi écrivit au duc de Bretagne pour le prier de vouloir bien, en sa considération, ne plus faire la guerre au connétable et permettre aux Français qui étaient à son service de revenir en France. Montfort, las de guerroyer, souhaitait sincèrement la paix ; ayant donc délivré un sauf-conduit à tous les Français, soldats de Clisson, il lui envoya deux seigneurs pour l'engager à venir le trouver, afin de se réconcilier avec lui et de conclure ensemble une paix solide et durable. Mais Clisson n'y voulut point consentir ; il se rappelait trop bien l'aventure terrible du château de l'Hermine. Ce fut en vain que les deux seigneurs s'offrirent de demeurer en otages à Josselin jusqu'à son retour. Clisson leur dit que le duc ne lui faisait faire cette proposition que pour l'avoir en sa puissance et le mettre à mort. Il ajouta cependant que si Montfort voulait lui envoyer en otage son fils aîné, il consentirait à l'aller trouver pour mettre un terme à leurs différends.

Cette étrange demande fut rapportée au duc, qui y répondit en ordonnant de continuer la guerre. Il apprit cependant alors que le roi d'Angleterre sollicitait à la cour de France la main de la fille aînée de Charles VI, promise à son fils par un traité solennel. Il réfléchit qu'il était vieux et ses enfants très-jeunes ; de plus, la majorité de ses

barons favorisait, ouvertement ou secrètement, le parti de Clisson et du comte de Penthièvre. Il craignit que, s'il mourait sans avoir établi une paix solide dans son duché, ses enfants ne courussent risque de ne point lui succéder. D'ailleurs le peuple gémissait des désordres d'une longue guerre qui avait ruiné le pays, et chacun soupirait après le calme. Ces motifs portèrent le duc à faire de lui-même des avances pour obtenir la paix.

À cet effet ; sans rien communiquer à son conseil, il dicta à son secrétaire une lettre pleine de courtoisie et d'amitié pour Clisson, par laquelle il lui demanda un entretien particulier. La lettre fut portée à Josselin, où le connétable se trouvait, par un homme discret et affidé, avec ordre de rapporter la réponse, et de ne dire à qui que ce fût où il allait ni qui l'envoyait. Clisson fut un peu surpris de recevoir de la part du duc une lettre si remplie de bonté et de marques d'affection. Il la lut plusieurs fois, ayant de la peine à croire qu'elle fût bien de Montfort ; mais le cachet ne lui permit pas d'en douter. Il douta seulement que le changement de ce prince à son égard fût sincère. Dans cette pensée, il lui fit répondre qu'il était disposé à l'aller trouver comme il le souhaitait, mais qu'il le priait de l'y engager en lui donnant pour sûreté son fils aîné en otage. La condition était dure ; mais le duc avait résolu de ne rien refuser. Le jeune prince avait à peine six ans : il partit pour Josselin sous la garde de trois chevaliers, qui devaient le laisser dans ce château et ramener le connétable. Clisson, à la vue de ce précieux dépôt, ne put plus douter de la bonne foi du duc. Touché de cette marque éclatante de confiance et d'estime, il résolut aussitôt de l'aller trouver et de lui ramener son fils. Le duc fut à son tour très-touché de la générosité de Clisson : ils eurent ensemble un long entretien, qui termina tous leurs différends ; chacun se relâcha de ses prétentions, et l'on conclut enfin un traité de paix, qui, dicté parla bonne foi, fut très-fidèlement exécuté. Tous les troubles de la Bretagne furent alors pacifiés, et le duc ne songea plus qu'à faire des alliances qui pussent contribuer à affermir son autorité et à augmenter sa puissance.

Dans cette vue, il projeta l'union de sa fille Marie avec Henri d'Angleterre, fils aîné du comte de Derby et petit-fils du duc de Lancastre. Cette proposition, qui avait d'abord plu à la cour d'Angleterre, n'eut point de suites, Montfort ayant changé de résolution et marié sa fille au fils du comte d'Alençon. Piquée de ce changement, la cour d'Angleterre refusa de rendre Brest, comme elle l'avait promis si l'union d'abord projetée se fût accomplie.

Montfort conclut en même temps le mariage de son fils aîné avec Jeanne de France, fille de Charles VI. Le duc suivit ensuite le roi à Saint-Omer, et fut témoin de l'entrevue entre le monarque anglais et Charles VI, au sujet du mariage d'Isabelle de France avec Richard.

Richard pria Charles de faire grâce à Pierre de Craon^[6], et Charles pria Richard de restituer le comté de Richemont et le port de Brest au duc de Bretagne, et Cherbourg au roi de Navarre. Les deux souverains s'accordèrent leurs demandes réciproquement. Mais le comte de Derby, devenu roi d'Angleterre (1398) sous le nom d'Henri IV par la déposition de Richard II, ôta à Montfort son comté de Richemont pour le donner à Raoul Nevil, comte de Westmoreland.

Le duc ne survécut pas longtemps à cette perte. Il mourut à Nantes dans la tour neuve du château, la nuit du 1^{er} au 2 novembre 1399, et fut enterré le lendemain dans le chœur de l'église cathédrale de Nantes. On prétend qu'il fut empoisonné, et tous les historiens donnent ce fait pour constant. Telle fut la fin de Jean IV, surnommé *le Conquérant* pour avoir deux, fois conquis son duché. Ce fut un prince également politique et guerrier, qui éprouva tour à tour les faveurs et les disgrâces de la fortune ; il fut ami constant des Anglais, parmi lesquels il avait été élevé et à qui il avait de grandes obligations, puisque sans eux il n'eût jamais été duc de Bretagne.

Jean laissa quatre enfants mâles : Jean V, qui lui succéda ; Arthur, comte de Richemont, connétable de France, et depuis duc de Bretagne ; Richard, comte d'Étampes et de Vertus ; et Gilles de Bretagne. Il avait aussi donné le jour à trois filles : Marie, duchesse d'Alençon ; Blanche, comtesse d'Armagnac, et Marguerite.

CHAPITRE X

Jean V de Montfort. – Il est victime d'un guet-apens que lui tend Olivier de Penthièvre. – Sa délivrance. – Crimes, procès et supplice de Gilles de Raiz.

(1401 – 1442)

Le testament de Jean IV confiait, disait-on, au duc de Bourgogne, son plus proche parent, la tutelle de ses enfants et lui adjoignait Clisson. La nouvelle en arriva au château de Josselin, où se trouvait en ce moment la comtesse de Penthièvre, Marguerite de Clisson. Elle gardait contre les Montfort la haine profonde que son père leur avait autrefois vouée ; l'ambition de Jeanne de Blois, sa belle-mère, revivait dans son âme. Cette passion se réveilla plus vivace que jamais lorsqu'elle sut le trépas du prince dont l'existence avait été si longtemps l'unique empêchement qui s'opposât à ce que son époux s'assît sur le trône ducal de Bretagne. Une pensée horrible germa dans le cœur de Marguerite : les enfants de Jean IV allaient être remis à la disposition de Clisson. Elle accourut à la chambre du connétable, qui reposait encore et pleurait la mort de son ancien ennemi. « Monseigneur mon père, lui dit-elle, ores ne tiendra-t-il plus qu'à vous si mon mari ne recouvre son héritage de Bretagne. Nous avons de si beaux enfants, monseigneur, je vous supplie que vous nous y aidiez. – Et par quel moyen se pourroit-il faire ? répliqua le vieux chevalier. – Ah ! reprit la dame, vous n'êtes pas sans savoir comment le feu duc, qui nous a fait tant de tort et de dommage, est trépassé ; et pourtant il vous a laissé le gouvernement de ses enfants avec le duc de Bourgogne. Par ce moyen, lesdits enfants vont se trouver entre vos mains avant que le duc de Bourgogne soit arrivé par deçà ; vous pouvez les faire mourir secrètement, et par – ainsy notre héritage sera recouvré. »

Clisson se crut un moment la proie de l'esprit du mal ; mais retrouvant bientôt sa raison, il s'écria : « Ah ! femme cruelle et perverse, si tu vis longuement, tu seras cause de détruire tes enfants d'honneur et de biens ! » Il saisit en même temps une pertuisane, dont il l'eût tuée sur-le-champ, si elle ne se fût sauvée ; ce qu'elle fit avec tant de précipitation qu'elle se rompit une jambe, dont elle demeura boiteuse tout le reste de sa vie. Mais ce malheur, loin de l'adoucir, servit d'excitation perpétuelle à sa vengeance ; et, comme l'avait prédit son père, elle entraîna ses enfants à leur perte à force d'attentats. Le testament de Jean IV ne fut pas retrouvé, et l'on se vit obligé de s'en rapporter à quelques codiciles.

Le duc d'Orléans s'avança jusqu'à Pontorson avec des troupes, en qualité de commissaire du roi, pour s'emparer de la personne du fils aîné du feu duc et de ses autres enfants, dont la garde noble appartenait au roi de France, comme seigneur direct de la Bretagne. Mais les Bretons ayant déclaré unanimement qu'ils voulaient garder leur jeune prince jusqu'à ce qu'il fût plus avancé en âge, le duc d'Orléans fut obligé de se retirer. Quant à Clisson, il n'eut aucune part au gouvernement de la Bretagne pendant la minorité de Jean V.

Quand le jeune duc eut atteint l'âge de douze ans, il fit son entrée solennelle dans la ville de Rennes (22 mars 1401), accompagné de sa mère, des prélats, des barons et d'un grand nombre de gentilshommes et de membres notables de l'Église et du tiers-état. À la porte de la ville il fit serment de protéger la foi catholique, de maintenir la noblesse dans la possession de toutes ses franchises et libertés, de rendre justice au peuple et de tâcher de rétablir ce que le temps avait détruit ou affaibli. Il se rendit ensuite à la cathédrale, où, suivant la coutume, il passa toute la nuit en prière devant le maître-autel de Saint-Pierre. Le lendemain, avant la grand'messe, il fut fait chevalier par Olivier de Clisson, et conféra ensuite de sa main la même dignité à ses deux frères, Arthur et Gilles. Puis il fut revêtu des habits ducaux ; on lui mit un cercle d'or sur la tête et l'épée nue à la main, qu'il tint pendant tout le saint sacrifice et à la procession qu'on fit par la ville.

Le comte de Derby, devenu Henri IV, roi d'Angleterre, avait autrefois vu la duchesse de Bretagne, et il avait conçu pour elle beaucoup d'estime. Il connaissait d'ailleurs l'autorité que les lois et le testament de Montfort lui donnaient sur ses enfants, et il savait qu'elle avait un beau douaire en Bretagne, dont le comté de Nantes faisait partie. Il se persuada donc que l'alliance de cette princesse pourrait lui être très-avantageuse, surtout dans le cas où la France eût voulu lui faire la guerre, comme il en était menacé. Enfin il s'imagina qu'en l'épousant il se rendrait maître des enfants qu'elle avait, et qu'il pourrait aisément disposer des ports de la Bretagne et de tous les Bretons. Dans cette vue, il fit proposer à la duchesse de l'épouser ; ce qu'elle accepta. Avant de partir pour l'Angleterre, la duchesse avait envoyé inviter le duc de Bourgogne à venir au plus tôt en Bretagne : c'était à lui, comme à l'oncle du jeune prince, que le roi avait confié son éducation. Le duc vint à Nantes prendre le gouvernement de l'État, et la garde de Jean V et de ses frères et sœurs. Il jura sur l'Évangile qu'il se comporterait dignement et fidèlement ; qu'il maintiendrait avec zèle les privilèges, droits, libertés et franchises de la Bretagne, et que, lorsqu'il en serait requis et que le temps de sa garde serait expiré, il remettrait aux Bretons leur duc et les deux princes ses frères.

Malgré l'opposition de quelques seigneurs, le duc de Bourgogne fut

accepté comme tuteur de la Bretagne et de son jeune souverain, par un acte qui fut suivi d'un traité d'alliance et de confédération entre le duc de Bourgogne et ses deux fils d'une part, et la duchesse de Bretagne, le jeune Jean V et les princes ses frères de l'autre. Dès le même jour, le duc de Bourgogne, comme administrateur de la Bretagne, donna des gouvernements, confirma et déposa plusieurs gouverneurs de places. Ce prince, après avoir passé deux mois en Bretagne, partit de Nantes le 3 décembre 1402 pour retourner à Paris, et emmena avec lui les enfants du feu duc de Bretagne. Dans le même mois, la duchesse de Bretagne s'embarqua pour l'Angleterre.

Henri IV s'était flatté que son mariage avec la veuve de Montfort mettrait les Bretons dans son parti : il fut trompé dans ses espérances. La guerre s'étant allumée entre la France et l'Angleterre, une escadre de dix vaisseaux anglais fit une prise considérable en vue des côtes de Bretagne. Ce succès réveilla la haine de Clisson pour la nation anglaise. Il engagea les Bretons à s'armer contre eux et à mettre en mer une flotte pour les combattre. Cette flotte, composée de trente vaisseaux, ne tarda guère à rencontrer celle des Anglais. À cette vue l'ardeur des Bretons fut si grande, qu'ils voulurent sur-le-champ fondre sur les ennemis ; mais leurs chefs les retinrent et remirent le combat au lendemain. Ce combat fut très-opiniâtre de part et d'autre, et dura depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures ; enfin les Anglais furent vaincus. Les Bretons leur prirent quarante navires, tuèrent plus de cinq cents hommes et firent environ mille prisonniers.

Encouragés par ce succès et par les louanges qu'ils reçurent du duc de Bourgogne et de la cour de France, les vainqueurs ne tardèrent pas à faire un second armement. Ils se mirent en mer, pillèrent les îles de Jersey et de Guernesey, opérèrent ensuite une descente à Plymouth qu'ils brûlèrent, et revinrent chargés de butin. Mais les Anglais eurent leur revanche ; ils prirent sur les côtes de Bretagne quarante vaisseaux richement chargés et en incendièrent autant, firent des descentes et ravagèrent par le fer et le feu tout le pays environnant Saint-Mahé, Penmarc'h et Saint-Malo. Les habitants de la côte, s'étant rassemblés en désordre, s'armèrent et chargèrent les Anglais ; mais ils furent entièrement défaits.

Cependant le jeune duc de Bretagne, étant entré dans sa quinzième année, fut déclaré majeur, et le duc de Bourgogne lui remit le gouvernement de son État. Jean V partit de Paris pour se rendre en Bretagne et se montrer à ses peuples qui l'attendaient avec impatience. Comme il n'était pas encore en état de gouverner par lui-même, le sire de Laval fut nommé premier ministre par le duc de Bourgogne. Gilles de Bretagne, son frère, demeura à la cour de France auprès du duc de Guienne, fils aîné du roi. Arthur fut envoyé en Angleterre, où, par le crédit de sa mère, il fut reçu à l'hommage du comté de Richemont ; il

fut ensuite ramené en France et remis au duc de Bourgogne.

Avant de quitter Paris, Jean V apprit la mort du comte de Penthievre, prince infortuné, qui, après avoir passé ses premières années dans la captivité, n'en sortit que pour se voir plongé dans les vicissitudes d'une vie agitée. Instrument des vastes projets de son beau-père, Olivier de Clisson, il eut presque toujours les armes à la main contre le duc de Bretagne, son souverain. L'ambition de Marguerite de Clisson, sa femme, qui avait troublé son existence, troubla aussi celle de ses enfants et ruina leur fortune. Ces enfants furent : Olivier, comte de Penthievre ; Jean, seigneur de l'Aigle, puis comte de Penthievre ; Charles, seigneur d'Avaugour, père de Nicole, héritière de ses deux oncles morts sans postérité ; Guillaume de Penthievre, aïeul de Jean d'Albret, qui épousa l'héritière du royaume de Navarre ; Marguerite de Penthievre, qui fut comtesse de la Marche, et Jeanne de Penthievre, mariée à Jean Herpedanne, seigneur de Belleville.

La guerre entre la France et l'Angleterre prenait un caractère funeste. Forcé de se décider entre l'époux de sa mère et le père de sa femme, Jean V se déclara pour la France. Les Bretons firent un nouvel armement en 1405, pour se venger des ravages que les Anglais avaient faits sur leurs côtes l'année précédente. Deux mille chevaliers et écuyers s'embarquèrent à Saint-Malo, sous le commandement des sires de Châteaubriant, de La Jaille et Guillaume du Chastel. Une partie de la flotte ayant fait une descente au port d'Yarmouth, les Bretons furent reçus par six mille Anglais, dont ils tuèrent d'abord près de quinze cents ; mais ensuite, accablés par le nombre, ils furent tous massacrés ou pris : le brave Guillaume du Chastel y perdit la vie, ayant toujours refusé de se rendre. Après ce terrible échec, le reste de la flotte bretonne rentra dans le port.

Tanneguy du Chastel voulut venger la mort de son frère et la défaite de ses compatriotes. Ayant armé une nouvelle flotte avec le secours de ses amis, qui le suivirent au nombre de quatre cents gentilshommes, il surprit le port d'Yarmouth, brûla la ville, courut pendant deux mois toute la côte, incendiant et saccageant tout, et revint chargé d'un grand butin.

Peu de temps après, une flotte anglaise, sous la conduite du comte de Beaumont, s'approcha des côtes de Bretagne dans le dessein de brûler des vaisseaux français qui étaient à l'ancre dans la rade de Brest. Une partie des Anglais fit une descente et se mit à ravager le pays. Le duc Jean, informé de leur arrivée, se mit sur-le-champ à la tête de deux mille deux cents hommes pour aller les combattre, et détacha en même temps le maréchal de Rieux avec sept cents cavaliers, pour observer la contenance des ennemis. Il trouva les paysans de la côte armés d'arbalètes, de faux, de fléaux et de fourches,

s'efforçant de s'opposer au débarquement du reste des troupes ennemies. Le maréchal de Rieux fit aussitôt mettre pied à terre à ses gens d'armes, et se joignit aux paysans pour les soutenir. Le duc arriva bientôt après avec son armée. Alors les Anglais furent saisis d'épouvante ; ils s'enfuirent vers leurs vaisseaux, et leur chef demeura presque seul. Tanneguy du Chastel le tua de sa main ; les autres Anglais qui étaient restés à terre demandèrent quartier. Tel fut le succès des premières armes du jeune duc (1405).

Deux ans après ces événements, Olivier de Clisson mourut, brouillé avec Jean V comme il l'avait été avec Jean IV. On l'avait ajourné depuis peu à la barre de Ploërmel, comme coupable de divers crimes, parmi lesquels figurait celui de sorcellerie : n'ayant point comparu, il avait été condamné à la prison par défaut, et ses terres devaient être saisies. Le duc, pour faire exécuter l'arrêt, rassembla des gens de guerre dans le dessein d'aller assiéger Clisson dans son château de Josselin, où il était alors tenu au lit par la maladie dont il mourut. Clisson, afin de détourner l'orage, envoya offrir cent mille francs au duc, qui les accepta, voulant laisser mourir en paix un homme qui toute sa vie n'avait respiré que la guerre. Au moment d'expirer, Clisson chargea son compagnon d'armes, Robert de Beaumanoir, de remettre à Charles VI l'épée de connétable qu'il avait conservée. La Bretagne jouissait alors d'autant de paix et de prospérité qu'il était donné aux peuples d'en espérer à cette époque ; mais cet heureux état de choses ne dura pas longtemps.

La comtesse de Penthievre, fille de Clisson, plus passionnée encore et plus animée de l'esprit de rébellion que son père, excita de nouveaux troubles dans la Bretagne par des entreprises séditieuses. Pour la faire rentrer en elle-même, les états assemblés lui députèrent le vicomte de Rohan, son beau-frère, et trois autres seigneurs, qui obtinrent enfin d'elle que son fils aîné Olivier viendrait trouver le duc à Ploërmel pour ménager un accommodement. Le projet fut dressé, agréé même par le comte et envoyé à la comtesse ; mais elle le rejeta avec hauteur. Le duc, voyant que rien ne pouvait faire plier cet esprit indomptable, convoqua l'arrière-ban de la noblesse, et entreprit de la réduire par la force des armes. La guerre civile recommença donc, et le sang coula de nouveau. Affligé des maux qu'elle causait et voulant se prémunir contre le résultat des funestes divisions qui allaient encore désoler la France, Jean V renouvela son alliance avec l'Angleterre, et rendit hommage à Henri IV pour le comté de Richemont, que ce monarque lui restitua. La fille de Charles VI, duchesse de Bretagne, dit alors à Jean V, son mari : « N'ai-je pas sujet de me dire malheureuse ? – Et comment cela, dame ? N'avez-vous pas de brillants joyaux, les plus beaux palefrois du monde et des biaux (robes) brodés d'or et d'argent, plus que reine ou impératrice ? – Ah !

je donnerais tous ces atours pour que vous ne vous fussiez point abaissé à vous faire vassal d'un envahisseur. – Parlez mieux, dame ; ce roi est le mari de ma mère. – Et le roi de France n'est-il pas mon père ? Je hais plus que mort ces infâmes Anglois. – Taisez-vous ! aux femmes n'appartient que de se mêler de leurs affiquets. Les États ne se gouvernent point par haine ou infatuation subite. Il y a raison à tout – Y en a-t-il aussi à la trahison ? » À ce mot imprudent, Jean V s'oublia et frappa la fille de Charles VI. Le duc de Bourgogne, qui dominait alors dans le conseil du roi, irrité de la conduite de Jean à l'égard de la fille de son souverain, déclara qu'il voulait aller lui-même en Bretagne à la tête d'une armée pour venger cet attentat, et faire rendre justice en même temps à la comtesse de Penthievre.

Le duc de Bretagne, à la vue de l'orage dont il était menacé, envoya une ambassade à la reine de France, Isabelle de Bavière, pour lui offrir de se soumettre au jugement du roi et de son conseil d'État. « La grande pensée de Jean V, dit un auteur moderne, celle qui domina sur l'ensemble de sa vie, sur les déterminations que les événements le forcèrent de prendre, fut une forte résolution de maintenir en paix les peuples de la Bretagne. Seule, en effet, parmi toutes les provinces qui reconnaissaient la suzeraineté du roi de France, cette contrée fut exempte de querelles intestines, d'invasions, de dévastations, lorsque le feu des discordes civiles se propageait jusqu'à ses frontières, lorsqu'une irruption d'étrangers mettait l'État au bord de l'abîme, lorsque l'Angleterre enfin rangeait la France au nombre de ses conquêtes. » Si les historiens contemporains, presque tous Français, ont sacrifié ce prince tantôt à la faction de Bourgogne, tantôt à celle d'Orléans, sa conduite mesurée lui a valu l'amour et la vénération des Bretons, qui l'appelèrent Jean *le Bon*.

Gilles de Bretagne, frère de Jean V, mourut en 1412 à Cosne-sur-Loire ; ce jeune prince, dont on admirait la sagesse et dont on avait conçu de grandes espérances, était très-aimé du dauphin. Son corps fut porté à Nantes et inhumé dans l'église cathédrale, auprès de celui de Jean IV, son père.

La France était toujours en guerre avec l'Angleterre ; les Anglais firent une descente en Normandie (1415) et prirent Harfleur. Charles VI, qui jouissait alors de sa raison, se rendit à Rouen à la tête de quatorze mille hommes d'armes et de tout ce qu'il y avait de plus illustre dans le royaume, et manda le comte de Richemont, qui alors assiégeait Parthenay. Le dauphin le fit son lieutenant et lui donna son enseigne avec tous les gens de guerre de sa maison. Les Anglais, manquant de vivres et se voyant très-inférieurs en nombre à l'armée française, se retirèrent du côté de Calais ; mais le chemin leur ayant été coupé, ils jugèrent à propos d'envoyer faire des propositions au roi de France. Elles furent rejetées, et l'on en vint aux mains le 25 octobre

1415, près d'Azincourt. Les Français furent taillés en pièces, et leurs chefs tués ou faits prisonniers. Le comte de Richemont, frère de Jean V, fut trouvé sur le champ de bataille si blessé et si défiguré, qu'on eut de la peine à le reconnaître. La Bretagne perdit dans cette désastreuse journée cinq à six cents chevaliers ou écuyers ; Édouard de Rohan, Olivier de la Feillée, Jean Giffard et Du Buisson, chevaliers bretons, furent faits prisonniers.

Ce fut un grand malheur pour la France, que le combat ne fut pas différé d'un jour, ou plutôt que les Français dédaignèrent d'attendre le duc de Bretagne, qui, à la tête de dix mille hommes d'armes, sans compter les archers, était arrivé à Rouen et en était déjà parti dans le dessein de joindre l'armée royale (26 octobre). Charles VI, bon appréciateur du zèle de Jean V, lui en témoigna sa reconnaissance en lui cédant tous les droits qu'il pouvait prétendre sur la ville de Saint-Malo, en vertu de la donation du pape Clément VII.

Le duc de Bretagne ayant consenti à ce que plusieurs de ses chevaliers se missent au service de la France sous le commandement de Tanneguy du Chastel, pour la garde de la personne du roi et de celle du dauphin, et pour la sûreté de la ville de Paris, ce prince devint alors très-puissant à la cour. Toute la politique, toutes les démarches du duc de Bretagne eurent dès ce moment pour but de préserver la famille royale des entreprises de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, et de l'engager à éloigner ses troupes de Paris. Mais bientôt dégoûté de se donner des peines inutiles, Jean V prit le parti de retourner dans son duché, où du moins on lui savait gré de la concorde et du calme qu'il maintenait au milieu de tant d'orages. Pendant son absence les malheurs de la France augmentèrent, et les factions des princes causèrent d'affreux désordres. Les Bourguignons entrèrent dans Paris, s'emparèrent de la personne du roi et ordonnèrent le massacre de tous les partisans de la maison d'Armagnac ; carnage horrible, d'où le jeune dauphin, depuis Charles VII, fut sauvé par le courage et l'activité du Breton Tanneguy du Chastel.

Tandis que les scènes de désolation se multipliaient en France, et que les princes et les seigneurs divisés enveloppaient d'un réseau de désastres les villes, les communes et les campagnes, Jean V gouvernait en paix son duché et jouissait de la prospérité de ses États. Il ouvrit ses villes aux habitants des contrées voisines qui cherchaient un refuge contre les calamités de la guerre civile. Les Normands surtout s'établirent en grand nombre dans la Bretagne ; trente mille familles, chassées par les Anglais, pillées et poursuivies de nouveau par les Français, y trouvèrent un asile. Libéralement accueillies, elles y portèrent leur industrie ; elles formèrent des colonies dans les villes et les campagnes et y propagèrent les arts que l'on cultivait en Normandie.

Mais un malheur terrible menaçait le duc de Bretagne, et vint le frapper dans sa personne, au milieu des peuples qui l'aimaient et au cœur même de ses États.

Le dauphin, mécontent du duc de Bretagne, avait donné aux Penthhièvres des lettres scellées de son sceau, par lesquelles il leur promettait de les soutenir au cas où ils pourraient réussir à se rendre maîtres de la personne du duc, comme ils l'avaient projeté entre eux. Pour exécuter ce dessein, le comte de Penthhièvre et Marguerite de Clisson sa mère envoyèrent au duc, qui était alors à Vannes, Pierre de Beloi, leur conseiller, pour le supplier de leur part de vouloir bien leur faire l'honneur de s'unir à eux par une alliance étroite, et de signer un nouveau traité par lequel ils s'engageraient à le servir, honorer et aimer comme leur prince et seigneur, *envers et contre tous ceux qui pourraient vivre et mourir* ; et lui, de son côté, promettait de leur témoigner en toute occasion qu'il était leur bon seigneur et vrai ami. Jean, persuadé de leur sincérité, y consentit. Il ajouta qu'il allait à Nantes, que la comtesse de Penthhièvre et ses enfants pourraient y venir, et qu'il leur accorderait ce qu'ils souhaitaient.

À peine le duc se fut-il rendu en cette ville, qu'Olivier de Penthhièvre y arriva accompagné de trente cavaliers. Jean le reçut bien, et l'admit à sa table. Le comte lui rendit un repas, et pria instamment le duc, de la part de sa mère et de ses frères, de les venir voir dans leur château de Champtoceaux, où il serait traité avec honneur et où il trouverait toutes sortes d'amusements et de plaisirs. Jean était jeune, sincère et confiant ; il accepta la proposition, malgré son conseil, qui lui représenta qu'il était toujours imprudent de se fier à des ennemis réconciliés. Il partit avec son frère Richard, après avoir envoyé devant lui ses maîtres d'hôtel, plusieurs de ses chambellans et d'autres officiers, avec sa vaisselle d'or et d'argent. Lorsqu'il fut au Loroux-Botereaux, à deux lieues de Champtoceaux, Olivier, qui était parti devant afin de préparer tout, revint prendre Jean, pour avoir l'honneur, disait-il, de l'accompagner jusqu'au château. Avant d'y arriver il fallait passer par le pont de la Tuberde, jeté sur la petite rivière de Divette. Comme ce pont de bois était petit, étroit et en mauvais état, on mit pied à terre. Quand le duc et son frère furent passés, quelques hommes de la suite du comte jetèrent, comme par badinage, les planches du pont dans la rivière. Jean crut que c'était un jeu, et en rit comme les autres. Mais il vit sortir tout à coup du bois voisin Charles de Penthhièvre, frère d'Olivier, avec quarante lances et quelques hommes de pied. Le duc étonné dit au comte : « Saint Yves ! Quels gens sont ceux-ci, beau cousin ? – Ce sont mes gens, » reprit Olivier, et en même temps il mit la main sur le duc de Bretagne. « Nous te tenons enfin ! s'écria-t-il ; et avant de nous échapper, tu nous auras rendu notre héritage ! » Charles de Penthhièvre s'empara en

même temps de Richard. Les hommes du duc ayant voulu se mettre en défense, ceux du comte, qui étaient les plus forts, les maltraitèrent et en blessèrent plusieurs.

Jean fut mené à Paluau avec son frère Richard et Bertrand de Dinan, maréchal de Bretagne, qui était de sa suite ; les autres furent envoyés prisonniers en différents endroits. Pendant la marche, de peur que le duc ne s'évadât, le comte lui fit attacher la jambe droite à la bride et à l'étrier de son cheval, qu'on menait par un licou : à côté de lui étaient deux cavaliers, armés l'un et l'autre d'une épée, et chargés de le tuer s'il tentait de s'échapper. Vers le milieu de la nuit, le comte arriva avec ses prisonniers près d'une maison où il entra pour manger, laissant le duc dehors, exposé assez longtemps au vent, à la pluie et au froid : on était au mois de février. Enfin on lui fit mettre pied à terre, et on lui donna quelques aliments ; puis on le remit à cheval, et l'on marcha tout le reste de la nuit. Le maréchal de Bretagne fut envoyé aux Essarts, et on ne laissa personne auprès du duc que son frère Richard. Ils arrivèrent au point du jour à Paluau, où ils furent retenus cinq à six jours. De Paluau on les conduisit à Champtoceaux, où on les enferma dans une tour du château.

Dès le soir, Marguerite de Clisson, mère du comte, et sa femme vinrent voir le duc, qui, s'adressant à la mère, la pria humblement de ne point attenter à sa vie ni à celle de son frère. « Noble dame, lui dit-il, ne sommes-nous point en danger de mort ? n'avons-nous donc plus d'espoir ? – En danger de mort ? reprit la fille de Clisson ; par sainte Marie, je ne m'en soucie. Et quand elle adviendrait, n'avez-vous point tollu (enlevé) l'héritage de mes enfants ? À tel crime convient le gibet, trop bien le sçavez. – Ah ! chère dame, reprit le duc, s'il y a chose à réparer ou amender, n'avons-nous pas toujours été prêts à le faire ? jamais l'avons-nous refusé ? Ne mettez point en oubli que nous sommes vos bons pauvres parents, nés de germains. »

On apprit en Bretagne avec une surprise extrême l'attentat des Penthievres et la détention du duc. La duchesse sa femme convoqua aussitôt les états. En attendant qu'ils fussent assemblés, il fut réglé dans le conseil que la noblesse prendrait les armes, sous le commandement de plusieurs barons. Ces seigneurs jurèrent qu'ils emploieraient leurs corps et leurs biens, et verseraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour venger leur souverain et lui procurer la liberté. Les états étant assemblés, la duchesse leur exposa avec éloquence la noire perfidie du comte de Penthievre, qui, abusant de la confiance du duc, l'avait trahi sous une fausse apparence d'amitié. Elle les conjura de vouloir bien la seconder dans la vengeance qu'elle voulait tirer d'une action si odieuse, et de faire tous leurs efforts pour procurer la liberté à leur prince. En même temps, fondant en larmes, elle montra aux prélats et aux barons ses deux fils

François et Pierre, encore enfants. Ce spectacle touchant, joint au discours et aux pleurs de la duchesse, émut toute l'assemblée. La délibération du conseil y fut unanimement approuvée, et tous les membres des états firent serment de ne rien négliger pour la délivrance de leur souverain.

Les soins et l'activité de la duchesse furent enfin couronnés de succès. Cinquante mille volontaires se présentèrent à la revue que passa Raoul de Coetquen, maréchal de Bretagne, le 22 juin 1420, quatre mois après l'enlèvement de Jean V. Avec ces troupes on alla assiéger Lamballe, qui était regardé comme le centre de la domination des Penthièvres en Bretagne. En peu de jours cette place fut emportée ; Guingamp, Jugon, la Roche-Derrien, Châteaulin-sur-Trieu éprouvèrent le même sort, et le château de Broon fut pris d'assaut et démoli.

Olivier de Penthièvre, en apprenant les rapides progrès de l'armée de vengeance, supposa que la nouvelle de la mort de Jean suffirait pour la dissoudre. Le crime en lui-même lui eût peu coûté ; mais il était de sa politique de réserver ce dernier coup pour une circonstance décisive ; en conséquence il usa de stratagème. Il choisit un valet de la taille à peu près du duc Jean, lui fit mettre les habits de ce prince, lui couvrit les yeux d'un bandeau, et commanda de l'entraîner vers la rivière, en feignant d'user de violence. Le valet, le long de la route, fidèle à son rôle de victime, poussait des cris étouffés et semblait résister aux soldats qui l'entraînaient : ceux-ci disaient tout haut au peuple qu'ils allaient noyer le duc Jean par ordre du comte Olivier. Ils dirent ensuite, après l'avoir caché, que le cadavre du duc avait été retrouvé dans les filets d'un pêcheur, du côté de Nantes. Mais cette supercherie n'eut aucun succès ; et le peuple et l'armée, loin de perdre courage, n'en poursuivirent leurs avantages qu'avec plus d'ardeur.

Le comte de Penthièvre et Jean son frère, ayant appris ce qui se passait, entrèrent d'un air furieux, armés d'une dague et d'une épée, dans la chambre du duc, qui était toujours à Champtoceaux. Sans le saluer, ils lui annoncèrent d'abord qu'ils avaient à lui parler. Le comte lui dit qu'il avait appris que ses sujets avaient assiégé Lamballe ; mais qu'il jurait que si le siège n'était levé au plus tôt, il le ferait mourir. Il prononça en même temps les serments les plus horribles. Jean de Penthièvre ajouta qu'il lui ferait couper la tête et la mettrait sur la plus haute tour du château. Tous les deux, en parlant ainsi, menaçaient du poing le malheureux duc, que toute son énergie avait abandonné depuis sa captivité. Il leur répondit avec douceur qu'il ne pouvait pas empêcher ce que ses sujets entreprenaient pour sa délivrance, et qu'il ne leur avait donné aucun ordre pour assiéger Lamballe. Le lendemain les deux Penthièvres vinrent encore trouver le duc pour lui dire qu'on le ferait mourir, lui, son frère et tous les

seigneurs qui étaient arrêtés, s'il ne donnait au plus tôt ses ordres pour faire lever le siège de Lamballe ; qu'il pouvait en charger le chevalier Jean de Kermellec, prisonnier comme lui dans ce château, et joindre aux lettres qu'il écrirait quelque marque pour sa femme, afin qu'elle ajoutât plus de foi à ce qu'il lui ferait dire ; lui répétant avec des serments exécrables, en présence de Kermellec, que c'était fait de sa vie si le siège n'était levé.

Mais les événements s'étaient accumulés. Olivier apprit bientôt la chute de ses principales forteresses ; il menaça alors le duc de le faire hacher par morceaux, si l'on continuait d'assiéger et de prendre ses places. Il se hâta d'enlever ses prisonniers, et de les conduire dans ses châteaux du Poitou ; il les promena ainsi de Voudoynes à Nouailly près La Rochelle, de Nouailly à Thors, puis à Saint-Jean-d'Angely, au Couldray-Salbart, à Bressières, et les ramena au château de Clisson. Il espérait dérober à leurs défenseurs le secret de leur résidence ; et dans ces voyages forcés il traitait ces malheureux princes avec une cruauté sans exemple. Un carcan passé à leur cou soutenait une chaîne qui liait leurs bras et leurs jambes.

Le siège de Champtoceaux ne tarda pas à commencer : cette forteresse, assise sur une roche escarpée, avait passé jusque-là pour imprenable. Les chefs de l'armée bretonne, en apprenant que Jean V en avait été enlevé, songèrent d'abord à tourner la place et à poursuivre Olivier de repaire en repaire ; mais ils réfléchirent que Marguerite de Clisson et l'un de ses fils s'y étaient renfermés, et qu'en les prenant ils se donneraient un moyen d'échange. On résolut donc de ne pas quitter la place qu'on ne l'eût emportée. La vieille comtesse Marguerite de Clisson se signala également par son courage et par sa cruauté. Elle fit mettre les chevaliers Pierre Éder et Jean de Kermellec, ses prisonniers, dans la tour la plus exposée aux batteries, afin de les y faire périr par la main même de ceux qui venaient pour les délivrer. Si le duc eût été dans le château, il est à croire qu'elle en eût usé de la même manière à son égard. Par une faveur du Ciel, les deux chevaliers ne périrent point, ils ne furent pas même blessés.

Le comte de Penthievre envoya au secours de la place son frère Jean, à la tête d'une armée assez nombreuse, presque toute composée de Français. Ce général attaqua les barrières du camp les plus éloignées ; mais il fut repoussé vigoureusement par les Bretons, et perdit beaucoup de monde à cette attaque. Les assiégés, se voyant sans aucune espérance de secours entre les murailles du château déjà fort ébranlées, commencèrent à craindre d'être forcés. La comtesse, jugeant que, si cela arrivait, on ne ferait grâce à personne, prit la résolution de capituler avec les seigneurs, dont la plupart étaient ses parents. Les conditions du traité furent qu'elle rendrait la place et le duc, et qu'elle ferait réparation à ce prince de la manière qu'ils le

régleraient ; qu'elle pourrait sortir du château avec sa famille, ses domestiques et la garnison, et se retirer où elle voudrait. En attendant l'exécution du traité, on lui accorda une suspension d'armes, afin qu'elle pût l'envoyer au comte son fils. Elle le fit, et le conjura en même temps, s'il voulait lui conserver la vie, d'approuver le traité et de l'exécuter en rendant le duc de Bretagne. Le comte, humilié par ses revers et déchu de ses rêves orgueilleux, consentit aux articles de la capitulation. Le parti de Jean V devenait chaque jour plus puissant ; on était d'ailleurs informé qu'un grand renfort de Gascons était en marche pour venir le délivrer. Il le remit donc entre les mains de son frère, Jean de Penthievre ; celui-ci, après s'être fait donner un sauf-conduit par son prisonnier même, le mena au camp des assiégeants et le rendit aux barons, qui le reçurent avec une joie extrême. Alors la comtesse, ses enfants, ses domestiques et la garnison sortirent du château, qui fut rasé sur-le-champ par ordre du duc de Bretagne. Jean V s'en alla ensuite à Nantes, où par toutes sortes de bienfaits il chercha à reconnaître la fidélité des seigneurs qui l'avaient si bien servi. Les terres de la maison de Penthievre, ayant dans la suite été confisquées, fournirent à ce prince de quoi faire d'autres libéralités encore plus considérables. Il fut question ensuite de la réparation de l'attentat commis par les Penthievre. La bonté naturelle du duc et les sollicitations de leurs parents et de leurs amis firent qu'on se contenta d'exiger qu'Olivier, comte de Penthievre, et son frère Charles, qui étaient les plus coupables, parce que c'étaient eux qui avaient abusé de la confiance du duc et l'avaient arrêté, comparussent devant l'assemblée des états à Vannes, pour y dire publiquement à Jean V, en présence des prélats, des barons, des seigneurs et de tous les députés du tiers-état : Notre très-redouté et souverain seigneur, par mauvais conseil et par jeunesse, nous vous avons pris, mis les mains en vous et en monseigneur Richard, votre frère, et longuement détenus, contre vos volontés, follement et mal conseillés, dont nous déplaist et sommes repentants, et vous en crions mercy, en vous suppliant qu'il vous plaise de nous pardonner et nous impartir (accorder) vostre grâce et miséricorde. » Marguerite de Clisson et ses deux autres fils, Jean et Guillaume, devaient également se présenter, mais seulement par procureur, et dire : Nous avons aucunement porté et soutenu la prise et détention de votre personne et de monseigneur votre frère, de quoi nous déplaist et sommes repentants. Mais autant que nous l'avons fait, nous vous supplions que vous plaise de nous pardonner et nous impartir votre grâce et miséricorde, et vous en crions mercy. »

Il était difficile de montrer plus d'indulgence ; et la moindre soumission eût engagé Jean V à se désister de ce que la démarche en elle – même entraînait de déshonneur sur la maison de Penthievre. Olivier souscrivit au traité qui en fut dressé ; mais Marguerite de

Clisson, qui jamais n'avait rien pardonné, ne pouvait se persuader qu'il existât quelque magnanimité dans un autre cœur. Son crime lui semblait si énorme, qu'elle ne songeait qu'à recevoir la mort, comme elle l'eût infligée avec tant de satisfaction. Aucun des Penthievre ne se présenta, et le malheureux Guillaume, le moins coupable des quatre frères, garant d'une parole qui ne fut pas tenue par sa famille, languit pendant vingt-cinq ans dans les prisons de Nantes, de Vannes, de Brest et d'Auray, et versa tant de larmes parmi ses longs ennuis, qu'il en perdit la vue.

Aucun des Penthievre n'ayant comparu dans les délais accordés par les états, le parlement s'assembla une seconde fois, les déclara, eux et leur mère, atteints et convaincus de félonie, de trahison et de lèse-majesté, déchus de fief et de foi, les condamna à la peine capitale, à la privation perpétuelle des noms et armes de Bretagne, comme infâmes et déloyaux, confisqua leurs héritages et leurs biens meubles, et intima l'ordre à tous les sujets du duc de les appréhender au corps, si le cas y échéait. On abattit et l'on rasa les fortifications de Lamballe, de Guingamp, de la Roche-Derrien, de Jugon, de Châtelaudren, de Broon, d'Avaugour, et d'un grand nombre d'autres places qui leur avaient appartenu. Une armée, qui fut envoyée en Poitou pour s'emparer de leurs châteaux, prit ceux de Sainte-Hermine, de Paluau, du Coudray, des Essarts, etc., dont le duc de Bretagne fit des présents à ses amis. Les terres immenses de la maison de Penthievre, tombée pour ne plus se relever, servirent à récompenser les seigneurs qui avaient combattu pour Jean V.

On n'en voulait pas moins à la personne qu'aux biens d'Olivier de Penthievre, l'aîné et le plus méchant des trois frères ; aussi envoya-t-on partout des espions pour découvrir le lieu de sa retraite. Mais les Penthievre, qui avaient aussi leurs émissaires dans la Bretagne, méditaient un projet plus noir encore que celui qu'ils avaient eu l'audace d'entreprendre. Ayant su que le duc devait se rendre à un jour fixé à l'abbaye de Beauport, Jean de Penthievre résolut de l'y faire périr. Il rassembla en Poitou, où sa mère et ses frères s'étaient retirés, environ quarante gentilshommes, vêtus de robes longues, armés, par-dessous ce vêtement, de cuirasses, d'épées et de poignards. Par bonheur pour Jean V, il ne vint point à Beauport, et les conjurés manquèrent leur coup. Ce complot fut dans la suite découvert, par la déposition de quelques-uns des complices qui furent pris.

Les seigneurs confédérés poursuivirent avec acharnement Olivier de Penthievre. Abandonné de tous ses amis, ne se croyant nulle part en sûreté, il se retira successivement à Limoges, puis à Lyon, à Genève et à Bâle. Au moment d'atteindre sa terre d'Avesnes en Flandre, il fut fait prisonnier par le marquis de Bade, qui allait le livrer aux Bretons pour vingt-cinq mille écus d'or, lorsque, séduit par les trente mille que le

duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre lui offraient pour son rachat, il sauva, sans le vouloir, la vie au malheureux Olivier. Olivier recouvra donc la liberté, et s'enferma dans sa ville d'Avesnes, dont il n'osa plus sortir. Des chevaliers d'un grand nom, envoyés par les confédérés pour se saisir de sa personne et le ramener en Bretagne, employèrent sans succès divers stratagèmes.

Remonté sur le trône, Jean V s'occupait infatigablement de régler dans ses États l'exercice de la justice, d'en corriger les abus et de maintenir l'ordre parmi ses sujets, en publiant des constitutions coutumières et des ordonnances administratives. Le commerce et ses usages attirèrent spécialement l'attention du conseil que présidait le duc. On se plaignait de la diversité des poids et des mesures ; il ordonna qu'on ne se servirait désormais en Bretagne que d'une seule aune pour les draps et les toiles, d'une seule mesure de capacité pour les grains, d'un seul poids pour tous les objets livrés à la balance.

Il déclara que désormais les faux témoins auraient une oreille coupée, que leurs biens meubles seraient confisqués et leurs personnes vouées à l'infamie. Il rendit enfin des ordonnances ayant pour but d'abrégé les procès et de mettre des limites à l'avidité des hommes de loi.

Le roi d'Angleterre, en refusant au duc de Bretagne la liberté de son frère, Arthur, comte de Richemont, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, qu'il lui avait demandée plusieurs fois, avait confié Arthur au comte de Suffolk, qui commandait ses armées en Normandie, et n'en avait exigé que sa parole de ne pas quitter le général anglais. Les principaux barons de Jean allèrent le voir à Pontorson, et lui proposèrent de l'enlever les armes à la main. Arthur leur répondit qu'il avait engagé sa parole, et qu'il aimerait mieux mourir que d'y manquer. Le roi d'Angleterre lui sut gré de cette générosité, et la belle conduite d'Arthur lui fit penser à contracter alliance avec son frère, le duc de Bretagne. Jean V, qui venait d'avoir la certitude que le dauphin, quoique son allié, avait trempé dans l'infâme complot des Penthievre contre sa vie, n'hésita pas longtemps à se rendre aux instances de l'envoyé anglais. Henri V, roi d'Angleterre et un moment de France, ayant suivi de près au tombeau l'infortuné Charles VI, Arthur se déclara dégagé de sa parole et revint en Bretagne. Peu de temps après, il épousa à Amiens Marguerite de Bourgogne, veuve du duc de Guyenne, fils de France.

Cependant Charles VII, dans le dessein de détacher le duc de Bretagne du parti des Anglais, lui envoya plusieurs ambassades. Les états assemblés résolurent que le comte de Richemont se rendrait à la cour du roi de France pour travailler à un traité de paix avec le duc de Bourgogne, qui soutenait toujours le parti du roi d'Angleterre, quoique faiblement. Le comte partit, et arriva à Angers, où le monarque

français l'attendait. Ce prince commença par lui offrir la charge de connétable, qui était vacante. Le comte, sensible à l'honneur qu'on lui faisait, répondit qu'il ne pouvait l'accepter sans avoir auparavant consulté le duc son frère et le duc de Bourgogne. Sans différer, il alla trouver ce dernier. Las de l'alliance des Anglais, ce prince ne cherchait que des prétextes honnêtes pour rompre de funestes engagements, que le juste ressentiment du meurtre de son père lui avait fait contracter. Mais, pour préliminaire, il exigeait que ceux qui avaient conseillé ce meurtre fussent chassés de la cour du roi. Jean V demandait la même chose, parce que ces mêmes personnes, à ce qu'il croyait, avaient conseillé la trahison des Penthievre ; ces reproches regardaient surtout Tanneguy du Chastel et le président de Provence. Le premier, quoique se disant innocent quant à la prise du duc de Bretagne et à la mort de Jean Sans-Peur, consentit à se retirer ; mais le président, qui voulait gouverner le roi et le royaume, rejeta cette condition ; en sorte que la négociation fut inutile, et que le comte de Richemont s'en retourna sans avoir pu rien conclure.

Il se rendit à Chinon, où était le roi. Ce prince lui donna alors l'épée de connétable, après lui avoir promis avec serment de chasser du royaume tous ceux qui avaient trempé dans le meurtre de Jean Sans-Peur et ceux qui avaient conseillé la prise du duc son frère. Le connétable partit ensuite pour la Bretagne, dans le dessein d'y lever des troupes et de revenir bientôt pour faire tête aux Anglais qui ravageaient la France. Cependant Charles VII, ne pouvant se résoudre à exécuter ce qu'il avait promis à Richemont, appréhendait fort son retour ; il se vit enfin dans la nécessité de tenir sa parole. Tanneguy du Chastel se comporta en homme qui n'a rien à se reprocher, sacrifiant ses intérêts au bien de la France. Il fit plus : avant de se retirer il aida à chasser tous les autres. Quant au président de Provence, il alla se renfermer dans Avignon (1425).

Le duc de Bretagne, peu de temps après, se rendit à Saumur, où Charles VII lui avait donné rendez-vous. Le roi de France accueillit avec beaucoup d'amitié Jean V, et lui dit qu'il voulait à l'avenir se conduire par ses conseils et se confier entièrement à lui. Jean, parlant au monarque avec franchise, lui conseilla de traiter au plus tôt avec le duc de Bourgogne et de se réconcilier avec lui de bonne foi ; il l'engagea aussi à faire des offres raisonnables aux Anglais ; puis il retourna en Bretagne pour lever des troupes.

Charles VII, qui se laissait toujours maîtriser par ses favoris, était alors gouverné par le sire de Giac, homme chargé de plusieurs crimes, entre autres de l'empoisonnement de sa première femme. Le connétable, s'étant aperçu que Giac, pour conserver son crédit, détournait le roi de faire la paix avec le duc de Bourgogne et abusait entièrement de sa faveur, résolut de l'arrêter et de le faire mourir. La

cour était alors à Issoudun. Richemont alla un jour, de grand matin, à la maison de Giac, fit enfoncer la porte de sa chambre, le fit enlever et conduire à Dun-le-Roi, terre qui appartenait à M^{me} de Guyenne, son épouse. Le bailli de cette ville, sans perdre de temps, instruisit, par ordre du connétable, le procès de Giac, qui confessa plusieurs crimes énormes dont il était coupable. Il fut condamné à mort et exécuté, quoiqu'il eût fait offrir au connétable la somme de cent mille écus, avec sa femme, ses enfants et ses places en otage, promettant de n'approcher jamais de la personne du roi de plus de vingt lieues. Charles VII trouva l'action de Richemont très-hardie ; mais, ayant été informé des crimes que Giac avait lui-même avoués, il approuva ce qui avait été fait. Comme il ne pouvait se passer de favoris, Le Camus de Beaulieu prit la place de Giac, et ne se comporta pas mieux. Il fut assassiné à Poitiers, la même année, sous les yeux du roi. Ce prince en fit d'abord beaucoup de bruit ; mais comme il avait oublié Giac, il oublia bientôt Le Camus.

Richemont substitua à ces deux favoris La Trémoille, qui avait épousé la veuve du duc de Berri, et qu'il croyait être dans ses intérêts. Lorsque le connétable parla au roi de ce seigneur pour lui conseiller de lui donner sa confiance, ce prince lui répondit : « Beau cousin, souvenez-vous que vous me l'avez baillé. Je me doute qu'avant peu vous vous en repentirez, car je le connais mieux que vous. » Richemont s'en repentit en effet, et il n'eut point de plus grand ennemi.

Cependant Jean V faisait vivement la guerre contre les Anglais, du côté de la basse Normandie. Il assiégea Saint-James-de-Beuvron ; mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Le connétable et son frère le comte d'Étampes furent obligés de se retirer, après avoir perdu sept à huit cents hommes. Pour s'opposer aux courses des Anglais, qui ravageaient la Bretagne, on fit fortifier Pontorson, et on y mit une bonne garnison. Cette ville fut bientôt assiégée par les Anglais, sous les ordres du comte de Warwick et de Talbot. Richemont accourut aussitôt au secours de la place, avec quelques troupes françaises. Les Bretons, au nombre de quinze cents, ayant voulu enlever un convoi de l'armée ennemie escorté par cinq cents hommes, furent taillés en pièces. Ils perdirent plus de huit cents soldats, tués sur la place, avec un grand nombre de personnes de distinction. Après cet échec, la place fut rendue, et la garnison sortit la vie sauve, avec un bâton blanc à la main. Le connétable, pour avoir sa revanche, alla assiéger le château de Garlande, près de La Flèche, en Anjou, et s'en rendit maître. Les Bretons prirent encore le Lude et d'autres petites places.

Jean V, mécontent de la conduite du roi de France et du gouvernement de La Trémoille, son favori et son ministre, ne jugea pas à propos de continuer plus longtemps contre les Anglais une

guerre dont il portait presque seul le fardeau. À cet effet il traita avec Bedford, qui lui promit, au nom de Henri VI, de le maintenir lui et ses successeurs dans tous ses droits et privilèges, à condition qu'il ratifierait avec serment le traité de Troyes, qui déshéritait Charles VII et livrait la couronne de France au roi d'Angleterre ; qu'il obtiendrait le même serment de son frère le comte d'Étampes, du comte de Montfort, son fils aîné, et des prélats, barons, chevaliers, écuyers, notables et bonnes villes de Bretagne.

Bedford ayant envoyé des ambassadeurs en Bretagne pour recevoir le serment du duc, ce prince leur fit un très-favorable accueil et des présents considérables. Le traité de Troyes, consenti par les états, fut ratifié par toute la noblesse bretonne. Alain, vicomte de Rohan, en donnant sa signature, dit que c'était pour obvier à de plus grands inconvénients ; mais en même temps il fit une protestation contre son consentement forcé. C'est ainsi que le duc de Bretagne, malgré ses serments, changea tout à coup de parti, et abandonna celui du légitime héritier de la couronne, pour suivre celui de l'usurpateur. Charles VII fut indigné de l'inconstance de Jean V.

La conduite de La Trémoille, qui avait occasionné la défection du duc de Bretagne, causa aussi de grands chagrins au connétable. On lui ôta Chinon, dont il avait confié la garde à un capitaine nommé Guillaume Belin, qui livra la place au roi. On offrait à Mme de Guyenne de continuer d'y faire son séjour, ou de se retirer où elle voudrait, à condition qu'elle ne verrait point Richemont ; mais cette princesse répondit avec fermeté qu'elle ne consentirait jamais à demeurer dans un endroit où elle serait privée de la liberté de voir son mari. Ce fut en vain qu'elle représenta que Chinon lui appartenait, et que c'était une injustice de l'en dépouiller ; contrainte d'en sortir, elle se retira à Thouars. Il s'alluma alors une guerre particulière entre La Trémoille et le connétable, à qui le duc son frère ne manqua pas d'envoyer des troupes pour le soutenir.

L'union et la bonne intelligence ne furent cependant jamais si nécessaires au parti de Charles VII, pour pouvoir résister aux efforts des Anglais. Le comte de Salisbury assiégeait Orléans, dont la prise aurait entièrement ruiné les affaires du roi. Heureusement Jeanne d'Arc contraignit l'ennemi de se retirer. Mais il avait fait bien d'autres conquêtes, et Charles VII avait besoin de toutes les forces de son parti pour les chasser du royaume. Cependant, quelque haute idée qu'il eût de la capacité et de la valeur du connétable, il eût été fâché, pour ainsi dire, de lui être redevable du moindre succès. Richemont, malgré ces dispositions de la cour à son égard, ne laissa pas d'assembler une armée, et s'avança du côté d'Orléans pour venir au secours du roi ; mais ce prince, qui était aveuglé par ses favoris, ayant appris sa marche, lui envoya dire de s'en retourner, et que, s'il passait outre, il

le combattrait. Le connétable répondit à La Jaille, qui lui apportait cet ordre : « Je sais ce que j'ai à faire. Je suis bon serviteur du roi, et pour mon honneur et pour la charge de commander que je tiens de lui, je ne puis ni ne dois demeurer oisif dans un temps où la couronne a si grand besoin qu'on la serve avec zèle. Je lui ai fait le serment d'agir ainsi. S'il se présente quelqu'un pour m'en empêcher, je suis prêt à voir ce que ce sera et à en tirer raison. Qu'en dites-vous, La Jaille ? – Par ma foi, Monseigneur, il me semble que vous ferez bien. » Le connétable continua donc sa marche pour se rendre devant Beaugency, que l'armée royale assiégeait. Il envoya devant annoncer son arrivée, et demander qu'on lui marquât ses logis. Pour toute réponse, on lui dit que Jeanne d'Arc s'avançait pour le combattre. « Qu'ils viennent donc ! s'écria-t-il, nous les verrons. » Quand Richemont aperçut cette noble et brillante compagnie, et qu'il la vit mettre pied à terre par courtoisie, il descendit aussi de cheval. Après les premiers compliments, Jeanne d'Arc s'avança pour lui faire sa révérence ; Richemont lui dit : « Eh bien, Jeanne, on m'a rapporté que vous me vouliez combattre ? Je ne sçay pas qui vous êtes, ny de par qui vous estes icy envoyée, ny sy c'est de par Dieu ou de par le diable. Si vous estes de par Dieu, je ne vous crains en rien, car Dieu congnoist mon intention et mon bon vouloir tout ainsi comme les vostres. Si vous estes de par le diable, je vous crains encore moins, et faites du mieux ou du pire que vous pourrez. – Je suis, répondit Jeanne, de par Dieu, la bonne Vierge, madame sainte Catherine et les anges qui sont en paradis, et honny soit qui en doute. Je n'ay rien dit ny rien pensé que ce que j'ay congnu qui estoit de l'intention du roi. Du reste, sire connestable, je désire de tout mon cœur que vous en soyez reçu comme le méritent vos loyaux services et le haut estat et degré que vous tenez ; et si je puis, je n'y feray faute. » Le connétable et Jeanne, avec tous ceux de leur suite, prirent alors le chemin de Beaugency, dont on s'était déjà rendu maître : le lendemain, la garnison du château, ayant appris l'arrivée de Richemont, demanda à capituler.

Peu de jours après se donna le combat de Patay, à cinq lieues de là. Les Français et les Bretons fondirent avec furie sur les Anglais, et les taillèrent en pièces ; Talbot, leur général, fut fait prisonnier. Cette victoire éclatante, dont l'honneur était principalement dû à l'habileté du connétable et à la valeur des Bretons, ne le réconcilia point avec le roi, qui, obsédé par La Trémoille, loin de lui rendre ses bonnes grâces, lui envoya ordre de se retirer dans ses terres. Ce fut en vain qu'il fit supplier le roi de lui permettre de le suivre ; Beaumanoir et Rostrenen allèrent même de sa part trouver La Trémoille pour le prier de trouver bon que le connétable s'acquittât du devoir de sa charge et servit le roi et l'État, offrant de son côté de faire tout ce qu'il exigerait de lui. La Trémoille, enflé des succès de Charles VII, fut inflexible, et alla jusqu'à

faire dire à Richemont que le roi aimerait mieux n'être jamais couronné que de l'être en sa présence. La dureté de cette réponse n'empêcha pas le connétable de servir le roi malgré lui. Cependant il se retira peu après dans son château de Parthenay avec tous ceux de sa suite ; mais il n'y demeura pas oisif ; il fit pendant l'hiver une entreprise sur Fresnai-le-Vicomte. Comme il revenait à Parthenay, il éprouva jusqu'où allaient la méchanceté et la perfidie de ses ennemis. Les gens du connétable, ayant remarqué un homme à cheval qui s'attachait à le suivre, l'arrêtèrent. Ce malheureux, interrogé, confessa que La Trémoille lui avait promis de l'argent s'il assassinait le connétable, et qu'il l'avait suivi à ce dessein. Richemont, qui avait promis de lui accorder sa grâce s'il avouait la vérité, lui tint parole ; sa générosité alla même jusqu'à lui faire donner de l'argent, en lui recommandant de ne plus se charger de commissions de cette nature.

Tandis que la France était en proie aux dissensions des grands et aux fureurs de la guerre, Jean V était tranquille dans son duché. Ce prince songeait à l'agrandissement de sa maison, en faisant contracter d'illustres alliances à ses principaux membres. Les impôts étaient modérés, et le sort du peuple paraissait tolérable ; comparé au misérable état de la France, c'était une véritable prospérité. Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée, et l'amour de Jean V pour la paix dut céder, malgré ses efforts, à la nécessité de se défendre contre des attaques ou des outrages répétés. Il se vit forcé à faire la guerre au duc d'Alençon, son neveu : le sujet de cette lutte déplorable fut un différend sur le paiement du douaire de la mère du duc d'Alençon, sœur du duc de Bretagne. Jean, qui ne pouvait faire droit aux réclamations de son neveu pour le moment, s'était engagé formellement pour une autre époque. Furieux de ce retard, Alençon tenta d'enlever le fils aîné de son oncle pour s'en faire un otage ; mais n'ayant pu y réussir malgré toutes ses ruses, il s'empara du chancelier de Bretagne et l'enferma au château de Pouancé. Jean, en présence d'un pareil outrage, n'eut d'autre ressource que de prendre les armes contre la félonie de son neveu. Le siège fut mis devant Pouancé, qui, vigoureusement défendu, résista longtemps et ne se rendit que grâce à l'intervention de Richemont. L'oncle et le neveu se réconcilièrent enfin ; mais le sang français avait coulé à grands flots sous les coups des étrangers, alliés de d'Alençon, et ces querelles intestines assuraient de plus en plus leur domination dans notre patrie.

La Trémoille, abusant de son autorité, continuait toujours de persécuter le connétable. Richemont avait jusque alors paru souffrir ses outrages avec beaucoup de patience et de modération ; mais enfin son ressentiment éclata, et le favori, qui s'était fait bien d'autres ennemis, fut puni de son orgueil et de toutes ses injustices. Quelques seigneurs formèrent, de concert avec le connétable, le projet de se

défaire de La Trémoille, qui était alors à Chinon, où le roi tenait sa cour. Ils se rendirent maîtres d'une poterne du château, par la connivence de Gaucourt, qui en était gouverneur, et d'Olivier Frétai son lieutenant. Trois des conjurés, suivis d'un grand nombre de gens armés, entrèrent une nuit par cette poterne, et montèrent à la chambre où La Trémoille était couché. Un écuyer de la maison du connétable se jeta alors sur lui, et lui enfonça sa dague dans le ventre ; mais comme la dague était fort courte et que La Trémoille était très-gras, il n'en fut pas dangereusement blessé. On ne voulut point le tuer ; on se contenta de le prendre et de le mener à Montrésor, château appartenant au sire de Büeil, l'un des conjurés.

Charles VII, informé de cette violence, craignit que ce ne fût une conspiration contre sa personne ; mais les amis de Richemont rassurèrent le roi, en lui protestant qu'il n'y avait aucun d'eux qui ne fût prêt à répandre son sang pour lui. Ce prince parut dans la suite se mettre peu en peine de ce qui était arrivé à La Trémoille ; car, dans l'assemblée des états qui quelque temps après fut tenue à Tours, il déclara par la bouche de son chancelier qu'il approuvait ce que les seigneurs amis du connétable avaient fait. Le comte du Maine succéda à La Trémoille, qui fut ensuite mis en liberté par de Büeil, pour la somme de six mille écus d'or qu'il lui paya. Richemont, n'ayant plus rien à craindre du puissant favori qui l'opprimait, exerça librement les fonctions de sa charge. Il alla saluer le roi, qui le reçut très-bien, et l'envoya en Champagne faire la guerre aux Anglais. Cependant les députés du roi de France, du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne s'assemblèrent à Arras (1435) pour y traiter de la paix. Ceux du duc de Bourgogne firent des demandes excessives ; mais l'intérêt qu'on avait à le séparer des Anglais les fit accepter. À l'égard des Anglais, on ne put s'entendre avec eux, et on continua de part et d'autre à se faire vivement la guerre. Le connétable y acquit beaucoup de gloire, et, aidé de plusieurs seigneurs et chevaliers bretons, il battit souvent l'ennemi.

Il ne se passa plus rien de mémorable sous le règne de Jean V que le supplice du fameux maréchal de Raiz, de la maison de Laval, un des plus grands seigneurs de la Bretagne et de la France, que ni son nom, ni son rang, ni ses richesses, ni celles de sa famille, ne purent sauver du dernier supplice. Le célèbre procès du maréchal de Raiz est un monument remarquable de l'esprit et des mœurs d'un siècle où s'alliaient étrangement la bravoure et la faiblesse, les honneurs et le crime, la superstition et l'incrédulité, la richesse, la puissance et l'abjection.

Gilles de Laval, baron de Raiz, avait épousé, jeune encore, Catherine de Thouars, dame de Tiffauges, Ponsauges, Savenay, etc. Son père, en mourant, lui avait laissé une des plus importantes seigneuries de la

Bretagne, et sa mère, Marie de Craon, un nombre considérable de terres, places et châteaux dans le Maine, l'Anjou et le Poitou. Ses revenus les plus ordinaires s'élevaient au delà d'un million de rentes de nos jours. Il possédait de plus quantité de droits éventuels qui lui rapportaient de temps à autre des sommes immenses. Comme tous les gentilshommes, il embrassa la carrière des armes, se distingua par sa valeur, rendit d'éminents services à Charles VII en lui menant de nombreuses compagnies d'hommes d'armes levées de ses deniers, et le bâton de maréchal de France fut la juste récompense de tout son dévouement. Une opinion exagérée de sa haute position l'égara, et il crut devoir en relever l'éclat en se donnant deux cents gardes du corps à cheval, qui l'escortaient en toute circonstance. En un mot, sa prodigalité devint extrême et atteignit à la folie. Ses revenus furent bientôt loin de suffire à ses dépenses. Il se jeta alors dans la voie ruineuse et déshonorante des emprunts, paya des intérêts exorbitants ; puis il vendit des droits, des rentes et des terres à vil prix.

Reconnaissant enfin l'insuffisance de ses revenus et des ressources que lui procuraient les usuriers pour subvenir à ses magnificences et à ses largesses, Gilles de Raiz crut devoir s'adresser à Dieu, qui, selon sa folle vanité, respectait trop la maison de Rohan et de Laval pour lui rien refuser. Mais Dieu n'ayant pas écouté les vœux impies du maréchal, cet insensé résolut d'obtenir par d'autres voies la puissance et les trésors qu'il ambitionnait. Il se jeta à corps perdu dans les pratiques ruineuses de l'alchimie, dans les expériences ténébreuses de la magie et dans les dérèglements les plus monstrueux. Ses émissaires parcoururent et l'Allemagne et l'Italie, pénétrèrent dans les solitudes, s'engagèrent dans les forêts profondes et sondèrent les cavernes où la renommée plaçait les serviteurs abhorrés du prince des ténèbres, de l'esprit du mal. Des malfaiteurs, des fourbes, des impies ne tardèrent pas à former la cour de Gilles de Raiz. Il eut d'horribles apparitions ; des voix épouvantables se firent entendre ; des conseils atroces s'échappèrent du sein de la terre pour l'entraîner à commettre des crimes impossibles à redire.

Enfin, un de ses émissaires lui amena un savant indien, qui, suivant les imposteurs qui l'accueillirent avec un profond enthousiasme, venait de parcourir toute la terre, et pour lequel la nature n'avait pu conserver de secrets. Il s'empara de toutes les facultés de Gilles de Raiz, qui mit à sa disposition et son pouvoir et ses richesses. Ce fut alors que les cachots de Tiffauges retentirent de hurlements et furent arrosés de larmes. Satan, par la voix de l'Indien, demandait du sang humain ; le maréchal lui-même devait poignarder les innocentes victimes de son ambition, de sa soif inextinguible de l'or et de sa terrible folie.

Mais le Ciel parut enfin las de tant d'horreurs. Les environs de

Tiffauges s'étaient changés en une vaste solitude, et le cri public s'éleva comme un furieux orage contre Gilles de Raiz. Il était difficile de s'en emparer dans son château ; mais on lui dressa une embuscade ; il y tomba, et fut à son tour plongé dans les cachots. Les recherches qu'on fit à Tiffauges amenèrent d'effrayantes découvertes. On y trouva, disent les pièces du procès, les cadavres ou les ossements à demi brûlés de plus de cent enfants sacrifiés à ses ablations infernales. Le 19 septembre 1440, Gilles de Raiz comparut devant ses juges, et fut confronté avec l'Indien, conseiller ou exécuteur de tant d'atrocités. Ce n'était qu'un Florentin, nommé Prelati. Il avoua tout à la torture ; mais le baron se renferma dans le plus sévère silence, jusqu'au moment où il dut être mis à la question. Alors il parla, et attendrit les juges et l'assistance par les preuves manifestes d'un repentir tardif. Il déclara que sa mauvaise éducation avait été le principe de son horrible conduite, et se prépara à la mort dans les sentiments les plus édifiants. Condamné à être brûlé vif, il marcha au lieu du supplice, escorté des prières du peuple, qui demandait pour lui la patience et la contrition. Suivant l'usage du temps, les pères et mères de famille qui avaient entendu les dernières paroles de Gilles de Raiz jeûnèrent trois jours pour lui mériter la miséricorde de Dieu, et infligèrent à leurs enfants la peine du fouet, afin qu'ils gardassent dans leur mémoire le souvenir du châtiment terrible qui allait frapper un grand criminel. On retira son corps du bûcher avant qu'il eût été consumé par les flammes, et Jean V, en considération de sa haute naissance, de ses belles actions à la guerre et du repentir qu'il avait témoigné, permit de l'inhumer en terre sainte. On lui fit de magnifiques obsèques dans l'église des Carmes de Nantes, où il fut enterré, et on éleva une croix de pierre à l'endroit où il avait subi sa sentence.

Deux ans après (1442) la Bretagne perdit le duc Jean V ; son corps fut déposé auprès de celui de son père, en attendant qu'il fut transféré à Tréguier, pour être inhumé dans l'église cathédrale de cette ville, comme il l'avait ordonné. Ce prince avait su, par sa piété, sa libéralité, sa douceur et son affabilité, gagner les cœurs de tous ses sujets. Ne pouvant réussir, malgré ses louables efforts, à mettre la paix entre la France et l'Angleterre dont il s'était fait l'arbitre, il tâcha au moins d'éloigner la guerre de son pays, et d'y maintenir la tranquillité et l'abondance.

De son mariage avec Jeanne de France, sœur de Charles VII, il avait eu sept enfants. Cinq existaient encore : François, comte de Montfort et son successeur ; Pierre, comte de Guingamp ; Gilles, seigneur de Chantocé ; Anne, duchesse de Bourbon ; et Isabelle, mariée au comte de Laval, Guy XIV.

CHAPITRE XI

François 1^{er} de Montfort. – Malheurs de Gilles de Bretagne. – Pierre II. – Arthur de Richemont. – François II. – Pierre Landais, son ministre. – Ses crimes et son supplice. – Désunion des seigneurs bretons. – Mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, – avec Louis XII. – Réunion de la Bretagne à la France sous François 1^{er}.

(1442 – 1532)

La guerre continuait toujours entre Charles VII et Henri VI ; le nouveau duc de Bretagne, voulant marcher sur les traces de son père, envoya en Angleterre son frère Gilles de Bretagne, qui y était déjà allé plusieurs fois sous le règne précédent, et qui était fort aimé de Henri. Il le chargea de faire tous ses efforts pour assurer la paix entre les deux royaumes, et de demander la restitution du comté de Richemont. Le duc permit en même temps à son frère d'offrir ses services au monarque anglais. Gilles s'acquitta de sa mission ; Henri répondit par écrit qu'il remerciait le duo d'avoir permis à son frère de le servir ; qu'à l'égard du comté de Richemont, il avait jusque alors ignoré sur quel titre son droit était fondé, mais qu'il l'examinerait et lui rendrait justice ; qu'au reste le roi remerciait le duc de Bretagne de ses soins pour procurer une paix que le feu roi son père et lui-même avaient toujours souhaitée avec ardeur ; que le duc pouvait même assurer Charles VII des dispositions où il était à cet égard, et que prochainement il enverrait une ambassade en Bretagne pour faire encore mieux connaître au duc combien il désirait la paix ; protestant d'ailleurs qu'il ne ferait jamais de traité avec le roi de France sans l'y comprendre.

Le conseil d'Angleterre avait ses vues en prétendant faire mention du duc dans les traités qu'il pourrait conclure avec Charles VII Il voulait l'y comprendre comme vassal de la couronne d'Angleterre, et se faire par là un titre de souveraineté sur la Bretagne.

Henri tint parole, et voulut faire voir (1444) qu'il était en effet à l'égard de la paix dans les dispositions favorables qu'il avait témoignées au duc. Il envoya une ambassade à Charles VII pour traiter avec lui et pour demander en mariage Marguerite d'Anjou, fille de René, roi de Sicile. Il fut sérieusement question de la paix entre les deux couronnes, et du mariage proposé par Henri VI. Ce dernier article ne fit point de difficulté ; mais à l'égard de la paix on ne put s'accorder sur les conditions, et après bien des débats on convint d'une trêve d'environ quatre ans.

En 1446, le conseil de Charles VII exigea du duc de Bretagne,

François I^{er}, l'hommage qu'il devait faire au roi. François vint à Chinon, où ce monarque tenait sa cour, et se présenta devant lui debout et l'*épée ceinte*. Le chancelier de France ayant dit au duc : « Monseigneur de Bretagne, vous devez être déceint. – Non fait, reprit le roi, il est comme il doit. » Et, se prenant à rire, il ajouta qu'il voudrait avoir beaucoup de vassaux pareils. Après la cérémonie de l'hommage, François s'en retourna dans son duché.

Le connétable, qui avait perdu deux ans auparavant sa première femme, Madeleine de Guyenne, et l'année précédente sa seconde, Jeanne d'Albret, se remaria cette année et épousa Catherine de Luxembourg. Après avoir conduit sa nouvelle épouse à Parthenay, il vint voir le duc son neveu à Rieux. Ce fut là qu'il apprit avec un vif déplaisir le différend de François avec son frère Gilles de Bretagne qu'il aimait beaucoup et qu'il regardait comme un prince de grande espérance. Le sujet de la mésintelligence entre les deux frères était le mécontentement que Gilles éprouva de l'apanage que le feu duc son père lui avait donné de son vivant. Cet apanage ne consistait que dans la terre de Chantocé, et le surplus était assigné en argent sur les revenus du domaine. Gilles, du côté de sa femme Françoise de Dinan, possédait plusieurs belles terres, comme Châteaubriant : Montafilant, Beaumanoir, Bain, la Hardouinaye et le Guildo.

Françoise de Dinan, qui n'était encore qu'une enfant et qu'il avait épousée avant l'âge nubile, avait été promise auparavant au sire de Cavre, fils aîné du comte de Laval par un écrit signé du père et de la mère, conformément aux inclinations de leur fille. Après la mort du père de Françoise, Gilles de Bretagne enleva cette enfant, prétendant l'épouser quand elle serait en âge. Ce rapt lui attira de fâcheuses affaires, et fut cause de sa perte. Le duc son frère, qu'il ne ménagea point dans ses discours, loin de le soutenir, l'abandonna à la fureur de ses ennemis.

Ces ennemis étaient Arthur de Montauban, qui avait secrètement formé le dessein d'épouser Françoise de Dinan, et Jean Hingant, gentilhomme de l'hôtel du duc, que Gilles avait maltraité de paroles. Ces deux personnes se partageaient la confiance de François I^{er}. Gilles, que son mécontentement tenait éloigné de la cour, et qui ne pouvait le dissimuler, se vit en butte à tous les traits de la calomnie, qui s'efforça de le noircir auprès de son frère. Il avait depuis peu fait venir de Normandie quelques habiles archers anglais au Guildo, pour prendre avec eux le divertissement du tir de l'arc, exercice qu'il aimait beaucoup. Ses ennemis dirent au duc que son frère Gilles s'était vanté de faire descendre les Anglais en Bretagne, et qu'il en avait déjà introduit dans quelques-uns de ses châteaux voisins de la côte. On fit entendre la même chose à Charles VII, que ce rapport indisposa extrêmement contre le prince Gilles. L'affaire parut d'autant plus

sérieuse, qu'on savait que Henri VI lui avait offert l'épée de connétable d'Angleterre ; mais Gilles l'avait refusée noblement, pour n'être pas obligé, disait-il, de faire la guerre à son oncle, le roi de France.

François I^{er}, qui voulait se venger de son frère, sans néanmoins être accusé de l'avoir fait par ressentiment et par rapport aux différends qui existaient entre eux, laissa agir Charles VII en cette occasion, ou plutôt il lui demanda justice contre son frère et le pria de le faire arrêter. Il fut donc réglé à Chinon, dans le temps qu'il y était pour rendre hommage, que, dès qu'il serait parti, le roi enverrait des soldats pour arrêter Gilles et le livrer au duc son frère, qui se flatta que, cet acte d'autorité se faisant au nom du roi, on ne manquerait pas de regarder le prisonnier comme criminel d'État. Charles VII envoya en effet quatre cents lances en Bretagne, sous les ordres de l'amiral de Coëtivy. Ces troupes arrivèrent devant le Guildo, où Gilles, qui ne se doutait de rien, jouait alors à la paume avec ses écuyers. Il fut très-étonné de l'arrivée de ces gens de guerre ; mais, ayant su qu'ils venaient de la part du roi son oncle, il leur fit ouvrir les portes et les reçut bien. Ils commencèrent par se saisir des clefs du château, de toute la vaisselle d'or et d'argent et de tous les bijoux ; puis, s'étant rendus maîtres de la personne de Gilles, ils le conduisirent à Dinan, où était le duc.

Le connétable, qui n'avait été informé de la résolution prise contre son neveu qu'après le départ du duc de Bretagne, en parla vivement au roi et lui en fit des plaintes amères : Sire, lui dit-il, vous ne faites pas bien de travailler ainsi à la destruction de la maison de Bretagne ; vous auriez pu trouver aisément d'autres moyens de remédier à ces maux imaginaires sans rendre irréconciliables deux frères déjà divisés par d'autres différends. » Charles VII, touché des paroles de Richemont, lui répondit : « Eh bien ! beau-frère de Bretagne pourvoyez-y vous-même, et faites diligence ; autrement la chose iroit mal ; car ils sont partis, tous délibérés de le prendre et de le mettre entre les mains du duc. » Le connétable se hâta d'aller trouver François I^{er} à Dinan ; mais il n'était plus temps : Gilles était déjà arrêté. Alors Richemont pria le duc de vouloir bien au moins avoir en sa présence un éclaircissement avec son frère. Le duc y consentit, et, accompagnés du prince Pierre, ils allèrent à la chambre du château où Gilles était enfermé. Dès que celui-ci vit le duc, il se mit à genoux et lui demanda pardon. Richemont et Pierre se jetèrent aussi aux pieds de François, et tous les trois, les larmes aux yeux, implorèrent sa clémence, et le supplièrent de vouloir bien avoir pitié de son malheureux frère. Le duc fut inflexible ; il s'abassa même jusqu'à abuser de la situation du prisonnier, et à l'insulter par des railleries hors de saison. De Dinan, Gilles fut transféré à Rennes, et de là à Châteaubriant et en plusieurs autres endroits, sous la garde du sire de

Montauban, maréchal de Bretagne.

Cependant le duc, sans aucun égard pour les remontrances de son oncle, qui était encore à Dinan, fit venir Olivier du Breil, son procureur général, et lui ordonna, en présence même du connétable, d'instruire le procès de Gilles et de recevoir les dépositions des témoins. Du Breil fut contraint d'obéir et de faire l'enquête. Gilles était accusé d'avoir été d'intelligence avec les Anglais pour les introduire en Bretagne. Le duc présenta quelques jours après, dans son conseil, plusieurs lettres d'Angleterre trouvées au Guildo, et, les ayant fait lire, les remit à l'évêque de Saint-Brieuc, un de ses principaux conseillers. Le procureur général reçut ordre de dresser son accusation. Il le fit ; mais il se contenta d'accuser en termes généraux le prince de félonie et d'ingratitude, sans spécifier aucun crime. Il présenta sa plainte en cette forme au conseil du duc, qui n'en fut pas content, et lui ordonna de former une instruction plus ample, contenant en détail tous les faits sur lesquels il voulait que son frère fût jugé. Une partie du conseil était d'avis qu'on lui fît son procès ; d'autres, au contraire, voulaient qu'on eût égard à sa naissance et à sa jeunesse. Le procureur général refusa de poursuivre l'accusation ; mais le duc lui ordonna absolument d'exercer sa charge, et de tenir les articles prêts pour l'assemblée des états à Redon : le magistrat, cédant à la force, obtempéra à cet ordre.

Richemont ne manqua pas de se trouver à l'assemblée des états pour y défendre son neveu, qu'on accusait des crimes les plus énormes, et surtout de félonie et de haute trahison. Quelques seigneurs et quelques prélats se joignirent au connétable, et soutinrent que le duc ne pouvait condamner son frère sans l'entendre, de quelque nature que fussent les charges. Les sollicitations et le crédit de Richemont l'emportèrent, et les états ne voulurent rien décider sur cette affaire. Cependant Gilles demeura toujours en prison, et le connétable, se flattant d'avoir rompu tous les projets des ennemis de son neveu, s'en retourna pour quelque temps à son château de Parthenay. François I^{er}, suivi de son procureur général, alla trouver le roi, qui était à Rasilli près de Chinon, et fit remettre les articles de l'accusation entre les mains de Guillaume Cousinot, maître des requêtes de l'hôtel, qui en fit son rapport à Charles VII. Le duc n'oublia pas de prévenir en même temps ce monarque contre son frère, et, de le lui peindre comme un rebelle et un ami des Anglais. De retour en Bretagne, François fit amener le prince Gilles à Châteaubriant, pour y continuer les informations contre lui. Elles furent faites à Nantes, à Vannes et ailleurs, et remises au duc, qui demanda au procureur général ce qu'il en pensait. Celui-ci répondit que les charges ne suffisaient au plus que pour justifier l'emprisonnement du prince. Il ajouta que quand même Gilles serait coupable, la loi ôtait à l'aîné le droit de poursuivre criminellement son frère cadet ; qu'ainsi le duc ne pouvait faire le procès à Gilles.

François, désespérant de réussir par cette voie, renonça alors aux procédures, et résolut d'employer des moyens plus efficaces pour perdre son frère.

Il fit venir Jean Hingant et Olivier de Meel, tous deux membres de son conseil, en qui il avait beaucoup de confiance, et qui lui avaient paru jusque alors entièrement dévoués à ses volontés et ennemis de son frère. Le duc communiqua d'abord à Hingant le dessein qu'il avait d'ôter la vie à Gilles, et lui proposa de le servir dans cette occasion. Hingant ne promit rien, et cependant il ne refusa pas ouvertement, dans l'alternative où il était de commettre un crime ou de désobéir à son maître, et de se précipiter dans un abîme de persécutions. Il se retire, et envoie prier le même temps qui il était et tout ce qu'il avait souffert ; il lui dit que ni ses soumissions, ni ses prières, ni ses protestations n'avaient pu fléchir son frère, qui l'avait livré à ses plus cruels ennemis. « Ores, dit-il en achevant le récit de ses malheurs, ores vais-je passer de ce monde en l'autre, où le Créateur des hommes entendra ma plainte. Je l'accuserai, mon père, je l'appellerai devant son juge et le mien. Je vous charge, je vous adjure, dès que je ne serai plus, d'aller vers le duc François ; vous lui direz l'état où il m'a inhumainement abandonné, et les maux que je souffre, et ceux que j'ai soufferts par son ordre, à tort et injustement. Je l'attends au jugement de Dieu ; je l'appelle, quarante jours, après ma mort, devant sa juste justice ; et cet appel, Dieu vous ordonne de le lui dénoncer. »

Cependant les gardes du prince, ministres barbares de la haine de ses ennemis, craignant que s'il vivait encore lorsque le duc serait de retour de Normandie, où il était allé combattre les Anglais, les sollicitations du connétable et de ses autres parents et amis ne lui sauvassent la vie, jugèrent qu'ils n'avaient point de temps à perdre. Ils entrèrent donc dans sa chambre, et s'étant jetés sur lui, ils l'étouffèrent entre deux matelas. Dès que les bourreaux du prince lui eurent ôté la vie, ils lui bouchèrent le nez et les oreilles, de peur qu'il ne sortît du sang de son corps, et l'ayant couché dans son lit, comme s'il fût mort naturellement, ils allèrent à la chasse avec plusieurs autres gentilshommes qu'ils avaient invités à cette partie de plaisir, pour éloigner tout soupçon et pour faire croire qu'ils étaient absents lorsque le prince avait expiré.

« Ainsi, dit Alain Bouchard, fut accomplie la parole de « monseigneur saint Vincent Ferrier. »

La duchesse de Bretagne, Jeanne de France, épouse de Jean V, était enceinte : saint Vincent venait souvent lui porter la parole divine et solliciter sa charité pour les pauvres. Un jour elle le supplia de lui révéler la destinée de l'enfant qu'elle portait : « Bonne dame, dit le saint, vous êtes grosse d'un martyr ! »

La nouvelle de la mort de Gilles, répandue dans la Bretagne, où l'on

ne douta pas qu'elle n'eût été le résultat d'un crime, excita de violents murmures contre François. Richemont surtout, qu'elle affectait le plus douloureusement, l'accabla de reproches. Le duc eut beau vouloir se justifier, personne ne put se persuader que sans son ordre on eût osé attenter à la vie de son frère. Le duc, qui était au siège d'Avranches lorsqu'on apprit la nouvelle de cet événement, alla, après la prise de cette place, coucher au Mont-Saint-Michel. Lorsqu'il était en chemin pour s'y rendre, il rencontra sur les grèves un cordelier qui demanda à lui parler en particulier. C'était le confesseur de Gilles à ses derniers moments. Ce religieux le cita de la part de son pénitent au jugement de Dieu, pour y comparaître dans quarante jours. François, qui était d'ailleurs déchiré par ses remords, fut très-effrayé de ces paroles, et se retira en Bretagne. Le chagrin dont il était rongé le fit tomber dans une langueur qui donna sujet de craindre pour ses jours.

Djà les quarante jours expiraient, et François ne traînait plus que les restes d'une vie languissante. Il rassembla son conseil, ses barons, les prélats, et comme il ne laissait pas d'enfant mâle, il remit la couronne ducale à son frère, Pierre de Bretagne, en lui recommandant la duchesse sa femme et le sort de ses deux filles. Il donna ensuite des marques d'une édifiante piété, que ses craintes de l'avenir rendaient plus vive encore. Il reçut la communion en présence de tous ses gens, et leur demanda pardon en leur disant : « Mes amis, que l'état où je suis vous serve d'exemple ; j'ai été votre prince, et maintenant je ne suis rien. »

François I^{er} mourut le 14 juin 1450. Ce prince avait quelques vertus ; il était libéral et très-brave, mais trop facile à prévenir contre ses plus proches. Trop livré à ses favoris, dont la haine et l'ambition abusaient de sa crédulité, il préféra leurs conseils insensés et criminels à ceux de la raison et du sang. La mort de son frère Gilles de Bretagne, qui hâta la sienne en empoisonnant de remords ses derniers jours, a flétri à jamais sa mémoire.

Le testament de François I^{er}, conçu dans l'intérêt de la tranquillité publique, stipulait que son frère Pierre II succéderait à la couronne ducale, et qu'après la mort de Pierre, si ce prince décédait également sans enfant mâle, elle retournerait à leur oncle commun, le connétable Arthur de Richemont.

Pierre II, d'un esprit faible, d'un caractère triste et mélancolique, se laissait facilement gouverner par les personnes qui l'entouraient ; mais on admirait sa générosité, et, plus encore sa profonde aversion pour les impôts illégitimes dont ses prédécesseurs n'avaient pas hésité à surcharger les peuples de Bretagne. On ne vit sous son règne ni doublement de tailles, ni demandes de subsides, ni levées de deniers pour quelque besoin que ce fût. Il se contenta de ses propres revenus, et sa cour n'en fut ni moins brillante, ni moins honorée.

Un des premiers actes du gouvernement de Pierre II fut la punition des meurtriers de Gilles de Bretagne. Olivier de Meel, le plus cruel de ses bourreaux, après avoir consommé son crime, s'était réfugié au château de Marcoussis près de Paris, appartenant au maréchal de Graille, beau-frère d'Arthur de Montauban. Richemont, ayant appris le lieu de sa retraite, l'envoya prendre et le fit conduire à Nantes : ce procédé blessa la cour de France, où l'on trouva fort mauvais que le duc de Bretagne eût ainsi, sans la permission du roi, fait exécuter dans le royaume un décret donné en Bretagne. On regarda cette entreprise comme un attentat à la majesté du souverain, et l'on envoya des députés à Vannes pour redemander le prisonnier. Mais le crime d'Olivier de Meel était si énorme, qu'après quelques contestations entre les députés et les officiers du duc, ils convinrent entre eux que, sans s'arrêter à des formalités qui auraient pu dérober le coupable à la justice, les envoyés du roi se contenteraient qu'on le leur remît entre les mains seulement pour la forme, et à condition qu'ils le rendraient aussitôt aux officiers du duc, ce qui fut exécuté. Ainsi l'on continua à faire le procès à de Meel, qui eut la tête tranchée à Vannes, ainsi que ses complices, dont les corps coupés par quartiers furent portés en divers lieux et exposés publiquement sur les grands chemins.

En paix avec toutes les puissances, Pierre II s'occupa d'administration. Les actes qu'on nomma les constitutions de Pierre II amenèrent quelques améliorations dans l'exercice du notariat ; l'obligation intimée aux avocats de plaider les causes de leurs parties pour la somme de cinq sous, et celles des pauvres gratuitement ; enfin l'exemption des tailles, fouages^[7] et impôts, accordée aux tisserands, brodeurs, teinturiers, etc., qui viendraient s'établir en Bretagne. Pierre II consentit aussi des traités de commerce avec l'Espagne et le Portugal.

Quoique Pierre montrât assez de disposition à se maintenir en paix avec les puissances, il n'en avait pas moins jugé convenable d'envoyer des secours à Charles VII, qui continuait en Guyenne la guerre avec succès. Pierre II lui fournit des vaisseaux et confia ses meilleurs guerriers à son cousin François de Bretagne, fils de Richard, frère de Jean V, jeune prince à peine âgé de seize ans, qu'accompagnèrent, pour le diriger, le maréchal de Montauban, le sire de la Hunaudaye et Roland de Carné. Les Bretons assiégèrent Castillon, vainquirent les Anglais dans une affaire de grande importance, tuèrent le fameux Talbot, et assurèrent au roi la conquête de la Guyenne.

De nouveaux états se rassemblèrent à Vannes ; le duc annonça que, pour obéir au testament de feu son frère François I^{er}, il mariait Marguerite, sa nièce, au jeune prince François, fils de Richard. Cette union, qui réunissait les prétentions des deux branches collatérales de la maison de Bretagne, était approuvée par le roi de France : les états

la confirmèrent.

La femme de Pierre II, Françoise d'Amboise, devenue *bienheureuse* par la sainteté de sa vie, servait Dieu avec une pureté angélique. Pierre II méconnut le trésor qu'il possédait ; il devint jaloux ; sa passion le poussa jusqu'à frapper plusieurs fois sa sainte compagne. Un jour que les coups dont il l'avait accablée l'avaient mise toute en sang, elle lui dit avec une douceur incomparable : « Mon ami, croyez que j'eusse mieux aimé mourir que d'offenser Dieu ni vous. Mes péchés toutefois méritent peut-être plus rude châtiment que celui-ci. Mon cher ami, nul n'en est exempt. Dieu nous veuille pardonner ! » Pierre alla plus loin ; il chassa tout l'entourage de la duchesse, et même sa nourrice, femme vertueuse et tendrement aimée de Françoise, dont la douleur fut telle qu'elle tomba gravement malade, et qu'en peu de jours on désespéra de son rétablissement. La nourrice pénétra dans sa chambre, nonobstant les défenses et les gardes, et s'agenouillant près du lit : « Madame et bonne maîtresse, dit-elle, hélas ! si votre cœur pouvoit parler, il me ferait connoître qu'on vous persécute à tort et sans cause. – Ce monde n'est point un lieu de félicité, répondit la duchesse, mais de travaux et d'afflictions. Mon Seigneur Jésus-Christ, qui a tant souffert, veut que ses amis participent de ses douleurs ; il m'a donné de son vin d'amertume, mais aussi de sa patience. Que son nom soit à jamais béni ! »

Le duc, sollicité par les barons et les seigneurs, revint à des sentiments plus sages, et reconnaissant ses torts envers la sainte compagne que Dieu lui avait donnée, les expia par une rude pénitence. Peu de temps après, il sentit venir les approches de la mort, et s'y étant préparé pieusement, il la considéra sans effroi. Il désigna de nouveau, pour lui succéder, le connétable de France, Arthur de Bretagne, comte de Richemont, et après lui, François, comte d'Étampes, fils de Richard. Pierre emporta dans la tombe les regrets du peuple, qu'il n'avait pas écrasé d'impôts (1457). La duchesse embrassa la vie monastique au couvent des Coëts, près de Nantes.

Arthur de Richemont, fils de Jean le Conquérant et frère de Jean V, grand capitaine et prince d'une expérience consommée, avait près de soixante-cinq ans lorsqu'il s'assit sur le trône de Bretagne. Il se rendit l'année suivante (1458) à Tours, où Charles VII, qui y était alors, l'avait extrêmement pressé de venir pour conférer avec lui sur des affaires importantes. Il partit de Nantes, suivi d'un grand nombre de gentilshommes, et passa par Angers, où une indisposition le retint quelques jours. Lorsqu'il fut près de Tours, tous les seigneurs de la cour vinrent au-devant de lui et l'escortèrent au logis du roi. Le duc faisait porter devant lui, par Philippe de Malestroît, son premier écuyer, deux épées, l'une la pointe en haut, et l'autre en écharpe : la première comme duc de Bretagne, et la seconde comme connétable de

France. Arthur, malgré les remontrances de ses barons, qui lui représentèrent que cette charge était au-dessous d'un duc de Bretagne, ne s'en était point démis. « Je veux, dit-il, honorer dans ma vieillesse ce qui m'a honoré dans ma jeunesse. »

D'ailleurs, dans son désir de venger la France de l'Angleterre, il avait formé le projet d'effectuer une descente en Angleterre avec une puissante armée, et il espérait que le titre de connétable du royaume engagerait un plus grand nombre de Français à se joindre à lui pour cette expédition.

Après avoir demeuré un mois à Tours, il demanda à être admis à faire hommage de son duché. Le roi marqua le lieu et le jour pour cette cérémonie. Le conseil de Charles VII insista plus fortement que jamais sur la nature de l'hommage, qu'il prétendait être lige, dans l'idée que le duc, qui était si dévoué à la France et si attaché au roi, aurait de la peine à refuser ce qu'on exigeait de lui. Arthur fut en effet très-embarrassé, ne voulant ni déplaire à Charles VII, ni renoncer à ses prérogatives. Pour se tirer d'affaire, il répondit qu'avant d'accorder ce qu'on lui demandait, il ne pouvait se dispenser de consulter les états de Bretagne, qu'il assemblerait sans retard à cet effet. Il partit aussitôt très-mécontent et s'en alla dans son duché, résolu de ne revenir jamais en France, où l'on abusait ainsi de son dévouement aux intérêts de la couronne. Mais un motif pressant l'engagea à revenir à la cour l'année suivante, pour y prendre la défense du duc d'Alençon.

Celui-ci avait été arrêté trois ans auparavant par l'ordre du roi, et conduit prisonnier à Melun. Ce prince, qui était de la maison de France et issu d'une duchesse de Bretagne, mécontent de la conduite de Charles VII à son égard, avait traité avec le roi d'Angleterre et avait promis de lui livrer ses places. Mais, pour que cela eût lieu sans qu'il parût y avoir part, il s'était éloigné d'Alençon et il habitait Paris. Ayant été arrêté par le comte de Dunois, Arthur, qui n'était alors que connétable, fut chargé de l'aller interroger. Mais il n'en put rien tirer, sinon qu'il dirait le fait au roi, et non à d'autres. Il fut donc mené à Charles VII, qui, après l'avoir convaincu d'avoir traité avec les ennemis de l'État, résolut de lui faire faire son procès. On le lui fit en effet dans les formes trois ans après. Richemont, sollicité par la duchesse d'Alençon, qui était allée exprès en Bretagne l'année précédente afin d'implorer son secours, avait promis à cette princesse d'employer tout son crédit pour sauver son mari. Il tint parole : Charles VII, à sa considération, fit grâce de la vie à d'Alençon, et permit que la duchesse son épouse et ses enfants pussent jouir de tous ses biens meubles, excepté l'artillerie et les armes, et conservassent tout le reste de ses biens immeubles, excepté Alençon, Verneuil et Semblançay. Le duc d'Alençon fut envoyé au château d'Aigues-Mortes, où il demeura prisonnier.

Richemont étant sur le point de retourner en Bretagne, le roi le pressa de rendre son hommage. On contesta encore beaucoup au sujet de l'hommage lige : le duc soutint avec fermeté qu'il n'y était point tenu ; il l'emporta enfin, et fit son hommage à la manière usitée, le 14 octobre 1458.

Peu de jours après son retour en Bretagne, le duc se sentit fortement indisposé ; sa santé était déjà chancelante, et le bruit courait même qu'on avait essayé de se défaire de lui par le poison. Il languit assez longtemps, et mourut vers la fin de décembre 1458, après un règne de seize mois. La Bretagne perdit en lui un des plus grands princes qu'elle eût eus jusque alors. Il avait beaucoup de religion et d'excellentes mœurs. Il était fier et affable, économe et libéral, ami de la vertu et de tous les gens de bien, sévère à l'égard des méchants, protecteur zélé de la faiblesse et de l'innocence, chéri du peuple, obligeant et poli avec la noblesse, dont il était également estimé et aimé. Ses grands talents pour la guerre le firent préférer aux plus illustres capitaines de son temps pour la charge de connétable de France, dont il remplit longtemps les fonctions avec beaucoup de succès et de gloire. Ce fut en partie à son habileté pour la conduite des armées que Charles VII fut redevable du recouvrement de son royaume et de l'expulsion entière des Anglais, qui, lorsqu'il mourut, n'avaient plus en France qu'une seule place forte. Le mérite de Richemont lui fit beaucoup d'envieux à la cour, et Charles VII prévenu lui refusa longtemps ses bonnes grâces ; mais ni l'indifférence du roi, ni les mauvais traitements des favoris ne purent jamais porter atteinte à sa fidélité.

Quoique Arthur eût été marié trois fois, il ne laissa pas un seul fils, et le duché de Bretagne échut à une branche collatérale, dans la personne de François II. Il avait une fortune très-médiocre avant d'être duc de Bretagne ; Olivier de la Marche, qui l'avait vu à la cour de Bourgogne en 1410, disait de lui qu'il était *pauvre prince et disetteux, mais beau, vertueux et de grande apparence*. Dès qu'il eut appris la mort d'Arthur, il vint en Bretagne, accompagné de sa mère, et fit son entrée solennelle à Rennes le 3 février 1459. Il alla ensuite, le 28 du même mois, faire son hommage au roi à Montbazou ; il protesta contre la prétention qu'on élevait de lui faire rendre un hommage lige, et parvint à gagner sa cause.

Le commencement du règne de François II fut honorablement marqué par l'érection d'une université dans la ville de Nantes. Une bulle du pape lui accorda les mêmes privilèges qu'aux universités de Paris, Bologne et Sienne : c'est-à-dire que les étudiants en étaient préférés à tous les autres pour la provision en cour de Rome des bénéfices ecclésiastiques ou séculiers, qu'ils étaient dispensés de résidence, et qu'ils n'en jouissaient pas moins des fruits annuels.

La Bretagne était florissante. Quelques discussions ayant trait aux

apanages des quatre duchesses qui existaient à la fois (les trois veuves de François I^{er}, de Pierre II, d'Arthur III), et la duchesse régnante, furent facilement apaisées. Charles VII achevait alors sa carrière mémorable et sa vie agitée. Son entourage n'attendit pas qu'il eût rendu le dernier soupir pour l'abandonner et courir au-devant de la faveur de Louis XI, son successeur. Seul, Tanneguy du Chastel, son grand écuyer, fils du célèbre guerrier qu'on accusait d'avoir assassiné Jean Sans-Peur, resta près du roi, sans crainte des ressentiments de Louis XI, sans espoir d'en être récompensé ; seul, il conduisit à Saint-Denis le corps de Charles VII, et lui fit faire à ses frais de magnifiques obsèques. Il y dépensa plus de cinquante mille livres (près d'un million de francs de nos jours), et ce ne fut que dix ans après qu'on l'en dédommagea par des terres, qui furent ensuite enlevées à ses héritiers. Tanneguy du Chastel, mal reçu par Louis XI, prit le parti de se retirer dans sa patrie, en Bretagne, où l'accueillit honorablement François II, qui lui conféra la charge de grand maître de son hôtel et celle de gouverneur de Nantes.

Louis XI, à peine sur le trône, se rappela que, tandis qu'il était dauphin et révolté contre son père, il avait prié François II de lui prêter quatre mille écus, que le duc lui avait refusés, et il crut que l'instant de se venger était venu. Il prit pour prétexte d'un voyage en Bretagne un pèlerinage à Saint-Sauveur de Redon. François comprit sur-le-champ qu'il lui fallait recevoir un hôte dangereux ; il accueillit le roi avec grâce, et déploya toute sa magnificence pour lui faire honneur. Louis XI ne lui en témoigna sa reconnaissance qu'en favorisant l'enlèvement de la veuve de Pierre II, la bienheureuse Françoise, qu'il voulait unir au duc de Savoie, pour troubler ensuite la possession de François II. L'entreprise déloyale de Louis XI échoua contre la ferme résistance de Françoise, et le roi dut se retirer, chargé de la haine du duc de Bretagne ; mais il avait eu le temps de s'informer de ses moyens et de ses forces, et de préparer des événements qui devaient amener la ruine de son hôte, dont il convoitait le beau duché.

Louis XI profita du moment où les Anglais menaçaient les côtes de Bretagne pour susciter à François II une querelle qui le jetait, au dépourvu, dans les plus grands embarras. Pendant que les Bretons ne songeaient qu'à repousser les Anglais de leur territoire, le roi envoya à leur duc le chancelier Pierre de Morvilliers, son affidé. Parmi de nombreux sujets de plaintes relatives aux intrigues du comte de Charolais, depuis duc de Bourgogne sous le nom de Charles le Téméraire et à ses liaisons avec François II, le roi faisait un crime au duc de Bretagne d'avoir fait battre des monnaies d'or sans sa permission ; de se servir, en tête de ses actes, de la formule *par la grâce de Dieu* ; de surmonter l'écu de Bretagne d'une couronne, au lieu d'un

simple chapeau. Il lui signifiait expressément qu'il ne voulait plus qu'il reçut à l'avenir l'hommage lige de ses seigneurs ; il lui défendait d'imposer ses peuples sous quelque prétexte que ce fut, prérogative qu'il se réservait désormais à lui seul comme roi, etc. À défaut d'obéissance et de promptre soumission, Louis XI déclarait la guerre à François II, *se disant duc de Bretagne*.

Les états du royaume s'étant assemblés à Tours au mois d'avril 1464, la guerre contre le duc de Bretagne fut résolue. Le duc, consterné, demanda grâce, et proposa de traiter avec le roi ; au fond, il ne voulait que temporiser. Louis XI accorda le délai demandé ; il avait en ce moment là des démêlés avec le comte de Charolais et le duc de Bourgogne, et il ne voulait entrer en Bretagne qu'avec la certitude de n'être pas attaqué par derrière. La ligue des grands vassaux de France contre le despotisme de Louis XI venait de se former sous le nom de *ligue du bien public* ; François II d'après le conseil de Tanneguy du Chatel s'y fit admettre ; il y fut accueilli à bras ouverts, et en fut déclaré le chef. Le secret avait été si bien gardé, que Louis XI, averti des levées d'hommes qui se faisaient de toutes parts, les considérait comme des renforts destinés à son armée. Quand il voulut prendre un pari, l'état des esprits l'effraya ; partout on était en armes contre lui. Il eut alors recours à ses expédients ordinaires ; il essaya par des offres avantageuses, de séduire les ducs de Berri et de Bretagne, et de diviser les conjurés ; il publia des manifestes apologétiques et même un amnistie ; mais déjà le comte de Charolais s'avancait vers Paris avec dix mille chevaux, et François II, chef de la ligue, partait de Châteaubriant pour rejoindre le comte sous les murs de la capitale. Louis XI, cerné de toutes parts, se vit forcé de parler de paix. L'aîné des fils du duc de Milan, Galéas Sforce, le politique le plus habile du siècle, lui fit sentir qu'il fallait accorder tout ce que demanderaient les chefs de la ligue, sauf à les rendre ensuite jaloux les uns des autres et à les détruire par leurs propres mains. Tel fut le résultat de la ligue du bien public ; elle ne changea rien au sort des peuples, et le fou de François II l'appela le jeu du roi dépouillé ; mais ce qu'il ne savait pas, et ce dont Louis XI était convaincu, c'est qu'à ce jeu, tôt ou tard, qui perd gagne.

Louis XI, voulant profiter du conseil de Galéas Sforce, essaya de rompre l'alliance qui unissait le comte de Charolais au duc de Bretagne. François II espérait bien gouverner le duc de Normandie, qui, après avoir été son hôte dans des jours néfastes, lui devait sa nouvelle grandeur. Il voulut aller présider à son installation : le sage Tanneguy du Chastel fit tous ses efforts pour l'en dissuader. Tanneguy avait raison ; mais il s'aperçut que François II lui retirait sa confiance, et crut à propos de prendre le chemin de ses terres. Tout se passa comme l'avait prévu Tanneguy. Le duc accompagna son protégé en

Normandie ; à peine furent-ils à Rouen, que les partisans de Louis XI répandirent le bruit que François II voulait enlever le duc de Normandie. Le duc de Bretagne, craignant pour sa sûreté, repartit pour ses États ; mais à peine y était-il rendu, que Louis XI vint assiéger Rouen, et s'empara sans obstacle de l'apanage de son frère de Normandie, qui n'eut bientôt d'autre asile que la cour du prince breton.

François II, revenu dans son duché, travailla à augmenter ses forces pour être en état de résister au roi, en cas que ce prince voulût l'attaquer, comme il avait sujet de le craindre : il songea aussi à se fortifier d'alliances étrangères. Il traita avec Édouard VII, roi d'Angleterre, qui l'assura par des lettres-patentes qu'il vivrait toujours avec lui en bonne amitié et intelligence réciproque. François II négocia aussi avec Christiern I^{er}, roi de Danemark, qui s'engagea à lui fournir quatre mille hommes, soudoyés pour trois mois, quand il les demanderait. Il fit un autre traité avec le duc et la duchesse de Savoie, et avec Philippe de Savoie, comte de Bugey et seigneur de Bresse.

Cependant, tous les grands, qui jadis avaient rêvé l'affaiblissement de l'autorité du roi de France, rampaient abattus à ses pieds. Charles le Téméraire, cet ennemi si redoutable de Louis XI, n'était plus. Les bourreaux avaient fait justice des plus obstinés rivaux du pouvoir royal. Le duc de Bretagne résistait encore ; mais il était l'allié de l'Angleterre et Louis XI n'osait l'attaquer ouvertement.

Antoinette de Magnelais, dame de Villequier, nièce d'Agnès Sorel, gouvernait entièrement l'esprit du faible duc de Bretagne et en disposait à son gré. Elle fit exiler Tanneguy du Chatel, dont la franchise un peu rude l'avait irritée. La seule personne qui balançât le crédit de cette femme vaine et altière était le ministre Pierre Landais, auquel accordait, comme à elle, une confiance illimitée. Ces deux êtres corrompus, liés par le crime et l'infamie, avaient uni leurs efforts et se soutenaient mutuellement. Pierre Landais, fils d'un tailleur de Vitry, s'était insinué dans l'intimité du duc de Bretagne en l'approchant pour les devoirs de son état et en lui rendant de honteux services. Possesseur de tous les secrets du prince, il déploya dans quelques affaires dont il fut chargé autant de finesse que d'habileté, et fut récompensé par la charge de grand trésorier. Dès lors il se montra hautain, superbe, avide et vindicatif. Il s'attacha comme secrétaire Guillaume Guéguen, aussi adroit, aussi ambitieux que lui, et qui devint bientôt par sa protection, président de la chambre des comptes et conseiller en la chancellerie.

Vers ce temps-là François II envoyait de fréquentes ambassades au roi de France, pour lui témoigner en apparence sa fidélité et son attachement, mais en réalité pour l'empêcher de soupçonner son alliance avec l'Angleterre. Louis XI, qui connaissait les vrais

sentiments du duc de Bretagne à son égard, fut irrité de cette duplicité. Les envoyés de François II, étant venus à cette époque trouver le roi, furent très-mal reçus par ce prince, qui les fit arrêter et mettre séparément en prison, où il furent très étroitement gardés. C'était le chancelier de Bretagne Chauvin, le vice-chancelier, le procureur général Kermenno et Poncet de la Rivière. Au bout de onze jours, Louis XI fit venir Chauvin, dont il avait entendu parler comme d'un homme de bien, incapable de trahir la vérité. Le roi lui demanda d'abord s'il savait le motif de sa détention et celle de ses collègues. « Il est difficile à des innocents, répondit modestement le chancelier, de deviner les crimes qu'on peut leur imputer. Pour moi, je crois n'être coupable que des fautes d'autrui, sans le savoir. » Il ajouta qu'il suppliait le roi de vouloir bien lui apprendre le sujet de son mécontentement, et que, s'il avait quelque nouveau sujet de se plaindre du duc, il promettait de lui dire la vérité, et qu'il était en état de le justifier. « Il est inutile, répliqua le roi, de vouloir excuser votre maître ; j'ai des preuves sans réplique. Ne m'avez-vous pas, continua-t-il, assuré, toutes les fois que vous avez été dépêché vers moi, que mon neveu le duc de Bretagne n'avait aucune intelligence avec le roi d'Angleterre ? » Le chancelier assura que cela était vrai, et que rien n'était capable de lui faire avancer une fausseté. « Mais, reprit le roi, si je vous montre le contraire par écrit, qu'aurez-vous de plus à dire ? – Je croirai ce que je verrai, » répliqua le chancelier. Louis XI lui fit voir alors vingt-deux lettres, dont douze étaient écrites de la main de Guillaume Guéguen, secrétaire du duc, et signées de ce prince, et dix qui étaient du roi d'Angleterre.

Chauvin, ayant lu ces lettres, fut très-étonné de voir que son maître, qui le chargeait d'assurer le roi qu'il n'avait aucune relation avec les Anglais, traitait cependant avec eux et formait des projets contre la France. Il protesta devant Dieu qu'il n'avait eu aucune connaissance de ces négociations, et que si le roi avait sur cela quelque juste soupçon contre lui ou contre ses collègues, il consentait que lui ou eux fussent punis avec rigueur. « Monsieur le chancelier, dit le roi, je sais bien que vous ni vos compagnons n'en saviez rien, et que pour chose du monde vous n'eussiez voulu être d'un tel conseil. Beau neveu n'a eu garde de vous y appeler ; il n'y a que son trésorier et son petit secrétaire Guéguen qui conduisent cette marchandise ; et pour ce, vous voyez clairement que je ne vous ai pas fait arrêter à fausses enseignes, ni sur des soupçons mal fondés. Retournez-vous-en, vous et vos compagnons, par devers beau neveu de Bretagne ; portez-lui ses lettres, et lui dites que je ne veux plus qu'il envoie par devers moi pour me cuider (penser) estimer son ami, s'il ne se défait de tout point de ce roi d'Angleterre. »

Les ambassadeurs, de retour en Bretagne, firent part au duc de tout

ce qui s'était passé à la cour de France, et de la disposition où le roi paraissait être à son égard. Chauvin lui montra en particulier les vingt-deux lettres que Louis XI lui avait remises. Le duc, très-surpris de la découverte de son secret, manda sur-le-champ Landais, et lui montra les lettres que le roi avait données à son chancelier. « Je sais, lui dit François, par qui elles ont été envoyées, et de quelle conséquence elles sont. Je ne me suis confié qu'à vous, c'est donc à vous de me dire comment elles sont tombées entre les mains du roi. » Landais demeura d'abord interdit, changea de couleur et ne sut que répondre. Il se jeta ensuite aux pieds du duc, et lui protesta qu'il n'avait rien fait contre son devoir. Il ajouta qu'il n'avait pas porté ces lettres lui-même, comme le duc le savait bien ; qu'il s'était servi d'un jeune homme de basse condition nommé Maurice Gourmel, qui était son secrétaire, et qu'il avait jugé fidèle ; que c'était ce jeune homme qu'il avait employé pour porter ces lettres et rapporter les réponses ; que c'était donc de lui seul qu'on pourrait apprendre comment elles étaient tombées entre les mains du roi.

Le duc, par le conseil de Landais, donna ordre d'arrêter ce jeune homme dans un port de Bretagne où il était près de s'embarquer pour l'Angleterre, chargé encore de quelques lettres pour Édouard. Il fut pris, amené à Nantes et interrogé. Il avoua qu'il y avait à Cherbourg un homme, avec qui il était d'intelligence ; que cet homme ouvrait les dépêches dont il était chargé pour l'Angleterre, en retenait les originaux et en faisait des copies, imitant parfaitement les signatures du duc et de Guéguen ; qu'il en usait de même à l'égard des réponses d'Angleterre, et contrefaisait les signatures d'Édouard et de son secrétaire. Cet aveu sauva la vie à Landais. Gourmel fut envoyé au château d'Auray, et on donna ordre de le noyer secrètement.

Landais crut être parvenu à effacer les impressions que Louis XI avait reçues par la trahison de son messenger, et il devint plus que jamais nécessaire au duc de Bretagne. Il fut alors le maître absolu de tout, disposant des charges et des bénéfices, réglant les affaires d'État, de justice et de finances. Au reste, c'était peut-être le plus adroit politique qui fût alors en Europe ; hardi et secret dans ses entreprises, infatigable au travail, mais d'une dureté et d'un orgueil insupportables, vindicatif et cruel, tyran du peuple, oppresseur de la noblesse, et ennemi de tous ceux qui pouvaient lui faire le moindre ombrage.

Landais haïssait surtout Chauvin, un des hommes les plus vertueux que possédât la Bretagne. Il prévint le duc contre lui, et obtint un ordre pour le faire arrêter. Il l'accusa de péculat, de malversation dans sa charge, de trahison même, et nomma des commissaires pour lui faire son procès, c'est-à-dire pour le condamner. Le duc lui ôta sa charge et fit saisir tous ses biens ; ce qui fut exécuté avec tant de

rigueur, qu'on ne laissa pas même à sa femme et à ses enfants de quoi vivre. Chauvin ayant appelé à Louis XI et au parlement de Paris, en déni de justice, le roi reçut l'appel du chancelier, le prit en sa sauvegarde, et manda au duc qu'il lui ordonnait de déférer à l'appel, de mettre Chauvin en liberté, ou de l'envoyer avec les charges, s'il y en avait, à la conciergerie de Paris. Mais sur ces entrefaites le chancelier mourut dans sa prison, accablé de chagrin et des mauvais traitements qu'on lui avait fait essuyer. Sa femme avait cessé de vivre, peu de jours auparavant, sur une place publique. Quatre cordeliers les enterrèrent par charité, et le cercueil ne fut accompagné que de leurs enfants et d'un vieux pauvre (1478).

Il y avait longtemps que les Bretons étaient indignés de la conduite de Landais : la mort de Chauvin acheva de les exaspérer. Las de sa tyrannie, ils résolurent d'en secouer le joug, et à cet effet de l'enlever de force et de lui faire faire son procès, comme à un homme coupable de concussions, de violences et de trahison contre l'État. Jean de Châlons, prince d'Orange, était alors à la cour de François II, son oncle maternel. Le motif secret de sa présence était une négociation dont il était chargé, à l'insu de Louis XI, au sujet du mariage d'Anne de Bretagne, sa cousine, avec l'archiduc Maximilien d'Autriche, veuf depuis peu par la mort de Marie de Bourgogne, sa femme. Le prince d'Orange, ne trouvant pas Landais favorable à ses vues, entra dans la conspiration qui se tramait contre lui et s'en déclara le chef, avec Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, Louis de Rohan, François Tournemine et plusieurs autres.

Les conjurés se rendirent un soir fort tard au château de Nantes, s'emparèrent de ses clefs et de celles de la ville, et entrèrent dans la chambre du duc, qui fut très-surpris de leur visite à une heure si indue. François refusa d'abord de les entendre ; mais il leur permit enfin de lui dire ce qui les amenait. Ils lui représentèrent, un genou en terre, l'abus que Landais faisait de son autorité, sa témérité, son orgueil, ses injustices, ses duretés, son avarice et ses projets pernicioeux, et le supplièrent de le leur livrer pour qu'on lui fit son procès comme à un criminel d'État. Le duc ne leur ayant pas donné une réponse conforme à leurs désirs, ils se mirent à chercher Landais dans tout le château mais inutilement, car il n'y avait pas soupé ce jour-là. Landais, averti de la conspiration tramée contre sa personne, s'enfuit à Pouancé. Les seigneurs eurent alors à se repentir d'avoir si mal pris leurs mesures ; car le peuple s'imaginant que c'était une conspiration contre le duc, s'assembla en armes pour forcer les portes du château. Les conjurés se barricadèrent et se mirent en état de défense, en même temps ils firent paraître le duc aux créneaux. Celui-ci affirma au peuple qu'on n'avait point attenté à sa personne, et que, pour en être convaincus, ils pouvaient envoyer deux ou trois d'entre

eux dans le château. Le peuple, s'étant assuré de la vérité par ses délégués, se retira.

Les seigneurs, ayant manqué leur coup, s'enfermèrent dans Ancenis, qui appartenait au maréchal de Rieux. Landais revint auprès du duc et reprit toute son autorité. Il fit entendre à son maître que l'intention des conjurés avait été de s'emparer de sa personne, et de l'emmener avec sa femme et ses filles à Ancenis, puis en France, et de disposer ensuite du duché au gré du roi. Ainsi prévenu, François rendit un arrêt par lequel il déclara tous les biens des conspirateurs confisqués, défendit à tous ses sujets de leur donner aucun secours, leur ordonna de saisir au corps tous ceux d'entre eux qui se trouveraient dans le pays, afin qu'ils fussent rigoureusement punis, comme rebelles et criminels d'État (1484).

Louis XI n'était plus. Charles VIII, encore enfant, venait de lui succéder, sous la tutelle de la duchesse de Beaujeu, sa sœur. Les seigneurs exilés lui demandèrent une sauvegarde ; elle la leur accorda, en exigeant qu'ils reconnussent qu'après la mort de François II, le duché de Bretagne appartiendrait aux rois de France, en vertu de la cession faite à Louis XI par Nicole de Bretagne, la dernière des Blois-Penthièvre. Ce traité fut signé à Montargis, au nom des proscrits, par le prince d'Orange, le maréchal de Rieux, du Perrier, Villeblanche et le Bouteiller. Landais, voulant opposer intrigue à intrigue, promit alors au duc d'Orléans (depuis Louis XII) la main d'Anne, héritière de la Bretagne, à peine âgée de huit ans, et l'attira à la cour de François II, où il essaya de capter sa confiance ; mais M^{me} de Beaujeu força le duc d'Orléans de revenir près d'elle, et lui fit déclarer par écrit qu'il ne prétendait nullement épouser la fille du duc François, qu'elle réservait à Charles VIII.

Landais, enfin, se proposa d'écraser d'un seul coup les seigneurs exilés. Il leur fit déclarer la guerre par François II, et mit le sire de Coëtquen à la tête de l'armée, qu'il chargea de s'emparer de leurs places. Mais quand les adversaires furent en présence, il s'établit nécessairement des rapports entre les membres des mêmes familles, prêts à s'entr'égorgier ; et au moment où toute la Bretagne s'attendait à un combat sanglant, on apprit que les deux armées s'étaient réunies et n'en formaient plus qu'une, déterminée à hâter la perte de Landais, auteur des troubles et des malheurs du pays. Le ministre ne parut point alarmé de cette fatale jonction, qui augmentait le nombre de ses ennemis ; il n'en fut que plus animé à la vengeance. Il fit dresser des lettres patentes au nom du duc, par lesquelles on déclarait criminels d'État tous ceux de l'armée de François II qui s'étaient joints aux rebelles, et tous leurs biens confisqués. Il envoya aussi ces lettres au chancelier, avec ordre de les sceller, le chancelier s'y refusa. En même temps tous les seigneurs ligüés députaient vers le chancelier pour le

sommer de faire arrêter Landais et d'instruire son procès. Le chancelier, mécontent du ministre, à qui cependant il était redevable de son élévation, entra dans le projet des seigneurs, qui lui promirent de le soutenir. Il fit faire des informations secrètement et à la hâte, et donna aussitôt un décret de prise de corps contre Landais. Ce coup hardi de la part du chef de la justice, remua les esprits populaires ; la foule courut au château pour voir l'effet du décret porté contre un ministre également détesté du peuple et de la noblesse. Landais commença à trembler ; tant de seigneurs armés, et cette foule de peuple assemblé autour du château qui semblait demander l'exécution du décret, ne lui laissaient plus d'autre ressource que l'autorité du duc, dont la protection le rassurait faiblement. Dans l'impossibilité de s'évader, il alla se réfugier dans la chambre de ce prince, ne croyant pas qu'on osât violer cet asile.

Le duc, effrayé lui-même, envoya le comte de Foix, son beau-frère, pour parler au peuple et l'exhorter à se retirer ; mais il ne put percer la foule, et il la trouva si furieuse, qu'il n'osa ouvrir la bouche. Il revint trouver le duc et lui dit : « Monseigneur, je vous jure Dieu que j'aimerais mieux être prince d'un million de sangliers que de tel peuple que sont vos Bretons. Il faut de nécessité livrer votre trésorier ; autrement nous sommes tous en danger. » Alors le chancelier entra, suivi de quelques gentilshommes, et dit à François II qu'il était obligé d'arrêter le trésorier et de le mettre en prison ; qu'il le suppliait de vouloir bien y consentir pour apaiser le peuple. « Quel mal a-t-il fait ? » repartit le duc. – On l'accuse, dit le chancelier, de plusieurs crimes ; il est peut-être innocent ; mais quand il sera arrêté, la fureur du peuple se calmera. Au reste, on ne lui fera aucune injustice. – Me le promettez-vous ? » interrompit le duc. Le chancelier le jura sur sa foi et aussitôt François alla prendre Landais par la main, et le livra au magistrat. « Faites justice, ajouta-t-il, et souvenez-vous que c'est à lui que vous êtes redevable de votre charge : ainsi soyez-lui ami en justice. »

Pierre Landais fut conduit à la tour Saint-Nicolas, au milieu des archers de la garde, rangés en haie, de peur que le peuple ne lui fit quelque outrage. Dès que les seigneurs confédérés eurent appris l'emprisonnement du favori, ils se rendirent à Nantes et vinrent saluer le duc, auquel ils exposèrent les motifs de la conduite qu'ils avaient tenue. Le duc goûta leurs raisons et leur pardonna.

Cependant des commissaires furent nommés pour travailler au procès de Landais, en présence du prince d'Orange, du maréchal de Rieux et du comte de Comminges. Pierre avoua une partie des crimes qu'on lui imputait ; mais la torture seule put lui arracher la déclaration des autres. La mort de Chauvin, celle d'un fils de l'infortuné Gilles de Bretagne, une foule d'homicides subalternes, des

arrestations illégales, des clercs jetés à l'eau dans des sacs, des concussions de toute nature, des distributions de lettres de marque à des corsaires pour attaquer les vaisseaux des puissances avec lesquelles on vivait en paix, l'incendie de plusieurs villes, l'abus du sceau particulier de François II, tels furent les principaux points de l'acte d'accusation de Landais.

Le procureur général donna ses conclusions : « Vu les confessions publiques et secrètes de Landais, preuves, enquêtes et informations ; attendu l'énormité des crimes et délits dont Landais est chargé, il est jugé que ledit Pierre a commis trahison, et qu'il doit être conduit par le bourreau, la corde au cou, jusqu'au gibet, et pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive : ses biens et meubles seront confisqués et acquis au duc. Il doit être traîné sur la claie ; mais, par certaine considération, le duc lui remet cette peine. » Or, le duc ne savait pas un mot du jugement, ni de la condamnation de son ministre ! Les conseillers voulaient, selon les règles de l'équité, donner avis à François II de l'état de la procédure ; mais les seigneurs s'y opposèrent, de peur qu'il ne lui accordât sa grâce ; et dans ce cas que n'avait-on pas à craindre. Landais se flatta jusqu'au dernier moment, et s'imagina que le duc lui enverrait sa grâce ; mais on y avait mis ordre. On avait eu la précaution de faire garder non-seulement les portes du château, mais même celle de la chambre du duc, afin qu'il ne pût apprendre aucune nouvelle de la condamnation de Landais. Tandis que son favori marchait au supplice, le comte de Comminges entra dans la chambre du duc, affaiblit par l'âge et la maladie. François II lui dit d'un ton chagrin : « Compère, j'ai su que l'on besogne au procès de mon trésorier. En sçavez-vous rien ? – Oui, Monseigneur, répondit le comte ; et l'on y a trouvé de merveilleux cas ; mais quand tout sera vu et entendu, l'on vous viendra apporter l'opinion du conseil, pour en ordonner ainsi qu'il vous plaira. – Ainsi le veux-je, dit le duc ; car, quelque cas qu'il ait commis, je lui donne sa grâce, et si ne veut qu'il meure. » Le comte entretenait ensuite le duc de choses agréables et l'amusa jusqu'à se que Landais fût hors d'état de recevoir sa grâce.

Le duc ne tarda pas à apprendre le sort de son favori ; il s'abandonna à la plus vive douleur, et maudit cent fois le comte de Comminges. Le corps de Landais, à la prière de ses parents, fut détaché du gibet et enterré dans l'église Notre-Dame de Nantes, où il fut mis dans une chapelle qu'il avait fait bâtir. Il ne laissait point d'enfants, si ce n'est une fille, héritière de ses biens considérables, par une faveur particulière du duc.

Telle fut la fin d'un ministre d'une immense capacité, dont le génie fécond ne manqua jamais de ressources dans les périls où la politique des temps jeta souvent son maître, mais que son orgueil, sa cruauté, son despotisme, rendirent odieux aux petits comme aux grands.

La mort de Landais amena la réhabilitation de la mémoire du chancelier Chauvin ; le duc reconnu son innocence, et restitua tous ses biens à Jean Chauvin son fils. Les seigneurs exilés furent réhabilités et réintégrés dans leurs biens confisqués. Le prince d'Orange devint général de Bretagne, le maréchal de Rieux partagea ce titre avec lui, et le sire de Rohan fut créé baron de Lanvaux, qui était une des plus grandes baronnies de Bretagne (1486).

François II, accablé de vieillesse, n'était plus qu'un instrument passif dans la main des hommes qui l'entouraient. Cependant il songeait profondément aux malheurs que le partage de sa succession, ou les querelles qui s'élèveraient à sa mort, pourraient précipiter sur la Bretagne. Il réunit donc ses états, déclara solennellement la princesse Anne son héritière, et après elle sa seconde fille, Isabelle. On leur prêta serment comme à deux souveraines ; et le baron d'Avaugour, issu de François II, leur promit de ne jamais sortir du duché, afin de leur donner, en sa personne, un gage constant de sa fidélité. Mais le mariage même de la jeune Anne était déjà une source d'intrigues pour les mécontents qui environnaient les rois de France, d'Allemagne et d'Angleterre. Les prétendants étaient : le prince de Galles ; l'archiduc Maximilien, roi des Romains ; Louis duc d'Orléans^[8] ; le sire d'Albret ; le vicomte de Rohan, et le roi de France Charles VIII.

M^{me} de Beaujeu, toujours en défiance des projets de Louis d'Orléans, continuait à le retenir à la cour ; mais le duc, las de cette surveillance et craignant d'être arrêté, se réfugia en Bretagne sous prétexte de visiter sa sœur, abbesse de Fontevrault ; le comte de Dunois, parent et ami de Louis, vint bientôt le rejoindre. Le roi, qui ne les regardait que comme des factieux, leur déclara la guerre, à eux et à leurs alliés. D'un autre côté, les seigneurs réhabilités, s'imaginant que ces étrangers n'arrivaient en Bretagne que pour servir le ressentiment caché que leur gardait François II, crurent devoir s'opposer à cette ligue redoutable. M^{me} de Beaujeu ne manqua pas de fomenter la rébellion qui se préparait ; elle offrit des hommes, donna de l'argent, et trouva merveilleux de ruiner le duc par ses sujets et ceux-ci par le duc. Quand la noblesse bretonne reconnut son erreur et sa faute, il était trop tard ; l'envahissement de leur pays par les armes de la France était consommé. À la nouvelle de l'invasion, les intrigues des princes français se nouèrent avec plus de force. Le duc d'Orléans promit de répudier sa femme, sœur de Charles VIII, si François II consentait à lui donner la main de la princesse Anne. Dunois, qui n'avait d'autre but que de le servir, offrait cependant en secret la jeune duchesse au sire d'Albret, à condition qu'il appelât en Bretagne ses troupes qui combattaient dans les Pyrénées. On écrivit à Maximilien que le succès du mariage qu'il rêvait dépendait du prompt envoi d'une armée. Les mêmes moyens furent employés pour attiser l'ambition du roi

d'Angleterre.

Cependant les corps français réunis aux vassaux des seigneurs bretons faisaient de rapides progrès. Ploërmel, assiégé contrairement aux promesses du roi, se rendit sans coup férir ; la garnison qui prétendait qu'on voulait la faire massacrer par les étrangers, déposa les armes sans combat. L'armée royale, fière de ses faciles succès, assiégea bientôt François II dans Nantes, où il s'était réfugié. Le duc était perdu si Dunois, à son retour d'Angleterre, ne se fût mis à la tête de paysans, au nombre de quatre-vingt mille. L'armée française, saisie d'épouvante à la vue de ces masses, se retira et mit fin à un siège dont Charles VIII attendait un autre résultat.

Charles VIII voulait s'emparer de toute la Bretagne, nonobstant les traités précédents. Désespérés de l'état de leur patrie, les seigneurs bretons se rapprochèrent du vieux duc, et sollicitèrent un pardon que sa bonté accorda à leur repentir bien tardif. L'Angleterre s'émut ; elle s'agita, mais sans fruit pour elle-même et sans résultats pour la Bretagne, dont les dangers devenaient de plus en plus menaçants. La discorde la plus déplorable divisait les Bretons et leurs alliés, tandis que la discipline la plus parfaite assurait aux Français d'immenses avantages. La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), gagnée par l'armée royale, coûta quatre mille hommes aux vaincus ; le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent faits prisonniers. Rennes, Dinan et Saint-Malo se rendirent peu après, presque sans effort. Le malheureux François, désespéré, sans espoir du côté de l'Angleterre qui promettait tout, et n'accordait rien, sans espoir du côté du roi des Romains, alors prisonnier à Bruges, demanda humblement la paix. Après de longues discussions dans le conseil du roi et une vive opposition de la part de M^{me} de Beaujeu, la France consentit à traiter. Les conditions ne furent pas celles d'un parent, mais d'un souverain qui commande à des rebelles. On exigea de François II le renvoi des troupes étrangères, et le serment de n'en jamais appeler dans ses États ; la promesse de ne pas marier ses filles sans l'agrément du roi ; la cession de Saint-Malo, Fougères, Dinan, Saint-Aubin-du-Cormier ; l'entretien d'une garnison à Dol ; l'hommage lige ; l'appel de ses cours de justice au parlement de Paris.

Ainsi la Bretagne, après mille ans, cessait de former un État indépendant. Cette paix désastreuse n'éteignit pas les haines qui dévoraient les grands seigneurs ; les intérêts étaient trop partagés, et la révolution qui devait unir l'antique Bretagne à la France se préparait. François II ne survécut pas à la honte ; il rendit le dernier soupir à Nantes, le 9 septembre 1488.

La jeune Anne fut proclamée duchesse après la mort de son père. Charles VIII exigea de sa parente qu'elle ne prit pas ce titre, et qu'elle remit ses droits en arbitrage ; il réclama sa tutelle, celle de sa sœur, et

la garde noble de leurs terres et seigneuries pendant leur minorité ; et il requit impérieusement le licenciement définitif de tous les corps armés. Les projets du roi de France devenaient manifestes. Vainement Anne implora le secours de la Flandre et de la Bretagne : Charles VIII triomphait en Bretagne par ses lieutenants, qui tous étaient des Bretons acharnés à la perte de leur pays. Au milieu de toutes les ambitions mises en jeu par la convoitise de sa main et surtout de son duché, Anne crut voir luire un espoir de paix, dont Maximilien réclama le prix en demandant la main de la fille de François II ; mais il ne fut jamais son mari que de nom, n'ayant pu débarquer en Bretagne, où sa fiancée déployait un courage, une grandeur d'âme dignes du noble but qu'elle se proposait, l'indépendance de ses États. Elle résistait au sire d'Albret, qui venait de livrer Nantes aux Français, sous condition d'épouser la princesse ; elle refusait opiniâtrement sa main à Charles VIII.

Le duc d'Orléans, libre alors, eut quelque influence sur ses déterminations, et les sentiments personnels d'Anne cédèrent à l'espérance de rendre un avenir à ses peuples, la prospérité à ses villes demi-ruinées, le repos à ses campagnes dévastées. Les conditions du mariage d'Anne avec le roi de France furent la paix, l'oubli du passé, la conservation des franchises et privilèges, le maintien des formes judiciaires, la remise des confiscations, un douaire immense, la réserve de tous les droits de la princesse sur son duché, et la reconnaissance de son autorité spéciale. Elle avait à peine quinze ans ; son couronnement comme reine de France eut lieu à Saint-Denis ; elle fit son entrée à Paris aux acclamations d'un peuple immense.

Ce mariage, avant d'être accompli, avait causé de grands chagrins à la princesse ; il lui avait fallu combattre son penchant pour Maximilien, et vaincre son aversion pour Charles VIII. La politique et la situation fâcheuse de son pays l'aidèrent à triompher de ces obstacles, beaucoup plus que la haute qualité de reine de France. Le roi, de son côté, devenu son époux en quelque sorte malgré elle, n'oublia rien pour dissiper entièrement les chagrins que ce mariage lui avait causé, et il se conduisit si bien à son égard, qu'elle fut dans la suite très-satisfaite de son sort, et eut pour ce prince l'amour le plus vif et le plus tendre.

En devenant reine de France, Anne cessa d'exercer sa souveraineté comme duchesse de Bretagne : elle avait, par son contrat de mariage, remis l'administration de ses États au roi son époux. Charles VIII gouverna donc la Bretagne pendant près de sept ans que dura leur union. À sa mort, arrivée en 1498, la reine fit éclater une douleur dont la sincérité toucha tout le monde, surtout le duc d'Orléans, devenu roi sous le nom de Louis XII. Il permit à Anne de retourner en Bretagne, de rentrer en possession de son duché et d'y exercer tous les actes de

souveraineté. Elle se rendit à Nantes, où elle fit plusieurs règlements très-utiles pour le bon ordre et pour l'administration de la justice. Quand le temps du deuil de la reine fut passé, Louis XII pensa à l'épouser ; car, selon le traité de mariage entre Charles VIII et Anne, elle ne devait se remarier au successeur de Charles. Mais par ce même contrat la reine douairière avait la liberté de demeurer veuve ou de prendre un époux dans la personne du plus prochain héritier de la couronne : s'il arrivait qu'elle voulût rester veuve, la France était en danger de perdre la Bretagne. D'ailleurs, la reine épousant un autre prince que le roi de France, la Bretagne n'aurait plus été unie à la couronne, et l'on voulait éviter cette séparation si funeste au royaume.

Le remède qu'on trouva à cet inconvénient, fut de faire dissoudre par l'autorité du pape le mariage de Louis XII avec Jeanne de France, fille de Louis XI. Le roi fit alors un traité avec Anne, par lequel il promit de lui rendre toutes les places de Bretagne que les Français occupaient, excepté Nantes et Fougères, qu'il garderait un an pour assurer l'accomplissement de leur mariage, en cas que le saint-siège cassât celui qu'il avait contracté avec Jeanne, et que, si cette affaire ne pouvait réussir, il rendrait ces deux places. Anne, de son côté, promit d'épouser Louis XII, dès que les commissaires nommés par le pape auraient déclaré nul le mariage du roi. Après une longue suite de procédures, les juges prononcèrent juridiquement, le 17 décembre 1498, que le mariage contracté entre Louis XII, alors duc d'Orléans, et Jeanne de France, était invalide et nul, et que le roi pouvait se remarier avec telle personne qu'il voudrait. Jeanne se retira à Bourges, où elle fonda l'ordre de l'Annonciade, et passa le reste de ses jours dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

Louis XII se rendit à Nantes dès le commencement de l'année suivante (1499), où il épousa Anne de Bretagne le 8 janvier. Le contrat portait que le second enfant mâle, ou fille à défaut de mâle qui naîtrait de leur union, et les descendants de cet enfant, seraient ducs de Bretagne, comme l'avaient été les prédécesseurs de la reine ; mais que si la reine n'avait du roi qu'un seul enfant mâle, la condition susdite serait accomplie par les enfants qui pourraient naître de cet enfant mâle ; enfin, que si Anne mourait avant lui sans laisser d'enfants, le roi jouirait pendant sa vie du duché de Bretagne et des autres seigneuries dont la reine était en possession, et qu'après la mort du roi, le duché et toutes ses seigneuries seraient réversibles aux héritiers de la reine. Quant à l'état de la Bretagne, il resta le même que sous le règne de Charles VIII.

L'année même de son mariage, Anne mit au monde une fille qui reçut le nom de Claude. Promise d'abord à l'archiduc d'Autriche, elle fut ensuite fiancée à François de Valois, comte d'Angoulême, qui régna depuis sous le nom de François I^{er}. La reine Anne mourut, âgée de

trente-sept ans, au château de Blois, le 9 janvier 1514, après une cruelle maladie de sept jours ; son corps fut porté à Saint-Denis et son cœur à Nantes, pour être mis dans le tombeau de son père et de sa mère, conformément à ses dernières volontés. Des quatre enfants qu'elle avait eus de Charles VIII et des quatre autres qu'elle avait donnés à Louis XII, deux seulement vécurent : madame Claude et madame Renée.

La Bretagne entière pleura la perte de la *bonne duchesse* ; les gentilshommes regrettèrent en elle *le miroir de toutes les vertus de sa race*, les pauvres leur mère, les bonnes villes la protectrice de leurs privilèges, le clergé la fille dévouée de l'Église romaine, ce refuge de la liberté des peuples. Femme soumise d'un prince qu'elle n'avait épousé qu'avec répugnance, qui l'avait dépouillée de ses biens, et à qui elle était infiniment supérieure par sa capacité, elle se renferma dans les vertus de son sexe, tenant sa cour avec dignité, veillant avec attention sur la conduite des dames dont elle s'entourait, et s'occupant des soins domestiques et de l'étiquette comme si elle n'eût pas été capable des affaires du gouvernement. Cependant Mézerai dit que, dès son entrée en France, elle voulut avoir part aux affaires, et *donna du coude* à M^{me} de Beaujeu ; mais ce ne fut que sous le règne suivant que cette ambition se développa. Elle fit voir en plusieurs occasions que le titre de duchesse de Bretagne, qui lui appartenait en propre, lui était plus cher que celui de reine de France ; elle affecta souvent une sorte d'indépendance à l'égard du gouvernement de la Bretagne, réglant elle-même les affaires de la province.

Peu de temps après la mort de la reine Anne, Louis XII épousa Marie d'Angleterre. Il se vit alors forcé d'abandonner la Bretagne au duc de Valois, son gendre, qui avait épousé la princesse Claude ; mais il pourvut en même temps au droit de Renée, sa seconde fille. Ce prince, surnommé *le Père du peuple*, mourut l'année suivante (1515), après un règne de dix-sept ans.

Le duc de Valois, sous le nom de François I^{er}, lui succéda. Ce prince, non content du don que son prédécesseur lui avait fait de la Bretagne, voulut que la reine Claude sa femme le lui confirmât. Elle lui donna d'abord le duché à vie seulement ; mais, dans la même donation, le roi l'engagea à le lui donner à titre d'héritage perpétuel, en cas qu'il lui survécût sans avoir d'enfant d'elle (28 juin 1515). Immédiatement après la mort de Claude, arrivée en 1524, le roi son mari nomma des commissaires pour recevoir en son nom le serment et les hommages de la Bretagne : ce qui eut lieu dans l'assemblée des états tenue à Rennes le 26 novembre 1524.

Par le traité de mariage entre Louis XII et Anne de Bretagne, le second fils de France, ou à son défaut un autre de ses fils, devait être revêtu du titre de duc de Bretagne et posséder le duché en propre, à

titre de souveraineté ; mais dans le traité de mariage entre le duc de Valois et Claude, la reine Anne sa mère avait spécifié que si sa fille avait un enfant mâle elle pourrait lui donner le duché de Bretagne, dérogeant par cet article à ce qu'il pourrait y avoir de contraire dans le traité de son mariage avec le roi. Il est certain que pour la tranquillité du royaume, et pour ses propres intérêts, il était à propos que la Bretagne n'eût plus de souverains particuliers. Aussi la reine Claude, dans son testament, donna-t-elle le titre de duc de Bretagne au dauphin, son fils aîné.

Le roi, qui n'était qu'usufruitier de la Bretagne depuis la mort de la reine, voulut, avant que le dauphin en prît possession, que le duché fût irrévocablement uni à la couronne. Il vint donc en Bretagne en 1532, et séjourna quelque temps à Châteaubriant, en attendant l'assemblée des états indiquée à Vannes. Il ne fut pas question dans cette assemblée de délibérer si le duché serait uni à la couronne de France. Les Bretons savaient bien que ce n'était pas dans le dessein de voir par la suite ce duché séparé de la France, et soumis à des souverains particuliers, que Charles VIII et Louis XII avaient recherché avec tant d'empressement et épousé successivement l'héritière de Bretagne. Ainsi, quoique la plupart des Bretons eussent un penchant naturel pour le rétablissement de leurs ducs, ils sentaient qu'ils étaient hors d'état de se le procurer en supposant aux volontés du roi. Ce prince, ayant trois fils, aurait pu, il est vrai, revêtir son second fils du titre de duc de Bretagne, ou le troisième à son défaut ; mais il ne crut pas que cette disposition fût avantageuse à l'État. La bonne politique demandait qu'une province liguée depuis plusieurs siècles avec les ennemis de la France, et révoltée sans cesse contre ses premiers souverains, fût enfin incorporée à la monarchie, pour être désormais hors d'état de lui nuire.

Après bien des résistances et des conditions posées, les états de Bretagne durent enregistrer l'incorporation de leur pays au royaume de France. Le dauphin se rendit alors à Rennes le 12 août, et le 14 il fut couronné duc de Bretagne, avec des cérémonies magnifiques. Ce prince étant mort quatre ans après, Henri son frère eut comme lui le titre de duc de Bretagne.

Depuis 1532, la Bretagne, unie indissolublement à la couronne de France, n'a eu ni ducs particuliers, ni même aucun des enfants de nos rois qui aient porté le titre de duc de Bretagne, excepté sur la fin du règne de Louis XIV, où les deux fils aînés du duc de Bourgogne portèrent successivement le titre de duc de Bretagne.

Partie 4

CHAPITRE XII

La Ligue en Bretagne.

(1576 – 1598)

Le calvinisme s'étant répandu en France sous le règne de François I^{er}, la Bretagne fut, de toutes les provinces de ce royaume, celle où il fit le moins de progrès. Lorsque la ligue eut été formée par les Guise en 1576, ce pays fut encore assez tranquille pendant plusieurs années et ne prit aucune part à la guerre civile. Mais, sous le règne de Henri III, le duc de Mercœur en ayant été fait gouverneur le 5 septembre 1582, elle se vit agitée des plus grands troubles, et il s'y passa des événements mémorables, dont peu d'historiens de Bretagne ont parlé jusqu'ici.

Henri III, à son retour de Pologne, avait épousé Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont et sœur du duc de Mercœur. Le roi prit dès lors le duc en amitié, et ne songea qu'à l'élever ; il lui fit épouser Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre et vicomtesse de Martigue, d'une des plus grandes maisons de l'Europe, et qui était d'ailleurs une très-riche héritière. Il fit encore plus pour son beau-frère ; il ôta au duc de Montpensier, prince de son sang, le gouvernement de la Bretagne, dont son petit-fils le prince de Dombes avait la survivance, pour le donner au duc de Mercœur, qui n'avait alors que vingt-quatre ans, malgré les remontrances du chancelier de Chiverni, qui représenta au roi que dans ces temps orageux c'était agir contre les lois de la politique que de confier un gouvernement de cette importance à un prince qui avait, du chef de sa femme, des prétentions à la souveraineté de cette même province dont il le rendait le maître ; mais la complaisance du roi pour sa femme l'emporta sur les sages avis du chancelier.

Le duc d'Alençon, frère unique du roi, étant mort en 1584, et Henri III, quoique marié depuis dix ans, n'ayant point d'enfants, le duc de Mercœur regarda cet événement comme très-favorable au dessein qu'il méditait. La vie que le roi menait annonçait qu'elle ne serait pas longue, et la situation des affaires faisait espérer aux princes lorrains, qui avaient causé jusque alors tant de troubles dans l'État, qu'elles y seraient plus brouillées que jamais, le roi de Navarre (depuis Henri IV) étant engagé dans l'hérésie et regardé par eux comme incapable de parvenir à la couronne.

Ces flatteuses espérances ne satisfirent point l'ambitieuse impatience des Guise. En 1585, soutenus de la puissance de Philippe II, roi d'Espagne, et d'un grand nombre de factieux, ils formèrent une ligue,

prirent les armes et se saisirent de plusieurs places. Le roi, alarmé de leurs menaces et de leurs progrès, dut faire un traité avec les chefs de la Ligue, c'est-à-dire avec ses propres sujets. Il s'engagea à faire la guerre aux calvinistes de son royaume, devenus d'ailleurs ses plus dangereux ennemis, et à donner la conduite de cette guerre aux Ligueurs. Il fut stipulé expressément que le roi leur livrerait des places de sûreté. Le duc de Mercœur eut soin d'y mettre des commandants tout dévoués à ses intérêts.

Bientôt le duc, excité par les autres princes de sa maison, se mit en campagne et entra dans le Poitou avec des troupes qu'il tira de son gouvernement, au nombre de quatre mille cinq cents hommes d'infanterie, avec quelque cavalerie. Le monarque indolent, qui n'avait consenti qu'à regret à la guerre contre les protestants, avait retardé la marche de ses armées. Mercœur, n'étant point soutenu comme il l'espérait, se vit tout d'un coup sur les bras des forces très-supérieures aux siennes. Il jugea à propos de se retirer à Fontenay pour y attendre l'armée du roi ; mais cette ville ayant refusé de le recevoir, il fut obligé de se loger dans le faubourg, où les habitants ne lui fournirent que peu de vivres et où il se vit bientôt attaqué par le prince de Condé, un des capitaines protestants. La nuit mit fin au combat, sans aucun avantage de part ni d'autre. Le lendemain, Mercœur se retira à petit bruit vers la Loire, et Condé se mit peu en peine de le poursuivre ; Mercœur, attaqué dans sa marche par une troupe de cavaliers, perdit plusieurs soldats, une partie de son bagage, le butin qu'il avait, et se réfugia en toute hâte dans son gouvernement (1585).

Il n'y eut, le reste de l'année, d'autres événements en Bretagne que la prise du château de Blin par Mercœur. Le très-petit nombre de protestants qu'il y avait en Bretagne fut cause que le calme régna dans cette province durant cette année et les deux suivantes, alors que dans les autres provinces il y eut tant de sang répandu.

Vitré était la seule ville de Bretagne où dominât la religion prétendue réformée ; comme cette place était très-importante, le duc de Mercœur, en 1588, tenta de la surprendre. N'ayant pu y réussir, il s'en alla faire le siège de Montaigu en Poitou ; mais le roi de Navarre s'étant avancé, il fut encore contraint de se retirer après quelques escarmouches. Son arrière-garde, entièrement enfoncée, prit la fuite, et, outre les morts, laissa sur le champ de bataille huit drapeaux et cinq cents prisonniers.

Le projet du roi de Navarre était de se rendre maître de l'embouchure de la Loire et de celle de la Vilaine, par la prise de Saint-Nazaire, de Guérande et du Croisic. Sur ces entrefaites, le duc et le cardinal de Guise ayant été assassinés à Blois, tout le parti de la Ligue, pour venger la mort de ses deux principaux chefs, tourna ses armes contre Henri III, qu'on accusait d'avoir ordonné ce meurtre. Elle

déféra au duc de Mayenne, frère des Guise, le titre de lieutenant-général de l'État et couronne de France. La Bretagne devint alors (1589), comme les autres provinces du royaume, le théâtre d'une guerre civile et des plus affreux désordres. À la réserve de Rennes, de Nantes, de Brest, de Saint-Malo, de Vitré et de quelques autres villes, tout se déclara successivement pour la Ligue, surtout dans la basse Bretagne, où le peuple est resté extrêmement attaché au catholicisme. Dans le commencement, le duc de Mercœur ne leva point l'étendard de la Ligue, quoiqu'il l'organisât secrètement par ses émissaires ; il jugea à propos d'attendre la tenue des états de la province, que l'on croyait devoir être convoqués à Vannes, afin de s'y faire un plus grand nombre de partisans ; mais cette ville s'étant déclarée pour la Ligue, les états ne s'y assemblèrent point : il n'y eut même cette année aucune assemblée d'états de la province.

Cependant, la duchesse de Mercœur ayant surpris le château de Nantes, on commença à apercevoir les vues du duc. La duchesse se déclara hautement contre le roi ; ayant réuni les principaux habitants de Nantes, elle leur représenta le péril de la religion catholique et celui de la ville en particulier, où le roi de Navarre devait être bientôt introduit avec ses troupes huguenotes, qui ne manqueraient pas de se porter à tous les excès, déjà commis par elles dans tant d'autres villes. Le discours de la duchesse fit impression sur plusieurs ; mais il y eut des sujets fidèles au roi qui ne se laissèrent point ébranler ; on prit les armes, et les rues furent barricadées. Le parti de la Ligue ayant eu l'avantage, plus de quatre-vingts partisans du roi furent mis en prison dans le château.

Le duc de Mercœur, après s'être ainsi assuré de la ville de Nantes, forma la résolution de mettre aussi celle de Rennes dans son parti, et il y réussit non sans peine et sans de rudes combats livrés dans les rues et sur les places de cette ville importante. Le duc, croyant sa puissance assez bien établie à Rennes, en partit pour se saisir de Fougères. Il y entra sans résistance et s'empara du château ; quelques jours après, Sébastien de Rosmadec-Nolac, qui avait voulu se fortifier dans Josselin, ville appartenant au vicomte de Rohan, un des chefs protestants, fut sur le point d'être surpris dans la ville par Saint-Laurent, maréchal de camp du duc de Mercœur, et n'eut que le temps de s'enfermer dans la forteresse.

Ceux des habitants de Rennes qui étaient royalistes, reprirent courage après le départ du duc de Mercœur.

Le 4 avril, le sénéchal de la ville convint avec les principaux de ceux qui étaient attachés au roi, que le lendemain ils iraient par les rues, criant : *Vive le roi !* L'entreprise réussit, et bientôt toute la ville retentit du même cri ; le sénéchal reprit les clefs des portes, on rendit la liberté à ceux qui avaient été emprisonnés par l'ordre de Mercœur, et

tous les gens suspects furent chassés, entre autres le célèbre Bertrand d'Argentré, historien de la Bretagne. Bientôt l'on vit les royalistes accourir à Rennes de toutes parts ; alors le parlement, reprenant sa première autorité, écrivit au duc pour l'engager à faire cesser tout acte d'hostilité et à licencier les compagnies de gens de guerre de la province, suivant la volonté du roi. Il rendit enfin un arrêt qui déclara Mercœur rebelle au monarque, et permit de le poursuivre ainsi que tous ses adhérents.

La réduction de Rennes fut si importante pour les intérêts du roi, que les états firent dans la suite frapper une médaille d'or, où l'on voyait d'un côté les armes de Bretagne, et de l'autre celles du sénéchal de Tiennes, principal auteur de cette révolution, avec cette légende : *Ut olim de patria bene meritis, sic et urbis liberatori patria contulit.*

En effet, si Rennes fût demeurée sous la puissance du duc de Mercœur, le parti du roi eût été absolument ruiné en Bretagne, et le duc s'en serait entièrement rendu le maître. Rennes fut, durant toute la guerre, la place d'armes des royalistes, l'asile et la demeure des commandants que le monarque envoya dans la province, et le lieu de la convocation des états, qui s'y assemblèrent tous les ans.

Le duc de Mercœur se repentit, mais trop tard, de s'être éloigné mal à propos d'une place aussi importante que Rennes, pour une entreprise aussi peu sérieuse que la prise de Fougères. Henri III voulut rappeler auprès de lui le duc, en lui offrant de grands avantages ; mais le Liguier, qui n'avait pas oublié le sort des Guise à Blois, resta en Bretagne, persuadé que la duchesse sa femme ne trouverait jamais une occasion plus favorable de faire valoir ses droits sur le duché de Bretagne.

Henri III, ne pouvant ébranler Mercœur par ses offres, se trouva très-embarrassé. Les principaux chefs royalistes le sollicitaient vivement de venir en Bretagne, où ils l'assuraient que tout se soumettrait s'il paraissait seulement sur la frontière. D'un autre côté, le roi de Navarre, avec lequel il venait de contracter alliance, lui fit écrire par Duplessis-Mornay qu'il ruinait absolument ses affaires s'il allait en Bretagne, et qu'il devait plutôt se résigner à perdre une province que tout son royaume. Ce dernier avis fut suivi. Mais tandis que Henri III délibérait, Mercœur avait profité de son irrésolution. Presque toute la Bretagne avait embrassé la Ligue : Rennes, Saint-Malo, Vitré, Malestroit, Josselin, Ploërmel, Montfort, Châteaubriant, Guérande, Quimper et Brest seulement tenaient pour Henri III ; encore Quimper penchait-il du côté de la Ligue, dont cette ville prit hautement le parti dans la suite. Toute la ressource du roi fut donc d'envoyer dans la province le comte de Soissons pour y commander, et avec lui le comte de Vertus et Lavardin, afin de fortifier son parti et de ranimer le zèle de ses partisans. Il révoqua en même temps les lettres

de gouverneur qu'il avait accordées à Mercœur, et confirma l'arrêt du parlement, qui l'avait déclaré rebelle.

Le comte de Soissons marcha vers la Bretagne à la tête de quelques troupes et avec du canon : Mercœur résolut de lui couper le chemin. À trois lieues de Rennes, le comte fut attaqué par des forces supérieures dans le mauvais poste de Châteaugiron, et dut se défendre jusque dans la chambre de la maison où il s'était retiré avec plusieurs gentilshommes. On lui criait en vain de se rendre, qu'il aurait la vie sauve : il y consentit enfin, et demanda à être conduit au duc, qui reçut son épée pour la lui rendre aussitôt. Cependant les communes du pays qui avaient pris les armes en faveur du duc de Mercœur arrivèrent à Châteaugiron le lendemain de cette action, et en attaquèrent le château, où une partie des gens du comte et des habitants s'étaient retirés. Les assiégés, avant d'avoir eu le temps de reconnaître les assiégeants, les prenant pour des troupes réglées, capitulèrent et obtinrent de sortir vie sauve et d'emmener leurs chevaux. Mais un gentilhomme d'entre eux, en quittant le château, voyant que ceux à qui ils s'étaient rendus n'étaient que de la milice, honteux d'avoir cédé à de telles gens, en tua un d'un coup de pistolet. Cette imprudence mit en fureur ces communes, et fut cause du massacre de près de soixante-douze hommes, tant nobles que soldats, qui furent passés au fil de l'épée. La défaite du comte de Soissons, jointe à ce massacre, coûta la vie à quatre-vingts gentilshommes : il y en eut soixante faits prisonniers, sans parler du comte de Soissons, du comte de Vertus et autres. Ces deux chefs furent conduits au château de Nantes, sous bonne escorte, par le duc de Mercœur. Le roi remplaça le comte de Soissons par le prince de Dombes, à peine âgé de dix-sept ans, celui-là même qu'il avait dépouillé de la survivance du gouvernement de la province pour en revêtir Mercœur. Au reste, le comte de Soissons ne fut pas longtemps prisonnier. Au bout d'environ trois semaines, comme on lui portait à manger de la ville, il fit un jour le malade afin d'être servi dans sa chambre. Il mit un page dans son lit, et s'arrangea si bien dans un des grands paniers dont on usait pour le service de sa table, qu'il passa au milieu des gardes sans être découvert, et se fit porter dans la ville, d'où il s'échappa sous un déguisement, en se dirigeant vers Angers.

Sur ces entrefaites arriva la mort de Henri III. Le duc de Mercœur envoya à Rennes le sénéchal de Fougères pour annoncer que le roi avait été assassiné. Le parlement, indigné de voir un magistrat se charger d'une pareille mission, et venir de la part des Ligueurs pour exciter un soulèvement, fit pendre l'émissaire le soir même de son arrivée, se déclara pour le nouveau roi, et prêta serment à Henri IV le 22 octobre 1589. Le duc usa de représailles, et fit pendre à son tour un juge de Laval qui était son prisonnier.

Cependant le changement de règne fit chanceler dans leur fidélité quelques-uns des seigneurs opposés au parti de la Ligue. Le parlement donna l'exemple de la fermeté dans les principes en s'empressant de reconnaître Henri IV, sous la condition que la religion catholique serait maintenue, et que le nouveau roi serait supplié de l'embrasser.

Le prince de Dombes arriva à Rennes le 13 août, à la tête d'une nombreuse cavalerie, de six cents hommes d'infanterie et d'une grande quantité de noblesse. Le duc de Mercœur, ayant appris son arrivée, leva dès le lendemain le siège de Vitré, qu'il avait déjà commencé. La présence du prince de Dombes fit aussi lever le siège de Blin, château fort à six lieues de Nantes. Mais il se passa à ce siège un événement singulier, que nous ne devons pas omettre.

Pendant le siège de Vitré, la ville et le fort de Blin furent surpris par les royalistes, commandés par Le Goust ; le même jour les Ligueurs investirent la place, et dès le lendemain l'attaque commença. Comme les assiégés se défendaient avec vigueur, la duchesse de Mercœur, pour réduire la place, eut recours à un stratagème. Elle gagna une demoiselle, parente de Le Goust, nommée La Salmonaye, laquelle, ayant pris des instructions de Guébriant qui faisait le siège, s'approcha des murailles et demanda à parler à un capitaine de la place nommé Henryaie, qui était son frère. En ayant obtenu la permission et s'étant avancée sur la contrescarpe, elle lui dit, les larmes aux yeux, que leur père et toute leur famille étaient cruellement persécutés à cause du parti qu'il avait pris ; qu'elle avait été conduite prisonnière à Nantes, et qu'elle s'était échappée pour venir mourir avec lui. En parlant ainsi, elle gagna insensiblement le bord du fossé et y descendit. On lui jeta aussitôt une corde avec un bâton en travers, et elle eut la hardiesse de se faire enlever à quarante-cinq pieds de haut. Pour mieux couvrir le jeu, les sentinelles des assiégeants lui tirèrent quelques coups d'arquebuse.

Cependant Le Goust, ayant soupçonné une trahison de la part de Henryaie et de sa sœur, les fit arrêter l'un et l'autre et interroger séparément. La demoiselle, intimidée par les menaces, avoua que le duc de Mercœur avait promis de lui donner, à elle et à son frère, et de garantir à leurs héritiers le château de Le Goust, où le frère serait mis en garnison avec cent hommes entretenus, sans compter dix mille livres pour la marier, à condition que Henryaie procurerait la reddition de la place. Le Goust lui répondit que, pour se venger de ceux qui lui avaient conseillé aux dépens de son honneur une si noire trahison, elle devait employer pour une entreprise contraire les mêmes moyens qui avaient été concertés par les ennemis. La demoiselle y consentit, et lui expliqua quel était leur plan pour se faire introduire par elle dans la place ; après quoi, ayant demandé à se retirer, elle descendit, avec l'agrément de Guébriant, de la même façon qu'elle

était montée, et se rendit au camp des assiégeants. Là elle joua si bien son rôle, qu'ils arrêterent que le dernier jour de juin, jour auquel Henryaie devait commander à l'endroit de la descente du fossé, la demoiselle de La Salmonaye monterait la première, suivant la convention faite avec son frère, et donnerait un signal. La demoiselle monta, et au signal qu'elle donna, un officier monta après elle : celui-ci, ayant trouvé tout bien disposé en apparence pour l'exécution de l'entreprise, cria à ceux qui étaient dans le fossé : « Amenez-moi mon cheval ; » c'était le mot convenu. Ils furent hissés l'un après l'autre au nombre de soixante-sept, tous officiers. À mesure qu'ils arrivaient sur le ravelin, on les faisait entrer un à un dans une chambre, où ils étaient aussitôt arrêtés et désarmés.

Guébriant, avant de risquer davantage, envoya un jeune homme en qui il avait beaucoup de confiance, et lui recommanda de donner un nouveau signal dès qu'il serait monté, en supposant qu'il n'y eût aucune supercherie. Le jeune homme monta et ne donna point de signal. Les assiégés, voyant qu'il ne se présentait plus personne pour monter, et se doutant de la précaution, voulurent contraindre le jeune homme, le poignard sur la gorge, à inviter Guébriant à monter lui-même ; mais il déclara qu'il aimait mieux perdre la vie. Le Goust admira sa vertu, et s'en tint à la menace. Les assiégeants, de leur côté, n'ayant de sa part aucun nouveau signal, jugèrent qu'ils avaient été dupés par la demoiselle. Elle resta dans la place, et dans la suite du siège elle se comporta en soldat, mettant elle-même le feu aux fauconneaux. Il y avait déjà deux mois que le siège durait, lorsque le prince de Dombes arriva en Bretagne ; Guébriant s'imagina alors qu'il allait avoir toute l'armée de ce prince sur les bras ; l'épouvante se mit en même temps dans ses troupes, et, comme elles se retiraient en désordre, elles furent vivement poursuivies par les assiégés.

Tant que Henri III avait vécu, le duc de Mercœur n'avait point fait éclater le dessein de se rendre souverain de la Bretagne. Le prétexte de sa rébellion avait été la vengeance du meurtre des Guise et la conservation de la religion catholique. Mais après la mort de ce prince, son beau-frère et son bienfaiteur, quoiqu'il n'eût pas le même reproche d'ingratitude à se faire à l'égard du nouveau roi, il ne laissa pas de dissimuler encore. La duchesse sa femme n'eut pas tant de modération ; on dit qu'étant accouchée d'un fils, elle voulut qu'on le nommât le prince de Bretagne ; il mourut l'année suivante. Non-seulement Mercœur s'abstint de prendre le titre de duc de Bretagne, mais il ne publia aucun manifeste à ce sujet. Sa plus grande ambition, on le sut depuis, fut de conserver la religion catholique en Bretagne, en préservant cette province de la domination d'un prince hérétique.

Le prince de Dombes et le duc de Mercœur se faisaient la guerre avec assez d'activité ; le premier prit Hennebon d'assaut et enleva

Quimperlé par surprise ; Moncontour se rendit à lui. Mercœur attendait un secours de cinq mille hommes que le roi d'Espagne lui avait promis. On ne pouvait se dissimuler le danger qu'il y avait à introduire dans la province les troupes d'un prince qui prétendait aussi y avoir des droits ; ces sortes d'imprudences sont communes dans les guerres civiles. Le roi d'Espagne et le duc de Mercœur s'étaient ligüés pour arracher la Bretagne à la France, en attendant le moment de se disputer cette possession.

À peine débarqués sur un promontoire voisin de l'embouchure du Blavet, les Espagnols s'empressèrent de s'y retrancher, pour s'assurer un lieu de refuge et une communication avec la mer. Les fortifications qu'ils y bâtirent firent comprendre plus tard l'importance de cette position. À l'aide de ce renfort, Mercœur mit le siège devant Hennebon, qu'il força de capituler.

Une assemblée des états, qui fut convoquée à Rennes en 1590, fit voir à quoi le parti du roi était réduit ; il y vint peu de gentilshommes, pas un évêque, et seulement les députés des villes de Rennes, Vitré, Tréguier, Saint-Brieuc, Moncontour, Quintin et Malestroit. Mercœur, de son côté, convoqua des états à Nantes ; cette assemblée établit des taxes et jura les articles de l'union ; mais le duc ne se fit pas reconnaître pour souverain du pays. Il y avait alors en Bretagne deux gouvernements, deux parlements, deux corps des états. La Ligue avait les Espagnols pour auxiliaires ; deux mille quatre cents Anglais arrivèrent, qui venaient renforcer le parti royaliste. On voit que cette malheureuse province ne jouissait guère de cette paix tant promise, comme résultat de son incorporation à la France.

Les deux armées se rencontrèrent dans une plaine voisine de Guingamp. Celle des Ligueurs était de dix mille hommes, ayant dix pièces de canon de gros calibre. Le prince de Dombes n'avait que cinq cents cuirassiers, deux cents arquebusiers à cheval, deux mille cinq cents hommes d'infanterie française, à peu près autant d'Anglais, et quatre canons. Cependant il attaqua avec beaucoup de résolution, et les charges de son infanterie obligèrent celle des Ligueurs à se replier derrière celle des Espagnols ; mais là s'arrêtèrent les avantages du parti royaliste. Les deux troupes restèrent en présence, échangeant quelques coups de canon sans effet. Après six jours d'inaction le duc de Mercœur s'éloigna, et le lendemain le prince de Dombes vit arriver dans son camp le fameux capitaine Lanoue, Breton de naissance, que les états avaient supplié le roi d'envoyer au secours de sa patrie. Sa présence redoubla l'ardeur des troupes. On marcha à l'ennemi, qu'on ne tarda pas à atteindre ; mais le duc ne voulut pas commettre sa fortune au hasard d'une bataille ; il se retira du côté de Pontivy.

Les royalistes allèrent ensuite former le siège de Lamballe, contre l'avis de Lanoue, qui, de concert avec Montmartin et Poigny, fit tous

ses efforts pour détourner le prince de Dombes de cette entreprise téméraire. Malgré leurs remontrances, on investit le château ; deux canons furent mis en batterie et firent une petite brèche que Montmartin eut ordre d'aller reconnaître ; il en revint dangereusement blessé, et les ingénieurs qui l'accompagnaient rapportèrent qu'il n'y avait pas moyen de donner un assaut. Lanoue, voulant lui-même examiner la brèche, monta sur une échelle plantée derrière des ruines. Il fut alors frappé au front d'un coup d'arquebuse qui lui froissa l'os et le renversa ; il se cassa la tête en tombant, et demeura suspendu à l'échelle par une jambe où il avait une blessure reçue au siège de Paris et dont il n'était pas encore bien guéri. On le transporta à Moncontour, où il mourut au bout de quinze jours, âgé de soixante-dix ans, victime de l'ignorance de son chirurgien, qui ne voulut point le trépaner. Telle fut la fin d'un des plus braves, des plus prudents et des plus expérimentés capitaines de son siècle. Ce gentilhomme breton, qui s'était acquis tant de gloire dans les guerres de Guyenne et d'Italie, et qu'on surnommait *Bras-de-fer*, revint ainsi dans sa patrie pour y trouver la mort. Le roi en fut très-touché, et lorsqu'il apprit cette nouvelle, il dit que c'était un grand homme de guerre et un véritable homme de bien, et qu'il était triste qu'un petit château eût fait périr ce capitaine qui valait toute une province.

Jusqu'en 1592, la guerre n'avait produit aucun événement dont les suites fussent importantes. Les maladies qui attaquaient les troupes anglaises obligèrent de les envoyer en Anjou. Le général de l'armée royale, déjà plus circonspect qu'il n'appartenait à son âge, le fut alors par nécessité. Son adversaire, embarrassé autant qu'aidé par ses auxiliaires les Espagnols, s'appliquait surtout à ne pas compromettre les troupes qui étaient à lui. Il en résulta qu'ils se rencontrèrent plusieurs fois sans se combattre : il y eut cependant entre Craon et Château-Gonthier une affaire dans laquelle les troupes du prince de Dombes, surprises, furent mises en déroute avec perte de six cents hommes. Cet échec fit éclater la mésintelligence entre le prince et le parlement, entre les troupes du roi et les Anglais. Ceux-ci, réduits au nombre de sept à huit cents, demandèrent à se retirer par la Normandie ; mais dans leur marche ils furent attaqués par les Ligueurs et réduits presque entièrement.

Le 17 septembre 1592, une escadre espagnole débarqua des troupes dans le voisinage de Tréguier ; cette ville, hors d'état de faire aucune résistance, fut prise, pillée et brûlée en partie.

La discorde qui régnait dans Rennes portait un grand préjudice aux affaires du roi. Le parlement mettait des obstacles à toutes les levées de deniers que voulait faire le gouverneur, tandis que les états de la Ligue, assemblés à Vannes, fournissaient au duc de Mercœur un subside de six mille livres par mois et un fonds de cent dix-sept mille

quatre cent trente-six livres. Pendant que le prince de Dombes se compromettait par des abus de pouvoir et s'abandonnait aux plaisirs avec toute la fougue de son âge, une conspiration se tramait pour livrer Rennes aux Ligueurs. Le duc de Mercœur avait gagné un jeune homme nommé Jean de Rieux, marquis d'Acérac, et celui-ci avait concerté son projet avec le baron de Crapado et de l'Étang-Breilmarin : le gouverneur, en ayant eu avis, fit sur-le-champ arrêter, juger par un conseil de guerre et décapiter ces deux derniers. D'Acérac était absent ; il échappa au supplice. Ces jugements militaires, quoiqu'on n'en contestât pas la justice, excitèrent de violents murmures contre le prince.

Mercœur soutint encore la lutte pendant six années, quoique, dès le 25 juillet 1593, le roi eût embrassé la foi catholique. Le retentissement de cette abjuration fut un coup mortel pour l'ambition du duc de Mercœur. Après le sacre du Béarnais, le duc, voyant que la partie était perdue, ne songea plus qu'à mettre au plus haut prix possible sa soumission. Des conférences eurent lieu à ce sujet à Ancenis ; mais les prétentions du duc étaient telles que toute négociation cessa sur-le-champ (1594).

« Cependant, dit un auteur du XVII^e siècle, en l'année 1597, le roi... se voyant chargé d'autres affaires, et qu'il n'y avoit plus que le duc de Mercœur qui fût sous les armes en Bretagne, et ne vouloit accepter de lui aucunes conditions, quoique bien avantageuses (car il lui offroit, outre la continuation de son gouvernement de Bretagne, la main-levée de la confiscation ancienne du bien de Penthievre), il se résolut de le mener à la raison sans lui rien donner, et vint avec une grosse armée pour devoir assiéger Nantes, où ledit sieur de Mercœur avoit sa principale retraite. Son avant-garde étoit déjà bien avancée sur la frontière de la province, et ledit roi jusques à Angers. Le duc, ne se fiant pas trop aux Nantais, qu'il connoissoit désireux de la paix et très-ennuyés de la guerre, commença à s'étonner et à se repentir d'avoir si tard pensé à ses affaires et négligé les bonnes offres que le roi lui avoit fait faire... Il envoya donc la duchesse de Mercœur, avec sa fille, âgée de six à sept ans, sa seule héritière, trouver le roi à Angers. La capitulation fut que ledit duc se retireroit de Nantes avec tous les siens, dans peu de jours, en ses terres de Lamballe, Moncontour et Guingamp, le gouvernement de la province demeurant en la possession de Sa Majesté, et en outre que ladite fille épouseroit un prince du sang, auquel il donnoit pour héritage le duché de Vendôme et le faisoit gouverneur de Bretagne...

« Ainsi il y eut fin à la guerre, qui commença à s'éclorre en 1585 et finit en 1597. »

Le rigide Sully blâma vivement Henri IV de s'être laissé prendre si facilement aux larmes de la duchesse de Mercœur. « Vous savez, lui

répondit le roi, que je suis pitoïable à ceux qui s'humilient, et que j'ai le cœur trop tendre pour refuser une courtoisie aux larmes et supplications de ce que j'ayme ; partant, n'en parlons plus. »

Mercœur, dans lequel les Bretons avaient cru voir un instant le restaurateur de leur indépendance, quitta la France et alla guerroyer contre les Turcs. Il se distingua dans ces combats par les plus grands exploits ; il rendit son nom redoutable aux infidèles, prit plusieurs villes, et les battit en maintes rencontres. Il mourut à Nuremberg, comme il s'en revenait en France, le 19 février 1602. Le roi lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église Notre-Dame de Paris, et ce fut saint François de Sales qui prononça son oraison funèbre.

Peu de jours après la soumission de Mercœur, Henri IV était arrivé à Nantes ; et, lorsqu'il eut parcouru cette belle ville, admiré sa situation et son port, visité les fortifications et le château, il ne put s'empêcher de dire : « Ventre-saint-gris ! les ducs de Bretagne n'étoient pas de petits compagnons. » Ce fut là qu'il signa, le 13 avril 1598, cet édit célèbre connu sous le nom d'*édit de Nantes*, qui régla le sort et les droits des protestants en France.

La paix de Vervins, qui fut conclue vers la même époque entre la France et l'Espagne, assura le repos de la Bretagne, et consumma définitivement la réunion de cette province à la monarchie.

CHAPITRE XIII

La Bretagne depuis la fin du règne de Henri IV jusqu'aux préliminaires de la révolution française.

(1598 – 1789)

En passant sous le sceptre des rois de France, les Bretons ont subi le sort de tous les peuples agglomérés dans cette monarchie. Ils ont cessé de former une nation pour faire partie d'une vaste puissance dont on aurait peine à reconnaître l'élément primitif. Dès ce moment la Bretagne n'a plus son histoire particulière. Les événements dont elle s'est trouvée le théâtre appartiennent à l'histoire de France, puisque ce n'est que par l'histoire de France qu'on peut les expliquer. Par exemple, sous Louis XIII, une conspiration, entre plusieurs autres, fut tramée contre Richelieu par le jeune comte de Chalais, de la maison de Talleyrand. Il en coûta la vie à ce seigneur, qui fut jugé par une commission du parlement de Bretagne et décapité à Nantes. Les soupçons de Richelieu s'étendirent jusque sur César de Vendôme ; le cardinal l'obligea à démolir, à ses propres frais, Guingamp, Lamballe, Moncontour, que la fille du duc de Mercœur, sa femme, lui avait apportés en dot ; mais, pour le dédommager de ce sacrifice, on lui fit payer, par la province, une indemnité de trois cent cinquante mille livres.

Malgré ces exigences et bien des vexations, la Bretagne resta fidèle à la monarchie pendant les guerres de la Fronde. L'exemple de tant de villes soulevées, surtout en Guyenne, ne put ébranler la loyauté des enfants de la vieille Armorique. Aussi furent-ils autorisés à relever quelques forteresses, tandis qu'on ne cessait d'en abattre partout ailleurs.

La fierté de Louis XIV eut à lutter contre l'esprit d'indépendance qui distingua toujours les Bretons. Ce prince suspendit les fonctions du parlement de Rennes ; et pendant deux ans les sujets de cette province se virent obligés de venir plaider à Paris. – L'impôt du tabac et l'établissement du droit de timbre, non consentis par les états, occasionnèrent en 1675 une sédition générale, dont les premières étincelles éclatèrent à Nantes. Le gouverneur, le duc de Chaulnes, voulut la réprimer avec dureté : son orgueil fut humilié ; sa sûreté même fut compromise dans des rixes sanglantes. Alors on envoya des troupes qui écrasèrent la province, et des exécutions innombrables amenèrent une soumission forcée. Les Bretons se rachetèrent par une amende de trois millions.

Voici en quels termes, d'une légèreté souvent cruelle,

M^{me} de Sévigné raconte ces drames sanglants : « Nos pauvres Bas-Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et, dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux et disent : *Meâ culpâ* : c'est le seul mot de français qu'ils sachent ; on ne laisse pas de les pendre. Ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche ; et de Caron pas un mot... M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour en punir les habitants. L'émotion est grande dans la ville, et la haine incroyable dans toute la province contre le gouverneur... Les pauvres exilés de la rivière de Loire ne savent point encore leurs crimes... « M. de Chaulnes est à Rennes avec beaucoup de troupes. Il a mandé que si on en sortait, ou si on faisait le moindre bruit, il ôterait pour dix ans le parlement de cette ville. Cette crainte fait tout souffrir... M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes : on croit qu'il y aura bien de la penderie. M. de Chaulnes y a été reçu comme le roi ; mais, comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus douce et la plus familière était *gros cochon*, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paraissait que Dieu seul empêchait l'exécution ; c'est cela qu'on va punir... La ruine de Rennes emporte celle de la province... Cette province a grand tort ; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes ? Il y a à présent cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes : On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois, et, si on ne trouve pas cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir, sous peine de la vie ; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher... Vous pouvez compter qu'il n'y a plus de Bretagne, et c'est dommage. »

En 1685, la révocation de l'édit de Nantes souleva les populations, amena de nouveaux troubles et partant de nouvelles rigueurs.

Les guerres maritimes de ce règne attirèrent plusieurs fois sur la Bretagne les efforts des ennemis de la France. En 1693, les Anglais, jaloux de la prospérité de Saint-Malo, essayèrent de détruire cette ville au moyen d'un bâtiment chargé de poudre, qui heureusement fit explosion avant d'être arrivé dans le port. L'année suivante (1694), la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande débarqua, dans le voisinage de Brest, une troupe qui espérait surprendre cette place. Les habitants, accourus sur le rivage, ne se contentèrent pas de la repousser, ils l'enviromnèrent ; et une tempête ayant écarté les vaisseaux, il n'y eut plus de moyen de retraite ; toutes les troupes mises à terre furent massacrées ou réduites à se rendre. Les armateurs

de Brest et de Saint-Malo se vengèrent des Anglais en allant détruire les établissements de cette nation à Gambie, sur la côte d'Afrique, et dans l'île de Terre-Neuve. Le brave Cassart, qui s'illustra par son courage, mais qui ne sut pas corriger la rudesse de son caractère, trouva dans une prison d'État la récompense de ses services. Duguay-Trouin surtout s'immortalisa par la prise de plus de trois cents navires marchands, de vingt bâtiments de guerre, et enfin de la ville de Rio-Janeiro.

Mais ces succès lointains n'empêchèrent pas les calamités de la guerre de peser sur la France, de la mettre en danger, et d'exiger des peuples de nouveaux sacrifices. Un impôt, qui se percevait par tête sous le titre de capitation, fut établi en 1695. La Bretagne fut taxée à un million sept cent mille francs, dont cent mille sur la noblesse, et un million six cent mille sur le reste de la population. Dans l'espoir d'éviter l'accroissement de cet impôt, et surtout pour échapper à l'inconvénient des taxes arbitraires, la province offrit de le payer par abonnement. Cet arrangement fut accepté. Le roi s'engagea à supprimer cette contribution aussitôt après la paix signée. En effet, elle cessa d'être perçue en 1698, après le traité de Riswick ; mais on la rétablit en 1701, à l'occasion de la guerre de la Succession, et le prix de l'abonnement de la Bretagne fut doublé.

L'Armorique devait être encore, sous la minorité de Louis XV, le théâtre d'événements non moins douloureux que ceux dont nous avons fait plus haut le récit. Philippe d'Orléans, régent de France, après avoir rompu d'abord avec la politique du grand siècle, n'avait pas tardé à abandonner les idées parlementaires et les théories de Fénelon, pour s'emparer de la direction suprême et absolue du pouvoir. Un tel revirement ne pouvait manquer de donner naissance à de graves événements. Le parlement de Paris, qui depuis la Fronde avait vu chaque jour son autorité décroître, avait embrassé avec ardeur le parti du régent, non-seulement pour reconquérir, mais encore pour accroître sa puissance. Les amis du duc d'Orléans avaient reçu l'ordre de prodiguer les promesses à la magistrature ; ces promesses, trop belles pour pouvoir être réalisées, avaient entraîné tous les suffrages. On peut juger de la fureur de messieurs du parlement, lorsqu'ils s'aperçurent que le régent, les avait joués. Toute la magistrature des provinces partagea bientôt ces ressentiments. Les mœurs infâmes du duc d'Orléans, tolérées à Paris, excitaient au loin un dégoût profond. Menacés dans leurs privilèges, les pays d'états n'attendaient qu'une occasion favorable pour arborer l'étendard de la rébellion : ce fut, comme toujours, la Bretagne qui la première se leva et s'arma.

Depuis la mort de Louis XIV, la Bretagne avait fait d'immenses sacrifices : elle avait accordé trois millions de livres pour don de

joyeux avènement, quoiqu'elle fût chargée d'une dette d'environ trente-six millions. Les trois ordres n'étaient donc rien moins que disposés à accueillir de nouvelles demandes d'argent. Ce fut alors que le duc de Montequiou vint demander aux états réunis à Vannes le vote par acclamation d'un million de livres à titre de don gratuit (1717) : le refus le plus formel accueillit cette réclamation. À cette nouvelle, le régent, par un acte d'un despotisme plus absolu que celui du grand roi lui-même, ordonna la dissolution des états de Bretagne et la levée des subsides au nom du roi. Cet acte incroyable remua profondément le pays ; la noblesse adressa au conseil de régence une plainte dont la forme était respectueuse, mais dont le fond, plein de vigueur, indiquait une résolution inébranlable de résister à l'arbitraire. Le parlement de Bretagne joignit ses remontrances à celles des états. La noble fermeté de la province eut en France un immense retentissement. Le régent, irrité d'une telle conduite, dirigea de nouvelles troupes vers l'Armorique ; trente mille soldats furent échelonnés de Nantes jusqu'à Rennes et Dinan. Cette mesure acheva d'exaspérer au plus haut point la noblesse bretonne.

Dans le même temps, le cardinal Alberoni, premier ministre d'Espagne, formait le vaste dessein de conquérir la Sardaigne et la Sicile, de faire marcher les Turcs contre l'empereur, de rétablir les Stuarts sur le trône d'Angleterre, et d'arracher la régence de France au duc d'Orléans, pour la faire passer dans les mains de Philippe V. Ce vaste plan n'avait en France que le caractère d'une conjuration, ou même d'une intrigue. Tandis qu'il corrompait la duchesse du Maine et quelques courtisans, le ministre espagnol établissait des intelligences en Bretagne, où le despotisme du régent et la bassesse de sa politique avaient révolté tous les cœurs généreux. Le plan des Bretons, une fois le duc d'Orléans renversé, était d'exiger la restitution de toutes les franchises confisquées depuis l'union, ou l'abolition de l'union elle-même et le retour à l'ancienne indépendance. Le premier de ces projets était assurément légitime et possible ; mais rien n'était disposé pour l'accomplissement du second, beau rêve de quelques têtes plus ardentes que sensées. Outre cet intérêt national, les gentilshommes bretons voulaient sauver la couronne et la vie de Louis XV, que les chefs de la conspiration disaient menacée par l'ambition du régent.

Laissant les Parisiens écrivainiller et bavarder dans l'ombre, nos gentilshommes, qui ne savaient que manier leur épée, s'armèrent pour agir au grand jour, et donnèrent le signal de l'indépendance. Chaque manoir devint un foyer de rébellion, et les châtelaines se firent les chefs de l'enrôlement. Les capitaines furent MM. de Guer, de Poncallec, de La Boëssière, Lambilly, du Couëdic, de Melac-Hervieux, de Montlouis, les trois Talhouet, les deux Polduc, cadets de Rohan, et bien d'autres ; tous liés à leurs vassaux par les mêmes intérêts, par les

mêmes travaux et par la même langue.

On fortifia de toutes parts les tourelles, on rouvrit les souterrains, on décrocha du mur les vieilles épées. Talhouet de Bonamour appela sa troupe *les soldats de la liberté* ; du Koskaër inscrivit sur sa bannière : *Pour le Droit et la Raison* ; Lambilly devint *maître Pierre* ; et du Koskaër, *le chevalier du Bon-Sens*. – *Entrer dans la forêt* voulait dire entrer dans la conspiration. Une veste de coutil et un chapeau de paille d'où pendait un ruban noir, tel était l'uniforme des sauveurs du pays Le parlement était secrètement d'accord avec les insurgés. En un mot, excepté les villes, facilement contenues par les garnisons, et peu disposées d'ailleurs à la révolte, toute la province et surtout la basse Bretagne allait *entrer dans la forêt*, quand, après une longue attente, arriva la flotte espagnole, chargée d'appuyer le mouvement, apportant trois mille hommes d'élite avec des munitions et des armes, et lançant des proclamations au nom de Philippe V, roi d'Espagne et *régent de France*.

Ce secours paralysa l'insurrection. À la vue des Espagnols, qui les avaient tant opprimés sous la Ligue, le peuple refusa de suivre ses chefs, et dans ses alliés ne voulut voir que des étrangers et des ennemis. Montesquiou, prévenu de longue main, saisit l'occasion pour frapper un coup décisif ; il repoussa les conjurés qui venaient au-devant des vaisseaux, et enchaîna les uns et les autres, en leur interdisant toute communication. Les gentilshommes se sentant perdus, tentèrent un dernier effort héroïque mais inutile : le régent et Dubois avaient mis leurs têtes à prix. Pour l'honneur de la Bretagne, il se trouva à peine quelques misérables assez lâches pour trahir le secret de la retraite des chefs de l'insurrection. Sur cent quarante-huit accusés, on n'en put saisir que quatre : le marquis de Poncallec de Montlouis, de Talhouet et du Couëdic. Tous les autres eurent le temps de gagner l'Espagne, sauf un petit nombre qui restèrent inconnus dans le pays.

Le peuple injuria comme délateurs et menaça de mort tous les témoins qui se rendirent à l'appel de la cour instituée pour juger, ou plutôt pour condamner à mort les malheureux chefs de l'insurrection. Ce fut à qui refuserait au tribunal les moindres renseignements, à qui recueillerait, au péril de sa vie, les malheureux poursuivis d'asile en asile. Tout le monde se fit gloire, d'effacer ainsi les trahisons qui avaient signalé les commencements de cette lamentable affaire. Une glorieuse et touchante tradition conservée dans la famille de Bruc, raconte ainsi les aventures du marquis de Poncallec et de ses compagnons. Enfermés d'abord au château de Poncallec, ils y furent surpris par des cavaliers qui avaient entouré de linges les pieds de leurs chevaux ; mais ils s'évadèrent par un souterrain, et se réfugièrent au milieu de la nuit dans un cimetière. Là s'élevait un if énorme et

creux, dans lequel les fugitifs parvinrent à trouver place : ils y restèrent pendant quinze jours, nourris et gardés en secret par les paysans, dont aucun ne préféra le riche prix de leurs têtes à la mort infâme qu'il encourait en les sauvant. Ils quittèrent enfin ce refuge pour s'embarquer sur des vaisseaux espagnols : Poncallec seul refusa cette voie de salut ; un devin lui avait prédit qu'il mourrait par la mer ; il traversa toute la France, au milieu de mille périls, et allait toucher le sol de la Castille, quand il fut arrêté déguisé en moine, et ramené de garnison en garnison jusqu'au château de Nantes.

Les quatre gentilshommes comparurent devant leurs juges le mardi de la Semaine sainte, 26 mars 1720. Un seul jour suffit aux débats, à la condamnation et à l'exécution, tant le régent et ses dignes représentants étaient altérés du sang de ces nobles et héroïques victimes. Pour que rien ne manquât à l'iniquité, de tous les conspirateurs qu'on eût pu saisir les quatre accusés étaient les moins coupables. « Il faut donc trancher le mot, dirons-nous avec un auteur de ces derniers temps, la condamnation de ces hommes fut une lâche barbarie ; leur mort fut un véritable martyre. »

Nous en appelons à un témoin oculaire et impartial qui nous a laissé le récit de leurs derniers moments, au P. Nicolas, confesseur de Talhouet. Nous lui empruntons la touchante simplicité de son style pour raconter la mort des quatre gentilshommes, dont la piété rappelle la foi des premiers chrétiens.

« Les Pères Pierre, Matthieu, Georges et Nicolas, se rendirent au château de Nantes : on les avertit que quatre gentilshommes étaient condamnés à la mort, et que leurs arrêts devaient être exécutés sous deux heures. Il ne fallait pas manquer de leur en donner avis, afin qu'ils prissent mieux leurs mesures et qu'ils missent ordre à leurs affaires et conscience... Le Père Pierre, comme le plus ancien, s'avança. Il aperçut, en entrant, M. le marquis de Poncallec à genoux, à qui on finissait de lire son arrêt de mort. La douleur qui le saisit lui fit répandre quelques larmes ; mais il n'opposa aucune résistance lorsque les exécuteurs lui lièrent les mains... Il fut, dans l'instant, conduit à la chapelle avec son confesseur. – « Pensez-vous, mon Père, lui dit-il d'abord, que Dieu veuille bien me pardonner mes péchés ? » – Le confesseur lui proposa plusieurs motifs en la miséricorde infinie de Dieu. Le marquis ajouta qu'il avait toujours beaucoup compté sur la protection de la sainte Vierge.

« La frayeur des jugements de Dieu et le regret de l'avoir offensé furent les premiers sentiments que MM. de Montlouis et du Couëdic témoignèrent d'une manière fort chrétienne à leurs directeurs... M. de Talhouet fut le dernier à qui on prononça l'arrêt... Il me semble encore le voir se relever d'un air fort pensif, les yeux baissés, mais avec la plus grande tranquillité du monde, pendant que les exécuteurs

lui liaient les mains... Comme nous entrions dans la chapelle, M. de Poncallec, qui n'avait rien dit, voyant entrer MM. de Montlouis et du Couëdic, s'écria : « Ah ! voilà un bien honnête homme que l'on fait mourir ! » Il voulut l'embrasser en disant : « Ah ! quelle injustice ! » Puis, se tournant vers moi : « Ah ! Père, quelle injustice ! » M. de Talhouet lui répondit trop bas pour que je le pusse entendre ; je dis seulement alors : « Eh ! Messieurs, ce que nous ne pouvons empêcher, souffrons-le d'une manière grande, généreuse et chrétienne : recevez de la main de Dieu, et non de la part des hommes, la disgrâce qui vous est arrivée. »

« Je fis alors un petit compliment à M. de Talhouet, tout bas : « La Providence me destine à vous rendre service, Monsieur, dans une occasion bien importante, mais bien triste : c'est pour moi bien de l'honneur, mais bien de l'affliction ! Puisque Jésus-Christ a bien voulu mourir pour nous, nous mourrons aussi très-volontiers pour lui et pour notre salut ; honorez-moi, je vous prie, Monsieur, de toute votre confiance : je ne la demande que pour votre utilité. Ah ! Monsieur, il faut mourir d'un grand cœur pour celui qui est mort pour nous, et dans la même semaine qu'il est mort pour vous. » M. de Talhouet me répondit qu'il regardait comme une grande grâce de Dieu de mourir dans la Semaine sainte, et témoigna que je lui ferais toujours plaisir de lui parler de la Passion de Jésus-Christ.

« Comme il me parut s'avancer vers moi, je pris la liberté de l'embrasser. J'ajoutai d'un ton plus hardi : « Oh ! Monsieur, le monde s'évanouit et s'enfuit loin de vous ; l'éternité s'annonce et se présente à vous ; j'ai ordre de vous le dire, Monsieur, l'éternité, qui est si longue, n'est éloignée de vous que de l'espace de deux heures : deux heures de temps bien courtes, mais bien ménagées, vous procureront une éternité de gloire et de bonheur ; ne perdons pas un moment d'un temps si précieux, oublions tout le monde, ne pensons plus qu'à Dieu, au ciel et à l'éternité. » M. de Talhouet se mit à genoux pour commencer sa confession, qui était depuis peu de temps...

« M. de Poncallec se plaignait avec assez de modération... Jamais je ne lui entendis prononcer aucuns jurement, ni aucunes paroles injurieuses. Voici à peu près ce qu'il disait : « Quelle injustice ! lier les mains à des gentilshommes ! cela ne se doit pas faire. Nous voilà donc condamnés à mort, sans jamais avoir tiré l'épée ni un seul coup de pistolet contre l'État. Voilà donc cette royale chambre qu'on disait agir avec tant de douceur ! Quelle douceur ! Tant de fois on m'avait dit : *Poncallec, dis tout, déclare tout ce que tu sais ; c'est le moyen de n'avoir point de mal.* J'ai fait tout ce qu'ils m'ont demandé, et ils ne font pas ce qu'ils m'ont promis. On me disait dimanche que M. de Miâne avait entre ses mains la grâce de M. de Montlouis. Quoi donc ! lui lier les mains et à nous aussi ! Sommes-nous donc les quatre victimes,

pendant qu'on en épargne d'autres plus coupables que nous ! » Il ne nommait cependant personne.

« Toutes les plaintes de M. du Couëdic étaient de s'écrier de temps en temps : « Seigneur, pardonnez – moi mes péchés ; mon Dieu, sauvez mon âme ! » Je m'avançai fort respectueusement vers M. de Poncallec, et lui dis d'un ton assez bas afin qu'il me répondit de même : « Ah ! Monsieur, que je suis désolé de vous voir dans une si triste situation ! Ah ! que ne puis-je, à quelque prix que ce soit, contribuer à votre consolation ! – Ah ! mon Père ! me dit-il d'un ton et d'un air fort doux, nous sommes condamnés ! – Eh bien, Monsieur, repris-je, le Fils de Dieu a bien voulu être condamné lui-même le plus injustement du monde. Ce qui se trouve le plus admirable dans tout le cours de sa Passion, c'est qu'au milieu de toutes les injustices et de tous les outrages qu'on lui faisait, il gardait un silence qui a quelque chose de divin. C'est le propre des grandes âmes de souffrir, et de souffrir courageusement toutes les plaintes injustes. »

« M. de Talhouet me dit qu'il n'était pas tant affligé de mourir que de laisser une femme désolée et de pauvres enfants sans aucune ressource ; il répéta ces mots : *Pater, non mea voluntas, sed tua fiat*. « N'écrivez point d'abord à mon épouse, me dit-il ; enceinte, je crains qu'en recevant la nouvelle de ma mort elle ne meure de douleur, parce que c'est elle qui est cause que je suis ici ; cause innocente ! Elle croyait bien faire, aussi bien que tous mes amis, qui me conseillèrent comme elle de me rendre, parce qu'ils s'imaginaient que le prince régent ne demandait qu'une soumission. »

Les condamnés avaient demandé un délai de vingt-quatre heures pour mettre ordre à leurs affaires temporelles et pour se présenter dignement devant Dieu ; leur requête fut rejetée. À neuf heures du soir, à la lueur des torches, les quatre martyrs, entourés d'une triple haie de soldats, furent conduits au supplice. Pendant le trajet, Talhouet, dont le calme et la douceur ne s'étaient point démentis un seul instant, se pencha vers le père Nicolas et lui dit : « Vous voyez, mon Père, nous nous laissons conduire comme des agneaux à la boucherie. – C'est en cela, Monsieur, lui répliqua le carme, que vous vous rendez plus semblables au Fils de Dieu. Il pouvait d'une seule parole renverser et anéantir tous ses ennemis, mais il crut qu'il était plus digne de lui de faire éclater la pénitence que la force. » Quelques moments après, les cris et les gémissements du peuple, que nous entendions, me donnèrent occasion de lui dire : « On plaint votre sort, Monsieur, et on ne plaignait pas celui du Fils de Dieu. » Il me protesta plusieurs fois qu'il n'avait dans le cœur le moindre ressentiment contre ceux qui le faisaient mourir, ni contre aucunes autres personnes... Comme nous entrions dans la place du Bouffay : « Est-ce ici, mon Père ? me dit-il. – Oui, Monsieur, c'est ici votre calvaire, lui répliquai-

je ; c'est ici que vous devez quitter la terre pour aller au ciel ; les cieus sont déjà ouverts pour vous, si vous souffrez bien généreusement et chrétiennement. »

« Plus nous avançons et plus nous découvrons de soldats ; c'est ce qui me fit lui dire : « Il y a infiniment plus d'anges qui vous attendent et vous recevront avec joie dans le ciel, qu'il n'y a de soldats pour être témoins de votre départ. »

Un peu avant d'arriver au lieu du supplice, M. de Mont-louis aperçut sa femme à une fenêtre ; elle avait voulu recevoir les derniers adieux de son mari. Montlouis leva les yeux vers l'infortunée : « Adieu ! adieu ! » lui cria-t-il. M^{me} de Montlouis répondit par des cris déchirants, qui furent répétés par la multitude.

Montlouis, après avoir serré dans ses bras ses nobles amis, monta le premier sur l'échafaud, et, au moment d'incliner sa tête, dit à haute voix : *Sancta Maria, Mater Dei... Ora pro nobis !* répétèrent les voix fermes de ses frères. La hache se leva et retomba.

« Ah ! Messieurs, s'écria le père Nicolas, il est déjà dans le ciel ! »

Talhouet monta ensuite, se déshabilla, et se tournant vers la foule : « Priez pour moi, priez pour mon âme ! dit-il d'une voix forte. – Nous le ferons ! nous le ferons ! » répondit la foule. La tête du martyr roulait un moment après. Le père Nicolas fut tout couvert du sang de son pénitent : « *Jesu ! Maria ! Credo* » s'écria du Couëdic, et il reçut le coup de la mort.

Poncallec, se tournant alors vers le greffier de la chambre royale, tout pâle de terreur et d'émotion : « Monsieur, dit le gentilhomme d'une voix assurée, vous avez de l'argent à moi ; ne manquez pas, je vous en prie, de faire prier Dieu pour le repos de mon âme. » Le greffier salua, étouffé par ses sanglots. « Et toi, dit Poncallec au bourreau, garde cette bague et dis-moi ton nom. – Je m'appelle *La Mer*, » répondit l'exécuteur. Poncallec se souvint de la prophétie qui lui avait dit : *Tu mourras par la mer*, et il tressaillit. Un instant après, son âme allait rejoindre celles de ses héroïques amis. Tous les quatre furent inhumés dans le couvent des Carmes, comme ils en avaient exprimé le désir.

Philippe V ne put retenir un torrent de larmes quand il apprit l'horrible sort de ses nobles alliés. Les populations bretonnes réhabilitèrent hautement la mémoire des quatre martyrs ; leurs images furent recueillies comme celles des saints, dans les châteaux et les chaumières, et la poésie populaire chanta sous mille formes et chante encore aujourd'hui le dévouement de leur vie et l'héroïsme de leur mort.

Le lendemain même de cette exécution, seize gentilshommes, qu'on n'avait pu saisir, furent suppliciés en effigie. Restaient les exilés, qui se mouraient du mal du pays à la cour d'Espagne : dénués de tout, mais

trop fiers pour implorer un pardon, beaucoup finirent loin de leur vieille et chère Bretagne ; les autres cédèrent ou furent amnistiés, et rentrèrent sur le sol de la patrie.

Une horrible catastrophe vint combler enfin les malheurs de cette fatale année 1720. La ville de Rennes tout entière fut la proie d'un vaste incendie, dans la nuit du 22 au 23 décembre. Ce désastre dura plus de huit jours, et dévora trente-deux rues ou places (trois mille deux cent quatre-vingt-quatre maisons, habitées par treize mille cent ménages), ruina cinquante-huit mille personnes, tua ou blessa six à sept mille individus, et causa en somme une perte de quatre-vingt-dix millions. Rennes dut à cette calamité les beaux quartiers qu'on y admire aujourd'hui ; mais elle perdit ses monuments historiques, ces grandes pages où la sculpture a buriné les annales d'un peuple.

La Bretagne vit avec joie la fin de la Régence, et salua par des fêtes publiques la majorité de Louis XV. Ce monarque avait rendu aux villes bretonnes, moyennant finances, quelques-unes des franchises confisquées par Louis XIV. Quand il voulut les ressaisir comme son aïeul, sauf à les revendre encore dans l'occasion, il trouva la bourgeoisie bretonne plus décidée que jamais à les maintenir (1733). Si les Bretons combattaient la monarchie dans ses usurpations, ils n'en faisaient pas moins rude guerre aux ennemis de la France ; et l'honneur de la victoire de Fontenoy (1745) doit être partagé entre le maréchal de Saxe et un pauvre canonnier de Nantes, nommé Pierre Toucart. Ce fut aussi vers ce temps que les Bretons repoussèrent les Anglais de Lorient, de Quiberon et de Belle-Isle.

En 1748, le bon duc de Penthièvre visita son gouvernement, et fut accueilli avec enthousiasme dans toutes les villes de là Bretagne : « Je ne veux pas d'honneurs, je ne veux pas de dépenses, s'écriait-il ; je ne veux que vos cœurs. » Et il fit supprimer clefs d'argent, arcs de triomphe, dais et feux d'artifice. « Ces clefs sont en bonnes mains, gardez-les, » disait-il en souriant aux magistrats qui les lui tiraient malgré lui. « Attendez du moins, mes amis, que j'aie mérité votre reconnaissance, » répondait-il au peuple qui répétait avec délire le nom de Penthièvre. De tels hommes auraient sauvé la monarchie si elle eût pu être sauvée. Malheureusement, Vignerot de Richelieu, duc d'Aiguillon, faisait presque en même temps son entrée en Bretagne, en achetant pour six cent mille livres au duc de Chaulnes, fils de l'ancien gouverneur, la charge de lieutenant-général du roi. Les états le punirent de ce trafic sans vergogne par une forte réduction sur la gratification. Ils ne lui donnèrent que soixante mille livres après en avoir donné cent mille à son prédécesseur, sans compter quinze mille pour *madame la lieutenant-général*. D'Aiguillon était ruiné si le roi ne lui eût envoyé cent mille livres. Les Bretons aimaient pourtant cette monarchie, qui se déconsidérait à plaisir. Ils le prouvèrent en courant

baiser la main de Louis XV après l'attentat de Damiens. Ils y mirent un empressement si cordial, que la famille royale en fut touchée jusqu'aux larmes : « Ah ! s'écria la sainte madame Louise, tout le monde voudrait être Breton aujourd'hui. »

En 1758 eut lieu la fameuse victoire de Saint-Cast, à laquelle contribuèrent si puissamment trois mille cinq cents gardes-côtes normands et bretons. Sur quatre mille Anglais, deux cents à peine regagnèrent leurs vaisseaux. Le duc d'Aiguillon avait dit à ses soldats : « Français ! montrez qui vous êtes, quel roi vous servez, et quel chef vous conduit. » Après son triomphe, toute la province le porta aux nues. Les états, réunis à Nantes, le fêtèrent comme un sauveur. Et c'était cependant le même homme que la malédiction générale devait bientôt poursuivre. Une épigramme prépara ce fatal changement. – D'Aiguillon était entré avant la bataille dans un moulin d'où il sortit tout blanc ; de mauvais plaisants prétendirent que c'était la seule poudre qu'il eût respirée à Saint-Cast ; et La Chalotais, procureur général au parlement, sacrifia le repos de son pays au désir de faire ce bon mot : « Si notre général ne s'est pas couvert de gloire, il s'est du moins couvert de farine. »

Le duc fit payer cher cette parole à La Chalotais qui l'avait dite, et à toute la Bretagne qui l'avait répétée. Il croyait avoir le droit de compter La Chalotais parmi ses ennemis, et il le dénonça à la cour comme un magistrat infidèle à l'autorité royale. Le parlement, dans des remontrances où le patriotisme breton allait jusqu'à la rudesse, repoussait les édits bursaux, et accusait formellement d'Aiguillon d'exactions et d'actes arbitraires. Il semblait que la province, en protestant de sa fidélité, y mît pour condition le rappel du gouverneur. Le gouverneur fit enregistrer ses édits à la faveur d'un appareil militaire. Tous les membres du parlement, à l'exception de douze, donnèrent leur démission. La Chalotais, son fils, trois conseillers, furent arrêtés, enfermés dans la tour de Saint-Malo, puis transférés à la Bastille. Des commissaires furent nommés pour instruire leur procès. Il n'y allait pas de moins que de leur tête. Le duc d'Aiguillon, maintenu dans son gouvernement, triomphait de la haine publique. Cependant l'opinion, c'est-à-dire l'indignation générale, se manifesta si hautement contre les juges de La Chalotais, qu'il fallut avouer l'innocence de ce magistrat *citoyen*, rappeler le parlement de Bretagne, et souffrir que le parlement de Paris informât contre le duc d'Aiguillon. Il y fut déclaré prévenu de faits contraires à l'honneur, et suspendu des fonctions de la pairie. Mais telle était la mobilité de la cour, aussi imprudente que timide, qu'immédiatement après cet arrêt, tous les parlements furent cassés, et le pair flétri appelé au ministère. Trois ans après, en 1774, l'autorité royale passa dans d'autres mains, qui, si elles n'étaient pas plus fermes, étaient au moins pures. Si Louis XV avait vécu encore un

an, il aurait vu éclater la révolution française : les réformes de Louis XVI la retardèrent de quinze années. Le premier acte du roi martyr fut une rupture éclatante avec les scandales du dernier règne. La Bretagne respira comme la France, et salua le monarque avec amour. Le bon duc de Penthièvre, revenu enfin dans son gouvernement, représenta dignement la nouvelle royauté aux états de 1774. « Je ne veux point d'honneurs, je ne veux que vos cœurs, dit-il dans la première assemblée. – Ils sont à vous, » répondit l'évêque de Rennes au milieu d'applaudissements unanimes. Les parlements furent rétablis, aussi imprudemment peut-être qu'ils avaient été supprimés : toutes les victimes du duc d'Aiguillon furent plus ou moins vengées.

Cependant de graves symptômes annonçaient chaque jour que Louis XVI avait entrepris l'impossible. Ce n'était plus tant le parlement et la noblesse qui menaçaient la monarchie, c'était le tiers-état. Vers cette époque eut lieu la guerre d'Amérique, d'où les conquérants de l'indépendance des États-Unis rapportèrent la contagion de la liberté. La Chalotais était revenu en triomphe à Nantes, et l'enthousiasme pour sa personne était si vif en ce moment, que son portrait fut inauguré à Machecoul dans une fête publique, où l'on vit des vieillards octogénaires quitter leurs béquilles pour danser autour du feu de joie.

À partir de 1779, des émeutes journalières à Nantes et à Rennes annonçaient l'imminence d'une explosion révolutionnaire en Bretagne. Le parlement sévissait en vain. Aux réunions à coups de poing succédaient les réunions délibérantes. Les étudiants, le peuple et jusqu'aux femmes préludaient aux clubs révolutionnaires. La cause sans remède de ces troubles était l'embarras croissant des finances. Pour comble de malheur, les récoltes de 1783 furent nulles ou mauvaises, et l'hiver de 1784 horriblement rigoureux. Pendant quatre mois sans interruption, le froid, la glace et la neige suspendirent les travaux en Bretagne : le peuple, mourant de faim, assiégeait les boulangeries en plein jour. Il fallut les faire garder par des soldats : il s'ensuivit des rixes où le sang coula.

En 1785, La Chalotais meurt, et La Fayette paraît aux états de Bretagne. La pompe funèbre de l'un, le triomphe de l'autre, influèrent puissamment sur l'avenir des idées révolutionnaires dans la vieille Armorique. La Fayette était Breton par sa mère, dont les biens étaient en grande partie situés en Bretagne. Au milieu de la déconsidération où tombait chaque jour la royauté, dans la personne du vertueux mais faible Louis XVI, c'étaient encore les trois ordres de Bretagne qui respectaient le plus sincèrement le roi, tout en se défendant avec fermeté, avec rudesse même, contre ses ministres inintelligents. « Mais, comme l'a dit très-bien un historien moderne, chaque victoire remportée par la vieille indépendance bretonne était célébrée comme une conquête par la jeune liberté française ; de sorte que sans le savoir

et sans le vouloir, par la nature même des choses, la plus dévouée des provinces se trouvait à la tête de la révolution. »

Au milieu de ces angoisses sans cesse renaissantes, de ces luttes dont la gravité effrayait tous les esprits sérieux et les cœurs vraiment patriotiques, un remède infailible fut indiqué par tout le monde : on demanda à grands cris la convocation des *états généraux de France* ! La monarchie, devant la révolution pour la contenir, promit d'elle-même ces états généraux, si ardemment invoqués, et ensevelit les parlements dans les réformes suivantes : suppression des chambres des enquêtes et des requêtes ; abolition des tribunaux d'exception ; limitation du ressort des cours souveraines par la création de cours inférieures ; remaniement de l'ordonnance criminelle ; institution d'une cour plénière pour l'enregistrement des lois, composée de seigneurs, d'évêques, de conseillers d'État et de MM. de la grand'chambre du parlement de Paris (lit de justice du 8 mai 1788). Presque toutes ces réformes étaient excellentes ; mais elles venaient trop tard. N'ayant que la moitié de ce qu'il attendait, le peuple accueillit par une réprobation unanime ce qui lui était offert ; et les parlements, appelant toute la France à leur aide, rendirent à la monarchie le coup qui les frappait, en l'obligeant d'établir ses réformes par les moyens les plus despotiques. La cour de Paris renouela en tombant ses protestations ; celle du Dauphiné mit le pays en révolte ouverte ; toutes les autres l'imitèrent avec plus ou moins de succès ; huit d'entre elles furent exilées par la force des armes ; enfin le parlement de Rennes eut son tour ; mais on ne doit point le condamner comme les autres : la situation de ce parlement était en effet tout exceptionnelle.

Les réformes qui promettaient la liberté à la France, en abolissant les privilèges, menaçaient l'indépendance de la Bretagne, dont les privilèges formaient toute la base. Ce qui était pour celle-là la rénovation, était pour celle-ci la ruine et l'assujettissement. La question n'était pas, pour la Bretagne, d'être plus ou moins libre, mais d'être encore ou de cesser d'être la Bretagne. Malheureusement pour sa nationalité, la bourgeoisie des villes allait bientôt sacrifier son patriotisme aux réformes françaises ; et cette disposition n'était que trop justifiée par le dédain croissant des gentilshommes pour le tiers-état.

Le 5 mai 1788, le parlement de Rennes, toutes chambres assemblées, protesta « contre toute loi nouvelle qui pourrait porter atteinte aux lois et aux constitutions du royaume en général, et aux droits, franchises et libertés de la Bretagne en particulier, etc. » Les adhésions ne se firent pas attendre ; celle de la noblesse et des commissions intermédiaires des états fut présentée, à leur tête, par le comte de Botherel, procureur général syndic de son ordre. Après,

vinrent tous les corps publics : les avocats, les facultés de droit, la milice, le chapitre, etc. La foule assiégeait les portes du palais, applaudissant chaque députation au passage. De son côté, M. de Thiard, commandant pour le roi, faisait entrer à Rennes toutes les garnisons voisines, dont la tenue menaçante exaspérait les habitants. Tout à coup les magistrats apprennent que leurs collègues de Paris ont été enlevés de leurs sièges à main armée. Au moment où ils rédigent une protestation, M. de Thiard leur envoie l'ordre de s'assembler le lendemain, 10 mai, pour recevoir les ordonnances de Sa Majesté.

Dès cinq heures du matin, la cour entière était au palais. Bientôt le président apprend que les grenadiers de Rohan-Montbazon couvrent la Motte, et que d'autres soldats remplissent les Cordeliers ; il ordonne alors aux huissiers de fermer les portes de la salle. À sept heures, arrive de Thiard avec ses gardes : aux cris du peuple : *Vive le parlement ! Haro sur les traîtres !* il entre au palais, arrive devant la salle, aux portes de laquelle ses hommes frappent en vain. Las d'attendre, les soldats, sur l'ordre de leur chef, forcent l'entrée, et lecture est donnée des ordonnances royales au parlement, qui refuse de les enregistrer et se retire en bon ordre, au milieu des cris du peuple : *Vive le parlement !* M. de Thiard et ses grenadiers veulent sortir à leur tour ; pris entre deux foules, ils essaient de s'ouvrir un passage avec leurs sabres et leurs baïonnettes : le peuple et les étudiants, furieux, leur lancent mille projectiles. « Aux armes ! » crient les gardes exaspérés, et les fusils s'apprêtent, quand un officier apaise le courroux populaire par une parole d'à-propos. Le peuple veut embrasser le bon citoyen et se presse autour de lui ; croyant qu'on en veut à la personne d'un de leurs chefs, les soldats se précipitent sur la foule, qui les reçoit à coups de pierres. Cette méprise amène un vrai combat, dans lequel le pacificateur est blessé à la joue. L'ordre se rétablit enfin, mais pour ne durer qu'un moment.

Moreau de Morlaix, qui devait être un capitaine accompli, étudiait alors à Rennes : aimé de ses condisciples, du peuple et de la bourgeoisie, il devint l'instrument actif de toutes les insurrections dans cette grande ville. Rennes semblait pris d'assaut, tant ses points principaux étaient garnis de soldats étrangers à la province, munis de cartouches. Forcés de fuir dans la nuit, traqués par les patrouilles, les membres du parlement, les uns travestis, les autres à demi nus, se forment en assemblée dans une maison particulière, et jurent de défendre jusqu'au bout les antiques franchises du pays.

Nouvelles émeutes ; les soldats sont insultés, et ne semblent se défendre qu'à la dernière extrémité. Le peuple triomphe, et conduit le parlement à l'hôtel de Cuillé, en criant : *Vivent le parlement et les lois !* Pendant ce temps-là, le feu de l'insurrection gagnait toute la province.

À Nantes, la cour des comptes suivait l'exemple du parlement de Rennes et était soumise aux mêmes vicissitudes. Ce dernier, rejoignant ses membres et s'unissant à M. de Botherel et à la commission des états, en qui se résumaient les pouvoirs de la Bretagne, envoie ses dernières remontrances à Louis XVI, en sa cour de Versailles, par douze de ses représentants. Le roi blâme cette démonstration par une lettre sévère, et fait mettre les députés à la Bastille. La noblesse bretonne adresse à son tour douze envoyés au monarque ; ils arrivent à Paris, et font un appel à tout ce qui porte un cœur breton. Le ministère s'effraie des sympathies qu'ils rencontrent, et les fait jeter à la Bastille.

Cette nouvelle apportée en Bretagne est comme l'étincelle qui détermine un violent incendie : vingt récits, plus étranges les uns que les autres, en augmentent encore la gravité. Cette fois, ce ne sont plus douze députés qui s'élancent vers Paris : ce sont cinquante-trois gentilshommes et bourgeois ; c'est toute une représentation nationale, décidée à parvenir au roi morte ou vive, et chargée par la solennelle réunion des trois états : de maintenir toutes les protestations antérieures, – de demander la restitution des franchises bretonnes, – de provoquer l'élargissement des prisonniers de la Bastille. Ceci se passait le 15 août 1788.

Louis XVI et ses ministres comprennent enfin ce que c'est que les volontés bretonnes. Mais Brienne consigne impitoyablement les députés, les écarte des marches du trône, jusqu'au jour qui vient l'en précipiter lui-même (25 août). Les premiers lauriers de cette victoire furent pour les représentants de la Bretagne, malgré tous les efforts de Necker. Le dimanche 31 août, les cinquante-trois Bretons et leurs vingt-quatre amis, qu'ils venaient d'arracher de la Bastille, se présentaient dans le grand salon de Versailles et remettaient au roi lui-même le mémoire qui contenait leurs remontrances. La délivrance des nouveaux martyrs de la liberté bretonne fut célébrée par des fêtes nationales dans toute leur province, comme naguère celle de La Chalotais et de ses compagnons.

Le 24 septembre, le parlement de Paris, triomphant par les Bretons, fit sa rentrée et se laissa glorifier en leurs personnes. Le 10 mai, celui de Rennes recevait les félicitations publiques.

Mais le jour fatal d'une autre lutte était venu. Victorieuses en commun de la monarchie, la noblesse et la bourgeoisie se retrouvaient face à face avec leurs rivalités implacables ; toutes les deux avaient pris pour devise : *Vaincre ou mourir pour la liberté !* La liberté, pour la noblesse, c'était le maintien des franchises bretonnes, dont faisaient partie ses privilèges ; et la liberté, pour la bourgeoisie, c'était l'abolition de ces privilèges, même aux dépens des franchises bretonnes. La grande députation était encore à Paris, que déjà la

division éclatait en Bretagne. Vingt, libelles persuadèrent au tiers que la noblesse le dupait sous le masque de la nationalité, qu'un grand complot se tramait contre lui entre l'Église et les gentilshommes, et que les plus dangereux instruments de ce complot étaient le parlement et la commission des états. Une immense réaction de la bourgeoisie contre le parlement, si aimé quelques jours auparavant, s'opérait ; elle inaugurerait cette longue série de contradictions dont se compose la triste et monotone histoire des révolutions. Le 16 et le 17 août, l'émeute commençait à gronder dans Quimper : on avait d'abord brûlé en effigie les principaux membres du parlement ; l'enlèvement des grains par les accapareurs vint compliquer encore ces désordres à Saint-Brieuc, à Morlaix, à Pont-l'Abbé, à Lamballe. Les saturnales de Paris furent imitées à Rennes. À mesure que la fièvre révolutionnaire s'emparait du peuple, il montrait à quels excès pouvait aller son délire.

Enfin arrivèrent les états de 1788-9, qui furent les derniers états de Bretagne et le premier acte de la révolution. C'est de Nantes que partit le premier manifeste de l'insurrection bourgeoise, de même que la première étincelle de l'insurrection populaire en était partie sous Louis XIV. Depuis ce moment, les notables et les bourgeois de toutes les villes de Bretagne regardèrent comme acquis le droit de s'assembler et de délibérer sur leurs intérêts : telle fut l'origine des clubs révolutionnaires. Presque tous les pamphlets du tiers sortaient de Nantes. Telles furent les dispositions violentes dans lesquelles se réunirent les derniers états de Bretagne. Le vent de la révolution agitait toutes ces têtes, comme un océan près de se déchaîner.

Les députés du tiers et leurs agrégés s'assemblèrent à Rennes du 16 au 27 décembre, rédigèrent le cahier de leurs réclamations, et jurèrent entre autres articles : qu'on voterait, dès l'ouverture des états, par tête et non par ordre, – que le tiers s'abstiendrait de délibérer *sur toutes affaires quelconques* avant d'avoir obtenu l'égalité d'impôt et de représentation. Ils avaient reçu ce mandat impératif de leurs commettants, sous peine de désaveu formel.

Plus de neuf cents gentilshommes étaient accourus à Rennes de tous les points de la province : ceux mêmes qui se trouvaient hors de France avaient franchi mers et monts pour être au rendez-vous.

Le 29, les trois ordres, leurs présidents en tête, se rendirent séparément au couvent des Cordeliers, disposé pour les recevoir. Le 30, après la messe du Saint-Esprit, ils commencèrent leurs travaux par le vote du don gratuit et le renouvellement des fermes. Puis le président du tiers, M. Borie, se leva et dit à la noblesse et au clergé : « Vous n'irez pas plus loin sans nous entendre ; » et il propose de mettre en délibération les griefs de son ordre. Noblesse et clergé demeurent sourds, et s'occupent des commissions intermédiaires. Le

31, nouvelle sommation du tiers, tout aussi infructueuse. Le 1^{er} janvier 1789, la noblesse dépêche un courrier au roi ; durant sept jours, le tiers persiste dans ses sommations. Des violences allaient se produire, quand le 9, arrive un arrêt du conseil d'État qui enjoint à l'assemblée de se dissoudre sur-le-champ, et aux députés du tiers d'aller renouveler leurs pouvoirs, chacun dans sa ville. Ceux-ci obéissent et quittent la salle en silence ; mais la noblesse demeure et se déclare en permanence.

Cependant les communautés s'assemblaient, suivant l'ordonnance royale, pour renouveler les pouvoirs de leurs députés. Le parlement, déjà suspect, se vit alors enveloppé dans l'impopularité de la noblesse, pour être venu à son aide eu interdisant les assemblées électorales, qui, en dépit de ses injonctions, furent plus nombreuses qu'auparavant. Enfin, des insultes on en vint aux coups. – Ici nous nous abstiendrons de donner des détails ; la partialité des historiens, tous du tiers, doit nous faire suspecter l'authenticité des faits rapportés. On peut penser qu'un malentendu fut la seule cause d'un mouvement où sans doute le sang fut versé, sans qu'on sache qui commença l'attaque.

Tandis que le tiers état triomphait en Bretagne, il en était encore en France à préparer ses armes. L'élection des députés aux états généraux n'était pas même entamée. C'est donc la bourgeoisie bretonne qui a commencé la révolution de 1789, révolution préparée pendant un siècle par la noblesse et le parlement breton. Noblesse et parlement avaient déconsidéré la monarchie ; le tiers frappa de mort l'aristocratie : la démocratie pouvait désormais marcher sans obstacles.

Le plus éloquent champion du tiers était Volney, le futur auteur des *Ruines*, qui fondait à Rennes sa réputation, si exagérée depuis. Enfermé seul incognito avec une presse, il rédigeait et imprimait *la Sentinelle du Peuple*, dans laquelle il injurait d'une manière sanglante la noblesse. Averti qu'on devait le saisir, il se réfugia dans le château délabré de Maurepas, que la foule disait hanté par des revenants. Volney s'y retira avec sa presse ; la nuit il rédigeait et imprimait sa feuille, que chaque matin une laitière philosophe portait à la ville, où nobles et bourgeois s'en disputaient la lecture.

La révolution était née en Bretagne ; et plus qu'ailleurs elle devait y produire des horreurs, mais aussi des dévouements sublimes. Il nous reste à raconter l'histoire de ces temps désastreux où le pays, abandonné à lui-même, sembla près de s'abîmer pour toujours, jusqu'au moment où, par un miracle de la Providence, la tempête furieuse se calma, pour faire place à des temps, sinon glorieux comme ceux du passé, du moins tranquilles comme la paix des tombeaux.

Partie 5

CHAPITRE XIV

La Bretagne pendant la révolution française. – Depuis les états généraux de France jusqu'aux préliminaires des guerres de la Vendée.

(1789 – 1793)

Le résultat des états généraux de France, la rupture des trois ordres qui les composaient, le serment du Jeu de Paume et la prise de la Bastille, eurent un immense retentissement dans toutes les provinces et surtout en Bretagne, en ce pays qui avait devancé la France dans la voie des révolutions.

À la première nouvelle de la prise de la Bastille, annoncée ainsi par un Parisien à un Nantais : « Vous aviez juré la vengeance, nous l'exécutons ; » à cette nouvelle, le délire bourgeois fut à son comble. Les moindres bicoques regardèrent avec indignation leurs forteresses, et se demandèrent s'il ne fallait point aussi les abattre : la célèbre Quinquengrogne de Saint-Malo et le vieux château de Nantes faillirent tomber du contrecoup. Quelques jours après, les volontaires nationaux furent organisés dans toutes les villes bretonnes. Les comités de sûreté générale, absorbant à la fois les communes et les tribunaux, s'arrogèrent sur-le-champ les pouvoirs dont ils devaient si cruellement abuser : police intérieure et extérieure des villes, faculté de poursuivre les délits publics et disposition de la force armée. Ils exigèrent des citoyens le serment civique, emportant adhésion à tous les actes de l'Assemblée nationale, et ils regardèrent comme suspects ceux qui refusaient de le prêter.

En présence de l'élan révolutionnaire des villes, voyons ce que devenaient les châteaux et les chaumières. Les châteaux se divisaient déjà en deux camps : la majorité des nobles se retirait du sein des villes ou protestait ; la minorité s'associait ou feignait de s'associer au mouvement du tiers, dans l'espérance de diriger le torrent en se jetant au milieu de son cours. Le clergé protestait vivement. Quant aux paysans, ils assistaient aux premiers combats de la noblesse et du tiers avec une impassibilité remarquable. Ils attendaient, pour se lever et pour agir, que la révolution les atteignît dans leur âme et dans leur corps en attaquant leurs autels et leurs foyers, ces éléments puissants de toute nationalité, et surtout de la nationalité bretonne.

Ce fut à cette époque que le *club breton* devint célèbre. Organisé depuis longtemps en Bretagne, il s'était transporté à Paris dans la personne des députés du tiers, des agrégés placés auprès d'eux par les communes, des correspondants et des ambassadeurs, qui allaient et

venaient incessamment de la province à la capitale. Là, s'agitaient d'avance les questions à débattre à l'Assemblée nationale ; là, se rédigeaient les comptes rendus réguliers que les députés envoyaient à leurs commettants ; là, toutes les sommités du tiers se groupaient autour des Bretons, dont la position exceptionnelle accroissait l'ardeur et l'influence. Chose bizarre, ces meneurs de la révolution étaient encore présidés par le duc d'Aiguillon, conquis par la peur et la haine aux idées nouvelles, dans ce qu'elles avaient de plus exagéré et de plus dangereux. Plus tard, le *club breton* s'appela le club des *Amis de la Constitution*, et ce nom fut adopté par tous les clubs de Bretagne. Enfin, il choisit pour lieu de réunion le cloître des Jacobins, et fut ainsi l'origine de ce *club des Jacobins* qui domina si cruellement la Convention.

Non contente d'avoir doté la France des clubs, la Bretagne lui inspira encore la première idée des fédérations.

Dès l'ouverture des états généraux, un acte fédératif avait été signé à Rennes, adopté par le prévôt général et la maréchaussée, et solennisé aux éclats du canon dans le champ de Montmorin, par les représentants de la plupart des villes. C'était le prélude de la grande fédération de Pontivy. Cet acte célèbre fut précédé dans la basse Bretagne, principalement à Lannion, par des émeutes terribles. À la même époque, le parlement de Rennes, dernier rempart des franchises bretonnes, s'écroula sous les attaques réitérées du tiers ; l'arrêt qui supprima le parlement de Rennes enterra les libertés de la province, hélas ! déjà mortes depuis un an. Ainsi finit le célèbre parlement de Bretagne ; il avait été le premier défenseur de la dignité du pays, il en fut le dernier champion. Les autres grands corps de la province s'étaient, pour ainsi dire, éteints d'eux-mêmes. Depuis plus de six mois la cour des comptes enregistrait silencieusement à Nantes les décrets révolutionnaires qui devait aboutir à sa propre suppression.

Cependant la propagande révolutionnaire commençait à effrayer les campagnes de l'Ouest : elles refusèrent aux villes leurs provisions ordinaires ; les paysans pillèrent un convoi de cent vingt tonneaux de grains qui descendait d'Angers à Nantes, et ces deux grands centres allaient être affamés comme Brest, si les volontaires, exécutant leur pacte n'eussent forcé les paysans d'aller aux marchés (1790).

L'œuvre décisive de la Constituante fut la suppression des anciennes provinces et la division de la France en quatre vingt-trois départements. La Bretagne en comprit cinq : la Loire-Inférieure, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et le Finistère. Mais la Bretagne, pas plus que la Vendée, n'était mûre pour une telle révolution, ou du moins son application y demandait une foule de ménagements et de concessions qui échappèrent aux esprits absolus de l'Assemblée nationale. On s'en aperçut bientôt aux élections des

nouvelles municipalités. Voyons par quelles circonstances les bienfaits du nouveau régime municipal devinrent une persécution pour les Bretons et les Vendéens ; car nous ne devons plus désormais les séparer dans ce que nous dirons de la Révolution française.

En Bretagne, d'abord tout le monde avait été loin d'approuver d'un accord unanime l'enthousiasme avec lequel les représentants de la province avaient sacrifié ses franchises sur l'autel de la patrie, contrairement au mandat qui leur enjoignait de les conserver intactes. La noblesse et le clergé, dont les privilèges reposaient sur ces franchises, exprimèrent leur légitime mécontentement. Or, malgré leur défaite aux états particuliers et généraux, ces deux ordres étaient encore très-puissants en Bretagne.

En 1790, on comptait en Bretagne plus de trente mille individus jouissant des privilèges de la noblesse, c'est-à-dire ayant leur trésor particulier, leurs justices, leurs prévôts, leurs tabellions, leurs moulins, fours, halles, pressoirs, et tous ces droits féodaux compensés par des devoirs analogues. Un grand nombre des seigneurs avaient depuis longtemps laissé tomber en désuétude les plus onéreux de ces droits. Loin d'affaiblir leur influence locale, ces concessions volontaires et gratuites l'avaient décuplée en leur assurant la reconnaissance et le dévouement des paysans. Or, plus ils rendaient leur autorité douce et patriarcale, moins ils étaient naturellement disposés à se la laisser ravir.

Nous empruntons le portrait du clergé breton à un auteur moderne, dont on ne peut suspecter la partialité à l'égard de cette classe ; voici ce qu'il en dit. « Le clergé breton n'était pas moins imposant que la noblesse, et il était plus vénéré et plus aimé encore. Sans parler du clergé régulier, si nombreux et si prépondérant, il y avait jusqu'à cinq prêtres, terme moyen, dans les bonnes paroisses ; quelques-unes en comptaient jusqu'à douze. Les curés enregistraient, comme les notaires, les actes civils, contrats, testaments, etc. Un grand nombre devaient leurs cures au concours, et la plupart y étaient inamovibles. Au-dessous d'eux pullulaient une infinité de jeunes *kloër* (clercs) qui exerçaient le sacerdoce en attendant un vicariat ou un bénéfice. Presque tous sortis de la masse des paysans, dont quelques-uns portaient encore les longs cheveux ; regardés par leurs parents et par leurs amis comme des êtres supérieurs, ces *kloër* passaient des années entières chez les fermiers, mangeaient avec eux le pain de seigle et les crêpes de sarrasin, leur chantaient des cantiques, élevaient les enfants et mariaient les fiancés, partageaient les travaux et les habitudes, les peines et les plaisirs de la famille, et acquéraient ainsi une popularité sans bornes, dont on peut juger encore par les milliers de *sones* (chants domestiques) où s'éternise leur doux souvenir. Il faut dire que les *kloër* justifiaient et maintenaient leur influence par la vie la plus

irréprochable et la plus édifiante. »

On se figure avec quelle défiance une noblesse et un clergé constitués ainsi virent l'ancien ordre de choses renversé de fond en comble, la nouvelle division et la nouvelle administration de la France, le bouleversement des domaines féodaux, des communes et des paroisses, et tous les pouvoirs publics, le droit de délibérer, de voter, d'élire et de juger, confiés à ce peuple souverain qui devait en faire un si terrible usage ! Aussi les élections municipales de 1790 furent en Bretagne un étrange spectacle. Qu'on se représente toutes les affaires de la province interrompues d'un seul coup par l'entier remaniement du territoire et de la population. Ce fut un déplacement, et par conséquent un conflit d'intérêts dont le chaos peut seul donner l'idée. Le conflit des opinions en résulta nécessairement, et le premier enthousiasme produit par ces réformes s'éteignit dans les larmes et dans le sang : témoin les tumultes de Quimper, de Lorient, de Vannes, de Brest et de Nantes.

Le 19 juin 1790, l'Assemblée nationale avait décrété l'abolition des titres, armes et armoiries, et la suppression de la noblesse comme corps de l'État. Les fédérés bretons, à leur retour de la grande fraternisation de Paris, se chargèrent de l'exécution de ce décret. À Quimperlé ils attaquèrent les balcons armoriés et en mirent les écussons en pièces ; ils jetèrent ensuite les meubles par les fenêtres ; de là ils coururent aux églises, et mutilèrent les tombeaux à coups de sabre. En vain le district dénonça ce vandalisme à la commune : la commune répondit qu'elle n'avait point d'ordres à recevoir du district, et elle laissa les passions suivre leur cours.

À Quimper, les gardes nationaux firent un feu de joie de tous les insignes féodaux qui décoraient les balcons et les portes des nobles hôtels, et dansèrent alentour aux cris de : Vive la nation ! vivent les fédérés ! « Toutes les haines qui déchirent la France vont s'apaiser au souvenir de cette cérémonie ! » disaient les administrateurs du département. Cette cérémonie justement inaugura les saturnales qui allaient ensanglanter la France.

Le 19 décembre 1789, l'Assemblée nationale, arrivée au bord de l'abîme de la banqueroute en passant par le déficit, avait déclaré, sur la proposition de Talleyrand, que le clergé n'était pas propriétaire, mais administrateur des biens par lui possédés ; que la nation, dont il les tenait, pouvait les lui reprendre en se chargeant des frais du culte. C'était supprimer en masse le premier ordre de l'État, et violer la propriété dans ce qu'elle avait de plus sacré et de plus légitime ; disons plus, c'était frapper de mort la religion en faisant du prêtre catholique l'instrument salarié du pouvoir temporel : le clergé protesta vivement dès l'origine. À peine fut-il dépouillé, qu'au lieu de l'indépendance qu'on lui promettait en échange de sa ruine matérielle,

on entreprit de l'asservir. L'Assemblée nationale acheva de se perdre vis-à-vis des cœurs chrétiens et honnêtes en votant la constitution civile du clergé. Les mêmes législateurs qui avaient déclaré que leur œuvre, basée sur l'égalité évangélique, réaliserait la parole de Jésus-Christ, refusèrent de reconnaître le catholicisme comme religion de l'État. Enfin l'Assemblée nationale mit le comble à ses fautes en exigeant du clergé le serment à sa nouvelle constitution. La double liste des prêtres assermentés et non assermentés préludait dignement à la future loi des suspects. On vit dès lors dans tout le royaume deux clergés : l'un réfractaire, vertueux et croyant ; l'autre constitutionnel, scandaleux et impie. Derrière ce dernier se rangea la populace égarée des villes, Regardant comme des ennemis de ses libertés les prêtres qui défendaient la plus sacrée de toutes les libertés. C'en était fait du catholicisme en France, s'il n'eût trouvé dans l'Ouest un port de salut, si les paysans bretons et vendéens ne se fussent levés autour des derniers ministres de Jésus-Christ. Avant de dire les exploits de leur insurrection, disons les épreuves auxquelles on soumit leur patience. – D'abord en Bretagne, plus que partout ailleurs, la constitution civile et le serment du clergé furent une persécution aussi gratuite qu'absurde, attendu que les prêtres bretons n'avaient rien fait pour la provoquer. Depuis longtemps déjà, la révolution mettait le clergé dans une position intolérable. « Elle lui criait : Ne vous occupez pas des intérêts temporels, enfermez-vous dans l'Église. » Puis, au premier embarras elle allait lui dire : « Aidez-nous à rétablir l'ordre dans nos affaires. Quittez le sanctuaire pour la rue. » Quoi qu'il put faire, le clergé devint suspect aux révolutionnaires : les soi-disant inventeurs de la tolérance religieuse organisèrent contre le prêtre la plus odieuse intolérance politique. Si l'on compare la résistance du clergé de l'Ouest aux violences de ses ennemis, ceux-ci ne sont-ils pas de vrais persécuteurs, et ceux-là de véritables martyrs ?

Le nombre des prêtres qui refusèrent le serment fut immense : les villes s'étourdirent sur ce fait très-significatif : mais les paysans, dans leur bon sens, né de leur foi, se rallièrent autour des courageux ministres de Celui sans qui rien n'est stable, fort, ni honnête ici-bas. Pour remplir les nombreuses lacunes dans les cadres du clergé, les communes furent appelées à élire des évêques et des curés. Le ridicule s'unit à la violence dans ces intronisations soutenues par les baïonnettes ; et quand les nouveaux pasteurs furent installés, il se trouva qu'il leur manquait les premiers éléments d'un troupeau. Les couvents, qui ne voulurent point recevoir, on le conçoit bien, les visites de ces intrus, se virent l'objet de menaces, d'insultes et d'outrages horribles ; la populace en délire brisa les portes de diverses maisons religieuses, et fustigea des communautés entières de bonnes et charitables sœurs. Des scènes analogues affligèrent les cinq

départements bretons, où pas un évêque ne consentit à prêter le serment, préférant la fuite au parjure. Partout les électeurs et les clubistes envahirent les cathédrales, profanèrent la chaire de vérité, parodièrent sacrilègement les invocations au Saint-Esprit, et installèrent dans le sanctuaire des hommes tarés, la plupart du temps à peine minorés ou simples laïques. Si la religion constitutionnelle n'avait pas été flétrie d'avance, de pareilles scènes auraient suffi pour la tuer sous le ridicule. Aussi, loin de se fortifier, perdit-elle chaque jour de ses rares adeptes. Beaucoup de districts remirent indéfiniment les élections ecclésiastiques, au mépris formel de la loi. Plusieurs curés, assermentés d'abord, se repentirent et rétractèrent publiquement leurs erreurs.

Ce fut alors que la persécution jeta le masque. Les prêtres qui avaient refusé le serment furent chassés de leurs paroisses, arrachés de leurs églises, traqués dans leur retraite et amenés devant les districts. Mais telle était l'exaltation populaire en leur faveur, que la répression manqua d'ensemble et acheva de compromettre la cause révolutionnaire. Nulle part la fermentation des esprits ne fut plus vive, la persécution plus flagrante et la résistance plus acharnée que dans l'évêché de Vannes, cette pépinière des chouans. C'est de là que partit véritablement, dès le 13 février 1791, le signal de la grande insurrection de l'Ouest.

Aux motifs généraux qui allaient soulever les populations de l'Ouest contre les derniers actes de la révolution, et surtout contre la constitution du clergé, un motif particulier se joignait dans le cœur des paysans bretons : c'était cet instinct national qu'on avait vu jadis survivre chez les Celtes à la domination romaine et aux invasions germaniques ; instinct propre aux peuples de la Basse-Bretagne, et surtout aux habitants du Finistère, du Morbihan et d'une grande partie des Côtes-du-Nord. Là, non-seulement la révolution, dans ses bienfaits même, fut une persécution pour des gens qui n'en avaient aucun besoin ; mais elle réveilla toute leur farouche indépendance, lorsqu'elle voulut mettre la main sur ces prêtres sortis de leurs chaumières, et qui leur prêchaient la loi du Christ dans la langue natale ; sur ces héritiers des saints qu'ils invoquaient depuis le berceau jusqu'à la tombe, sur ces successeurs des évêques et des curés qui avaient été les premiers et les derniers champions de leurs franchises. Dans le Morbihan, plus que partout ailleurs, la noblesse et le clergé s'entendaient et exerçaient sur tout le pays une influence d'autant plus irrésistible qu'elle était plus salubre et plus méritée.

Dès le mois de juillet 1790, les électeurs primaires avaient demandé la conservation de leur ancien prélat, Mgr Amelot. Assuré ainsi de l'appui des petits et des grands, il refusa non-seulement de jurer la constitution, mais de sortir de son diocèse. Son clergé en masse suivit

son exemple, et l'administration resta paralysée à Vannes, n'osant affronter l'indignation des campagnes, que quelques violences cependant firent bientôt éclater. Un jour, les paysans de Sarzeau et des communes environnantes s'assemblèrent au nombre de plus de trois mille, à la voix du tocsin de leurs paroisses (février 1791). À ces hommes il fallait un chef rempli de la même foi qu'eux : entre tous les gentilshommes du pays, ils choisirent le seigneur de Sarzeau, le comte de Francheville du Pélinec, ancien officier de marine, chargé d'ans et couvert de blessures, mais encore plein de force et de courage, et tout à fait digne d'ouvrir la carrière aux La Rochejacquelein et aux Cadoudal. – Le 13 février, il marchait sur Vannes avec ses trois mille paysans.

Si cette première expédition eût réussi, toute la Bretagne et toute la Vendée se levaient peut-être deux ans plus tôt et vingt fois plus redoutables. Maître de Vannes, M. de Francheville l'était de Lorient et de Quimper ; le tocsin, se propageant de clochers en clochers, soulevait trois cent mille paysans, et les cinq départements de l'Ouest arrêtaient brusquement la révolution. Mais, prévenus par un espion, les administrateurs de Vannes eurent le temps d'appeler à leur secours les volontaires de Lorient et le régiment de Walsh, qui, laissant venir leurs ennemis indisciplinés, les enveloppèrent et les mirent bientôt en déroute. Cinquante restèrent sur le champ de bataille, les autres regagnèrent leurs clochers ; les prisonniers furent livrés à la rigueur des lois, et le pays, que leur triomphe eût fait lever en masse, tomba le lendemain dans la terreur. – Le département releva la tête, et la persécution s'y trouva organisée par la société des Amis de la Constitution improvisée à Vannes, et par trois commissaires envoyés sur les lieux par l'Assemblée nationale. Mgr Amelot, accusé d'avoir encouragé le soulèvement, fut cité et conduit à Paris par deux gardes nationaux : M. de Francheville attendit une meilleure occasion de reprendre l'épée, et on retrouve ses cheveux blancs à tous les combats de la chouannerie, jusqu'en 1796, époque à laquelle il se fit tuer pour sauver un jeune capitaine, légua son œuvre inachevée à son digne fils, au comte Desils et à Georges Cadoudal.

La religion catholique était hors la loi, le clergé proscrit, et cependant aucune force humaine ne pouvait faire aller les nobles et les paysans du Morbihan à la messe des *jureurs*. Et les choses en étaient là, non-seulement dans le Morbihan, mais dans toute la Bretagne, mais dans tout l'ouest de la France.

Vers ce temps-là, Louis XVI résolut de fuir une révolution qu'il ne pouvait dompter ; la fédération du 14 juillet 1790 avait été son dernier jour d'illusion : il prit la route de la frontière, et fut arrêté, comme on sait, à Varennes le 21 juin 1791. La fuite et l'arrestation de Louis XVI brisèrent le dernier frein de la révolution. Toutes les fureurs

qui se contenaient encore firent explosion. Les Jacobins triomphaient ; Robespierre et Pétion allaient arriver au pouvoir suprême. En Bretagne, comme ailleurs, la fuite de Louis XVI avait exalté les passions. On n'hésita plus à faire main basse sur les prêtres réfractaires. De leur côté, les contre-révolutionnaires ne s'endormaient point : ils adoptèrent pour signes de ralliement un ruban noir et un bonnet, avec cette inscription : *Dum spiro, spero* (Tant que je respire, j'espère). Il y eut des prises d'armes sur la Loire, dans le Morbihan, aux châteaux de Préclos et de la Proutière. M. de la Lézardière parut vers Machecoul, à la tête de six cents villageois. Partout, sous prétexte de répression, les âmes pieuses furent tourmentées, et les gens qui ne criaient pas Vive la nation ! dénoncés aux districts. La commune de Lorient dénonça le roi lui-même et tous les aristocrates en masse. « Le temps des proscriptions est arrivé, » disait une de ces proclamations sauvages. Les proscriptions, en effet, se multiplièrent de toutes parts. Sur le simple vœu des Amis de la Constitution, on visita, on désarma, on arrêta les châtelains, les aumôniers, les étrangers eux-mêmes. Tous les prêtres non jurés reçurent les chefs-lieux pour prison, et tout citoyen qui eut avec eux des rapports fut livré à l'accusateur public. Alors commencèrent à pleuvoir les dénonciations qui devaient faire tomber tant de têtes ; toutes les mairies et tous les clubs en furent inondés, et l'animosité générale se multiplia par les animosités individuelles. Alors aussi la puissance envahissante des clubs domina tous les pouvoirs publics. Les moindres bourgades avaient leurs *Amis de la Constitution*. *La plupart des clubs, avons-nous besoin de le dire, occupaient les couvents d'où l'on avait chassé les moines et les religieux.*

En Bretagne surtout et dans l'Ouest, l'application de la Constitution devint de jour en jour plus impraticable. Pour remanier ainsi de fond en comble l'administration publique, il eût fallu la confiance et le concours de tous les esprits sages... et l'on commença par les proscrire. Or, presque tous les hommes de bien étant écartés, les affaires échurent aux intrigants et aux brouillons. Des troubles, des émeutes, des collisions douloureuses signalèrent les premiers essais de la réalisation des rêves de la Constitution. Irritées de leur propre impuissance, les administrations les plus modérées dans le principe devaient aboutir à toutes les violences de l'arbitraire ; elles devaient finir par trancher, à la manière d'Alexandre, ce nœud gordien qu'elles ne pouvaient défaire : c'est ce qui arriva dès la fin de 1791. L'amnistie prononcée le 14 septembre au sujet de la proclamation de la Constitution fut révoquée ou violée partout, et la guerre reprit ouvertement entre les patriotes et le clergé réfractaire. Pendant ce temps-là, l'Assemblée législative, qui avait remplacé la Constituante, enlevait à la fois à la révolution et à la monarchie leurs illusions d'un moment. Là, la Gironde et la Montagne déterminèrent la guerre civile

et la guerre étrangère par les décrets contre les émigrés et contre les prêtres. Le second de ces décrets livrait à la justice les prêtres réfractaires, et enjoignait aux départements d'en adresser les titres à l'Assemblée. On ne leur laissait pas même la chétive pension qui leur avait été allouée en indemnité de leurs biens ; c'était les placer, après les avoir dépouillés, entre la faim et l'apostasie (novembre 1791).

Les émigrés, sommés de rentrer, refusèrent d'obéir : quant au clergé, il fut martyr. Alors les révolutionnaires trouvèrent ce lien d'union qui devait être leur force, la guerre contre les puissances étrangères, qui menaçaient de tuer le vautour dans son œuf. La guerre de vingt-cinq ans allait commencer.

Les départements n'avaient pas attendu les décrets de l'Assemblée législative pour violer l'amnistie en remettant la main sur le clergé. Les scènes les plus déchirantes vinrent émouvoir tout l'Ouest en faveur des nouveaux martyrs, et surtout en faveur des moines et des religieuses, arrachés de force à leur vie de pénitence et de dévouement, et jetés sans défense et sans ressource au milieu d'une société qui les traitait en parias : lutte horrible et inouïe entre la prière et le blasphème, entre le chapelet et le sabre !

« L'expulsion des Calvairiennes de Carhaix fut un véritable drame. À toutes les visites et à toutes les sommations, ces pauvres filles avaient répondu qu'on les arracherait des grilles de leur parloir. La population des montagnes et des landes voisines était accourue à leur aide. Les milliers de mendiants qu'elles nourrissaient étaient là, grouillant sous les haillons, tendant l'écuëlle de bois où ils recevaient la soupe, et remplissant l'air de lamentations et de prières navrantes : le jour fatal, toute la ville se joignit aux campagnes. Une heure s'écoula sans que les officiers chargés de leur expulsion eussent le courage de paraître. Enfin, au moment où les sœurs distribuaient leur dernière aumône aux pauvres, les trois charrettes requises pour l'enlèvement s'avancèrent, escortées par la garnison de Carhaix, sous les ordres de deux municipaux et du procureur syndic. Les soldats se postèrent aux issues du couvent, et leurs chefs entrèrent au parloir.

« Que voulez-vous ? demanda une sœur converse.

« – Parler à votre supérieure.

« – Elle est sans doute en prière.

« – Allez la chercher.

« Bientôt parut une petite femme en longue robe noire, Malo, était un de ces hommes merveilleusement doués qui peuvent tout. Après avoir follement dépensé sa jeunesse dans le plaisir, la débauche et les duels, il changea tout à coup, et s'apprêtait à faire ses vœux dans un couvent de la Trappe, quand les guerres d'Amérique éclatèrent. Il abandonne le froc, ressaisit l'épée, se fait appeler le colonel Armand, et illustre ce nom dans la campagne des États-Unis. De retour en

Bretagne, il fait partie de la députation de 1787, qui réclamait de Louis XVI les privilèges de la province : on l'enferme à la Bastille, d'où il sort triomphant avec ses compagnons. Fidèle aux vieilles franchises bretonnes, il provoque et signe les protestations de l'Église et de la noblesse contre les premiers envahissements de l'idée révolutionnaire. La parole enfin ne lui suffit plus ; il y joint l'action, et dès 1789 il remue toute la Bretagne du fond de sa terre de Saint-Malo.

La Rouërie eut d'abord une idée toute nationale : ce fut de courir à Coblenz arrêter le mouvement de l'émigration. Il dit à ses amis que c'était en France, et non pas sur le Rhin, qu'ils pouvaient sauver la monarchie : on le prit pour un rêveur. Alors il jura de prouver sa thèse par des faits, et revint en Bretagne, où il convainquit les gentilshommes. Ayant obtenu enfin l'adhésion des princes, le 5 décembre 1791, il put entamer l'exécution de son grand projet. On le vit, à partir de ce moment, faire une sorte, de miracle en créant une association dans le pays le plus morcelé par les intérêts. Il arrivait seul et sans appui à Rennes ou à Vannes, et le lendemain il avait organisé un comité royaliste animé de son ardent esprit. Il enveloppa ainsi non-seulement les cités, mais les villages des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, dans une organisation secrète aussi vigoureuse que la constitution révolutionnaire. La Rouërie ne mit réellement dans son secret que Tinténiaç, Fontevieux, le major américain Chaffner et Thérèse Lemoëlien, sa parente.

Le 2 mars 1792, les princes confèrent à La Rouërie des pouvoirs illimités ; ces pouvoirs, signés des comtes de Provence et d'Artois, enjoignent enfin aux gentilshommes *de ne pas augmenter l'émigration, leurs services étant plus importants au dedans qu'au dehors* ; recommandation tardive, malheureusement accompagnée d'une menace des puissances européennes. La Rouërie convoque aussitôt à son manoir tous les chefs de son association. Prévenus par des espions, les gardes nationaux de Saint-Malo et de Saint-Servan surprennent l'assemblée au milieu de la nuit ; mais, averti lui-même par sa contre-police, La Rouërie disparaît avec ses amis dans un souterrain, et les soldats ne trouvent que des domestiques couchés dans leurs lits. Le conspirateur ajourne alors l'insurrection pour y associer le peuple des campagnes ; mais il n'a pas le temps d'arrêter plusieurs agents subalternes, tels que Charles Elliot et René Malœuvre, qui tombent avec quarante autres au pouvoir des patriotes, et périssent sans trahir le secret de La Rouërie. Celui-ci reprend ses excursions de ville en ville et de château en château, et continue de grossir et d'organiser son parti en y rattachant les mécontents de toutes les classes. En basse Bretagne, il enrôle des légions de mendiants, argus infailibles et missionnaires insaisissables, hôtes et confidents de tous les ménages, au moyen desquels, se trouvant partout sans se déplacer, il voit et

entend tout ce qui se dit et se fait chez ses amis ou ses ennemis, et prêche la contre-révolution partout. Au pays du Mans, en attendant les soldats que les mendiants lui recrutent, il trouve des soldats tout prêts dans les contrebandiers du sel, aguerris de père en fils à tous les dangers. Trente mille familles du Maine, d'ailleurs très-honnêtes, vivaient de cette lutte éternelle. C'était l'état des quatre frères Cottereau, types de chouans que nous allons bientôt voir à l'œuvre. Enfin, du même coup, La Rouërie gagne les employés de la gabelle eux-mêmes, que les dernières réformes ont laissés sans ressource et sans pain.

Cependant le 10 août a sonné, et, il faut l'avouer à la honte des villes bretonnes, les héros de cette journée néfaste ont été les fédérés de Brest, de Morlaix, de Quimper, etc., qui égalèrent, s'ils ne surpassèrent les féroces *Marseillais*. Le lendemain Louis XVI était emprisonné avec toute sa famille, et pendant quarante jours la France demeura sans pouvoirs et sans lois, menacée à l'extérieur par toute l'Europe armée contre elle, et dominée à l'intérieur par les forcenés de la commune de Paris qui criaient déjà : *La liberté ou la mort !* Pendant ces quarante jours, les jacobins plantaient partout des arbres de la liberté, se jetaient le sabre au poing dans toutes les maisons suspectes d'incivisme, et envoyaient aux quatre-vingt-trois départements le nouvel et suprême instrument de leur justice, la guillotine ! Alors commence la sanglante trilogie qui se résume dans les noms de *Danton*, *Robespierre* et *Marat*.

À partir de ce moment, on sévit plus que jamais contre les prêtres insermentés ; on les força d'opter entre l'exil et la prison. On offrit trente-deux livres par tête à quiconque les amènerait au district. Il s'en trouva bientôt une multitude entassée dans le château de Nantes, où, sans compter ceux du pays, Maine-et-Loire en envoya trois cents, et la Sarthe cent soixante-huit. Enfin parut la loi qui ordonnait leur déportation en masse (26 août 1792). Trois jours auparavant, l'expropriation des émigrés avait été décrétée par l'Assemblée législative : Royon-Guermeur arrive en poste à Quimper pour opérer, disait-il, la levée en masse des patriotes et la vente des biens d'émigrés. Déjà le nouveau ministre de la justice, Danton, frappait à coups redoublés sur la France monarchique et religieuse, et particulièrement sur les provinces de l'Ouest. Visites domiciliaires, ventes des biens nationaux, arrestation des suspects, se multipliaient de jour en jour. En même temps la double guerre sévissait au dedans et au dehors. Huit mille Vendéens enlevaient Bressuire, et les troupes allemandes, forçant nos frontières, prenaient Longwy et Verdun.

Une armée de commissaires et de procureurs fit payer ces échecs aux nobles et aux prêtres de l'Ouest. On dressa la liste des émigrés, de leurs biens, de leurs enfants et de leurs proches. Leurs receveurs et

leurs intendants, sous peine de se voir traités comme suspects, apportèrent leurs comptes aux comités de surveillance. Ce fut dans toute la Bretagne un bouleversement général de l'ancienne société, une immense hécatombe, pour ainsi dire, de propriétés séculaires.

Et qui achète à vil prix ces biens nationaux ? Ceux qui en ont chassé les maîtres dans cet espoir ; quelquefois, hélas ! le serviteur qui feignait de pleurer leur départ ; parfois aussi, disons-le, un honnête homme qui semble voler ceux auxquels il veut un jour restituer leurs domaines. Pour l'honneur de la France, pour l'honneur surtout de la Bretagne, ces derniers furent nombreux.

Les élections départementales, qui allaient enfanter 93, furent dominées partout par les émissaires de la commune de Paris, par ces brigands reconnus qui dilapidaient les fonds publics, comme les propriétés particulières, qui pillaient le garde-meuble, les églises, les dépouilles des victimes de septembre, et allaient passer du vol juridique à l'assassinat légal. À leur exemple, les bandits ordinaires, n'ayant plus de frein, arrachaient aux femmes leurs bijoux en public, pour en faire, disaient-ils, hommage à la patrie.

Tout profitait aux jacobins, au dehors comme au dedans, les triomphes comme les défaites de la France. La nation, pour échapper aux horreurs de la guerre civile, de la proscription, et à la mort honteuse des échafauds, passait dans l'armée : deux mille volontaires, affluant de toutes parts, quittaient chaque jour Paris pour courir à la frontière. Avec ces jeunes héros, Dumouriez et Kellermann réparaient à Valmy les échecs de Longwy et de Verdun ; Custine enlevait Mayence et Francfort aux Autrichiens, qui se vengeaient en brûlant sept cents maisons à Lille ; Montesquiou envahissait la Savoie, et Anselme le comté de Nice ; enfin la première heure de l'an I^{er} de la République française sonnait au milieu de tout ce bruit d'armes et des cris de victoire (24 septembre 1792).

Les honnêtes gens qui avaient pu concevoir d'heureuses illusions en 89, ceux qui les avaient conservées en 90 et 91, ouvrirent les yeux devant les horreurs qu'inaugurait 92, horreurs que 93 devait encore surpasser. À la suite de beaux discours sur la liberté, la foule ameutée, qui venait d'applaudir aux promesses de tolérance, demandait à grands cris la tête des prisonniers. Ces prisonniers, c'étaient des nobles, des prêtres, des moines, des religieuses, des *suspects* en un mot ! Voyant diminuer leur nombre par la retraite des républicains honnêtes, les sans-culottes bas-bretons redoublèrent de violence.

L'année 1793 vint pour la France, et le 21 janvier le fils de saint Louis montait au ciel ; avec cette noble et pure victime semblaient s'envoler tous les anges gardiens du pays, qui resta livré à une armée de démons. La Bretagne n'avait pas attendu le 21 janvier pour se jeter en travers de la Montagne. Trois jours après l'exécution de Louis XVI,

la République avait décrété la levée de trois cent mille hommes qui devaient marcher à la frontière : de son côté, l'Europe monarchique lançait quatre cent mille soldats contre la République. Dès que la levée en masse fut promulguée, une scission profonde s'établit entre les villes et les campagnes de l'Ouest. Dans les villes, l'enthousiasme républicain entraîna les populations vers la guerre extérieure ; dans les campagnes, la terreur des paysans rappela celle qui avait glacé la France au commencement de l'an 1000. Est-il encore temps de sauver l'autel et le foyer ? se demandèrent Bretons et Vendéens. Ce fut alors qu'on apprit la mort obscure de La Rouërie ; il avait cessé de battre, ce noble cœur, le 30 janvier 1793 ; il s'était brisé de douleur en apprenant que la tête de son roi avait roulé sur les planches d'un échafaud.

Avant de mourir, La Rouërie avait tenté, par un sublime effort, d'ébranler la Révolution par la main de ses propres auteurs. Son médecin et son ami, Latouche-Cheftel, s'était offert à lui pour être l'instrument de ses projets ; mais l'œil pénétrant de La Rouërie aperçoit bientôt une trahison au fond des folles espérances dont Cheftel le berce ; Cheftel est à Paris, où il vend son ami à Danton. Ce coup terrible épuise les forces de La Rouërie, déjà miné par une fièvre mortelle : errant dès lors de forêt en forêt, de ravin en ravin ; traqué par des ennemis qui ont son secret ; n'osant soulever son armée de peur d'accélérer la perte de Louis XVI, dont le jugement durait encore, il ne fit plus que languir jusqu'au commencement de 1793. La mort de La Rouërie demeura près de deux mois secrète. La Révolution avait perdu ses traces ; Latouche-Cheftel les cherchait partout sans les trouver. Les Anglais furent plus heureux ; ils révélèrent à la Convention la retraite de son ennemi, par l'entreprise des Amis de la Constitution de Londres, affiliés aux Jacobins de Paris.

La Rouërie inspirait tant de craintes à la République, que les deux agents de police chargés de l'arrêter, et le croyant vivant, demandèrent sept mille hommes pour les soutenir. C'était inutile : un jardinier, mis à la question, conduisit les agents dans le jardin du château de la Guyomarais, et leur dit :

« L'homme que vous cherchez est là.

« – Il est donc mort ?

« – Et enterré, suivant ses désirs, avec toute sa correspondance et tous ses papiers. »

On trouve en effet ces fatales lettres, qui firent monter à l'échafaud les nobles et héroïques complices de La Rouërie ; ils moururent comme ils avaient vécu, le cœur plein de courage. Il manquait cependant à la Convention la liste des complices du héros : Thérèse Lemoëlien la brûla lorsqu'on vint l'arrêter. Action généreuse, mais qui perdit la conspiration : compromis par la liste fatale, tous les

confédérés se seraient battus jusqu'à la mort ; sauvés par sa destruction, la plupart renoncèrent à la partie ou l'ajournèrent. On jugea plus tard, à Paris, vingt-sept des complices de La Rouërie : douze montèrent sur l'échafaud ; il y avait là trois femmes, soutenues par Thérèse Lemoëlien. L'une d'elles, M^{me} de La Touchais, mourait à la place d'une sœur dont elle avait pris le nom. Tous refusèrent énergiquement les services des prêtres constitutionnels.

Morillon et Barthe annoncèrent en ces termes au gouvernement républicain la mort du grand conspirateur : « ... La Rouërie est mort dans un *accès de rage* ; ses partisans sont aux mains de la loi, ou poursuivis par *l'éternel remords*. La ci-devant province de Bretagne est *paisible* ; il *n'y a rien à craindre d'elle pour la république*. Nous pouvons en dire autant des départements limitrophes. La calotte et les vieux parchemins sont vaincus ; mais il faut élever ce peuple *ignorant* à la hauteur de notre *belle révolution* ; nous devons le *contraindre à savoir être libre*. De longtemps il ne sera tenté, sans aucun doute, de se révolter contre les principes *sauveurs* proclamés par la Convention ; mais *si vous n'avez rien à craindre de lui*, il n'y en est pas ainsi des patriotes, qui se sont affadis dans un modérantisme ignominieux. Nous allons nous mettre à la chasse des prêtres et des nobles qui n'ont pas encore expié leur incivisme par l'exil ou par la guillotine. Cette oeuvre de sansculotisme ne sera pas longue à accomplir... Nous croyons devoir signaler à l'attention des comités l'hypocrisie de quelques faux républicains qui regrettent la mort de Capet, et qui surtout *affectent des craintes chimériques sur la tranquillité des paysans*. Que les levées s'effectuent avec du canon et des coups de fusil, et personne ne songera à se révolter ; nous vous le *garantissons* sur notre foi de bons républicains et de sans-culottes. »

Cette lettre importante est datée du 5 mars 1793. Cinq jours après, la Bretagne, l'Anjou et le Poitou se levaient en masse. Mais avant de raconter l'explosion populaire de l'Ouest, disons un mot des derniers excès qui la rendirent inévitable.

Les administrations départementales, non contentes de féliciter la Convention sur la mort de Louis XVI, allèrent jusqu'à dénoncer le jeune Louis XVII, sous prétexte d'extirper les *racines de l'arbre monarchique*. La délation fut, d'ailleurs, partout à l'ordre du jour : « On put être infâme et l'avouer hautement, » dit M. Mellinet. Quant aux prêtres, on ne se borna pas à les laisser mourir dans des cachots infects, on les accusa de continuer leur ministère, de faire des prosélytes *à travers le guichet de leur prison*, et désormais ce guichet ne s'ouvrit plus que pour le geôlier. Présidant une cérémonie funèbre à l'occasion de l'assassinat du régicide le Pelletier, un évêque constitutionnel s'écria : « Les Égyptiens condamnèrent les cadavres des rois ; le Pelletier a fait infiniment davantage : il a jugé à mort la

royauté elle-même ! » Et toute la populace de répondre : « Mort aux rois ! mort aux aristocrates ! mort aux calotins ! »

Voilà ce qui se passait dans les villes de l'Ouest.

Dans les campagnes, c'était une persécution incessante, organisée de chaumière en chaumière. Croyant étouffer la foi et la liberté à force de commissaires et d'agents, la Convention poussait à bout la patience des hommes les plus dociles. Au moindre péril de la révolution, au moindre revers de ses armées, les jacobins déchargeaient leur fureur contre les populations de l'Ouest, qu'ils accusaient de tous les malheurs de la France. – Calomnie, ingratitude ! Qui avait jeté dans les coeurs ces germes de liberté et provoqué ces réformes dont la république se montrait si fière, sinon les Bretons et les hommes de l'Ouest ? C'est une justice que Napoléon leur a rendue depuis longtemps. Les peuples de l'Ouest avaient toujours été libéraux dans l'acception la plus vraie du mot ; chez eux la liberté ne datait pas d'hier ; elle avait fait reculer César, et avait maintenu ses droits contre les monarques français, tout en leur gardant un respectueux attachement. Quelle ne fut pas la longanimité de ces *durs* enfants de l'Armorique, comme ils se nommaient eux-mêmes ! Il fallut, pour leur faire prendre les armes, que l'oppression bouleversât leurs propres consciences et leurs propres foyers.

S'ils avaient défendu les gentilshommes fidèles au pays, et s'ils les mirent à la tête de leurs bandes, c'est que ces gentilshommes étaient leurs frères encore plus que leurs maîtres. Sous une féodalité patriarcale leur vie commune était une vie d'égalité ; leur guerre d'insurrection fut la continuation naturelle de cette vie ; ce fut vraiment la guerre d'amitié, comme ils se plaisaient à l'appeler.

Cet hommage au caractère breton a été formulé par un historien qu'on ne peut suspecter de partialité en faveur de l'Ouest, par M. Thiers lui-même (*Histoire de la Révolution*, tome IV, page 79). Au reste, nous citons textuellement ses remarquables expressions : « Le régime féodal, dit-il, s'était empreint en Bretagne et en Vendée d'un caractère tout patriarcal, et la révolution, *loin de produire une réforme utile dans ce pays, y blessa les plus douces habitudes et y fut reçue comme une persécution...* Les seigneurs entretenaient avec les paysans des rapports continuels et faciles... Ils faisaient la chasse en commun... Les prêtres, d'une grande pureté de moeurs, exerçaient un ministère tout paternel... On subissait l'autorité du seigneur, on croyait à la parole du curé, *parce qu'il n'y avait ni oppression ni scandale.* »

La République s'était imaginé qu'il suffirait de menacer les Bretons pour les enrôler sous son drapeau. « Cette œuvre de sans-culotisme ne sera pas longue à accomplir, avaient écrit Morillon et Barthe ; que les levées s'effectuent avec du canon et des coups de fusil, et personne ne résistera, » Du moins eût-il fallu pour cela une loi précise et des

ministres accrédités. – Or, rien de plus vague que la loi du 24 janvier, rien de moins considéré que les hommes chargés de son exécution. – Le contingent de chaque commune devait être fixé dans les vingt-quatre heures de la promulgation. Des registres d'enrôlements volontaires restaient ouverts pendant trois jours, et si le nombre des inscrits ne complétait pas le contingent, les appelés réglaient eux-mêmes le moyen d'y parvenir. De là mille conflits et mille querelles entre les citoyens et les officiers municipaux. En vain les commissaires mettent sur les billets : *soldats de la patrie*. Ces *billets d'honneur*, comme ils les appellent, ne séduisent nullement les paysans bretons. Si l'on joint aux ambiguïtés de la loi l'irritation des esprits et l'impuissance des magistrats, ou comprendra qu'il y avait là toute une contre-révolution.

Ce qui acheva d'exaspérer les villages, c'est que les villes furent ménagées à leurs dépens, sous prétexte qu'ils ne fournissaient pas assez de volontaires. « Faites peser la réquisition sur les paroisses les plus récalcitrantes, » écrivait imprudemment le pouvoir exécutif. Plus imprudents que leurs chefs eux-mêmes, les commissaires menaçaient des postes les plus éloignés et les plus dangereux tous ceux qui ne marcheraient pas spontanément. Les paysans, convaincus qu'on voulait les mener à la boucherie, répondirent : « Autant vaut mourir chez nous ! »

« Ce mot, dit avec raison M. Pitre-Chevalier, définit parfaitement toute leur insurrection, dans laquelle l'esprit de parti le plus aveugle a pu seul voir un complot organisé d'avance... Ce fut le mouvement le plus libre et le plus spontané qu'offre l'histoire ancienne et moderne. Les persécutions religieuses avaient comblé l'irritation populaire, la levée en masse fut la dernière goutte qui la fit déborder. »

Ce ne fut pas la noblesse qui fit soulever les masses, ce furent au contraire les masses qui entraînaient la noblesse, au nom du peuple et de ses intérêts. Les paysans opposèrent à la république sa propre devise : *Liberté, Égalité*. Ou vit alors en Bretagne et en Vendée, comme l'a très-bien dit un écrivain de nos jours, cet étrange et merveilleux spectacle, si méconnu jusqu'ici par les historiens : d'un côté, un gouvernement qui s'intitulait *République*, et qui dépassait toutes les corruptions et toutes les tyrannies de la monarchie absolue ; de l'autre côté, une armée de paysans qui réalisait, sous le drapeau de la monarchie, toutes les théories de la république.

À l'exception de quelques levées partielles, qui s'accomplirent avec facilité (comme à Nantes et dans certaines villes du Finistère), il est vrai de dire que toutes les paroisses bretonnes repoussèrent la loi du 24 janvier. Dans le Finistère même, si puissamment administré, on ne put contenir les territoires de Lesneven, de Brest, et surtout de Saint-Pol-de-Léon. Cette répulsion fut particulièrement énergique dans le

Morbihan ; on y vit plusieurs villes assaillies ou enlevées par des milliers de paysans réfractaires. Pareil fait se produisit dans la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

Une première bande se rallie à une autre, et, comme une avalanche, grandit en s'avancant. À Vannes, les magistrats et la garde nationale vont au-devant de huit cents rebelles, qu'ils somment en vain de retourner sur leurs pas. D'autres bandes s'unissent à celle-ci, et elles forcent la ville sous le feu de la garnison : on s'assomme d'une part (les paysans n'avaient que des bâtons), on se fusille de l'autre. L'autorité n'a le dessus qu'en s'assurant de cent cinquante réfractaires.

« Quelles sont vos intentions ? leur demandent les juges de paix.

« – Puisqu'il n'y a plus de roi, de loi, ni de prêtres, répondent-ils, nous voulons *crocher* avec la nation. Nous voulons savoir de quel droit on prétend recruter. Nous ne connaissons plus de maîtres ; nous nous lèverons tous ! »

Et déjà les plus effrayants rapports viennent justifier cette menace. On reconnaît aux vengeances dont parlent des missives des hommes poussés à bout par trois ans de résignation. Les affreux événements de la Roche-Bernard viennent terrifier les administrateurs et la milice de Vannes, au moment où ils se préparaient à courir au secours de leurs voisins. Le massacre de la Roche-Bernard fut le prologue du drame qui allait ensanglanter la Bretagne. Il faut le dire, le plus beau rôle n'y appartient pas aux insurgés ; et ses terribles représailles, qu'on va leur rendre au centuple, nous rappellent la confiance que faisait naguère un de leurs chefs à un historien estimable : « Une fois en guerre réglée, les paysans de l'Ouest furent aussi humains que le permirent les circonstances ; mais aucune parole ne saurait exprimer la frénésie de leur premier soulèvement. » Ajoutons qu'à la Roche-Bernard les deux partis eurent leurs héros comme leurs martyrs. On vit un gentilhomme, M. du Plessis, bravant la fureur des villageois égarés, aller chercher des médecins pour leurs victimes, leur porter lui-même ses secours et ses soins, et sauver dans sa maison, au risque de sa propre vie, le lieutenant Monistrol. On vit aussi la femme Priour-Ducordic se faire la gardienne intrépide et la servante dévouée des patriotes, leur donner son lit, sa table, sa bourse, et les arracher, sous divers déguisements, aux poursuites de ses propres amis.

Il faut dire aussi que la principale victime parmi les républicains, Joseph Sauveur, enthousiaste révolutionnaire, avait souvent excité les citoyens de Rennes et de la Roche-Bernard contre les paysans ; qu'il s'était montré justicier impitoyable envers les prêtres réfractaires ; enfin, que les paysans bretons lui attribuaient le coup de feu qui avait abattu un des leurs quand ils fraternisaient avec les habitants.

Quoi qu'il en soit, tout cela montrait à la République qu'après avoir

semé le massacre elle allait recueillir le carnage. On se figure sans peine que la réaction n'épargnait pas les prêtres assermentés.

Les vainqueurs du la Roche, grossis de village en village, se jetèrent sur Rochefort, sur Redon et sur Guérande. Déjà l'insurrection avait trouvé d'habiles capitaines : elle le prouva à Ploërmel, et surtout à Pontivy. La garde nationale y fut écrasée par les paysans, qui s'emparèrent à coups de fourches d'une pièce de canon (15 mars 1793). À Rochefort, le chevalier de Silz commandait les villageois sous le nom de général de Rochefort. Il avait sous ses ordres Mont-Méjan, dit Dupuis, Chevalier, Guérin, La Rivière et La Roque. Il fut le premier à organiser l'insurrection par contingents de communes, qui se relevaient les uns les autres, et à lui donner le drapeau royal. Les *bleus* manquèrent à la défense de Rochefort, dont les *blancs* s'emparèrent, le 16, sans coup férir.

En trois à quatre jours l'explosion des campagnes avait ébranlé les cinq départements bretons. En plusieurs endroits, les curés patriotes guidaient les républicains contre les paysans bretons. Saint-Pol-de-Léon fut, depuis le 14 jusqu'au 24 mars, un véritable champ de bataille, à l'occasion du tirage de la conscription.

Déjà l'insurrection s'agglomérait en armée, armée d'autant plus terrible qu'elle était insaisissable, et elle trouvait chaque jour de nouveaux chefs dans les nobles compagnons de La Rouërie. Mais les meneurs les plus influents furent partout les simples laboureurs qui, comme Yves Helloco, quittèrent la charrue *pour se battre en famille jusqu'à la paix*. – Exposons maintenant l'insurrection de la Loire-Inférieure, et par là, entrons en Vendée.

Ce fut un spectacle imposant des deux côtés. Dans les campagnes, une armée de paysans soulevée contre la liberté des villes ; dans les cités, une armée de citoyens repoussant la liberté des paysans. Ici, de pauvres gens traqués dans leurs foyers, défendant avec des faux et des bâtons cette vieille croix du Christ qui avait affranchi le monde. Là, les fanatiques d'une religion nouvelle imposant à coups de fusil leur symbole, et convaincus qu'il allait à son tour sauver la France.

Nantes, en proie aux plus vives alarmes, apprêtait un système de défense, comme si les paysans l'eussent menacé d'un siège en règle. Au dehors, les villageois occupaient toutes les issues de la ville, à une lieue à la ronde. En vain les administrateurs essayaient-ils de leur promettre pardon entier s'ils se désistaient de leur attaque ; il était trop tard pour parler ainsi, et on ne les écoutait pas. D'ailleurs, un tribunal extraordinaire venait d'être créé pour juger tous les rebelles qui seraient pris les armes à la main. Le 15 mars, grande alerte. Le maire de Nantes redouble d'activité ; il veut que la ville qu'il administre devienne la citadelle de la République. On se disposait enfin à s'égorger en France entre Français, comme on s'égorgeait sur

la frontière entre Français et Autrichiens. Ce fut alors que la Vendée tout entière se leva comme un seul homme, et vînt donner la main à la Bretagne.

CHAPITRE XV

Suite de la révolution en Bretagne. – La Vendée militaire. – Cathelineau. – La Rochejacquelein. – Charette. – Première époque.

(1793)

Avant de raconter le drame de la guerre de Vendée, dessinons en peu de mots le tableau géographique, et indiquons les principales divisions de cette terre de héros.

Nous entendons d'abord par Vendée toutes les parties de l'Anjou, du Poitou, du Maine et de la Normandie qui se joignirent à la Bretagne dans l'insurrection de l'Ouest : telle est proprement la Vendée *militaire*, dont M. Crétineau-Joly a écrit récemment l'histoire, avec cette ampleur de vues et de style qui lui est particulière.

L'ensemble de ce grand théâtre de la guerre civile a pour limites, d'un côté, la mer qui baigne les côtes de Bretagne dans toute leur étendue, et de l'autre côté, une ligne qui part de la Manche, près du Calvados, remonte l'Orne jusqu'à la source du Sarthon, suit cette rivière jusqu'à la Sarthe, traverse la Loire à Saumur, et aboutit à l'Océan, près des Sables-d'Olonne. Ce territoire renferme au moins cinq millions d'habitants. Il serait trop long d'en examiner successivement les points principaux ; nous serons donc très-bref à cet égard.

La Vendée militaire comprend presque tout le département de la Vendée, une partie de celui des Deux-Sèvres, et toute la rive gauche de la Loire dans les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Ce dernier fleuve doit être considéré comme une ligne de séparation constante entre la Vendée et la chouannerie. Ce grand centre vendéen a au moins huit cent mille habitants. On distingue en Vendée le Bocage, la Plaine, le Marais et les Îles. Le Bocage est le centre, et en quelque sorte le résumé de la Vendée, sous tous les rapports. On y trouve peu de grandes forêts, mais une quantité de petits bois, et le pays tout entier semble couvert d'arbres, tant les clôtures (composées d'un talus de cinq pieds de haut et d'une haie vive) y sont rapprochées et multipliées.

En 1793, tout ce pays était un obscur et inextricable labyrinthe, où se croisaient, entre un dôme de verdure et un gouffre de boue, ces terribles chemins creux qui engloutirent tant de bleus. Beaucoup de ces chemins étaient encaissés jusqu'à dix ou douze pieds au-dessous du niveau des terres. Il n'y avait que deux grandes routes, celle de Nantes à Saumur par Chollet, et celle de Nantes à la Rochelle par Montaigu. « Encore, dit Kléber dans ses *Mémoires*, ces grandes routes n'offraient-

elles d'autres avantages qu'un peu plus de largeur ; car, flanquées par le même système de clôtures, on ne pouvait s'y déployer nulle part, et les embuscades et les surprises y étaient aussi dangereuses que fréquentes. »

En Vendée, dès les premiers temps du moyen âge, les libertés populaires étaient placées sous la garde et la garantie des prêtres. Qu'on s'étonne, après cela, de l'accueil que reçurent en ce pays la constitution du clergé et la levée des trois cent mille hommes. L'influence des nobles en Vendée, toute grande qu'elle était en 1793, était subordonnée à celle des prêtres. Comme l'intérêt des seigneurs ne se séparait presque jamais de celui des fermiers, cette solidarité matérielle engendrait la fraternité morale. Toute la Vendée étant divisée par métairies dont les fruits se partageaient entre les propriétaires et les cultivateurs, les relations entre ceux-ci et ceux-là étaient journalières et continuelles. Les uns s'affligeaient naturellement des pertes des autres, et se réjouissaient de leurs bénéfices.

Toutes les métairies qui dépendaient d'un château en faisaient en quelque sorte partie, et les métayers composaient ou complétaient la famille du seigneur. C'étaient à peu près de part et d'autre les mêmes mœurs, le même langage, et parfois le même habit. Le noble présidait en père à toutes les phases de la vie du fermier : à son baptême, à son mariage et à sa mort. Il était son conseil et son avocat dans ses affaires, son confident dans ses joies et son consolateur dans ses chagrins. Il lui remettait son loyer, ou même lui prêtait du grain et de l'argent dans les années de détresse. Il le faisait asseoir à sa table et le servait de sa main, toutes les fois qu'il recevait sa visite. Le métayer lui rendait la pareille chez lui dans la même occasion, et cela se renouvelait à peu près tous les jours. S'il y avait un malade à la ferme, tout le château accourait : madame la comtesse ou madame la marquise apportait des drogues ou des douceurs, se faisait garde-malade et sœur de charité. Les bals du dimanche se tenaient dans la cour du manoir. Le maître dansait avec ses métayères, les métayers avec la maîtresse ; on trinquait et l'on chantait ensemble, sans que la familiarité oubliât jamais le respect.

Hâtons-nous de dire que la plupart des nobles familles vendéennes ont conservé ces habitudes patriarcales.

Cette fraternité profonde avait trois racines également sacrées : la religion, l'éducation et le patriotisme. Beaucoup de citadins, surtout dans le Bocage, prenaient part avec les paysans aux chasses des nobles, le seul luxe de ces derniers. Cette fraternité dans un plaisir qui efface si facilement toutes les distances, eut les plus heureux résultats lors des guerres vendéennes ; aussi verrons-nous un grand nombre de bourgeois parmi les officiers de l'armée de l'insurrection. Et si

d'autres, adoptant la révolution qui les élevait à l'aristocratie, firent une guerre énergique aux ennemis de la République, presque tous les épargnèrent ou les sauvèrent quand l'occasion s'en présenta. L'ennemi du bourgeois vendéen était plutôt le paysan que le gentilhomme. Le villageois se faisait un jeu de *gouailler*, selon son expression, ou même de vexer tout parvenu qui se donnait des airs de grand seigneur. Aussi ces deux classes furent les plus acharnées l'une contre l'autre pendant la Révolution.

En 1793, on ne voyait en Vendée ni un mendiant ni un aubergiste, ce double fléau des campagnes. Celui qui n'avait ni feu ni lieu n'avait qu'à entrer à la première ferme venue ; il y trouvait du travail, un gîte et du pain. Ainsi du voyageur, quelle que fût sa condition : l'hospitalité l'attendait et l'hébergeait de porte en porte, d'un bout à l'autre de la Vendée. Presque tous les traités se faisaient de vive voix, sans notaire ni papier, et se gardaient religieusement sur parole pendant une suite de générations. On savait à peine ce que c'était qu'un voleur dans le pays. La confiance générale était telle, que les maisons restaient ouvertes tout le jour et se fermaient à peine durant la nuit.

Nous nous arrêtons à regret, et nous pensons ne pouvoir mieux terminer ces aperçus, que nous empruntons aux historiens de la Vendée, qu'en laissant tracer à la plume de M. Crétineau-Joly un parallèle fort juste entre le caractère des Bretons et celui des Vendéens.

« Autant le Breton est âpre, emporté et tenace dans ses idées, autant le Vendéen a de douceur et d'aménité dans le caractère. Façonnés de longue main aux tourmentes des guerres civiles, les enfants de l'Armorique ont tous encore dans la tête et dans le cœur un peu de ces instincts belliqueux qui caractérisaient leurs grands hommes... Habitants d'un pays plus riant et plus tranquille, les Angevins et les Poitevins n'avaient pas les mêmes mœurs. Tout était contraste en eux, tout, jusqu'à la bravoure, ne procédant pas des mêmes causes, ne produisant pas les mêmes résultats. Plus expansifs, plus joyeux, même à travers ce fonds de tristesse qui caractérise l'habitant du Bocage, les paysans de l'Anjou et du Poitou n'avaient jamais été nourris de cette passion militaire qui acclimata chez les Bretons la sombre énergie dont ils donnèrent tant de preuves. Les guerres de succession, de religion ou d'envahissement ont bien aussi passé sur la tête de leurs ancêtres ; mais ces guerres n'ont laissé aucun fiel dans les cœurs, aucune trace sur ces dernières provinces. Après la victoire ou la défaite, les paysans ont repris leurs travaux de la semaine, leurs plaisirs du dimanche, comme si rien n'avait troublé les simples félicités de leur vie et les joies de la famille... Les Vendéens de 1793 ne savaient des choses et des hommes que ce qu'ils en apprenaient au

prône de leurs curés. Ils pratiquaient avec simplicité toutes les vertus chrétiennes, et ne se doutaient guère qu'ailleurs il en pût être autrement. Aussi ces hommes encore primitifs ne comprirent rien aux passions que 1789 avait fait déborder. »

Mais il est temps de dire au lecteur les causes véritables de l'insurrection vendéenne, cette guerre de géants, comme l'appelait Napoléon dans son admiration.

Le complot de la Rouërie avait, dès 1791, enveloppé la Vendée sous le nom de *Confédération poitevine* et par l'entremise influente du prince de Talmont ; mais là comme en Bretagne toute l'habileté du grand conspirateur n'avait pu qu'enrôler les gentilshommes sans entraîner les paysans. Les Vendéens aussi attendaient que la révolution vînt les traquer dans leurs chaumières. Ils repoussèrent, il est vrai, la constitution civile du clergé, mais sans lui opposer d'autres armes que la fidélité à leurs croyances. Ils tournèrent le dos aux curés constitutionnels, mais sans les maltraités comme en basse Bretagne ; ils recueillirent et cachèrent leurs prêtres proscrits, et allèrent entendre leur messe et recevoir leur bénédiction dans les genêts, mais sans leur former un rempart de leurs corps et de leurs fusils, comme les Morbihannais.

Tous les soulèvements qui précédèrent celui de 1793 manquèrent en effet d'ensemble et de suite. Ainsi, près de Bressuire, le 24 août 1792, le poëlier-maire Delouche, après avoir incendié le district de Châtillon, lance une masse de paysans contre les gardes nationaux des villes voisines.

Ces malheureux sont facilement mis en pièces, et leurs vainqueurs emportent au bout de leurs baïonnettes des oreilles, des nez et des mains sanglantes. Comment les plus paisibles Vendéens eussent-ils souffert de telles atrocités sans représailles ? – Joly, chirurgien de Machecoul, venge aux Sables-d'Olonne les victimes de Bressuire. Près de la Garnache et de Beauvoir, le perruquier Gaston revêt l'habit d'un officier qu'il tue, et conduit les Maraîchins au carnage. Dangy, de Vue, se rue sur Pornic. Mais Souchu surtout, le féroce Souchu, ravage le bas Poitou. Cet homme était un bandit qui exploitait au profit de sa rage personnelle le mécontentement des Vendéens. Enfin parut la loi du recrutement, accompagnée des tribunaux criminels ; et, en présence de cette suprême raison de la tyrannie révolutionnaire, toute la Vendée se lève avec la chouannerie, au même cri de ralliement : « Puisqu'il faut mourir, mourons au pays, et mourons pour la liberté de nos consciences et de nos foyers ! »

Depuis que la levée des trois cent mille hommes était décrétée, les jeunes *gars* vendéens se demandaient entre eux s'ils tireraient à la milice. « Non, fut leur réponse unanime. Mieux vaut mourir au pays qu'à la frontière ! » Ce fut le 10 (ou le 13) mars qu'ils se rendirent

dans les districts pour voir les listes d'enrôlement. Cette journée se termina par des menaces et des injures. Mais on apprit, dans la nuit, que les patriotes faisaient demander des secours dans les villes. On assura même que le district de Machecoul avait fait fabriquer un grand nombre de menottes pour emmener à la frontière les jeunes gens attachés deux à deux. À cette nouvelle, le tocsin sonne de toutes parts, les campagnes retentissent du cri de *vengeance*, et l'on se porte en masse aux chefs-lieux, où l'on brûle tous les papiers, sans en excepter les registres de l'état civil.

Ce qui se passa le 10 mars à Saint-Florent-le-Vieil donnera l'idée de toute l'insurrection vendéenne. – Les commissaires du district étaient rassemblés dans la chapelle des Bénédictins, dont on avait fait l'église paroissiale en attendant qu'on la brûlât. À la porte, une coulevrine chargée à mitraille menaçait les jeunes gars qui refusaient de venir tirer. Ceux-ci arrivaient par bandes sous la gueule du canon, avec leurs parents, leurs fiancées et leurs amis ; leurs rangs grossissaient d'heure en heure sur la place ; mais pas un ne se rendait à l'appel qui les réclamait. « Venez tirer, ou vous allez mourir ! » hurle un commissaire. « Plutôt mourir ! » répond un jeune gars. Un coup de canon part et laboure les rangs des conscrits. Mais déjà tous se sont rués sur la pièce, et dispersent, ou assomment avec leurs bâtons, artilleurs et commissaires.

Ils se retiraient le soir, croyant tout fini, lorsqu'ils rencontrèrent Jacques Cathelineau, pauvre marchand colporteur de laine, père de cinq enfants, humble, sage, vénéré du pays entier comme un saint, oracle et arbitre aimé sur tous les champs de foire d'alentour. Cathelineau venait d'apprendre la révolte de Saint-Florent, au moment où il pétrissait son pain ; aussitôt il avait endossé sa veste et volait au secours de ses frères, lorsqu'il aperçut les jeunes gens qui s'en retournaient chez eux. À l'instant, cet homme de génie en sabots devina sa vocation et celle de son pays.

« Que comptez-vous faire maintenant, mes amis ? demanda-t-il aux villageois.

« – Nous tenir tranquilles et reprendre nos travaux.

« – Alors vous allez tous mourir !

« – Comment cela ?

« – Les gendarmes que vous avez battus ce matin vont venir demain vous prendre ou vous tuer l'un après l'autre dans vos chaumières... *Ce que vous venez de faire exige une suite.* »

À ces mots les jeunes gars se rangent autour du voiturier Cathelineau : ils sont vingt-sept aujourd'hui, et n'ont que des bâtons ; dans trois mois ils seront vingt mille, et assiègeront Nantes, sous les ordres du généralissime Cathelineau. – Telle fut l'héroïque simplicité de l'insurrection vendéenne.

Cathelineau et ses compagnons, recrutant des forces de métairie en métairie, arrivent le 14 mars à la Poitevineière. Le tocsin sonne de clocher en clocher : à ce signal, tout paysan s'arme de ce qui lui tombe sous la main, fusil, bâton, faux, fait sa prière et court rejoindre ses frères.

On attaque le château de Jallais, défendu par la ligue et la garde nationale de Chalonnes, sous les ordres du médecin Rousseau. Celui-ci croit les réduire en faisant braquer sur ces hommes indisciplinés une pièce de six ; mais les intrépides Vendéens improvisent la tactique qui leur donnera tant de victoires : ils se jettent tous spontanément contre terre, laissent passer la mitraille, se relèvent, et, prompts comme la foudre, enlèvent la pièce et ceux qui la servent. Ils imposent aussitôt à ce premier trophée le nom de *Missionnaire*. Puis ils surprennent Chemillé, où ils saisissent encore trois canons et des fusils. Là, de nouvelles recrues arrivent à Cathelineau. Les mêmes scènes se passaient en même temps sur tous les points de l'Anjou et du Poitou, et exaspéraient au dernier point le républicanisme des cités, qui était impuissant à réprimer ces premiers succès des paysans.

À Maulévrier, le garde-chasse Stofflet, homme résolu, armait douze cents paysans. Tonnelet, autre garde, en réunissait cent cinquante, et leurs rangs se grossissaient des insurgés de Mauves, chassés par la garde nationale de Nantes. Les gens de Pouzauges et des alentours forment une petite armée, mettant à leur tête MM. de Sapinaud, de La Verrie et Royraud, et livrent à Saint-Vincent une bataille en règle aux bleus : là, comme à Jallais, les canons sont enlevés à coups de fourche. Tout le centre du Bocage, tout le pays de Fontenay à Nantes, sont en armes sous les ordres de Béjarry, de Verteuil et autres châtelains.

Le 15 mars, Stofflet, Tonnelet et Forêt s'unissent à Cathelineau pour attaquer Chollet ; le combat dure cinq heures, au bout desquelles les Vendéens entrent en vainqueurs dans la place. De là Cathelineau court à Vihiers repousser les gardes nationales de Saumur, et leur enlève un magnifique canon, que ses soldats surnomment *Marie-Jeanne*. Le conseil de Maine-et-Loire, épouvanté, demande à la Convention nationale *un tribunal d'abréviation, pour faire tomber les têtes des conspirateurs* ; mais toutes les mesures de rigueur ne font que donner des ailes à l'insurrection. Elle s'étend, comme une traînée de poudre, de la Loire à la mer ; et la Convention, n'ayant pas de soldats pour la combattre, vote deux millions pour la corrompre.

On voit combien l'insurrection de l'Ouest fut populaire et libérale : le choix des nobles qui la commandèrent n'est qu'une preuve de plus de cette vérité. Cathelineau avait dit dès le principe : « Nous sommes aussi braves que les gentilshommes, mais ils sont plus savants que nous ; c'est à eux de nous diriger. » Aussitôt chaque village courut prendre pour chef le seigneur du manoir le plus proche. Les

gentilshommes, qui avaient vu échouer le complot de La Rouërie, ne purent croire d'abord au succès des paysans. Tous, ou presque tous, refusèrent donc, dans les premiers temps, de s'y associer ; et ce fut par dévouement qu'ils cédèrent à cette voix du peuple, où ils ne reconnaissaient pas encore la voix de Dieu.

M. de Sapinaud, un des premiers chefs de la Vendée centrale, ayant été presque enlevé à sa famille par les villageois pour être leur commandant, hésitait à se mettre à leur tête ; mais ce fut en vain : « Que m'auriez-vous fait, leur dit-il plus tard, si j'avais refusé de vous conduire ? – Je vous aurions tiré un coup de fusil, » répondit un de ces Spartiates chrétiens. C'est ainsi que MM. de Charette, de La Rochejacquelein, de Lescure, d'Elbée, de Bonchamps, etc., passèrent à l'improviste de la retraite au champ de bataille. Toutes ces nobles têtes, dont nous regrettons de ne pouvoir au moins esquisser les traits, étaient dominées par la grande et populaire figure de Cathelineau, entouré de ses quarante-deux parents. Ce paysan de génie était la complète incarnation de la Vendée.

Les premières armes des Vendéens furent les bâtons qu'ils avaient pris pour se rendre au tirage. Une fois en pleine révolte, ceux qui possédaient des fusils de chasse les avaient saisis ; ceux qui n'en avaient pas prirent des fourches, emmanchèrent des faux à l'envers, se firent des sabres avec des faucilles, et attendirent ainsi que la défaite des bleus leur procurât des armes régulières. Ils allaient au combat en disant à haute voix le chapelet, qui ne quittait jamais leur bras ; une haute piété régna toujours dans la grande armée proprement dite. « Tout ce qu'on a dit et écrit du courage vendéen (c'est un républicain qui parle) est croyable pour l'observateur qui habitait le pays. » Le Vendéen, muni de l'absolution, courait à la mort comme à une fête, bien sûr d'aller droit au ciel. Les paysans s'organisaient par compagnies et par clochers. Chaque compagnie choisissait son capitaine par acclamation ; c'était d'ordinaire le paysan connu pour le plus fort et le plus brave ; tous lui juraient obéissance, à la vie, à la mort. Ceux qui avaient des chevaux formaient la cavalerie ; ceux qui n'en avaient pas se réservaient d'en prendre aux bleus ; ainsi des fusils, des pistolets et des sabres. Parmi ces soldats il y avait moins de souliers que de sabots, et ces derniers manquaient souvent : n'importe. Chacun attachait à sa boutonnière, à côté du chapelet et du sacré-cœur, sa cuiller de bois ou d'étain.

Bien peu de chefs parvinrent à équiper régulièrement un corps complet ; M. de Bonchamps fut peut-être le seul. Ses chasseurs, après la prise de Saumur, portaient l'habit vert fleurdelisé, le pantalon blanc, le gilet blanc, les revers blancs et les épaulettes vertes. Mais cet uniforme ne dura pas longtemps ; les paysans lui préféraient leur costume journalier, plus ou moins rapiécé, plus ou moins en guenilles.

« Généralement, dit un auteur moderne, les compagnies vendéennes offraient le coup d'œil le plus étrange et le plus disparate : c'étaient des chevaux et des hommes de toutes tailles et de toutes couleurs, – des selles entremêlées de bâts, – des chapeaux, des bonnets et des mouchoirs de tête, – des reliques attachées à des cocardes blanches, – des cordes et des ficelles pour baudriers et pour étriers, – des étendards et des épaulettes républicaines pendues à la queue des chevaux, etc., etc. Les victoires amenèrent l'abondance des armes et des munitions sans rien changer au désordre de la tenue.

« Les chefs n'avaient guère plus de coquetterie. Les capitaines de paroisse n'ajoutaient à leur costume villageois qu'un long plumet blanc, fixé à la Henri IV, sur le bord relevé de leur chapeau. Les officiers gardèrent leur premier habit de gentilhomme tant qu'il dura ; mais la plupart négligèrent de le renouveler, et le remplacèrent par tout ce qui leur tomba sous la main. Un adjudant-général de la république, introduit dans les bois de Vesins, refusa de reconnaître M. de La Rochejacquelein sous sa veste de bure et son bonnet de laine, avec son bras en écharpe dans un grossier mouchoir. On vit le chevalier de Beauvallier aller au feu en robe de procureur. Quand M. de Verteuil se fit tuer, il portait deux cotillons de serge grise, l'un attaché au cou, et l'autre à la ceinture. M. Royer avait un turban et un habit turc, dépouille d'un acteur ambulante. »

L'antiquité n'offre rien de comparable à tant de simplicité unie à tant d'héroïsme.

Les prêtres bénissaient les armes, ils ramenaient les fuyards au combat en leur montrant le crucifix, et ils assistaient héroïquement les blessés jusque sous la gueule des canons. Les femmes partageaient avec eux ce rôle de dévouement.

La tactique des Vendéens est devenue célèbre. Pendant que leur avant-garde attaquait l'ennemi de front, tout le corps d'armée l'enveloppait en se dispersant à droite et à gauche. Ce cercle invisible se resserrait en tiraillant à travers les haies, et si les bleus ne parvenaient point à se dégager, ils périssaient tous dans quelque carrefour ou dans quelque chemin creux. On conçoit quel était l'avantage des indigènes dans ce labyrinthe fourré du Bocage, dont eux seuls connaissaient les détours ; s'ils étaient vaincus, ils trouvaient le même avantage pour fuir. Ces soldats primitifs n'entendaient rien à la retraite ; point de milieu à leurs yeux entre la victoire et la déroute.

Le Vendéen n'avait rien du soldat régulier ; il ne savait pas même faire une patrouille, ni monter une garde. Même inhabileté dans les sièges, qui furent tous mortels pour la Vendée. Enfin les combats nocturnes étaient la terreur des plus intrépides. Les Vendéens étaient, dans toute l'acception du mot, des hommes libres, se battant librement et gratuitement pour une cause, et sous des chefs de leur choix.

« Le Vendéen, dit M. Crétineau-Joly, garde son individualité jusque dans les camps. Il s'asseyait à la table de son général. Il veut prendre sa part des conseils, bien sûr de se présenter le jour où on fera appel à sa valeur. Dans cette prétention, commune aux Bretons ainsi qu'aux Manceaux, il ne faudrait pas chercher une trace d'orgueil. Le paysan de l'Ouest, quand il se sait prévenu du danger, est plus sûr de lui. L'incertitude inquiète son courage, et dans ses défiances il a toujours une arrière-pensée qu'on peut le trahir. Libre et sincère, il ne cache ni à lui ni aux autres la vérité. Si un gentilhomme a faibli : *Ce que vous avez fait n'est pas beau pour un noble*, lui avouent-ils dans leur rude franchise. On en a entendu même dire à leur général : *Vous avez été un peu lâche à tel choc*. Et personne ne peut taxer ces jugements d'injustice ou d'irréflexion. Les volontaires ont vu, ont jugé leurs officiers sur le champ de bataille. »

Comme le dit très-bien M. Pitre-Chevalier, « le Vendéen est un géant, mais un géant comme Antée, qui perd toute sa force en quittant le sol maternel. » Une fois éloignés de leur clocher, séparés de leur famille et privés de leur maison, les Vendéens ne formèrent qu'une armée sans ordre et sans vigueur, décimée par la nostalgie, et, d'efforts en efforts désespérés, ils aboutirent aux désastres de Savenay, du Mans, de Dol et de Quiberon.

Mais il est temps de parler de Henri de La Rochejacquelein et de Charette, les deux héros les plus populaires et les plus opposés de l'armée vendéenne.

L'apparition de Henri de La Rochejacquelein dans l'armée vendéenne n'eut lieu que le 14 avril 1793. – La Semaine sainte avait rappelé les paysans aux devoirs de Pâques. Pendant cette *trêve de Dieu*, le pays sembla calmé comme par enchantement, et la Convention, croyant qu'elle n'avait plus qu'à punir, se mit à discuter ses plans de vengeance. Elle délibérait encore le lundi de Pâques, lorsque les Vendéens reprirent les armes avec une nouvelle ardeur. Les magistrats républicains de Bretagne et de Vendée rendirent aussitôt les décrets suivants :

« 1^o La Convention arrête que, huit jours après la publication du présent décret, tout citoyen est tenu de dénoncer et arrêter les émigrés, ses père et mère, et les prêtres dans le cas de déportation, qu'il saura être sur le territoire de la République. Les émigrés et les prêtres qui sont dans ce cas seront conduits dans la prison du district, jugés par un jury militaire, et punis de mort dans les vingt-quatre heures.

« 2^o Les citoyens pris les armes à la main seront livrés, dans les vingt-quatre heures, à l'exécuteur des jugements criminels, et mis à mort après que le fait aura été reconnu et déclaré constant par une commission militaire de cinq membres, formée par les officiers des

divisions employées contre les révoltés. »

Dès lors les généraux républicains furent traités comme les anciens capitaines carthaginois : on leur imposa la victoire ou la mort. Le vieux Marcé, battu par Sapinaud et Royraud, fut réservé pour la guillotine, où il monta l'année suivante. On lâcha sur le Bocage les brigands connus sous le nom de *Vainqueurs de la Bastille*. *En même temps arrivaient à l'armée républicaine ces conventionnels besoigneux, dont l'insolence égalait la lâcheté. Dès leur premier début, les vainqueurs de la Bastille furent chassés de Coron par les bourgeois et les femmes, et reculèrent neuf contre un devant quelques paysans conduits par Jean Brunet. La défaite de Chemillé apprit aux commissaires de la Convention ce qu'étaient les Vendéens. Ici cependant la trahison servait la République : l'artilleur Bruno déchargea les pièces pendant la nuit, et les bourra de terre et de sable. Surpris et dénoncé, il fut fusillé à la vue des premières lignes républicaines. On trouva sur lui le prix de sa trahison, en or et en assignats. Bruno fut le premier et le dernier traître vendéen.*

Berruyer, général républicain, justifia sa défaite par un rapport tellement favorable aux Vendéens, qu'il fut tenu secret. – Cependant, faute de munitions, les Vendéens ne profitèrent pas du *grand choc* de Chemillé ; Berruyer revint sur cette ville et la reprit. Cette nouvelle sauva les prisonniers républicains détenus à Chollet depuis un mois par le comité royaliste. On vit à cette occasion toute la différence du caractère breton et du caractère vendéen. Quinze cents Bretons, arrivés dans la nuit à Chollet, voulaient massacrer tous les prisonniers ; les Vendéens du pays, au contraire, agenouillés dans la cour même de la prison, priaient Dieu, les mains jointes, de ne pas permettre le massacre. Le passage de d'Elbée vaincu et la dispersion de sa troupe exaucèrent le vœu de ces braves gens.

Dans le même temps, Bonchamps et ses hommes étaient écrasés au Ménil par Gauvilliers. Enfin celui-ci, formant un cercle avec Ligonier, Berruyer et Quétineau, allait broyer les quatre chefs de l'armée d'Anjou, retirés à Tiffauges, lorsque surgit Henri de La Rochejacquelein.

Quand l'insurrection du mois de mars éclata, La Rochejacquelein était à Clisson avec M. de Lescure et sa famille, objet de respect et d'amour pour tout le pays. L'ordre de tirer à la milice arriva à Clisson ; Henri était de la classe du tirage. Un jeune paysan qui venait de l'armée rebelle lui dit : « Est-il bien possible, Monsieur, que vous irez dimanche tirer la milice à Boismé, pendant que vos paysans se battent pour ne pas tirer ? Venez avec nous, Monsieur, tout le pays vous désire et vous obéira. – Je pars ! » répondit Henri. M. de Lescure allait le suivre ; mais Henri lui confiant sa famille : « Je viendrai te délivrer si on t'arrête ! » Il prit aussitôt, dit M^{me} de La Rochejacquelein (alors de Lescure), cet air fier et martial, ce regard d'aigle que depuis il ne

quitta plus... Il arriva pour assister à la déroute du Ménil. – *Tout est perdu !* lui dirent Bonchamps, Cathelineau, Stofflet et d'Elbée ; *nous n'avons plus deux livres de poudre.* Henri se retira, navré, à Saint-Aubin, chez sa tante. » – Laissons parler cette noble femme, et citons ses *Mémoires*.

« Il n'y avait encore aucun chef, aucun point de réunion dans ces cantons. Les paysans dont les paroisses n'étaient pas occupées par les républicains arboraient le drapeau blanc et s'en allaient joindre l'armée d'Anjou. Henri ne supposait pas qu'il eût rien à faire. Les paysans, apprenant qu'il était arrivé, vinrent le trouver en foule, le suppliant de se mettre à leur tête ; ils l'assurèrent que cela ranimerait tout le pays, et que le lendemain il aurait dix mille hommes à ses ordres. Il ne balança pas, et se déclara leur chef. Dans la nuit, les paroisses des Aubiers, de Nueil, de Saint-Aubin, des Échaubroignes, de Cerqueux, d'Izernay, etc., envoyèrent leurs hommes, et le nombre promis se trouva à peu près complet. Mais les pauvres gens n'avaient pour armes que des bâtons, des faux, des bûches ; il n'y avait pas en tout deux cents fusils ; encore c'étaient de mauvais fusils de chasse. Henri avait découvert soixante livres de poudre chez le maçon qui en avait fait emplette pour faire sauter les rochers : ce fut un trésor. M. de la Rochejacquelein parut le matin à la tête des paysans, et leur dit ces propres paroles : « Mes amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant ; mais par mon courage je me montrerai digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ! » On lui répondit par de grandes acclamations. Avant de partir, il demanda à déjeuner ; pendant que les paysans allaient chercher du pain blanc pour leur général, il prit un morceau de leur pain bis, et se mit à manger de bon cœur avec eux. Cette simplicité, qui n'avait rien d'affecté, les toucha beaucoup sans qu'il s'en doutât. Malgré tout leur zèle, ces braves gens étaient un peu effrayés ; d'autres venaient d'être témoins d'une défaite ; presque tous se trouvaient sans armes. Cependant la troupe arriva jusqu'aux Aubiers, que les bleus occupaient depuis la veille. Les paysans se répandirent autour du village, marchant derrière les haies en silence, Henri, avec une douzaine de bons tireurs, se glissa dans un jardin, assez près de l'endroit où étaient les républicains. Caché derrière la haie, il commença à tirer ; les paysans lui approchaient à mesure des fusils chargés. Comme il était grand chasseur et fort adroit, presque tous ses coups portaient. Il en tira près de deux cents, ainsi qu'un garde-chasse qui était auprès de lui. Les républicains, impatientés de perdre ainsi du monde sans voir leurs ennemis et sans être attaqués en ligne, firent un mouvement pour se mettre en bataille sur une hauteur qui se trouvait derrière eux. Henri profita du moment, et se mit à crier : « Mes amis,

les voilà qui s'enfuient ! » – les paysans se le persuadèrent. Aussitôt ils sautèrent de toutes parts par-dessus les haies en criant *Vive le roi !* Les échos augmentaient le bruit. Les bleus, surpris d'une attaque si imprévue et si étrange, n'achevèrent pas leur mouvement et prirent la fuite en désordre, abandonnant deux petites pièces de canon, leur seule artillerie. Les vendéens les poursuivirent jusqu'à une demi lieue de Bressuire. Il y en eut soixante-dix de tués et beaucoup de blessés. »

Telle fut la première victoire de La Rochejacquelein ; elle sauva la Vendée, qui allait périr en naissant.

Des Aubiers Henri court aussitôt sur Tiffauges, et délivre l'armée d'Anjou. Cathelineau et Bonchamps reprennent courage. Les Vendéens rentrent successivement à Cholet, à Chemillé, à Vihiers ; ils mettent en déroute Ligonier, qui abandonne mille cadavres et son artillerie tout entière sur le champ de bataille. Henri et Cathelineau enlèvent le château de Bois-Groleau à Tribert, à qui La Rochejacquelein rend son épée, en le faisant asseoir à sa table. On tue lâchement aux blancs deux parlementaires à Saumur, et ils traitent leurs prisonniers en chrétiens, ou les renvoient sans rançon.

Le 24 avril, les Vendéens remportent l'importante victoire de Beaupaire, et huit jours après La Rochejacquelein court délivrer Donnissan, Lescure et Marigny, dans lesquels la Vendée trouva trois bons généraux de plus.

L'armée d'Anjou passa deux jours à Bressuire, sans exercer aucunes représailles : à Bressuire, où les Marseillais, malgré l'honnête Quétineau et les autorités de la ville, impuissants à les contenir, avaient sabré, dans leur vengeance, onze Vendéens sans armes, arrachés de leurs lits, et qui moururent à genoux en criant : « Gloire à Dieu ! vive le roi ! »

Alors parut Charette, que, dès les premiers jours de mars, les gars de Machecoul et des environs étaient allés chercher dans sa retraite de Fonteclose. Il refusa deux fois de se mettre à leur tête : la troisième fois, ils lui déclarèrent qu'ils le tueraient sur place s'il n'acceptait pas enfin le commandement. Charette, devinant ce qu'on pouvait faire d'hommes aussi résolus, leur dit : « Je serai votre chef, mais je le serai sérieusement. Souvenez-vous que c'est vous qui l'avez voulu, que vous me suivrez partout où il me plaira, que vous m'obéirez, quoi que je vous commande, et que le premier qui élèvera sa voix contre la mienne sera fusillé à l'instant ! »

Le lendemain, l'armée de Charette faisait trembler le Marais et la Plaine. Ce chef et cette armée n'avaient rien de commun avec la grande armée chrétienne ; Charette entendait et fit à sa manière la guerre de partisan. Il avait toutes les qualités et tous les défauts des dictateurs. Armé d'une force morale incroyable et d'une immense confiance en lui-même, il ne souffrait ni les ordres, ni les conseils, ni

la résistance, ni la contradiction ; il allait à son but envers et contre tous, aimant mieux échouer à sa façon que de réussir à celle des autres, préférant un pouvoir absolu dans son Marais au commandement disputé de la grande armée vendéenne. Il n'avait ni la piété de M. de Lescure, ni la chaleur de M. de La Rochejacquelein, ni la générosité de M. de Bonchamps ; mais il réunissait à froid tout leur courage, tous leurs talents militaires. Il y avait en lui beaucoup de Du Guesclin commandant les grandes compagnies.

Il commença par réprimer les attentats du féroce Souchu, qui déshonorait le nom de Vendéen par les plus horribles cruautés ; il fit tonner la voix des prêtres contre ses paysans assassins, et donna son propre château pour asile au républicain Bourrier, poursuivi par Souchu. Il garda en personne les captifs désignés par cet homme sanguinaire à ses bourreaux. Enfin il le fit juger militairement, et un sapeur lui fendit la tête de deux coups de hache.

Les premières tentatives de Charette pour défendre le pays contre le progrès des armées républicaines ne furent pas heureuses. Ses paysans l'abandonnèrent sur un champ de bataille, et quelques-uns même essayèrent d'attenter aux jours de cet homme de fer. Il se vengea enfin des bleus à Legé et à Sainte-Pazanne, à Saint-Colombin, où il en écrasa douze cents le 6 mai, et à Machecoul, où l'ancien régiment de Lamark passa aux Vendéens avec armes et bagages. À force d'audace et de persévérance, il ramena la victoire sous les drapeaux royalistes.

« Tout va mal, écrivait Canclaux à la Convention. Nos volontaires refusent le combat ou se font battre honteusement. Les enfants de Paris ont seuls l'enthousiasme national. Les patriotes de ces provinces ne l'auront que lorsqu'on leur accordera de brûler les châteaux et de confisquer les terres à leur profit. Il faut leur offrir ce stimulant, qui leur permettra de se dévouer à la France. » Ce fut alors que la révolution, ne pouvant triompher par l'autorité, organisa publiquement la Terreur. Déjà, depuis un mois, les prisonniers blancs étaient fusillés à Nantes, et la guillotine fonctionnait avec une redoutable activité. Les délations pleuvaient de toutes parts et multipliaient les victimes. Les tribunaux révolutionnaires des chefs-lieux étant insuffisants, on en établit dans les moindres villes, telles que Savenay et Paimbœuf. On déclara les habitants de chaque commune responsables de tous les actes contre-révolutionnaires dont ils ne livreraient pas les auteurs à la justice. – À ces lâchetés, la Vendée catholique répondit par de nouveaux exploits.

L'armée d'Anjou s'avancait en grossissant comme une marée montante ; elle assiégea l'importante place de Thouars le 6 mai, le jour même de la victoire de Saint-Colombin. Le 7, la ville était cernée par quatre côtés à la fois : Donnissan, Marigny, Cathelineau, Stofflet, d'Elbée, Lescure, La Rochejacquelein et Bonchamps bloquaient la

place. Deux fois la poudre leur manque... Après des efforts inouïs et une égale bravoure des deux parts, les assiégés se rendirent. Mais le plus beau triomphe des Vendéens fut de se vaincre eux-mêmes, en épargnant les habitants de Thouars, qui naguère s'étaient livrés, dans leurs campagnes, aux brigandages les plus impitoyables. Toutes les représailles des vainqueurs se bornèrent à faire un feu de joie des habits bleus, des drapeaux tricolores et des archives du district. Cinq mille prisonniers furent élargis sans rançon ; un grand nombre d'entre eux entrèrent avec enthousiasme dans les rangs vendéens. Les chefs signèrent de leur main des sauf-conduits pour tous ceux qui avaient combattu contre eux. La révolution s'arma de ces généreux passe-ports comme d'autant de preuves de rébellion, et elle jeta dans les cachots les parents de tous ceux qui les avaient accordés.

Les Vendéens ne surent pas profiter de leur victoire ; ils perdirent deux jours à Thouars, et après avoir enlevé difficilement La Châtaigneraie, une grande partie étant retournés chez eux, de vingt mille qu'ils étaient d'abord, ils n'arrivèrent plus que de sept à dix mille à Fontenay (16 mai), où ils furent complètement battus. Ils y laissèrent deux cents prisonniers et *Marie-Jeanne*, dont la perte les découragea encore plus que leur défaite. Rien ne put arrêter la dispersion générale : toute l'année s'écoula comme un torrent, et les chefs se trouvèrent seuls avec quelques volontaires.

Alors Cathelineau se fait missionnaire, il va de ferme en ferme rallier les paysans : « Vous aviez pillé à La Châtaigneraie, leur dit-il, le bon Dieu vous a punis à Fontenay. Mais il faut reprendre *Marie-Jeanne*. Rendez-vous dans huit à jours à Châtillon-sur-Sèvre. La victoire nous y attend ! » Et, au jour dit, trente-cinq mille Vendéens se retrouvent sous les armes. Tous jurent de mourir ou de reprendre *Marie-Jeanne*. Ils n'ont que leur courage, avec quelques vieux fusils de chasse et leurs faux à l'envers. « Allons, les gars, crie La Rochejacquelein, s'il n'y a pas de poudre dans vos poches, il y en a dans celles des bleus. » Lescure s'avance sous la mitraille républicaine, l'essuie sans blessures, et agite son chapeau en criant : « Vive le roi ! Vous voyez bien, mes amis, que les bleus ne savent pas tirer... Ainsi donc, en avant ! » Au premier choc, les Vendéens sont maîtres de la plaine, et un instant après ils pénètrent dans la ville. Une balle atteint Bonchamps, il tombe de cheval et crie à Lescure : « Songez à nos prisonniers ! » Les paysans furieux sabrent tous les bleus qui leur tombent sous la main : enfin ils sont maîtres de Fontenay, de plus de trois mille prisonniers, de quarante canons et d'une masse de fusils. Mais les bleus ont entraîné *Marie-Jeanne* dans leur fuite ; les Vendéens s'élancent à sa conquête ; le merveilleux canon est arrosé de leur sang, ils le tiennent, ils l'ornent de feuillage et le ramènent avec eux comme leur plus glorieux trophée.

Parmi les prisonniers vendéens délivrés par Lescure, citons Pierre Bibard, dont le nom mérite l'immortalité.

Bibard était resté, le 16 mai, sur le champ de bataille, avec quatre-vingt-dix-sept braves de la compagnie dont il était capitaine, et qui, après la déroute des royalistes, se firent tous hacher sur leurs canons. Bibard, couvert de vingt-six blessures, survécut seul et fut jeté en prison, où on l'abandonna nu et sanglant. Il souffrait le martyre depuis huit jours, lorsque arriva l'affaire du 25. Pendant toute la bataille, son gardien l'accabla d'insultes et de coups, lui mettant la pointe de son sabre sur la gorge et jurant de le couper en morceaux si la ville était reprise. On arrive à son cachot, et La Rochejacquelein, d'Elbée et Stofflet l'embrassent, en lui offrant telle récompense de sa bravoure qu'il voudrait. Bibard, sans dire un mot de ses souffrances, demande la liberté de son bourreau, et l'obtient. « Souviens-toi, lui dit-il simplement, que je t'ai pardonné pour l'amour de Jésus-Christ. – Bibard, s'écria La Rochejacquelein en l'embrassant de nouveau quand il apprit ce noble secret, pour un verre de mon sang je ne voudrais pas que tu n'eusses point fait ce que tu viens de faire ! Les républicains ne calomnieront plus les brigands de la Vendée. »

Les trois mille prisonniers bleus furent traités comme le bourreau de Bibard.

CHAPITRE XVI

Bretagne et Vendée. – Deuxième époque.

(1793)

Effrayée des progrès chaque jour croissants et de plus en plus terribles de l'insurrection vendéenne, qu'on lui disait morte, la Convention lança vers la Loire la fleur de ses clubs et de son armée. Douze mille hommes, commandés par Santerre, et une artillerie formidable arrivèrent de Paris à Saumur : d'autres troupes et une excellente cavalerie les suivirent de près. En un mot, quarante mille hommes aguerris occupèrent Saumur, Montreraï, Thouars, Doué et Vihiers. Charles de Hesse, Biron et Westermann commandaient avec Santerre l'armée de la Convention.

Après la prise de Fontenay, les Vendéens s'étaient dispersés, selon leur habitude, et leur absence avait permis aux républicains de reprendre sans peine quelques places ; mais les paysans revinrent bientôt, et poussèrent l'ennemi jusqu'à Saumur, qu'ils attaquèrent le 10 juin 1793. Saumur, on le sait, est une des plus fortes clefs de la Loire. Cette ville était d'ailleurs bien défendue par Berruyer, Santerre, Berthier, Menou et Ligonnier. Cependant Saumur ne peut tenir contre l'attaque des blancs ; ils entrent dans la place et s'en rendent maîtres ; quatre-vingts canons, cent mille fusils et onze mille prisonniers tombent au pouvoir des vainqueurs. Les prisonniers sont renvoyés sains et saufs. Cette victoire épouvanta la Convention, et confondit les Vendéens eux-mêmes.

Il ne manquait plus à l'armée royale qu'un généralissime ; tous les chefs furent d'avis d'en élire un ; Lescure le désigna le premier... Ce fut Cathelineau. Dans sa sainte humilité, Cathelineau protesta de toutes ses forces, et ne céda, pour ainsi dire, qu'à la violence. L'armée catholique offrit alors à l'Europe le tableau fraternel que la république n'avait pas su lui donner. Forestier, de simple cordonnier de village, devint général de cavalerie ; il n'avait que dix-huit ans. Une foule croissante de nobles accouraient sous les ordres de ces chefs en sabots : Charles d'Autichamp, de Piron, de La Guérivière, et enfin le prince de Talmont.

On lit dans les *Mémoires* d'un officier républicain cette phrase remarquable : « Si l'armée de l'Ouest s'était dirigée de Saumur sur Paris, elle n'aurait pas rencontré de grands obstacles. » – « Ah ! si nos chefs avaient su s'entendre après la prise de Saumur, » s'écrient de leur côté tous les officiers et tous les soldats vendéens qu'on interroge sur les chances de la guerre de 1793, « nous aurions épargné la

Terreur à la France, et hâté de vingt ans la restauration de la monarchie. »

Malheureusement les chefs, si unanimes pour l'élection de Cathelineau, ne purent s'accorder pour la marche des troupes. Le débat fut très-orageux dans le conseil, surtout entre Stofflet et Bonchamps. Celui-ci demandait instamment le passage de la Loire, et l'alliance de la Bretagne et de la Vendée. Bonchamps avait mille fois raison ; mais le conseil se rangea à l'avis de Stofflet, qui voulait qu'on assiégeât Nantes immédiatement, pour faire ensuite appel à la Bretagne. C'était le chemin le plus court, mais non le plus sûr, et l'événement justifia trop tôt Bonchamps.

De Saumur, les Vendéens se replièrent donc sur Angers, où ils entrèrent sans coup férir : ils n'y restèrent que le temps de vider les prisons républicaines. Leurs rangs se grossissaient de victoire en victoire. À la seule nouvelle de l'approche des royalistes, toute l'ardeur révolutionnaire des Nantais se ranima. L'Europe entière eut alors les yeux fixés sur Nantes ; cette ville devint un moment la capitale de la révolution ; si elle devenait la capitale de la monarchie, c'en était fait de la république. « Maîtres de Nantes, dit Napoléon, Charette et Cathelineau n'avaient qu'à réunir leurs forces pour marcher sur Paris. Rien n'eût arrêté la marche triomphante des armées royales ; le drapeau blanc eût flotté sur les tours de Notre-Dame avant qu'il eût été possible aux armées du midi d'accourir au secours de leur gouvernement. » Tout cela serait arrivé sans l'énergie du maire de Nantes, le girondin Baco. Les généraux républicains pensaient à capituler, lorsque Baco jura qu'il s'ensevelirait plutôt sous les ruines de la ville.

L'armée de Cathelineau et de Charette était devant Nantes. Charette s'engagea à ouvrir l'attaque le 29 juin avec toutes ses divisions. Il fut décidé qu'on donnerait l'assaut par tous les points à la fois, c'était une grande faute, et Cathelineau s'efforça de l'éviter. « Il faut laisser, dit-il, des issues à la fuite des Nantais et de leurs défenseurs... Sinon vous doublerez leur courage par le désespoir, et vous les forcerez à vaincre ou à mourir. » Cette sagesse fut méconnue, surtout par le prince de Talmont. Cathelineau persista dans son avis ; mais, seul contre tous, il dut céder. L'émulation, pourquoi ne dirions-nous pas la jalousie ? égarait déjà les chefs vendéens. En se divisant pour attaquer Nantes de toutes parts, ils croyaient entrer chacun le premier dans la ville, et s'approprier ainsi les honneurs de la journée. Cette combinaison multiplia les actes de courage ; mais elle sauva Nantes et perdit l'armée royale.

La garnison de Nantes se composait de onze mille hommes, et les deux armées vendéennes réunies en comptaient à peu près cent mille. Tous les Nantais et tous les Vendéens qui étaient acteurs ou

spectateurs de ce drame formidable palpitent encore d'émotion après plus d'un demi-siècle, et manquent d'expressions pour rendre l'acharnement des républicains et des royalistes. – Cathelineau surpasse tout le monde, et se surpasse lui-même ; mais sa valeur lui fait oublier sa prudence, et il s'élance comme un simple capitaine, jouant sa vie à la tête des plus braves. Les Vendéens électrisés chargent avec la baïonnette ; encore un moment, et c'en est fait de Nantes, où une partie de leurs troupes a déjà pénétré, quand une balle républicaine vient frapper Cathelineau en pleine poitrine. C'était frapper au cœur la Vendée elle-même. La fatale nouvelle court de rang en rang, et sème partout le désespoir ; c'est une déroute complète parmi les troupes royalistes. Le combat avait duré dix heures depuis l'assaut de la grande armée, treize heures depuis l'attaque de l'armée de Charette, et trente-six heures depuis l'engagement du bourg de Nort. Charette continua même son feu jusqu'au lendemain sur la rive gauche, et sauva ainsi les vaincus de la poursuite des vainqueurs. La République avait été sauvée ce jour-là. Aussi la Convention déclara-t-elle que « Nantes avait bien mérité de la patrie. » Le rémunérateur d'un tel service devait être Carrier !

Pendant ce temps-là, Charette retournait avec ses volontaires à son quartier de Legé, et les soldats de la grande armée repassaient la Loire dans toutes les barques des deux rives. Les compagnons de Cathelineau, espérant encore le sauver, le déposèrent dans une voiture et l'emmenèrent par la route de Saint-Florent. Westermann et Biron n'avaient pas attendu la déroute de Nantes pour entrer dans le Bocage ; toutes les forces royalistes étant concentrées sur la Loire, ils marchèrent sans obstacle de Niort sur Saint-Maixent et sur Parthenay. Inaugurant son système d'extermination, Westermann allume l'incendie dans tous les lieux où il passe. Ces incendies mettent la rage au cœur des paysans ; à l'appel de *Marie-Jeanne*, la grande armée se réunit à Chollet Stofflet, Bonchamps et d'Elbée viennent au secours de La Rochejacquelein et de Lescure ; et le 8 juillet, quand Westermann célébrait sa victoire, il se voit entouré de bataillons qui semblent sortir de terre. En deux heures il perd son artillerie et son armée, et il abandonne tout le Bocage, en frémissant d'une fureur impuissante. La vengeance des paysans fut terrible, et rien ne put la modérer.

Le 14 juillet, Cathelineau expirait après d'horribles souffrances. Dès lors, la Vendée fut perdue. D'Elbée fut élu généralissime ; il succéda au saint de l'Anjou, mais il ne le remplaça pas. Cependant *l'hydre vendéenne* (comme l'appelait Barrère) devait survivre encore longtemps à la mort de Cathelineau. « Détruisez la Vendée, disait Barrère à la Convention dans son fameux rapport du 2 août, détruisez la Vendée, et vous serez maîtres de la France et de l'Europe ! » Ce jour-là même parut le décret qui livrait le quart de la France aux flammes : « Il sera

envoyé à la Vendée, par le ministre de la guerre, dit ce décret, des matières combustibles de toute espèce pour incendier les bois, les taillis et les genêts. Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits, les récoltes seront coupées et les bestiaux seront saisis. Les biens des rebelles seront déclarés appartenir à la République. » Et Barrère : « C'est faire le bien que d'extirper ainsi le mal. Louvois fut accusé par l'histoire d'avoir incendié le Palatinat, et Louvois devait être accusé, car il travaillait pour les tyrans. Le Palatinat de la République, c'est la Vendée ! Détruisez la Vendée, et vous sauvez la patrie ! »

Tout en Europe se liguait contre la Vendée. L'Angleterre feignait de s'intéresser au sort de ce malheureux pays ; mais au fond elle ne voulait ni le triomphe de l'insurrection, qu'elle encourageait, ni celui de la révolution, qu'elle avait fomentée. Elle voulait ruiner la France en y perpétuant la guerre civile, et se rendre maîtresse des ports qu'elle indiquait pour y jeter des troupes et des armes. Les chefs vendéens ne le comprenaient que trop bien, et, ne se confiant qu'en la bonté de leur cause et en leur propre courage, ils continuaient à triompher de la république.

Cependant l'incendie était plus que jamais à l'ordre du jour. Santerre écrivait, à propos d'une nouvelle réquisition en masse : « Je préférerais des mines ! des mines à force ! et puis tomber dessus ! » Il alla plus loin, il proposa l'empoisonnement du pays. Il réclama la présence du chimiste Fourcroy pour aviser à la plus prompt destruction des brigands. Tout cela est constaté dans les *Mémoires* du républicain Savary. Savin, lieutenant de Charette, lui écrivait de son côté : « Nous fûmes stupéfaits de la quantité prodigieuse d'arsenic que nous trouvâmes à Palluau. On nous assura qu'un étranger, qui fut tué dans cette affaire, était chargé de notre empoisonnement général. »

C'est ici l'admirable moment de la Vendée. Voués à l'extermination par les républicains, abandonnés par la monarchie, trahis par l'Europe, ses géants jurèrent tous de vaincre ou de s'ensevelir sous les débris de leurs chaumières. Charette, Lescure, La Rochejacquelein et Royraud à leur tête, ils rencontrent les bleus aux Quatre-Chemins (4 septembre 1793), les exterminent, et sur huit mille ils n'en renvoient que quelques centaines.

Mais alors arrive à Nantes la formidable armée de Mayence, conduite par Kléber, Marceau, Grouchy, et composée de vingt-quatre mille Mayençais, de quarante-un mille soldats des côtes de La Rochelle, de quinze mille soldats des côtes de Cherbourg et de trente-cinq mille soldats des côtes de Brest (cent quinze mille hommes !), sans compter la masse des gardes nationales et des prétendus volontaires qui marchaient sous peine de mort.

Les Vendéens se comptent ; ils étaient un contre dix ; mais, s'ils ne

peuvent vaincre, ils sauront du moins mourir avec gloire pour l'autel, le trône et le foyer domestique.

Kléber ne commandait que l'avant-garde de l'armée de Mayence ; mais il en était réellement le chef par son influence et par son talent. La grande guerre qui allait s'ouvrir, il faut le dire, fut signalée des deux côtés par les fautes les plus graves. Les bleus ne pouvaient triompher que par l'ensemble, en frappant de grands coups ; et mille rivalités vinrent les armer les uns contre les autres. Les blancs, au contraire, ne pouvaient se défendre que par des victoires partielles et multipliées, par la guerre de tirailleurs ; et ils renoncèrent à ce système naturel pour rêver une armée d'expédition impossible. Charette seul demeura fidèle à ses habitudes de partisan ; aussi sa petite troupe de volontaires survécut-elle trois ans à la grande armée catholique.

Les Mayençais n'avaient fait que paraître, et ils occupaient déjà le centre du Bocage, brûlant tout sur leur passage et chassant devant eux une multitude épouvantée. Les deux armées vendéennes, fortes de quarante mille hommes, s'avancent alors avec tous leurs chefs, sains ou blessés, hors La Rochejacquelein, qui n'a pu quitter son lit de douleur. Le 19 septembre, à Torfou, le combat le plus terrible et le plus solennel s'engage entre les paysans et les Mayençais ; les femmes, s'armant de fourches, de pierres et de bâtons, apportent un renfort inattendu à l'armée des blancs. La mêlée devient horrible : Kléber, deux fois blessé, tombe et se relève à deux reprises. Les invincibles Mayençais sont enfin vaincus ; deux lieues se firent ainsi sans relâche et sans quartier. Tous les soldats républicains allaient périr les uns après les autres, lorsque Kléber, s'adressant à Chevardin, commandant des chasseurs de Saône-et-Loire : « Mettez-vous à la tête de ce pont, lui dit-il, et faites-vous tuer avec tout votre bataillon. – Oui, général, » répondit le sublime Chevardin, et il meurt avec tous ses hommes en sauvant l'armée.

Le lendemain, Charette et Lescure, celui-ci entraîné par celui-là, ne purent s'empêcher de couronner leur victoire en allant surprendre et chasser de Montaigu le général Beysser. Restait à battre le corps d'armée commandé par Mieskowski ; Charette et Lescure s'en chargent encore, et Bonchamps reste avec des forces plus qu'insuffisantes. Aussi, le 22, il essuie un terrible revers à l'attaque de la Galissonnière, où s'était retiré Canclaux. Il reprocha amèrement à ses deux collègues de l'avoir ainsi abandonné contre toute convention, et la discorde vint les séparer quand l'union leur était le plus nécessaire. Pour comble de malheur, cette discorde gagna les soldats eux-mêmes. Si l'on s'était entendu, et si chacun avait rempli ses engagements, au lieu de trois victoires dont la conclusion fut une défaite, on eût écrasé successivement et complètement les Mayençais. La querelle

s'envenima, et finit, hélas ! par une rupture ouverte. L'ensemble si heureux d'un jour aboutit à la désorganisation la plus fatale. À l'exception de Lescure, de Bonchamps et de La Rochejacquelein, qui savaient immoler leur amour-propre à l'intérêt général, toute la gloire des chefs vendéens efface à peine l'énormité de leurs torts. Une faute non moins immense devint la conséquence nécessaire de la première. Privés soudain de Canclaux et d'Aubert-Dubayet par une destitution absurde, les Mayençais, qui chérissaient ces chefs, proposèrent leurs services aux Vendéens, moyennant quatre cent mille livres et une solde de sept sous par jour. Les chefs royalistes délibérèrent si longtemps que la transaction devint impossible.

Westermann, profitant de la division des blancs, reparaît dans le Bocage, où il met tout à feu et à sang ; le 10 octobre, au même moment, Carrier entra à Nantes. — À Cholet, les Vendéens réunis tentent un dernier et sublime effort le 11 octobre ; mis en déroute complète, ils ont la douleur de voir mortellement blessés d'Elbée et Bonchamps. Trop tard, le conseil de passer la Loire, donné par ce dernier, est compris. « Ainsi, dit Kléber, se termina cette sanglante et mémorable journée. L'ennemi perdit douze pièces de canon. Jamais il n'avait donné un combat si opiniâtre, si bien ordonné, mais qui lui fût en même temps si funeste. Les rebelles combattaient comme des tigres, et nos soldats comme des lions. » La nuit de cette journée désastreuse, Lescure, Bonchamps et d'Elbée, tous trois mourants de leurs blessures, se rencontrèrent à Beaupréau pour se dire l'éternel adieu. L'armée royaliste s'achemina vers la Loire, à la hauteur de Saint-Florent, suivie de près de cent mille paysans de tout âge et de tout sexe, qui, chassés par le fer et le feu républicain, n'avaient plus d'autre asile que le fleuve ou la mort. On arriva ainsi, le 18, au bord de la Loire. Il était temps ! Rentré à Cholet, Carrier avait fait mettre la ville à feu et à sang ; et Westermann accourait en toute hâte pour sabrer ou noyer les derniers débris de l'armée vendéenne ; mais ses troupes, harassées, tombant sur la route, il leur donna quatre à cinq heures de repos. Ce fut là le salut des derniers blancs, Qu'on se figure, s'il est possible, le navrant tableau du passage de la Loire par ces milliers de malheureux, et dans des barques en mauvais état. Bonchamps allait expirer, mais comme il avait vécu, en héros chrétien, et en léguant à la postérité le souvenir d'un des plus beaux traits que contienne l'histoire des peuples.

Cinq mille prisonniers républicains, des plus féroces et des plus exécrés, venaient d'arriver de Cholet à Saint-Florent ; une voix unanime réclame leur mort. Déjà les canons sont braqués sur l'église qui les renferme ; Bonchamps se relève sur sa couche de douleur, aux cris de : « Mort aux républicains ! » et il dit cette sublime parole : « Grâce aux prisonniers !... Que je ne meure pas sans être assuré de

leur vie ! » Bonchamps meurt le sourire aux lèvres, car sa voix a été entendue, et la Vendée, riche de tant de nobles actions, pourra encore se parer de celle-là (18 octobre 1793).

Puis le passage de la Loire s'effectua avec tant de bonheur, qu'on n'eut à regretter que la perte d'un homme : grâce aux soins et à l'intrépidité du prince de Talmont, les canons mêmes et les bagages, tout le matériel enfin, furent sauvés ; et quand Westermann arriva aux bords du fleuve, tous les blancs étaient sur la rive opposée, où il ne put les poursuivre, les Vendéens ayant brûlé après eux tous les moyens de transport. Cependant l'armée royaliste, qui n'avait plus de chef (on ne savait où d'Elbée était allé mourir), élu à l'unanimité Henri de La Rochejacquelein généralissime ; il avait à peine vingt-un ans. Conduite par lui, l'armée ne pouvait qu'aller en avant : les cinquante mille soldats qui la composaient encore prirent la route de Laval.

Des chefs qui n'étaient point à la bataille de Cholet, et qui se trouvèrent isolés sur la rive gauche que venait de quitter La Rochejacquelein, les uns déposèrent les armes, en attendant l'occasion de les reprendre ; les autres continuèrent la guerre de clocher contre les détachements républicains. Charette occupa l'île de Noirmoutiers, qu'il offrit pour asile à d'Elbée mourant. Charette continua ensuite à prouver à la Convention que la Vendée n'était rien moins que soumise. Merlin (de Thionville) proposa alors de nommer cette terre le *Département vengé*, de la partager à de pauvres sans-culottes, à condition qu'ils en détruiraient en six mois tous les bois et toutes les clôtures. Fayau, plus expéditif, fut mieux écouté. « Je pense, écrivit-il, qu'il faut envoyer en Vendée une armée *incendiaire*, pourque, pendant un an au moins, nul homme, nul animal ne puisse trouver de subsistance sur ce sol ennemi. » Barrère avait déjà dit : « Il faut désoler jusqu'à la patience des Vendéens ! »

C'est une honte éternelle pour la république, qu'elle s'acharna sur la Vendée sans défense, qu'elle écrasa des femmes, des vieillards et des enfants abandonnés. On ne saurait croire toutes les horribles vengeances qu'exercèrent sur les pays de Tiffauges, de Vallet et de Clisson, les républicains vaincus de Torfou, de Montaigu et de Saint-Fulgent. Tirons un voile sur ces horreurs ; ce sont des Français qui les ont commises, leur honneur est trop le nôtre pour que nous rappelions ces faits qui attestent le délire et la folie d'un peuple égaré.

Le passage de la Loire avait dérouté les plans gigantesques d'extermination formés par la république ; cependant, au moment de se mettre en route, l'armée catholique avait reçu un coup terrible, la nouvelle de l'exécution de la reine Marie-Antoinette, après six mois d'effroyable misère et un jugement plus effroyable encore. Quelques avantages remportés sur les républicains suffirent à peine à ranimer le courage des Vendéens, épuisés par la fatigue et les privations de tout

genre. Le 23 octobre, enfin, on entre dans Laval. Talmont avait promis de soulever tout le pays de Laval, rempli des souvenirs de sa famille ; la terreur qui glaçait les âmes l'empêcha de réaliser cette promesse. Mais un autre secours, des plus utiles, vint fortifier les Vendéens. La chouannerie du Maine, depuis longtemps insurgée, accourut en foule avec ses vieux fusils de chasse et ses fourches de fer. Les chefs, comme les soldats, étaient de pauvres paysans, Jean Cottureau, dit Jean Chouan, et ses trois frères ; Jean-Louis Treton, dit *Jambe-d'Argent*, boiteux infatigable. Des Bretons vinrent aussi grossir la colonne intrépide, sous les ordres de Lemercier, surnommé *la Vendée*, et de Georges Cadoudal, qui jouera plus tard un si grand rôle. En peu de temps il y en eut plus de six mille : on donnait à ce rassemblement le nom de *Petite Vendée*.

Après deux jours de repos à Laval, l'armée royaliste fut attaquée par les Mayençais et Westermann, dans la lande de la Croix-de-Bataille. Le combat dura toute une nuit et fut des plus acharnés. Les bleus perdirent beaucoup de monde. Enfin ils se replièrent sur Château-Gonthier, où ils trouvèrent Léchelle et Kléber. Malgré l'avis de ce dernier, une bataille générale fut résolue ; elle eut lieu le 27 octobre 1793. Le triomphe des Vendéens fut complet ; il les fit passer de l'abattement du désespoir au délire de la joie. Jamais la chance n'avait tourné si brusquement ni si complètement. Kléber ne ramena que de honteux débris de l'armée républicaine à Angers. C'est ici, comme on l'a très-bien dit, que la guerre de l'Ouest devient, de part et d'autre, une guerre de géants ! À Cholet, la Vendée entière était anéantie, et, dix jours plus tard, elle ressuscitait victorieuse. À Laval, la république n'avait plus de soldats, et douze jours après elle retrouvait une armée. Mais par quels moyens ? voici le sublime de la Terreur (qu'on nous passe cette expression) !

Hommes et femmes, vieillards et enfants, sont mis en réquisition permanente. Les hospices et les ambulances manquent-ils pour les blessés, voici ce que Esnue, Prieur et Turreau ont imaginé : « On se plaint, dans les rapports, de la trop grande quantité de blessés et de malades qui encombrent l'armée, et peuvent, dans un cas de gravité, paralyser ses mouvements ou son ensemble. Les blessés et les malades, étant francs républicains comme nous, doivent, comme nous, se sacrifier au salut commun. Ils ne peuvent pas combattre et mourir les armes à la main ; il faut qu'ils meurent d'une autre manière. En cas d'absolue nécessité, nous autorisons donc, dans l'intérêt bien entendu de la chose publique, à se défaire le plus humainement possible de tous ceux qui, par raison d'état sanitaire, apporteraient un préjudice quelconque à la marche ou au succès des troupes républicaines. Le patriotisme et la fraternité des généraux décideront des cas où le salut de la république commandera impérieusement ces sacrifices. »

Les soldats sont-ils nu-pieds, comme cela n'arrivait que trop souvent alors, – « Tout citoyen qui ne marchera point à la défense de la patrie, sera tenu de remettre à sa municipalité les souliers et les bottes qu'il a, sous peine d'être réputé suspect. »

Si les souliers font défaut (il y a des communes où l'on n'en trouve plus une seule paire), on met en réquisition les sabots : « Soldats, dit le ministre Bouchotte à l'armée de l'Ouest, je vais vous parler de vos sabots. On vous les donne gratis ; mais si vous les perdez, vous les paierez. La patrie préviendra vos besoins avec l'attention et la libéralité d'une mère tendre et reconnaissante des sacrifices que vous faites pour elle ; mais vous devez, en enfants soigneux et économes, ne négliger aucun moyen de lui éviter des embarras et des dépenses ! »

Boursault agit mieux encore que Bouchotte ne parle : des soldats qu'il passe en revue lui montrent leurs pieds nus et sanglants : « Citoyens, dit le représentant à la foule des spectateurs, que chacun de vous ôte ses chaussures et les offre aux défenseurs de la patrie. » Et l'échange s'accomplit sur le champ. Quant à l'argent, on en trouve en mettant les riches à contribution ; et quiconque a un habit et un logis propre est taxé comme riche. De pauvres familles durent fournir des sommes qu'elles n'avaient jamais possédées ; tout cela sous peine de suspicion, c'est-à-dire de mort.

« Nous voulons, disait le comité de salut public, faire le bien du peuple malgré le peuple. Il faut le contraindre à être libre ! le forcer à tous les sacrifices ! l'imposer pour son bonheur et pour sa gloire ! » – Le secret des lettres fut violé, non pas à huis clos, dans un *cabinet noir* ; mais publiquement, en vertu d'une loi formelle.

C'est ainsi que la république improvisa une nouvelle armée. Entre la guillotine et le champ de bataille, tout le monde préféra le champ de bataille.

Cependant les chefs vendéens se distinguaient de plus en plus par leur grandeur d'âme, et trop souvent par leurs rivalités. Il fallait aux Vendéens de l'unité, c'est-à-dire un régime monarchique : ce régime leur manqua, et leur organisation trop libérale les perdit. La seule mesure que produisit la victoire de Laval fut l'émission de neuf cent mille livres de *bonsroyaux* négociables, avec prière aux fidèles sujets de Louis XVII de les prendre en paiement ou en indemnité. Et quand on refusait de les recevoir, on fusillait héroïquement le soldat qui dérobait un morceau de pain. C'était répondre saintement aux violences de la Convention ; mais c'était aussi se résigner aux désastres que nous allons voir.

Après de longues et vaines disputes sur la marche de l'armée, sur les propositions de l'Angleterre et sur l'appel de la chouannerie bretonne, on se décide à gagner Rennes par Vitré ; puis l'itinéraire change, et l'on arrive le 3 novembre à Fougères, où l'on sauve trois cents

prisonniers vendéens. On y perd ensuite quatre jours, au lieu de marcher sur Rennes, et l'on se brouille à mort au sujet des écharpes adoptées par les commandants. Et pourtant les paysans bretons accouraient en foule à la voix de La Rochejacquelein, apportant des vivres, des armes et des bras de fer. Ce merveilleux mouvement eût enlevé l'Ouest tout entier, si les chefs vendéens se fussent entendus pour le seconder et le diriger.

Le 4 novembre, celui que la voix publique avait surnommé *le saint du Poitou*, Lescure, expirait, âgé de vingt-sept ans ; après la mort de Cathelineau, ce fut une des plus grandes pertes que pût faire l'armée vendéenne. La nouvelle de l'exécution de Marie-Antoinette l'avait achevé.

Cependant les fièvres et les dysenteries décimaient l'armée : la discorde s'envenimait de plus en plus entre les chefs. Puis l'hiver approchait ; que faire ? – Tout à coup un transfuge se présente ; c'est d'Oppenheim, officier du génie. Affilié au complot de Puisaye, il a tenté avec le général Wimpfen de soulever la Normandie et le Calvados en faveur des Girondins ; il capte la confiance des chefs vendéens, et leur persuade d'assiéger Granville. L'arrivée de deux envoyés du ministère anglais les détermine. Ce sont Bertin et Freslon, deux hommes honorables ; leurs bâtons contiennent des dépêches. On y trouve d'abord une lettre de Georges III, offrant aux Vendéens son concours immédiat s'ils s'emparent de Saint-Malo ou de Granville ; mais une autre lettre du marquis Du Dresnay, chargé du mouvement royaliste en Bretagne, conseille aux Vendéens de ne pas se fier aux promesses de l'Angleterre. Et pourtant, le conseil, malgré l'avis de La Rochejacquelein, prend la résolution d'assiéger Granville avec le secours d'une flotte anglaise, ne demandant, en outre, à Georges III, que cinquante mille francs, le retour des émigrés, et surtout l'arrivée d'un Bourbon à l'armée catholique. – Les Bourbons ne répondirent même pas ; l'Angleterre continua de fausser sa foi ; ses agents, qui dupaient Freslon, Du Dresnay et les généraux, étaient vendus à la Convention, d'Oppenheim retournait aux bleus, et les Vendéens allaient se briser à Granville. Le 9 novembre, ils arrivèrent à Dol, épuisés par ces longues marches dont ils n'avaient pas l'habitude, en proie au mal du pays qui consume Bretons et Vendéens loin de leurs chaumières, ils éclatèrent en murmures, en cris de détresse, et voulurent retourner dans le Bocage. Plusieurs centaines désertèrent sans armes, et furent les victimes de la cruauté des républicains. La Rochejacquelein assiège enfin Granville (14 novembre) avec trente mille hommes découragés. Les vaisseaux promis par l'Angleterre n'arrivent pas ; après des prodiges de valeur, les Vendéens vont pénétrer dans la place, quand la panique les prend, et rien ne peut arrêter une déroute d'autant plus terrible, que la nuit l'enveloppe de

ses ombres.

Les Vendéens retrouvèrent le courage du désespoir pour retourner dans leur pays. Le 18 novembre, à Pontorson, ils font un terrible massacre des républicains, qui veulent leur couper le chemin ; mais leurs victoires ne devaient pas plus les sauver que leurs défaites. Enfermés dans Dol, ils eussent tous péri sans la présence d'esprit et le courage de La Rochejacquelein ; là encore des hommes brisés par l'insomnie, la fatigue et la faim font reculer Westermann, Kléber, Marceau, Savary, Rossignol et leurs vaillants soldats, tant le désespoir et l'amour du pays leur donnent d'énergie. La joie des Vendéens dépassa tout ce qu'on peut imaginer. Ils pouvaient, après leur double triomphe, occuper Rennes et rejoindre les chouans morbihanais ; le mal du pays ne leur en laissa pas la force. Rien ne put les détourner de leur fatale marche en arrière. Du reste, les bleus n'étaient pas moins désorganisés.

Le 4 décembre, on atteint Angers ; il s'agit de traverser cette ville pour continuer la marche. Après un combat de deux jours, les paysans, pris en queue par les républicains, se mettent à fuir à l'aventure. Cependant la Vendée s'était émue au retour de ses enfants ; La Bouère et Pierre Cathelineau entreprirent de leur ouvrir les Ponts-de-Cé, et battirent à Bressuire le général Desmares. Mais ils arrivèrent trop tard devant Angers, où Marceau et Kléber venaient d'entrer. Les Vendéens pénétrèrent en vainqueurs à la Flèche, mais ils ne font qu'y passer. Ils traversent ensuite, le 10 décembre, la ville du Mans, où ils épargnent, comme à Laval, deux à trois cents prisonniers. Ils étaient encore vingt-cinq mille environ, mais tous plus ou moins épuisés, tous chargés de femmes, d'enfants et de malades. Marceau et Kléber rejoignent, pour les achever, Chabot et Westermann, surnommé *le boucher des Vendéens*. Les horribles journées des 12 et 13 décembre se lèvent alors sur les deux camps. Depuis le Mans jusqu'à Laval, où s'était enfuie l'armée vendéenne, quinze mille personnes de tout âge, de tout sexe, avaient succombé dans le combat ou dans la retraite. Sur cette route de quatorze lieues on ne pouvait faire un pas sans se heurter à un mort ou à un blessé. Pas une famille qui n'eût à pleurer une partie ou la totalité de ses membres ; des communes avaient perdu jusqu'à leur dernier représentant.

Arrivé à Laval avec un reste d'armée qui semble un convoi funèbre, La Rochejacquelein ne songe plus qu'à reconduire ces malheureux dans leurs villages, si toutefois leurs villages existent encore. Le 16 décembre, on est en face de la Loire ; mais aucun moyen de passage. La Rochejacquelein et Stofflet vont chercher des barques sur l'autre rive ; assaillis par les bleus, ils ne peuvent repasser le fleuve ; les voilà séparés de l'armée, qui les croit morts ou captifs. Des espions promettent la vie à ceux qui rendront les armes, et Carrier les fait

fusiller à mesure qu'ils arrivent à Nantes. Enfin quelques milliers de braves, à demi nus, s'arrêtent à Savenay, leur dernier refuge, au milieu d'un cercle de feu, tracé par Marceau, Kléber, Westermann et toutes les forces républicaines (23 décembre 1793) C'était le jour suprême de la Vendée ; il ne fut pas le moins glorieux. Le combat s'ouvre dans la boue, sous une pluie pénétrante ; les Vendéens chargent les premiers avec une telle vigueur, qu'ils font reculer les bleus. Ces derniers n'ont plus de poudre, la crosse de leurs fusils devient un assommoir terrible. L'armée des blancs était dispersée sans retour ; Westermann et Carrier se chargèrent de l'exterminer en détail.

L'histoire de la grande guerre se termine ici. Voici ce que le général Beaupuy écrivait à Merlin (de Thionville), le lendemain de la bataille de Savenay : « Enfin, mon cher Merlin, elle n'est plus, cette armée royale ou catholique. Des troupes qui ont battu de tels Français peuvent se flatter de vaincre tous les peuples de l'Europe réunis contre eux seul. Cette guerre de paysans, de brigands, qu'on affectait de regarder comme si méprisables, m'a toujours paru pour la république, la grande partie ; et il me semble à présent qu'avec nos autres ennemis nous ne ferons plus que peloter. »

C'était vrai, et ces lignes, dont on ne peut suspecter l'authenticité, sont selon nous le plus bel éloge de la valeur et de l'héroïsme vendéens.

CHAPITRE XVII

La Terreur en Vendée. – Carrier à Nantes. – Réaction thermidorienne. – Traité de la Jaunais. – Hoche. – Récapitulation. – La Chouannerie. – Le Consulat et l'Empire. – La Restauration, etc.

(1793 – 1832)

Non, la Vendée n'était pas morte, et la guerre n'était point terminée ; la république avait encore deux géants à vaincre : Charette et la chouannerie. Mais, avant de raconter ces luttes suprêmes, suivons jusqu'à la tombe ou à l'échafaud les derniers chefs de la grande armée catholique et royaliste.

Talmont, déguisé en paysan, est pris, conduit à Fougères, puis à Rennes ; trois semaines après, à peine âgé de vingt-huit ans, il montait à l'échafaud dressé devant la porte du château de ses pères, en criant : Vive le roi ! « À peu de semaines de là, dit M. Créteineau, les deux plus féroces ennemis de la Vendée, Beysser et Westermann, étaient aussi guillotins comme conspirateurs. » Pendant ce temps-là La Rochejacquelein, Stofflet, Langerie et La Ville-Baugé, séparés de leurs soldats, erraient au hasard sur la rive gauche de la Loire. Depuis le départ de la grande armée, Charette avait poursuivi la guerre à sa façon : ne cessant de tenir tête aux détachements républicains, traînant à bras ses canons et son matériel, déployant, en un mot, une volonté surhumaine dans cette guerre de détail pour laquelle il semblait avoir été mis au monde. « Charette, écrivaient en décembre 1793 Haxo et Dutruy, Charette nous a fait un mal horrible. Ce brigand a trouvé le moyen de déjouer toute la sagacité des plus habiles manœuvres. »

Le 8 décembre, l'indomptable partisan a remonté le haut Poitou ; il convoque, le 9, aux Herbiers, son état-major, qui le nomme général en chef des armées du bas Poitou. Charette alors organise et discipline ses forces, et dirige au cœur de la Vendée l'armée la plus aguerrie qu'on y eût encore vue. Il rencontre à Maulévrier La Rochejacquelein (29 décembre) ; celui-ci apprend l'extermination de la grande armée, et, par sa seule présence, lui enlève des milliers de soldats. C'était le moment de s'unir, et la division se mit entre Charette et La Rochejacquelein. Charette, affaibli, quitte le Bocage, et regagne le bas Poitou ; il se replie sur Machecoul ; mais il en est chassé après deux combats furieux. En même temps, Turreau entreprend d'enlever Noirmoutiers à la garnison de Charette, et s'en empare le 2 janvier 1794, après une résistance désespérée de la part des blancs : « Victoire ! tout est à nous, écrit Dutruy à Carrier ; d'Elbée, Tanguy,

d'Hauterive, Massip, tous ces chefs de brigands sont sous clef, et le rasoir national fera la fête ! »

D'Elbée eut une fin sublime ; torturé pendant cinq jours, il répondit à un interrogatoire insultant par cette déclaration remarquable : « Je jure sur mon honneur que, bien que je préférasse un gouvernement monarchique, j'eusse vécu en citoyen paisible sous tout gouvernement qui eût assuré ma tranquillité et le libre exercice de ma religion. » C'était ce que pensait toute la Vendée, et c'était aussi, disons-le, la condamnation la plus sanglante de la république.

D'Elbée fut porté dans un fauteuil sur la place publique, et fusillé entre ses deux parents, Duhoux-d'Hauterive et de Boisy, au pied même de l'arbre de la Liberté, qui fut arrosé de son sang. – Wieland, qui avait rendu Noirmoutiers à Charette, eut le même sort, malgré les protestations des Vendéens eux-mêmes. M^{me} d'Elbée avait refusé de quitter son mari ; elle périt le lendemain, avec M^{me} Maurin, qui lui avait donné l'hospitalité. La guillotine décima enfin toute la population de Noirmoutiers, qu'on appela l'*île de la Montagne*. – L'Angleterre continuait à tromper Charette, comme elle avait trompé les autres chefs vendéens.

Cependant La Rochejacquelein, Stofflet et une poignée de braves, écrasaient en détail les *pères de famille*, ce bataillon d'égorgeurs si horriblement célèbre. La Convention organisa alors les fameuses colonnes infernales : douze camps retranchés, composés de soixante-dix mille hommes, occupent les meilleurs postes du Bocage, enveloppent et affament la Vendée entière, et lancent de toutes parts des troupes sans artillerie ni bagages, chargées littéralement *de tout brûler et de tout massacrer*. « Je sais qu'il peut y avoir des patriotes dans ce pays, dit l'ancien boucher Grignon, devenu général ; c'est égal, nous devons tout immoler. » La consigne infernale fut si bien remplie, que Lequinio, qui l'avait conseillée, recula lui-même devant son œuvre ; mais il était trop tard ! – Pendant un mois entier, la Vendée ne fut qu'un bûcher continu et qu'un cimetière immense. Il faudrait citer auprès de la lâcheté des bourreaux le courage des victimes. « Mais, comme l'a très-bien dit M. Pitre-Chevalier, ce serait raconter l'histoire de presque toutes les chaumières et de presque tous les manoirs vendéens. » – Les colonnes infernales ont achevé leur mission. Il n'y a plus qu'un désert fumant dans tout le haut Poitou et dans une partie de l'Anjou. Plus d'un quart de la population est mort ; le reste a disparu. Deux cent mille bestiaux ont péri avec leurs maîtres. Ce qu'on a brûlé de fourrages, de bois et de blé, est incalculable.

Il avait été donné cependant à un seul homme de dépasser toutes ces abominations ; cet homme était Carrier. Il avait commencé, étant conventionnel, par condamner Louis XVI, la reine et les Girondins, avant qu'on l'envoyât à Nantes, « pour passer sur la Vendée, disait

Robespierre, comme un fléau destructeur. » La Terreur, qu'il inaugura à Nantes, effaça les plus sanglantes pages de l'histoire des peuples anciens et modernes. Il entre à Nantes le 8 octobre, résolu à *purger* la ville. « Eh bien ! dit-il en arrivant, cinq cents têtes doivent rouler ici par jour, et je n'en vois pas une ! Il y a encore ici de l'ancien esprit breton ; le fer et le feu doivent nationaliser cette ville... Tous les Nantais sont des scélérats, ajoute-t-il un autre jour. Nous jouerons à la boule avec leurs têtes. – Plus de négociants, plus de riches ! » Il n'avait qu'un regret, et il l'avouait hautement, c'était de *ne pouvoir égorger lui-même* toutes ses victimes. – Devons-nous continuer le récit de pareilles atrocités ? « Le cœur d'un aristocrate, disait-il à table, serait sans doute un mets excellent. »

Les premières victimes de Carrier sont les prisonniers vendéens, qui affluent de toutes parts. Puis il destitue et chasse les derniers champions de la probité d'État, Grouchy, Canclaux, Kléber, Dubayet, etc... Il déclare tous les marchands aristocrates, et propose de faire piller leurs magasins par le peuple. « Peuple, disait-il, prends ta massue, écrase tous ces négociants, enfonce toutes ces boutiques, extermine tous ces scélérats ! » – Désormais, quand l'heure sonne à l'horloge de Nantes, un horrible chant de mort, le *ça ira !* retentit sous les marteaux du carillon. Oublier de tutoyer un citoyen, parler convenablement et sans jurer, c'était jouer sa vie. L'horrible et le ridicule se coudoient. On inscrit dans les bureaux : *Ici on se tutoie*, et au-dessous : *Fermez la porte, s'il vous plaît*. On supprimait comme aristocrate une pièce intitulée *le château du Diable*.

Bientôt la guillotine ne va pas assez vite ; Carrier organise les fusillades en masse. Tant de cadavres s'amoncellent dans les carrières de Gigant, qu'il faut créer une compagnie d'enterreurs : elle ne suffit pas encore à l'œuvre ; on entasse les corps en *montagne républicaine*. Enfin Carrier trouve un tombeau assez profond dans les gouffres de la Loire ; il invente les *noyades*. Tout tremblait devant ce monstre, même cette intrépide garde nationale de Nantes, qui avait repoussé cent mille Vendéens. La Montagne (club démagogique s'il en fut) eut l'honneur d'être dissoute par Carrier, pour avoir demandé qu'on essayât mieux la guillotine et qu'on attachât les chiens qui allaient dévorer les cadavres.

Le 22 janvier 1794, la peste est dans les prisons et va gagner toute la ville : « Bravo, dit Carrier ; en avant les noyades ! » – Quelques incrédules ont nié ces abominations. Qu'ils lisent Mellinet, et qu'ils consultent le greffe de Nantes. – Cependant les épidémies les plus terribles passaient des prisons à la ville ; les chiens devenaient enragés en dévorant la chair humaine.

Arrêtons-nous, et reposons nos yeux sur les hommes de cœur qui osèrent lever la tête quand tous étaient courbés sous l'asservissement

le plus abominable. Citons d'abord l'officier républicain Hugo, père du fameux poète contemporain. – Carrier avait ordonné de massacrer au château d'Aux sept à huit cents paysans de Bougenais qui venaient de se rendre sur la foi d'une amnistie : Hugo défend à ses soldats d'obéir au proconsul ; mais ils craignent de jouer ainsi leurs têtes ; il proteste, il lutte contre eux, et ne se retire que devant la force, en disant : « Vous n'êtes plus mes soldats, vous êtes les soldats de Carrier ! » Rappelons encore, entre autres, l'acteur Gourville, qui sauva quatre cents prêtres ; le ciseleur Boivin, commandant temporaire de la ville, qui foula aux pieds un ordre de massacre, en disant : « Je suis soldat pour me battre avec l'ennemi, et non point pour massacrer mes compatriotes ; » le général Haxo, qui refusa péremptoirement d'être le complice de Carrier ; les femmes de la halle, qui arrachèrent à la guillotine et adoptèrent une multitude d'enfants, et tant d'autres.

Mais l'adversaire de Carrier le plus intègre, le plus opiniâtre, et en même temps le plus habile et le plus redoutable, fut le célèbre Boulay-Paty, sénéchal de Paimbœuf en 1788, administrateur de la Loire-Inférieure en 1793. C'était un républicain pur et désintéressé, un homme véritablement antique par la science, par le courage et par la vertu... La lutte commença le jour même de l'arrivée de Carrier. Puis vinrent la disette et l'affaire des grains, où Boulay-Paty défendit jusqu'à l'extrémité les négociants de Nantes. Les voyant incarcérer malgré ses efforts, il s'adressa avec ses collègues à la Convention : c'était jouer doublement sa vie. Désarmé par la loi du 14 frimaire, qui enlevait au département les mesures de sûreté, Boulay-Paty n'en continua que plus vivement sa résistance. Il se posa l'accusateur de Carrier devant le tribunal révolutionnaire de Paris ; ce fut la première pierre qui brisa les pieds d'argile de ce colosse de la Terreur. Boulay-Paty n'avait alors que trente ans.

Que pouvaient faire les derniers Vendéens aux prises avec les noyeurs de Carrier et les colonnes infernales de Turreau ? Ceux qui se rendaient mouraient comme ceux qui continuaient de se battre : mieux valait encore le champ de bataille ! Les gars reprennent leurs armes et s'élancent avec Charette, Stofflet et La Rochejacquelein. Jamais ce dernier n'avait joué sa vie avec une telle audace ; il cherchait donc la mort ? Il la trouva le 29 janvier 1794. Ses soldats allaient tuer deux grenadiers bleus surpris dans un champ : « Arrêtez ! s'écrie le héros. – Rendez-vous, dit-il aux grenadiers, je vous fais grâce. » Mais un de ces forcenés a entendu prononcer le nom de La Rochejacquelein ; il tire, et le tue à dix pas. – La Convention, qui comptait alors plus de neuf cent mille soldats, fit vérifier le cadavre de celui qui avait été si longtemps son épouvante. « Ce héros n'avait que vingt-un ans, s'écrie Napoléon ; qui sait ce qu'il fût devenu ? »

La république, délivrée de La Rochejacquelein, se débarrassa

aussitôt de Carrier. Le proconsul quitta Nantes le 14 février, pour aller porter sa tête à Robespierre. – Stofflet succéda à La Rochejacquelein, sans le remplacer. Désormais la Vendée, sous Charette et Stofflet, rendit à la république extermination pour extermination. La Convention, qui croyait la Vendée morte, sut bientôt qu'elle reprenait des villes, et Turreau lui-même avoua que les colonnes infernales avaient perdu leur temps. « Les brigands se battent sur les ruines de leurs chaumières, comme d'autres ne se battraient pas pour sauver les leurs... *Il y a là quelque chose de surnaturel, dont aucun peuple n'a donné l'exemple !* Il nous faut donc encore changer de système. *Nous avons été durs ; essayons les voies de la douceur.* » Telle fut, en effet, la nouvelle consigne républicaine ; mais les paysans s'y liaient moins que jamais.

L'hiver était venu, et Charette n'en continuait pas moins à se battre ; encore une fois il était maître du pays. Il avait battu Cordellier sur tous les points ; Haxo fut lancé contre lui : « Dans six semaines, écrivait celui-ci au Comité de Salut Public, j'aurai la tête de ce brigand, ou il aura la mienne. » Haxo faisait la guerre en soldat, et non pas en bourreau ; ce qui le rendait d'autant plus redoutable à la Vendée. Charette le craignait particulièrement. D'abord battu, Haxo triomphe à son tour, et enfonce les blancs dans la forêt de Touvoie. Mais Charette rallie les fameux gars du pays de Retz, et attire son adversaire, le 19 mars 1794, aux Clouzeaux, où celui-ci tombe vaincu et blessé à mort, après un sanglant engagement. Trois coups de feu achèvent Haxo, au moment où Charette venait pour lui sauver la vie. Cette défaite et cette mort consternèrent les républicains. Bonaparte disait déjà ce que répétera plus tard, en l'écrivant, Napoléon : « Charette me laisse l'impression d'un grand caractère. Je lui vois faire des choses d'une énergie, d'une audace peu communes. Il laisse percer du génie. »

Voilà en effet le plus beau moment de la vie de Charette, dit un éloquent historien. Cette campagne d'hiver suffirait à l'immortaliser. Pendant trois mois, sans vivres, sans munitions, aujourd'hui avec dix mille hommes, demain avec trente, il se battit continuellement, toujours comme il voulut, toujours où il voulut, et toujours avec succès.

Pendant que Charette reprenait son ancien territoire, Marigny rentrait, déguisé, dans le Bocage, après trois mois de misère vagabonde. Il avait bravé Carrier à Nantes : « Je suis Marigny, le général des brigands, lui avait-il dit en lui montrant ses pistolets ; je vais passer quatre heures à Nantes, et je te préviens que si tu me fais arrêter, tu mourras avant moi ; j'ai pris mes mesures. » Carrier eut peur de tant de courage. – Les gars de Bressuire, de Mortagne et des environs s'assemblent à la voix si connue de Marigny, et la Vendée compte désormais un général en chef de plus. Sapinaud et Fleuriot lui

sont aussi revenus. Le 26 mars, Marigny frappe un grand coup en prenant Mortagne : la république perdait sa force à mesure que la Vendée reprenait la sienne. Le 18 avril, nouvelle victoire de Marigny à Clisson ; Stofflet se fortifie à Maulévrier. Turreau s'avance alors à la tête de ses colonnes, auxquelles il a dit : « Les blancs sont vendus à l'étranger ; Pitt et Cobourg sont leurs vrais chefs. » Charette les laisse pénétrer dans les Marais, et perd malheureusement tous ses avantages par une intrigue d'ambition : il voulait être généralissime. Personne n'est nommé à ce haut grade ; on signe seulement une confédération vendéenne, et l'on convient d'agir de concert sous peine de mort. Marigny est la première victime innocente de ce système, dont il subit l'horrible conséquence : il est fusillé le 10 juillet 1794. Cette exécution fut un crime de la part de Charette et de Stofflet ; ce fut de plus une faute irréparable. Ces deux hommes, qui s'étaient entendus pour le mal, ne purent s'accorder pour le bien. Enfin un pacte fut signé entre Charette, Stofflet et Sapinaud ; mais il ne fut exécuté par la suite que d'une manière inégale et incomplète.

Le 1^{er} juin, Charette et ses collègues écrasent deux mille républicains à Bégarry : le lendemain de la victoire, Tinténiac, échappé de nouveau à mille dangers, apporte des nouvelles de l'émigration. Après un silence d'un an et deux mois, le comte d'Artois dit qu'il arrivera *bientôt*. Cette promesse, qui ne devait jamais se réaliser, électrise chefs et soldats. Si les secours promis par l'Angleterre avaient manqué devant Granville, il fallait l'attribuer à un *malentendu* ; les Vendéens eurent le tort de croire à cette excuse, et demandèrent dix mille émigrés avec des fusils et de la poudre.

Défaits le 6 juin par Dutruy, à l'attaque de Challans, Charette accuse Stofflet de mauvaise volonté, Stofflet accuse son collègue d'imprudence, et chefs et soldats se séparent vivement irrités. Pendant ce temps-là, Robespierre passait de l'autel de l'Être suprême à la guillotine : sa dictature n'avait duré que quelques mois ; mais que de maux entassés en si peu de temps (9 thermidor [27 juillet] 1794) ! La France respire un moment ; la Vendée refuse de croire à la paix que lui annoncent les républicains, qui les avaient menés si souvent à la boucherie. Après Vimeux, Alexandre Dumas (le père du célèbre romancier), brave capitaine et républicain généreux, voyant comme on combat les Vendéens, donne sa démission, « préférant au commandement en chef d'une armée d'égorgeurs le service de simple soldat dans une guerre où l'on pût faire des prisonniers. » Plus tard, Savary lui conta les massacres du Bocage, et ajoutait : « Les ordres étaient formels : qu'eussiez-vous fait si vous les aviez reçus ? – J'aurais désobéi, répondit Dumas, ou je me serais fait sauter la cervelle. »

La Convention persista dans les voies de la douceur, et rappela tous les représentants et tous les généraux impitoyables. Mais elle sollicitait

en même temps en secret les Vendéens de livrer leurs chefs. Une rupture survenue entre Charette et Stofflet vint affaiblir encore les royalistes, déjà ébranlés par les assurances de paix qu'on leur offrait. Seuls les soldats de Charette, soutenus par leur indomptable chef, sont encore acharnés à la guerre. Carnot multiplie les promesses d'amnistie et de pardon. Onze représentants viennent dans l'Ouest arrêter les exécutions, ouvrir les cachots, rassurer les royalistes. Charette, disposé enfin à la paix, faute de pouvoir continuer la guerre, consulte ses officiers ; tous opinent pour un traité honorable, à l'exception de Savin, Le Moelle et Delaunay. On trompait les royalistes en les flattant. Stofflet le comprit et résista toujours ; mais que pouvait-il faire avec des soldats découragés ? Cependant un traité de paix est signé, le 18 janvier 1795, à la Jaunais. Qu'on y voie un chef-d'œuvre de rouerie républicaine, ou un modèle de crédulité royaliste, comme dit Napoléon, le beau rôle est de toute manière du côté des Vendéens.

Stofflet seul avait refusé de croire aux promesses de la république : il comprenait trop bien que cette pacification, prétendue générale, n'était qu'un leurre. D'ailleurs la discorde divisait également et les chefs vendéens et la Convention nationale. — Stofflet continue la guerre, presque seul, mais avec une telle énergie, que la république tremble de voir renaître l'acharnement vendéen. Épuisé et affaibli, Stofflet signe enfin le traité de la Jaunais, et stipule, en noble cœur, le retour en France de son ancien maître, le comte de Colbert, et sa réintégration dans tous ses biens. Douze jours auparavant, le 20 avril 1795, les chefs de la Bretagne avaient traité à la Mabilais ; de sorte que toutes les provinces de l'Ouest se trouvèrent pacifiées, du moins en apparence.

« Ni les Vendéens, ni les Bretons, ni les conventionnels ne se faisaient d'illusion sur l'impossibilité d'exécuter les traités de la Mabilais et de la Jaunais, dit un historien. Les insurgés restaient armés et administrés monarchiquement au milieu de la France républicaine. Leur moindre contact avec les patriotes pouvait donc jeter des étincelles, et ces étincelles rallumer des incendies. »

Il n'entre pas dans notre plan de parler de l'agence royaliste et de ses mille intrigues, de tous ces exploiters du sang et de la gloire de leurs héros. Passons ces choses honteuses, et hâtons-nous de dire que l'ennemi le plus dangereux de la pacification fut le ministère anglais ; il avait besoin à tout prix d'entretenir l'incendie qui dévorait la France. Il méditait dès lors l'expédition de Quiberon, ce digne pendant de l'expédition de Granville. Les princes, dont l'ambition est mise en jeu, donnent les premiers dans ce nouveau piège ; ils envoient le marquis de Rivière à Charette pour le réconcilier avec Pitt et avec Stofflet (14 mai). Charette accède avec répugnance au premier vœu ; mais il tend cordialement la main à Stofflet. Cependant l'expédition de

Quiberon se préparait ouvertement. La guerre recommence en Vendée ; le 18 juin 1795, les républicains ont violé la foi jurée en surprenant Joly, un des chefs vendéens, et en l'emmenant prisonnier à Saumur. La Convention avait promis de remettre aux Vendéens, avant le 13 juin 1795, l'infortuné Louis XVII, et elle le laisse mourir lentement au Temple. Ce fut le principal motif de rupture invoqué par Charette et par tous les chefs royalistes, dans la déclaration solennelle qu'ils publièrent le 22 juin. Après quatre mois de repos, la Vendée a retrouvé et rallié ses forces ; et si elles n'offrent plus l'ensemble et l'élan de 1793, elles tiendront encore la Convention en échec jusqu'au jour qui la verra tomber. Charette reprend les armes le 26 juin, au cri de : Vive Louis XVIII, roi de France ! – Un bataillon républicain qui venait l'arrêter passe en masse sous son drapeau. Il annonce alors à toutes ses divisions la mort de Louis XVII et l'avènement du comte de Provence, le soulèvement des chouans de Bretagne et l'arrivée prochaine des émigrés à Quiberon. Ses lieutenants se lèvent comme un seul homme à son appel.

Par malheur, les royalistes étaient divisés au dehors comme au dedans. La rivalité de Charette et de Stofflet vient compliquer les embarras de la situation. Stofflet jalouse Charette, qui vient de recevoir de Louis XVIII le brevet de lieutenant général, et refuse à la fois de reconnaître le nouveau général et le nouveau roi.

Les premiers avantages furent aux républicains ; l'abus sanglant qu'ils en firent eut pour résultat d'inspirer aux Vendéens et aux chouans un acharnement qui changea la guerre en boucherie. En présence du péril de la cause royaliste, on essaie, mais en vain, de réconcilier Charette et Stofflet, qui venait d'être fait maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. L'Angleterre faisait toujours de belles promesses : mais comment les tenait-elles ? L'expédition de l'île Dieu vint compléter les illusions de Granville et de Quiberon. La voilà, cette flotte anglaise, qui amène enfin le comte d'Artois aux Vendéens ! « La république était ensevelie dans son triomphe, a dit Napoléon, si le comte d'Artois eût touché le sol de la patrie ! » Mais il en était séparé par la duplicité britannique. À l'île Dieu, comme à Granville, lord Moira, triste augure ! commandait en chef. Cent cinquante-huit gentilshommes des premières maisons de France s'étaient enrôlés sous son nom, tous anciens officiers si habiles et si braves, qu'au dernier moment l'Angleterre leur défendit d'embarquer ! Le 25 août 1795, le comte d'Artois annonce à Charette son arrivée pour les premiers jours du mois de septembre. La Convention en fureur appelle tous les révolutionnaires aux armes. *Monsieur* arrive sur les côtes de Bretagne, et assiste dans l'île d'Houay à un service funèbre en l'honneur des victimes de Quiberon. Douze jours se perdent en délibérations et en correspondances pour savoir si on attaquera Noirmoutiers ou l'île

Dieu. Deux fois déjà Charette est venu en vain à la rencontre du comte d'Artois. *Monsieur* débarque enfin le 29 septembre à l'île Dieu. Le duc de Bourbon l'y joint avec un brillant concours de nobles ; Stofflet vient mettre les troupes angevines à ses ordres ; soixante-dix mille combattants attendent *Monsieur* ; la chouannerie bretonne est là. Ni *Monsieur* ni les Anglais ne profitent de ces offres et de la victoire qui leur est si facile à gagner. Tout est perdu ! Charette le comprit et maudit l'Angleterre, et Napoléon, un jour qu'on lui lisait cet épisode, dit : « J'eusse traversé la mer à l'île Dieu sur une coquille de noix ! » Le comte d'Artois se repentit trop tard de sa faute, et essaya vainement de la réparer en se jetant sur la côte de Bretagne. Alors il supplia ses courtisans de l'arracher à la surveillance anglaise : tout ce qu'il put obtenir, ce fut d'envoyer aux chefs vendéens de nouvelles promesses et de l'argent, le 17 novembre 1795.

Pour achever la Vendée, le Directoire lui envoya Hoche. Hoche avait su se concilier par son noble caractère l'amour des républicains et l'estime des royalistes. Ses premières proclamations annoncèrent à la Vendée comme à la république que devant son épée de pacificateur toute la guerre allait changer de face, « Je rends, disait-il, les chefs responsables des fautes de leurs subordonnés ; ils doivent les prévenir par une bonne police. » C'était flétrir d'un seul mot tout le passé.

Arrivé dans le bas Poitou avec dix-huit mille hommes, Hoche dit aux Vendéens : « Pensez-vous qu'avidés de sang nous allions venger l'assassinat par l'assassinat ? Non ! Les vrais républicains ne sont pas cruels. Ils viennent vous arracher à la tyrannie, et non vous égorger. Ne nous fuyez plus ; nous saurons respecter votre faiblesse. Rétablissez vos chaumières, priez Dieu et labourez vos champs. C'est contre Charette, cet éternel ennemi de votre repos et de votre bonheur, que je dirige les forces qui me sont confiées par la république. » – Et les faits vinrent aussitôt confirmer ces paroles, de manière à ne plus laisser de doute ni de méfiance aux paysans. Hoche poursuit en administrateur et en général sa stratégie. Impitoyable justicier des capitaines, il reçoit à merci les soldats qui se rendent, donne aux paysans de quoi rebâtir leurs chaumières, etc. Charette s'arme vainement contre un tel ennemi. Hoche cependant désespère un moment de le vaincre ; il fait alors une chose indigne de son caractère, il promet six mille louis d'or à celui qui lui livrera Charette. Honneur à la Vendée ! elle n'eut pas un Judas pour vendre son dernier héros. Mais l'heure de Charette avait sonné, et Stofflet ne le précéda dans la tombe que de quelques jours. Le premier voyait tomber autour de lui tous ses lieutenants ; convaincus qu'ils n'avaient plus de merci à attendre, les derniers Vendéens se resserrent autour de Charette avec le sombre et héroïque courage du désespoir.

Pris et conduit à Angers, Stofflet est condamné à être fusillé. Il

refuse le bandeau qu'on lui offre : « Arrière ! dit-il, les généraux vendéens n'ont pas peur des balles ! Vive la religion ! vive le roi ! » Il meurt à quarante-trois ans, le 23 février 1796. – Entouré d'espions, Charette lutte comme le lion que les chasseurs ont acculé. Enfin il est pris ! Cette conquête électrise toute l'armée républicaine. « Mon cher général, écrit un ami à Hoche, nous sommes comme des fous depuis cette bonne nouvelle. » Elle arrive à Paris à huit heures du soir. Les cinq directeurs la reçoivent avec des cris de joie, et la font annoncer sur tous les théâtres, comme ils eussent fait la prise d'une capitale ou d'un royaume.

Charette est conduit à Nantes, et à toutes les questions dont on l'accable, il ne répond que ces mots : « J'ai combattu et je meurs pour ma religion, pour ma patrie et pour mon roi ! » Avant de quitter le tribunal, il adresse ces seules paroles à ses juges : « Je ne cherche point à reculer l'instant de ma mort, mais je prie qu'on me donne un prêtre catholique. » Arrivé devant les soldats qui doivent le fusiller, Charette refuse le bandeau qu'on lui offre, désigne sa poitrine, en disant d'une voix forte : « Visez là ; c'est là qu'on doit frapper un brave ! » Il avait trente-trois ans.

Avec lui finit l'insurrection de l'Ouest, qui avait commencé par des soldats sans généraux, et se terminait par des généraux sans soldats. Il suffit, pour le démontrer, de résumer les derniers événements de la rive gauche de la Loire ; après quoi, nous allons passer sur la rive droite de ce fleuve pour y recueillir l'histoire peu connue et mal jugée de la chouannerie.

Hoche avait rouvert les églises et relevé les chaumières. Les Vendéens n'aspiraient plus qu'au repos, après tant de fatigues et de souffrances. D'Autichamp, le nouveau généralissime, essaya de rallier quelques soldats de Stofflet, mais sans résultat : chaque jour, fidèle à son système, Hoche donnait amnistie complète aux paysans qui se rendaient, et promettait guerre et mort aux agents qui les rappelaient aux armes.

L'année 1799 était arrivée ; le 18 brumaire éleva Bonaparte au pouvoir. Les royalistes et les républicains tournèrent ensemble leurs yeux vers l'homme de la Providence. Les uns rêvèrent d'un nouveau Monk, les autres un second Washington. Ils se trompaient les uns et les autres. Cadoudal et Frotté, qui triomphaient encore en Bretagne, jettent en vain leur épée dans la balance ; Bonaparte menace alors d'écraser la Vendée. La paix est enfin signée à Montfaucon par tous les chefs de la rive gauche, le 18 janvier 1800. Bonaparte proclama dès lors les Vendéens *un peuple de géants*. En 1801 vint le concordat, dans lequel la Vendée encore a sa grande part. Bonaparte le reconnut publiquement en faisant représenter la France catholique par l'abbé Bernier, qui avait soulevé les premiers Vendéens autour de la croix de

Jésus-Christ.

Les causes qui avaient enfanté l'insurrection vendéenne donnèrent aussi naissance à la chouannerie bretonne, qui, poussée à bout par les excès de la Montagne, et ranimée par le dernier sang de la Vendée sa sœur, se dressait pleine de vigueur et d'audace, au moment où celle-ci expirait sous les colonnes infernales. Les chouans et les Vendéens étaient frères, mais seulement par le principe de vengeance et d'affranchissement qui les armait en commun. Tout, du reste, était différent, pour ne pas dire opposé entre eux. La guerre de Vendée fut particulièrement une guerre de défense ; celle de la chouannerie, organisée plus tard, fut surtout une guerre de représailles. Les chouans rendirent aux républicains feu pour feu, sang pour sang, et terreur pour terreur.

La chouannerie sortit de la basse Normandie et du bas Maine, où elle eut pour fondateur et pour premier chef Jean Cottureau, dit *Jean Chouan*^[9], qui donna son nom à cette lutte si longue et si opiniâtre. Connu de bonne heure pour sa haute taille, sa force, son esprit et son courage, Jean Chouan devint l'oracle du village de Saint-Ouen. Il était toujours le premier et le dernier au choc des gabeloux ou douaniers du sel, avec lesquels la contrebande du sel qu'il exerçait le mettait souvent en lutte. Généreux et modeste avec ses compagnons, il se dévouait sans cesse pour eux, et leur laissait partager la gloire et le profit de ses exploits.

Dès l'année 1792, au premier attentat religieux de l'Assemblée nationale, Jean Chouan prit les armes avec les gars de son village. La levée en masse vint bientôt grossir sa troupe, et tous les proscrits de la Mayenne et de la Sarthe s'insurgèrent en même temps que ceux de la Bretagne et de la Vendée. La vie de ces hommes hors la loi ne fut plus qu'un combat perpétuel. Tous ceux qui étaient persécutés comme eux, et surtout les prêtres réfractaires, cherchèrent un refuge dans leurs rangs. Leur premier quartier général fut le bois de Misdon (près Laval), formé de hêtres, de chênes et de bouleaux. Dans le plus fourré de ce taillis, chaque chouan se creusa une demeure, ou plutôt un terrier, qu'il recouvrit de feuilles et de broussailles, et dont l'œil ne pouvait deviner l'entrée. Six mois se passèrent ainsi (les six mois de l'hiver de 1793), pendant lesquels les chouans ne purent guère sortir que la nuit de ces cabanes, traqués qu'ils étaient pendant le jour par les milices et les garnisons. Les paysans des environs les nourrissaient, et les femmes surtout vinrent à leur aide ; personne ne songea à les trahir.

La chouannerie demeura isolée et sans organisation jusqu'à l'expédition des Vendéens dans le bas Maine. C'est là la première période de son histoire ; la seconde période s'ouvre le 25 octobre 1793, au fond du bois de Misdon. Avec cinq mille paysans, Jean

Chouan suivit la Vendée jusqu'au désastre du Mans : là il perdit sa mère, qu'il aimait tendrement, et regagna le bois de Misdon. Il trouva la closerie (ferme) pillée, et ses frères jurèrent avec lui mort aux républicains. Tous ses compagnons et tous les chouans de Bretagne qui avaient eu le même sort firent le même serment ; et la chouannerie proprement dite, s'organisant dès lors et correspondant d'un pays à l'autre, entra dans sa troisième et terrible période, celle de la vengeance et de la guerre sans merci. Nous avons dit plus haut les excès républicains qui l'expliquent, s'ils ne la justifient pas. Terreur pour terreur, ceux qui commencèrent furent les plus coupables. La révolution pouvait s'établir autrement que par l'incendie et le massacre, tandis que la chouannerie, ainsi attaquée, ne pouvait se défendre utilement qu'en rendant des traitements pareils.

En même temps que les chouans multipliaient leurs relations entre eux, ils coupaient, par mille moyens plus ou moins sanglants, toutes celles de leurs ennemis. Plus de voyages, plus de convois, plus de commerce, plus de courriers possibles dans le pays qu'ils occupaient. Ils tinrent ainsi presque tout l'Ouest séparé de la France pendant des années entières.

« On a reproché aux chouans d'agir en voleurs de grande route, d'arrêter et de piller les diligences. Au point de vue moral, c'est un de leurs moindres méfaits ; au point de vue de la guerre, c'était la plus naturelle des représailles. Dépouillés par les révolutionnaires, ils les dépouillaient à leur tour. Or les diligences, véhicules de leurs ennemis, représentaient pour eux l'argent, les employés et les amis de la révolution, presque seuls en voyage d'une ville ou d'un camp à l'autre. Sans doute, beaucoup d'inoffensifs voyageurs furent victimes de ces attaques ; mais il ne faut pas attribuer aux seuls chouans les crimes que tous les bandits de l'Ouest exécutèrent sous leur nom, en particulier les faux chouans. »

Ainsi s'expriment MM. Descepeaux et Pitre-Chevalier, juges impartiaux des chouans.

On doit moins considérer les chouans comme une armée que comme une société secrète, formée et soutenue par un fanatisme héroïque. Ils en avaient les habitudes et les allures en toute chose. Ils avaient leurs tribunaux volants, leurs francs-juges et leurs exécutions silencieuses. Ils se dévouaient tour à tour à la punition des traîtres, des espions et des suspects.

Le second chef des chouans du bas Maine fut digne du premier. C'était Jean-Louis Tréton, dit *Jambe d'Argent*, fils d'un pauvre paysan, qui avait douze enfants pour toute fortune.

Tels étaient les instruments que la Providence employait pour réprimer la Terreur, pour tenir en échec les vainqueurs de l'Europe, pour ébranler un jour Napoléon, et pour relever en France l'autel et le

trône renversés.

Bientôt un nouveau La Rouërie entreprit de rallier toutes ces forces éparses ; c'était le comte Joseph de Puisaye. « Puisaye, a dit éloquentement M. Crétineau, fut l'Ulysse d'une insurrection où l'on ne demandait que des Achilles. » Il s'était flatté d'organiser l'insurrection en lui donnant de l'unité. Quand il adressa ses plans aux Vendéens, qui les rejetèrent parce qu'ils ne le connaissaient pas, il avait déjà une influence réelle en Bretagne. Plus tard il devint suspect et aux Bretons et aux Vendéens à cause de son engouement pour l'alliance anglaise. Il avait cependant un parti puissant lorsqu'à la fin de 1793 le général Beaufort marcha contre lui. Honneur à Beaufort, qui, au milieu de la fièvre de sang où l'on vivait en ces temps déplorables, refusa de brûler six cents royalistes au château, de Thorigny. « En me dévouant au service de la république, écrivait-il, je n'ai pas pris la charge du bourreau, et mes soldats pensent comme moi (18 janvier 1794). » Instruit de ce fait, Jean Chouan défendit à ses hommes de jamais tirer sur le général. Il fit le même honneur aux volontaires de Rouen, qui s'appelaient le *bataillon de la Montagne* pour déguiser impunément leur humanité sous la férocité de leur nom. Kléber tenta en vain d'*humaniser* la guerre des chouans ; il fut rappelé presque aussitôt : Vachot, son successeur, reprit pour mot d'ordre : *Exterminer*.

Le 28 juillet 1794, à la suite d'une rude affaire avec les bleus, Jean Chouan tombe frappé à mort ; ses deux sœurs et son frère l'avaient précédé sur l'échafaud. Pendant ce temps-là, le Morbihan se ralliait autour de Georges Cadoudal. Tout jeune encore, Cadoudal avait fait ses premières armes en Vendée, où sa force herculéenne, son indomptable résolution, sa bravoure pleine de sang-froid, étonnèrent Bonchamps et Stofflet. Il rentra dans le Morbihan, après la déroute de Savenay, avec un seul des braves qui l'avaient suivi au delà de la Loire. Puisaye arrive alors en Bretagne avec les débris des troupes vendéennes ; une espèce d'armée s'organise, et des rapports s'établissent entre les insurgés du Morbihan, ceux d'Ille-et-Vilaine, ceux des Côtes-du-Nord et ceux du Maine. Mais, au lieu d'agir, Puisaye négocie, il attend l'Angleterre. On le décide enfin à tenter un grand coup sur Rennes (26 mai 1794). Trahis par les bleus, ils regagnent le Morbihan à travers mille dangers et mille maux. Là, les deux armées insurgées s'unissent, et l'on est déjà en marche, quand les chouans d'Ille-et-Vilaine font manquer la jonction en regagnant leur pays. Puisaye se voit alors battu à Siffré (5 juin) ; ses derniers soldats se dispersent, et ses collègues l'abandonnent en le maudissant. L'habileté diplomatique de Puisaye répare bientôt les fautes de son incapacité militaire. Avoué par les princes et par l'Angleterre, il se fait reconnaître comme général en chef à Fougères et dans les Côtes-du-Nord. Tous les autres chefs bretons se rallient à lui, et il passe en

Angleterre, pour en ramener les secours promis (23 décembre 1794). Il ébranle Pitt, lui arrache la promesse de l'expédition de Quiberon, enlève d'assaut les pleins pouvoirs du comte d'Artois, et tout restait suspendu quand tout devait être précipité. Hoche et son état-major, d'habiles officiers arrivaient pendant ce temps-là en Bretagne. Hoche appliquait déjà à la Bretagne le système qui devait pacifier la Vendée : il calmait les populations épuisées, sans désarmer les chouans ni leurs chefs, qui suspectaient, on sait pourquoi, jusqu'aux bienfaits de la république. À force d'adresse, on amenait enfin un bon nombre de chouans et leurs chefs à reconnaître le traité de Charette, auquel le Morbihan seul refusa d'adhérer. La guerre y était plus sanglante que jamais : mais les faux chouans, invention de la république, déshonoraient par leurs infamies les vrais chouans, dont il était difficile de les distinguer, tant ils affectaient de prendre le même costume et de parler le même patois.

Voici comment M. Crétineau-Joly raconte cette horrible invention de Jean-Bon Saint-André, Lequinio, Dubois-Crancé, Laignelot, Carrier et Bréard. « Ils avaient tour à tour fait recrue des natures corrompues que fournit la plus vile populace. Quand ces recrues, destinées à égorger les royalistes, eurent péri sous leurs balles, on chercha un moyen plus sûr de rendre odieux les insurgés ; l'on exhuma des bagnes toutes les impuretés et tous les forfaits ; on les vêtit du costume breton ; on leur attacha un chapelet au cou, un scapulaire sur la poitrine, une cocarde blanche au chapeau. On leur donna pour ralliement : Vive la religion ! et : Vive le roi ! Puis on les lâcha dans les campagnes. À cette milice du crime, connue dans l'Ouest sous le nom de *faux chouans*, on n'imposa que l'obligation de piller, d'incendier et de massacrer au nom des royalistes. Cette combinaison était atroce ; mais le comité de Salut Public l'avait conseillée, les représentants en mission l'accueillirent. Ces faux chouans répandirent dans les campagnes, et même à l'approche des villes, la terreur et la mort. On voyait des hommes habillés comme les Bretons se porter à des excès déplorables ; la prévention et la haine accusèrent les paysans de ces mêmes excès, et jusqu'à ce jour personne n'avait pu administrer les preuves de cet acte inouï dans les annales des guerres civiles. Une lettre de Boursault nous a mis sur la voie : « La négligence, disait ce conventionnel (10 octobre 1794), s'étend jusqu'aux bagnes, *d'où il s'échappe beaucoup de galériens*. » Une dépêche du général Rossignol au comité de Salut Public percera le nuage dont le représentant cherchait à s'envelopper : « J'ai rencontré, écrit Rossignol à la date du 25 brumaire an III (15 novembre 1794), quelques bandes de nos amis qui font bien leur besogne ; ils tuent tout ce vieux levain de patriotes tièdes que la guillotine n'a pas retranchés du sein de la république. Mais il faut y regarder à deux fois ; ces enragés-là ont été démasqués

par les vrais brigands, et ils disent qu'il n'y a plus de sécurité pour eux. Les chouans les attaquent ; ils les reconnaissent au parler et aux cheveux qui n'ont pas encore pu pousser, assez longuement. Je pense qu'on pourrait les utiliser ailleurs ; ils ont fait leur coup ici, ils ont fait abhorrer les brigands. Nous n'en demandions pas davantage ; il y a fureur partout contre ces monstres. Les patriotes s'enthousiasment au récit des horreurs qu'ils commettent ; et quand la nouvelle de quelque crime bien horrible nous arrive, je lâche les gardes nationales, qui ne font pas de quartier. »

Le bas Maine et la basse Normandie furent infestés par ces misérables, qui mirent tout à feu et à sang. Tout cela poussait à bout les honnêtes citoyens, et ne pouvait que hâter la pacification. Boursault, d'ailleurs, venait d'acheter à deux traîtres tous les secrets des émigrés. Une flotte anglaise allait les amener au nombre de quinze à vingt mille. Sur cent vingt-cinq généraux chouans, il ne s'en trouva plus que vingt pour signer la paix à la Mabilais et reconnaître la république. Les autres protestèrent et restèrent armés. Hoche eut donc raison de dire : « On vient de traiter avec quelques individus, et non avec les chefs du parti. » C'était tout le contraire du traité de la Jaunais.

La guerre recommença de toutes parts, et la chouannerie ne fit qu'élargir ses mouvements. Ce fut alors que le comte Louis de Frotté parvint à soulever la basse Normandie, sa province natale. En même temps, le *grand coup* de Puisaye allait se jouer à Quiberon. Après tant d'hésitation et de retard, cette formidable expédition était prête. La France républicaine allait dominer l'Europe ; c'était le moment pour l'Angleterre de relever la France monarchique, mais pour la mieux briser en la laissant retomber.

L'expédition met à la voile le 10 juin 1795 ; elle porte la fleur de la noblesse française et l'élite de sa marine. « Les Anglais, dit Napoléon dans ses *Mémoires*, avaient à dessein compris dans l'expédition trois cents émigrés de cette arme. Ce moyen *infamant* de se venger des triomphes du brave Suffren souriait à leur politique, et ils anéantirent ainsi tous les auteurs et tous les témoins de cette belle campagne de l'Inde, qui avait porté si haut la gloire du pavillon français. » – Les émigrés abordent à Quiberon (27 juin 1795). Le débarquement achevé, émigrés et chouans confondus s'assemblent autour de leurs prêtres. De la prière on passe au combat ; mais déjà l'élan s'est ralenti. L'intrigue, la discorde et la trahison, semées par l'Angleterre unie à la république, se croisent de toutes parts. Cependant on s'empare d'Auray, qui était *la clef de l'invasion*.

Hoche a tout appris à Rennes ; il réunit toutes ses forces et tous ses talents pour vaincre ou pour mourir. Il repousse les chouans de Vannes, mais il ne peut pénétrer dans Auray. – D'autre part, les

émigrés et les chouans perdent cinq jours en revues et en disputes. Le 3 juillet, ils prennent enfin le fort Penthièvre, et confient leur conquête aux prisonniers bleus. Était-ce vertige ou perfidie ? On ne sait vraiment que décider. Hoche reprend position devant Auray ; les chouans se découragent, et c'est à grand'peine qu'on décide un engagement général le 5 juillet ; mais le plan des chefs mécontente les émigrés comme les paysans. – Dix mille chouans ont déjà fui devant les colonnes républicaines, conduites par Hoche, qui s'avance avec sa redoutable artillerie, sûr désormais de sa proie, cernée tout entière dans la presqu'île de Quiberon. Le 15 juillet, nobles et paysans sont écrasés et broyés par les canons de la république ; les gentilshommes combattent en désespérés. Le 17 juillet, nouveau guet-apens de l'Angleterre. Le fort Penthièvre est livré aux bleus par deux traîtres ; les émigrés se trouvent désormais placés entre la mer et les baïonnettes républicaines. L'escadre anglaise, feignant de ne pas voir le pavillon républicain sur le fort, n'envoie pas la moindre barque au secours de ses alliés. La presqu'île offrit alors le spectacle le plus lamentable : de frêles bateaux sont à sec, on essaie en vain de les mettre à flot, ceux qui s'y embarquent sont submergés à l'instant ; d'autres s'engloutissent en voulant gagner les vaisseaux à la nage. Pas un vaisseau ne bouge ; un affreux soupçon glace les cœurs. Enfin arrivent les chaloupes anglaises, et deux vaisseaux de l'escadre protègent de leur feu l'embarquement des émigrés. On se jette en masse dans les chaloupes, on s'en dispute l'abord avec frénésie, on les fait chavirer sous des masses d'hommes. Quelle rigueur il fallut pour dompter les révoltes de l'agonie ! Autour de chaque barque remplie, se cramponnent une foule de malheureux à la nage. On les écarte à coups de rame, ils reviennent éperdus. Pour sauver leur garnison vivante, les matelots sabrent les poignets des mourants !

On embarque ainsi dix-huit cents chouans ou émigrés, pendant que les boulets anglais s'égarèrent sur les têtes des royalistes. Était-ce volontairement ? On l'a dit, et nous pouvons croire que Pitt, qui avait ordonné de sacrifier les officiers de la marine française, avait aussi donné l'ordre horrible de tirer sur les émigrés. Sombreuil ne résistait plus qu'avec huit cents hommes à plus de quinze mille républicains : il faut enfin se rendre. Hoche veut sauver ces braves, et les fait conduire à Auray par une escorte si faible et si compatissante, qu'ils pouvaient tous s'évader chemin faisant. Un petit nombre seulement en profitèrent. Les autres, esclaves de leur honneur, et comptant sur la capitulation verbale, se laissèrent enfermer, malgré leurs gardiens, qui les suppliaient de fuir. Tallien et la Convention répondirent à cette noble confiance en leur donnant des juges et des bourreaux, malgré les réclamations de Hoche et les protestations des officiers et des soldats républicains. Ainsi périrent les quatre mille prisonniers de Quiberon ;

ils furent fusillés à Vannes et à Auray. Sombreuil passa le premier et refusa le bandeau, en disant : « J'aime à voir mon ennemi ; » et, comme on voulait le faire agenouiller : « Je ne m'agenouille que devant Dieu, » ajouta-t-il. Il avait vingt-six ans.

Ainsi finit l'expédition de Quiberon : l'histoire des guerres civiles n'offre pas de plus épouvantable catastrophe.

Pitt, un jour, osa dire en plein parlement d'Angleterre ces paroles qui sont pour lui comme le stigmaté mis par Dieu au front de Caïn : « Il n'a coulé aucune goutte de sang anglais à Quiberon. – C'est vrai, lui répondit Sheridan, le sang anglais n'y a pas été versé ; mais *l'honneur anglais y a coulé par tous les pores !* »

Il semble que l'histoire de la Révolution dans l'Ouest devrait finir à l'expédition de Quiberon ; mais nous avons voulu la compléter par un rapide coup d'œil sur les insurrections de 1800 à 1815, et sur la Bretagne et la Vendée depuis cette époque jusqu'à nos jours.

La chouannerie, écartée de Quiberon, survécut au désastre des émigrés, et y répondit par quelques succès à droite de la Loire et dans le Maine. La guerre continua sur ces deux points, de plus en plus morcelée, mais de plus en plus furieuse. De son côté, Cadoudal réorganise et ranime dans le Morbihan la division de Tinténiac. Puisaye rentre en Bretagne, et se fait reconnaître encore pour général. Frotté cherche à introduire l'ordre et la victoire dans la chouannerie normande. Projets héroïques, mais impuissants ! L'épuisement et la force des choses domptent les plus indomptables champions : Hoche désarme la chouannerie bretonne, mancelle et normande, par le même système que la Vendée : mort à tous les chefs, amnistie à tous les paysans (juillet 1796).

La république avait pacifié l'Ouest en revenant à la modération ; les patriotes s'en écartèrent dans la joie du triomphe et préparèrent de nouvelles révoltes. Les chouans deviennent plus terribles que jamais. – Hoche quitte l'Ouest et va mourir empoisonné, dit-on, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le 18 fructidor (3 septembre 1797) voit échouer la conspiration des royalistes et de Pichegru contre le Directoire, qui fait fusiller une masse de chouans à Grenelle. Les violences recommencent de part et d'autre. Sous le nom de *chauffeurs*^[10] et sous le masque royaliste, tous les brigands du pays se livrent aux crimes les plus affreux ; la police républicaine se souvient des *faux chouans*, et grossit les *chauffeurs* de la *canaille jacobine* de Paris, envoyée en Bretagne « pour égorger en criant *Vive le roi !* en priant le *ci-devant bon Dieu*, et pour déshonorer la chouannerie dans ses œuvres vives (Dépêche secrète). » À ces crimes provoqués par lui-même, le Directoire répond par des exécutions en masse ; la Terreur recommence dans l'Ouest, et la guerre s'y éternise.

Il ne fallut rien moins que le premier consul Bonaparte pour

désarmer encore une fois la Bretagne et la Vendée royalistes. Cadoudal s'échappe, et va à Londres préparer de nouvelles attaques contre le futur empereur. Il arrive à Paris ; mais abandonné, trahi, loin de ses fidèles paysans, il est arrêté, condamné et fusillé (juin 1804). Avec lui finit la chouannerie ; mais elle relève la tête en présence du despotisme impérial ; la Vendée imite son exemple, et Louis XVIII rentre en France (1814). Napoléon sort de l'île d'Elbe et revient à grands pas sur Paris ; les chefs bretons et vendéens, que la restauration avait désarmés, retrouvent des armes contre l'empereur et contre l'étranger tout à la fois.

Mais la désunion se met parmi les défenseurs du pays et de la monarchie ; le désespoir les prend, et le 24 juin 1815, après une défaite sanglante, Auguste de La Rochejacquelein signe la paix. Le lendemain, la Vendée apprenait le désastre de Waterloo et la nouvelle chute de Napoléon : elle avait désespéré vingt-quatre heures trop tôt ! Quinze jours après, Louis XVIII rentrait à Paris avec les étrangers. Loin d'appeler l'invasion en France, les Bretons et les Vendéens, c'est là leur dernière gloire, l'avaient repoussée de toutes leurs forces. Il fallut les contenir énergiquement pour les empêcher de se jeter en masse sur les troupes étrangères.

En 1832, une femme, une mère, une héroïne d'autrefois crut soulever Bretons et Vendéens. Elle trouva quelques dévouements dignes de son courage ; mais elle ne put ébranler des peuples mieux traités par le gouvernement de 1830 que par la restauration. L'affaire de 1832 ne fut donc qu'une aventure, mais, comme on l'a très-bien dit, « une aventure chevaleresque, digne encore de la Bretagne et de la Vendée, et dont l'histoire fera un beau livre, quand le jour sera venu de la raconter sans passion. »

ÉPILOGUE.

Nous avons essayé d'esquisser les principaux traits de l'histoire de la Bretagne avant et depuis César jusqu'à nos jours, et nous espérons avoir justifié le titre de ce livre, dont les Bretons n'ont pas un seul instant démenti la glorieuse devise.

Il manquerait pourtant quelque chose à notre travail, si nous ne jetions pas un coup d'œil sur le caractère actuel de ce peuple héroïque. Grand dans la lutte, qui sait si dans le repos il n'aurait pas, comme trop d'autres nations, hélas ! perdu ou altéré sa vieille foi, ses mœurs naïves, ses pensers sublimes ? Voilà ce que nous nous sommes demandé, et ce que se demanderont avec nous les lecteurs de l'histoire de Bretagne et les admirateurs de ses gloires dans le passé et à travers cette révolution française, qui ne semble avoir été faite par eux que contre eux.

Il y a encore quelques années, qu'en présence de l'immutabilité des peuples bretons, de leur résistance à ce que le siècle présent nomme le progrès matériel, des enthousiastes à courte vue des lumières du XIX^e siècle disaient : « Cette nation n'a rien appris, et elle n'a rien oublié. »

M. Daru, en 1826, résumait ainsi les reproches qu'on se croyait en droit d'adresser à la vieille Armorique, et nous avons cru que nous devions le citer, comme l'expression la plus mesurée de ces récriminations qui chaque jour perdent de leur prétendue force devant l'expérience que nous ont apportée les dernières révolutions de la France.

« Pendant toutes les révolutions de l'ordre politique, le caractère grave de ce peuple a repoussé, peut-être avec trop d'opiniâtreté, toutes les innovations qui auraient pu augmenter son bien-être et améliorer son état moral. Francs, braves, laborieux, économes, mais méfiants et obstinés dans leurs préjugés, les Bretons ont résisté au frottement, et ne se sont point polis par le contact des autres peuples. Les routes, les canaux, les établissements publics, sont encore chez eux fort loin de l'état où on les voit dans les autres provinces du même empire, et il ne serait pas juste d'en rejeter entièrement la faute sur la négligence ou le machiavélisme de l'administration. Il est possible sans doute qu'un ministre se soit cru un habile homme d'État parce qu'il laissait ce peuple dans l'ignorance ; mais il faut convenir que les Bretons s'y prêtaient merveilleusement. Peut-être faut-il aussi attribuer une part dans ces déplorables résultats à une autre cause qu'on n'a pas assez observée. Après avoir passé plusieurs siècles sous le régime féodal, plus dur chez eux que dans les provinces voisines, ces peuples étaient tombés sous le joug aristocratique... Or, il n'est pas de la nature de

l'aristocratie de favoriser le développement de l'intelligence dans la classe inférieure.

« L'agriculture est encore très-imparfaite en Bretagne ; de vastes plaines, qui forment la moitié de la surface du pays, restent incultes. On ne tire pas des mines le parti qu'un peuple industriel pourrait en tirer. La nourriture des habitants est grossière et parcimonieuse ; l'espèce robuste, mais petite. Comme tous les peuples ignorants, ils sont superstitieux. Dans les campagnes, leurs demeures sont étroites, obscures et mal soignées ; dans quelques endroits, ils ont conservé pour vêtements les peaux de chèvres et de brebis : ils portent encore ces larges braies que les Romains avaient remarquées, et on reconnaît à leurs longs cheveux plats la *Gallia comata* de Pline. Les encouragements d'une administration éclairée, l'exemple d'une nation active et ingénieuse n'ont eu qu'une faible influence sur leurs progrès. L'industrie manufacturière s'est bornée à produire quelques toiles grossières ; l'industrie commerciale s'est développée dans quelques ports. Une administration active, l'accroissement du nombre des propriétaires, la suppression de tous les privilèges et le progrès des lumières peuvent seuls faire monter un peuple au rang qu'il est digne d'occuper parmi les nations éclairées. Mais, pour recevoir de l'instruction, pour profiter des exemples, pour secouer le joug de la superstition et des préjugés, il y a un grand obstacle à vaincre : tant qu'une partie des Bretons s'obstinera à ne pas parler la langue du peuple poli dont ils sont les concitoyens, tant qu'ils conserveront exclusivement un idiome que leurs voisins n'ont aucun intérêt à apprendre, ils resteront isolés dans l'univers.

« Ils prétendent à l'honneur, qui leur est disputé par les Normands et par les Picards, d'avoir été les premiers trouvères ; et quoique leurs poésies, écrites dans une langue rude et peu répandue, n'aient pas eu le même succès que celles des troubadours méridionaux, on reconnaît assez généralement qu'elles ont conservé le dépôt des anciennes traditions, qui ont fourni la matière des vieilles chroniques et des romans de la Table-Ronde...

« On a fait une triste observation : c'est que le nombre des personnes sachant lire et écrire n'est pas, en Bretagne, le trentième de ce qu'on en compte sur une population égale dans les autres parties de la France ; et cette circonstance est d'autant plus déplorable, qu'à en juger par la trempe forte de leur caractère et de leur esprit, et par quelques grands hommes nés parmi eux, on serait fondé à espérer de voir les Bretons étendre à leur tour le cercle des connaissances humaines. »

Ces lignes sont l'expression la plus polie du libéralisme de 1826 : la mauvaise foi y coudoie à tout moment la niaiserie et l'ignorance. Notre histoire de Bretagne ayant déjà répondu victorieusement, par

des faits nombreux, à ces absurdes assertions, nous n'avons plus qu'à recueillir quelques observations qui n'ont pu trouver place dans le cours de notre livre.

« La Bretagne est-elle peuplée de barbares, réfractaires à toute civilisation ? » s'est demandé M. Aurélien de Courson en terminant sa belle *Histoire des Peuples Bretons*, couronnée en 1846 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. « Cette croyance, ajoute-t-il, a régné jusqu'à ces derniers temps ; c'est hier seulement que des hommes graves et savants, étrangers à notre province, ont protesté contre ces calomnies du passé.

« Deux hommes, dont personne ne conteste le mérite et la science, ont parcouru la Bretagne en 1840 et en 1841. Une savante compagnie leur avait confié la mission d'explorer l'Armorique au triple point de vue moral, agricole et industriel. On s'attendait, sans nul doute, à des plaintes amères sur l'abrutissement d'une population courbée, depuis treize siècles, sous le joug du catholicisme et de la féodalité. La lecture du rapport de MM. Villermé et de Châteauneuf causa au sein de l'Académie des Sciences morales le plus profond étonnement. Quoi ! ces paysans qui pratiquent avec tant de fanatisme la *religion du moyen âge* ; quoi ! les fils de ces brutes à face humaine qui répondaient aux Commissaires de la Convention : « Faites-nous donc bien vite guillotiner, afin que nous ressuscitions le troisième jour » ; quoi ! ces hommes qui *déshonoraient la guillotine* : voilà que deux savants économistes, fort peu suspects assurément d'exaltation poétique, viennent célébrer leur énergie, leur loyauté antique, leur noble fierté, la sincérité et l'élévation de leurs croyances. Il y avait là de quoi bouleverser les systèmes les mieux arrêtés. La publication des chants populaires de l'Armorique, recueillis et traduits par M. de La Villemarqué, a porté le dernier coup aux accusations sans fondement des calomnieux de la vieille province catholique. Ainsi, tandis que, dans les départements les plus voisins du centre de la civilisation, les classes populaires, vivant d'une vie toute matérielle, adonnées à tous les vices qui dégradent, sont descendues au dernier degré de l'échelle morale et intellectuelle, aux extrémités de la France un peuple se rencontre doué de l'imagination la plus brillante, et qui, par son énergie, sa foi inébranlable et sa haute moralité, semble former comme une race à part au milieu des types effacés et des mœurs abâtardies d'une civilisation toute matérielle...

« Ce qui frappe tout d'abord l'étranger qui visite la Bretagne en observateur sérieux, c'est cet esprit de conservation, cette vénération pour les traditions paternelles qui éclate dans tous les actes de la vie du Breton. Chose étrange ! tandis que l'amour des nouveautés s'empare de l'Europe entière, et que les sociétés dédaignent de plus en plus cette vertu dont M. Royer-Collard regrettait si amèrement la

perte : le *respect* !...le Breton se cantonne, pour ainsi dire, dans ses mœurs nationales, et nourrit au fond de son cœur cette passion du sol natal qui fut toujours l'un des traits les plus caractéristiques des races celtiques... L'exil est presque toujours pour lui la mort...

« Le paradis du bon Dieu, telle est leur espérance, telle est la pensée qui sert de baume à toutes leurs souffrances...

« À l'époque de démocratie où nous vivons, nul ne veut se reconnaître de supérieur, et pourtant dans aucun temps peut-être les caractères ne furent plus *abaissés*. Le paysan de la basse Bretagne s'incline, lui, devant certaines supériorités sociales ; mais en cela il ne prétend pas faire acte de servilité. Loin de là, il pousse souvent jusqu'à l'exagération le sentiment de sa valeur personnelle ; les airs hautains, la morgue impertinente le révoltent et l'aliènent à toujours. Nos pères le savaient et se conduisaient en conséquence : de là l'influence immense qu'ils exerçaient sur *leurs vassaux*.

« Il y a peu d'années, un prince traversait Kemper-Corentin, la vieille capitale de Gradlon. Le préfet du Finistère, voulant faire connaître à l'illustre voyageur les costumes pittoresques de son pays, invita un riche paysan propriétaire des environs à envoyer à la préfecture ses filles parées de leurs plus beaux atours : « Mes filles, répondit le cultivateur, ne sont pas faites pour être données en spectacle. »

« Les socialistes de ce temps ont sans cesse sur les lèvres le mot *association* ; mais je ne sache pas qu'ils aient jusqu'ici réussi à convertir les masses à leur système. En Bretagne, l'*utopie* de ces socialistes a été réalisée depuis des siècles, grâce à la toute-puissante influence du christianisme... S'agit-il, par exemple, d'exploiter une taille ou d'élever quelque bâtisse ? Au sortir de la grand'messe, le dimanche, le *crieur* monte sur les marches de la croix du cimetière, et de là il annonce aux habitants de la paroisse qu'il y aura tel jour un grand charroi chez un tel, à tel endroit. Fallût-il trois cents voitures, elles se trouveront, à l'heure indiquée, à la porte de celui auquel on doit prêter assistance. Le bois ou la pierre est chargé, voituré et déchargé en un tour de main. Une fête s'improvise ensuite, on boit, on mange à la table de la fraternité : « Les mendiants de la paroisse, sans lesquels il n'est pas de fêtes, vocifèrent à tue-tête les vieux chants traditionnels du pays, et toute la paroisse est en liesse... »

« Est-il permis de supposer qu'un pareil état de choses se puisse prolonger pendant quelques siècles encore, en dépit des efforts de l'administration et des facilités de locomotion que présenteront les chemins de fer ? Les *unitaires* prétendent que non. À les en croire, les Bretons, avant un demi-siècle, seront aussi civilisés, aussi moraux, aussi intelligents que le sont, à cette heure, les populations rurales de l'Île-de-France et de la Champagne. Nous sommes convaincu que cette

prédiction ne se réalisera pas...

« L'Angleterre nous a précédés dans la carrière des améliorations industrielles : or, est-il au monde un pays où la misère soit plus hideuse, la démoralisation des classes inférieures plus profonde ?...

« Tous les pays industriels ne nous offrent-ils pas le spectacle de cette misère et de cet antagonisme des riches et des pauvres ? Les enquêtes ordonnées par le parlement anglais n'ont-elles pas établi que les populations des districts manufacturiers de l'Angleterre en étaient réduites à cet état d'abjection, d'ignorer même que l'Homme-Dieu fût mort en croix pour le salut des hommes ? Est-ce là le progrès qu'on voudrait nous imposer ? Ah ! sans doute, l'esprit routinier du Breton perpétue souvent le mal, par sa résistance à toute innovation ; mais notre pays n'a-t-il pas échappé par là à tous les fléaux qui désolent les contrées prétendues civilisées ? En se plaçant même à un point de vue purement matériel, n'est-il pas vrai de dire, avec le savant docteur Villermé, qu'entre toutes les provinces de France, la Bretagne sera avant cinquante ans la plus florissante et *la mieux riche !* »

M. Villermé écrivait à M. A. de Courson une lettre dont nous extrayons ce passage remarquable : « Votre race d'élite si robuste, son esprit profondément religieux, sa fermeté, son incroyable persévérance, les qualités naturelles de votre sol, la mer qui le baigne, le fertilise avec ses engrais et fournit à une si grande partie de la population un emploi lucratif de son temps ; tout vous servira, jusqu'à l'état arriéré actuel de votre agriculture et de votre industrie. Il faut bien d'ailleurs que votre pays soit bon ; car, malgré cet état arriéré, c'est un des plus peuplés de la France ; et ce qui m'en plaît surtout, c'est qu'il est un de ceux où les habitants sont le moins mécontents de leur sort, et par conséquent le plus heureux. Si je parlais bas-breton, c'est parmi vos compatriotes que je voudrais vivre. »

C'est ainsi qu'un des économistes les plus consciencieux de ce temps appréciait la Bretagne en 1813.

Trois ans après, l'héritier du siège de saint Corentin, le vénérable évêque de Quimper, disait à son troupeau : « Le nom de Breton, quand il est bien porté, est un gage d'attachement aux vieilles croyances, de fidélité aux pratiques saintes, de constance dans le sentier du devoir. D'autres peuples présenteront une apparence moins inculte, un habit moins grossier, une parole moins rude ; qu'importe ? et qu'avez-vous à leur envier, si vous conservez un esprit plus convaincu, un cœur plus dévoué, une volonté plus énergique ? Vous avez besoin, dit-on, d'être polis par la civilisation avancée du siècle. Nous ne disputerons pas ; *mais prenez garde qu'à force de vous polir, la civilisation ne vous use, ne vous amoindrisse*, n'efface l'empreinte de votre caractère religieux... Voilà pourquoi nous voyons avec un contentement réel que vous teniez à vos vieux usages, à vos vieux costumes, à votre vieille

langue ; et nous ne parlons pas ici en littérateur préoccupé de questions philologiques, en artiste épris de formes pittoresques, mais en évêque convaincu, par l'expérience et la raison, de l'étroite liaison qui existe entre la langue d'un peuple et ses croyances, entre ses usages et ses mœurs, entre ses habitudes et ses vertus. »

Que dire après ces paroles, éloquentes parce qu'elles sont vraies ? Qu'ajouter à ces citations de MM. de Courson et Villermé, et de Mgr de Quimper ?

Ô peuple d'Armorique, reçois de la bouche de tes enfants, de tes grands hommes et des étrangers dont tu fais l'admiration, reçois comme une louange cette parole qu'on t'avait jetée jusqu'ici comme une injure : *Ils n'ont rien oublié, ils n'ont rien appris.*

Tu n'as pas oublié ta vieille foi, ton Dieu plus ancien que le monde, car le monde est son œuvre ; tu n'as pas appris les vices, les désillusions, les sanglantes utopies qu'enfante cette barbarie, fille des civilisations. Honneur à toi ! honneur à tes fils !

Et maintenant, nous n'avons pas besoin de le dire, c'est à regret que nous quittons cette belle et sainte Bretagne, dont nous avons essayé de dire la glorieuse et dramatique histoire. Sympathique à ses joies comme à ses douleurs, à ses triomphes comme à ses revers, puissions-nous avoir fait passer quelques-unes de nos émotions dans le cœur de ceux qui ont lu ces pages !

FIN

À propos de cette édition électronique

Texte libre de droits.

Corrections, édition, conversion informatique et publication par le groupe :

Ebooks libres et gratuits

<http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>

Adresse du site web du groupe :

<http://www.ebooksgratuits.com/>

—

Octobre 2010

—

– Élaboration de ce livre électronique :

Les membres de *Ebooks libres et gratuits* qui ont participé à l'élaboration de ce livre, sont : Jean-Yves, Jean-Marc, MauriceC, PatriceC, Coolmicro et Fred.

– Dispositions :

Les livres que nous mettons à votre disposition, sont des textes libres de droits, que vous pouvez utiliser librement, à une fin non commerciale et non professionnelle. **Tout lien vers notre site est bienvenu...**

– Qualité :

Les textes sont livrés tels quels sans garantie de leur intégrité parfaite par rapport à l'original. Nous rappelons que c'est un travail d'amateurs non rétribués et que nous essayons de promouvoir la culture littéraire avec de maigres moyens.

Votre aide est la bienvenue !

VOUS POUVEZ NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CES
CLASSIQUES LITTÉRAIRES.

Vous avez aimé ce livre ?

Nos utilisateurs ont aussi téléchargés

Mme de Sévigné

Lettres choisies

Mme de Sévigné nous raconte son temps à travers les lettres qu'elle adressa à sa fille (deux tiers de ses lettres), ainsi qu'à divers personnages. Une chronique fort intéressante de la seconde moitié du XVII^e siècle. Vous sont proposées ici quatre-vingt neuf lettres parmi ses plus connues, dans l'édition de Saint-Beuve, publiée par Garnier Frères en 1923.

Erckmann-Chatrian

Histoire d'un paysan - 1793 - L'An I de la République

«Moi, je suis un homme du peuple, et j'écris pour le peuple. Je raconte ce qui s'est passé sous mes yeux.

J'ai vu l'ancien régime avec ses lettres de cachet, son gouvernement du bon plaisir, sa dîme, ses corvées, ses jurandes, ses barrières, ses douanes intérieures, ses capucins crasseux mendiant de porte en porte, ses privilèges abominables, sa noblesse et son clergé, qui possédaient à eux seuls les deux tiers du territoire de la France! J'ai vu les états-généraux de 1789 et l'émigration, l'invasion des Prussiens et des Autrichiens, et la patrie en danger, la guerre civile, la Terreur, la levée en masse! enfin toutes ces choses grandes et terribles, qui étonneront les hommes jusqu'à la fin des siècles.

C'est donc l'histoire de vos grands-pères, à vous tous, bourgeois, ouvriers, soldats et paysans, que je raconte, l'histoire de ces patriotes courageux qui ont renversé les bastilles, détruit les privilèges, aboli la noblesse, proclamé les Droits de l'homme, fondé l'égalité des citoyens devant la loi sur des bases inébranlables, et bousculé tous les rois de l'Europe, qui voulaient nous remettre la corde au cou.»

Charles Alfred (de) Janzé

Les huguenots - Cent ans de persécutions 1685-1789

Une chronique historique fort intéressante qui montre dans le détail ce que fut la persécution des protestants après la révocation de l'Édit de Nantes. A l'heure où tant de persécutions et violences sont toujours commises au nom d'idéologies religieuses, ce livre reste malheureusement d'actualité...

Musashi Miyamoto

Le Traité des Cinq Roues

Le Livre des cinq anneaux, également connu sous le nom de Traité des cinq roues est un texte de kenjutsu écrit par Musashi Miyamoto vers 1645.

Musashi alors âgé de 60 ans se retire dans une grotte et se livre à un exercice d'introspection et de réflexion sur l'art du sabre japonais. Ce livre est généralement considéré comme un classique de stratégie militaire, à la manière du traité sur L'Art de la guerre par Sun Zi (Sun Tsu). Comme ce dernier, le livre des cinq anneaux de Musashi va au delà d'un simple traité sur l'art du sabre, les développements philosophiques du livre peuvent être appréciés par un auditoire non exclusivement réservé au pratiquant d'arts martiaux. De par ses éléments sur la guerre dans son ensemble, il est aussi un livre de stratégie militaire mais a également dépassé cette audience pour intéresser les hommes d'affaire dans la résolution de conflits. Le style hyōhō niten ichi-ryū à deux sabres emploie cet ouvrage comme manuel de technique et de philosophie.

Gustav Meyrink

Le Golem

Jean (de) La Bruyère

Les caractères (dont «Les caractères» de Théophraste)

Ce recueil de maximes et portraits moraux est un grand classique. C'est vers 1674 - peut-être même dès 1670 - que l'auteur commence à consigner par écrit ses réflexions sur la société qui l'entoure, et jusqu'à l'année de sa mort il ne cessera de corriger et de retravailler ce texte. oeuvre en un sens autobiographique, puisque issue pas à pas de l'expérience personnelle (celle en particulier du préceptorat de Louis de Bourbon, petit-fils du Grand Condé) avec son lot d'admiration et surtout de rancoeurs. Le bourgeois propulsé dans la maison de Condé rencontre en effet, dans ce poste d'observation privilégié sur la noblesse et la cour, mille occasions quotidiennes d'humiliations, surtout s'il se double d'un intellectuel timide. Les Caractères sont une façon de revanche...

François de Salignac de La Mothe-Fénelon

Lettre à Louis XIV

Cette lettre a été écrite alors que Fénelon était précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Fénelon envoya anonymement cette lettre à Madame de Maintenon, qui était mariée en secret à Louis XIV, afin qu'elle puisse attirer l'attention du roi sur l'état désastreux du pays. On ne sait si le monarque eut connaissance de cette missive qui prônait si dignement la vertu politique contre le souci de la gloire et l'appétit des conquêtes. Fénelon reviendra sur les thèmes défendus ici avec clarté et hauteur dans les Aventures de Télémaque.

Anton Ivanovitch Dénikine

La décomposition de l'armée et du pouvoir

Le général Denikine fut, pendant un temps, le chef de l'armée contre-révolutionnaire blanche, lors de la guerre civile qui embrasa la Russie après la révolution d'Octobre. Battu, fin 1919, par l'Armée rouge et en désaccord avec le général Wrangel - lequel voulait restaurer le tsarisme, alors que Denikine avait des sympathies démocrates - il laissa la place à son dernier et s'exila en France. Il propose, dans ce livre, sa vision - évidemment subjective... - de la révolution russe.

Marc Bloch

L'Étrange Défaite

Ce témoignage sur la défaite de 1940, écrit sur le vif par un grand historien, est particulièrement précieux. Avec le recul, on ne peut qu'admirer la lucidité, la clarté d'esprit de Marc Bloch. Ces qualités, alliées à un vrai humanisme et à une qualité d'écriture certaine, font que nous vous conseillons vivement la lecture de ce texte. En seconde partie du livre, divers écrits de Marc Bloch vous sont proposés. Le dernier traite de la réforme de l'enseignement. Là encore, l'auteur nous propose un texte passionnant, qui n'a que très peu vieilli, et dont les ministres, toujours prompts à vouloir réformer l'Éducation nationale, pour l'amener de mal en pis, feraient bien de s'inspirer...

Arnould Galopin

Le Sergent Bucaille

Le conscrit Bucaille, jeune paysan, rejoint l'armée de Napoléon en 1812 et sous les ordres du sergent Rebattel fait route vers la Russie. Il fait le récit de la campagne, de l'arrivée à Moscou incendiée par les Russes, à la débâcle après la bataille de la Bérézina, et au retour à Paris. Devenu caporal, Bucaille entre dans la Garde, corps d'élite de l'Empereur...

Avec ce roman, Arnould Galopin nous plonge dans l'histoire de la fin du premier empire.

[1] L'homme lige (*ligius*, de *ligare*) était tenu envers son seigneur d'une obligation plus étroite que celle du vassal simple.

[2] On appelait garde noble, au moyen âge, le droit qu'avaient, dans la noblesse, les époux veufs ou tuteurs de jouir du bien de leurs enfants ou de leurs pupilles, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint un certain âge, à la charge de les entretenir et de payer leurs dettes, sans être tenus de rendre aucun compte.

[3] Premier mot de la devise : *Malo mori quam fœdari*.

[4] Du Guesclin portait un aigle dans ses armes.

[5] Ce cimetière est devenu le marché Saint-Jean.

[6] En s'enfuyant après son assassinat, Craon avait eu grand'peur d'être pris et de mourir sans confession, et il s'en ressouvint très-chrétiennement lorsqu'il fut revenu à la cour de France ; car il sollicita vivement auprès de Charles VI, et obtint enfin une déclaration, en date du 12 février 1396, par laquelle on abolissait la coutume de refuser des confesseurs aux criminels condamnés à mort. Sous le règne précédent, Philippe de Maizières avait inutilement sollicité une pareille déclaration. Charles V croyait sans doute, non sans raison, que le refus de la confession était une barrière de plus contre le crime, dans ces temps de foi.

[7] Droit que payait au seigneur chaque *feu* ou famille.

[8] Il était marié à Jeanne de Valois, fille de Louis XI ; mais la stérilité de sa femme et l'espoir d'obtenir la possession du duché de Bretagne lui inspiraient déjà l'idée d'un divorce.

[9] Le nom de famille de Jean Chouan était Cottureau ; le surnom de Chouan avait été donné à son grand-père, parce qu'il était naturellement triste et taciturne, et que dans toutes les réunions il se tenait toujours dans un coin, à l'écart. De là il fut appelé *le Chouan*, ou *le Chat-Huant*, et la famille Cottureau a conservé dès lors ce surnom, qui passa aux soldats de Jean Chouan, puis à tous les insurgés du Maine, de la Normandie et de la Bretagne. Les républicains le leur donnèrent comme un titre honteux, et ils l'adoptèrent comme un titre d'honneur. « Quant à ce qu'on a raconté, dit M. Descepeaux, que les premiers insurgés contrefaisaient le cri du chat-huant pour se reconnaître et s'appeler, c'est un conte inventé par ceux qui, ne sachant pas la vraie explication, ont voulu avoir néanmoins quelque chose à dire pour satisfaire la curiosité. Cependant il est vrai que plus tard quelques chouans ont eu cette idée, suggérée par leur nom. »

[10] Ainsi appelés, parce qu'ils faisaient asseoir leurs victimes sur des trépieds rougis au feu jusqu'à ce qu'elles livrassent leurs trésors.



www.feedbooks.com

Food for the mind